Le Chemin de Mémoire



Saint-Léger-du-Bois

Album imprimé par les presses de l'Imprimerie Autunoise - 1999

C'est avec un grand intérêt, une forte émotion que j'ai tourné les pages de l'album "Le Chemin de mémoire", dans lesquelles apparaissent les surprenantes facettes du glorieux passé de Saint-Léger-du-Bois.

Peu de communes peuvent s'enorgueillir en effet d'avoir eu une histoire ancienne aussi riche, une ère industrielle aussi rayonnante et connu un nombre aussi impressionnant de prestigieux et éminents personnages qui ont marqué l'histoire régionale, voire nationale.

Alliance réussie de l'esprit et du coeur, du réel et de l'imaginaire, avec flottant ça et là, un air de nostalgie, cet ouvrage capital inspire respect et considération grâce à la qualité des textes, des documents sélectionnés et de la composition soignée.

C'est un beau cadeau que nous offre Madame Monique BOISSEAU, la sympathique et dynamique Présidente du Comité des fêtes de Saint-Léger-du-Bois, qui a su s'entourer de personnes érudites, passionnées et possédant un sens artistique profond.

C'est pourquoi je mesure l'honneur qui m'a été fait de préfacer ce superbe ouvrage qui, dès à présent, fera date et référence et à qui je souhaite une belle et longue route sur le chemin du succès.

Hervé CHARLES
Membre de la Société des
Auteurs de Bourgogne,
des Poètes Français.

Ce chemin de mémoire

Nous l'avons fait ensemble

Habitants et amoureux du village

Chemin de lumière, chemin d'émotions

Chemin de vie, chemin d'épines

Chemin de saveur, chemin de senteur

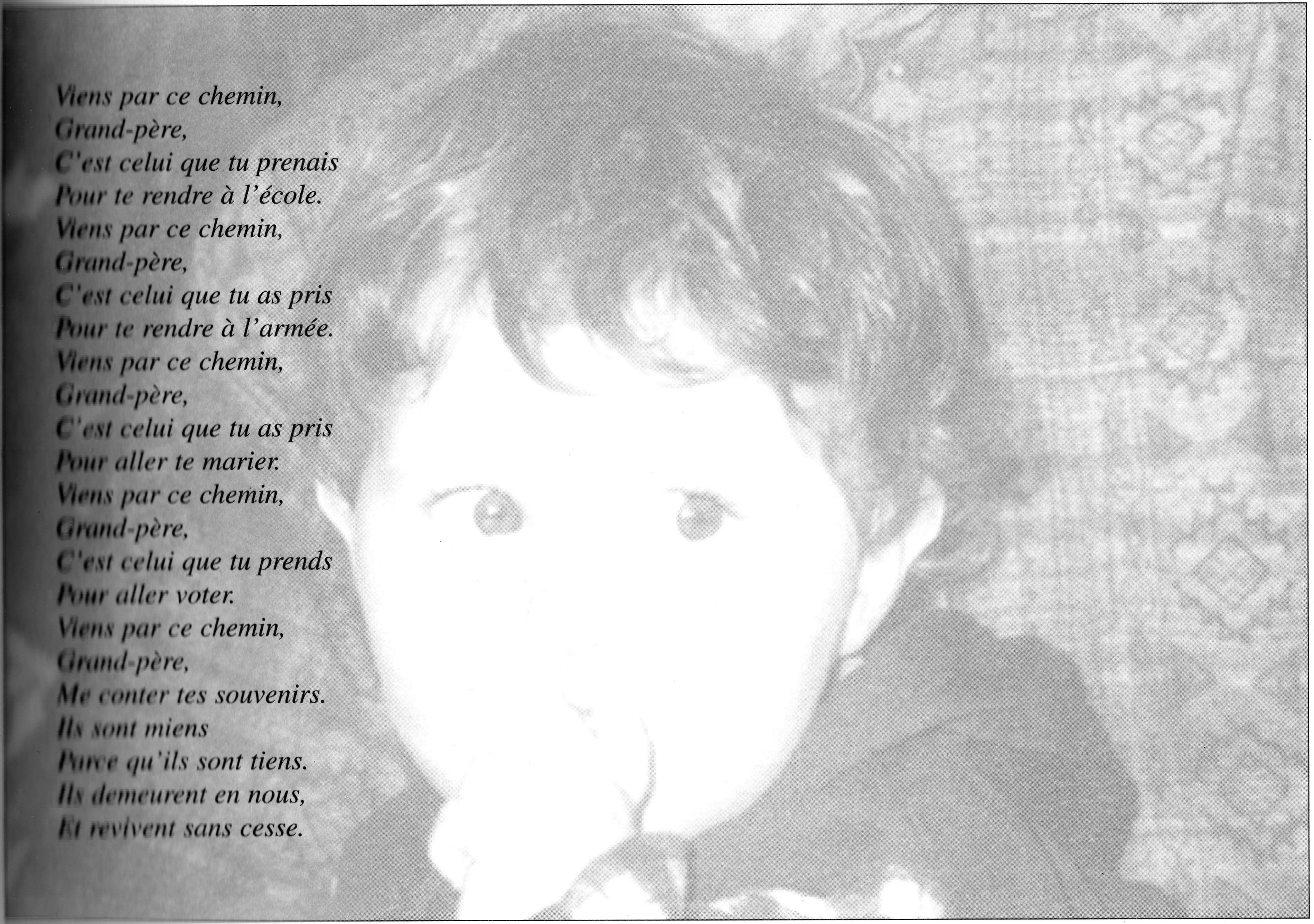
Aux enfants de l'an 2000

Nous le léguons...

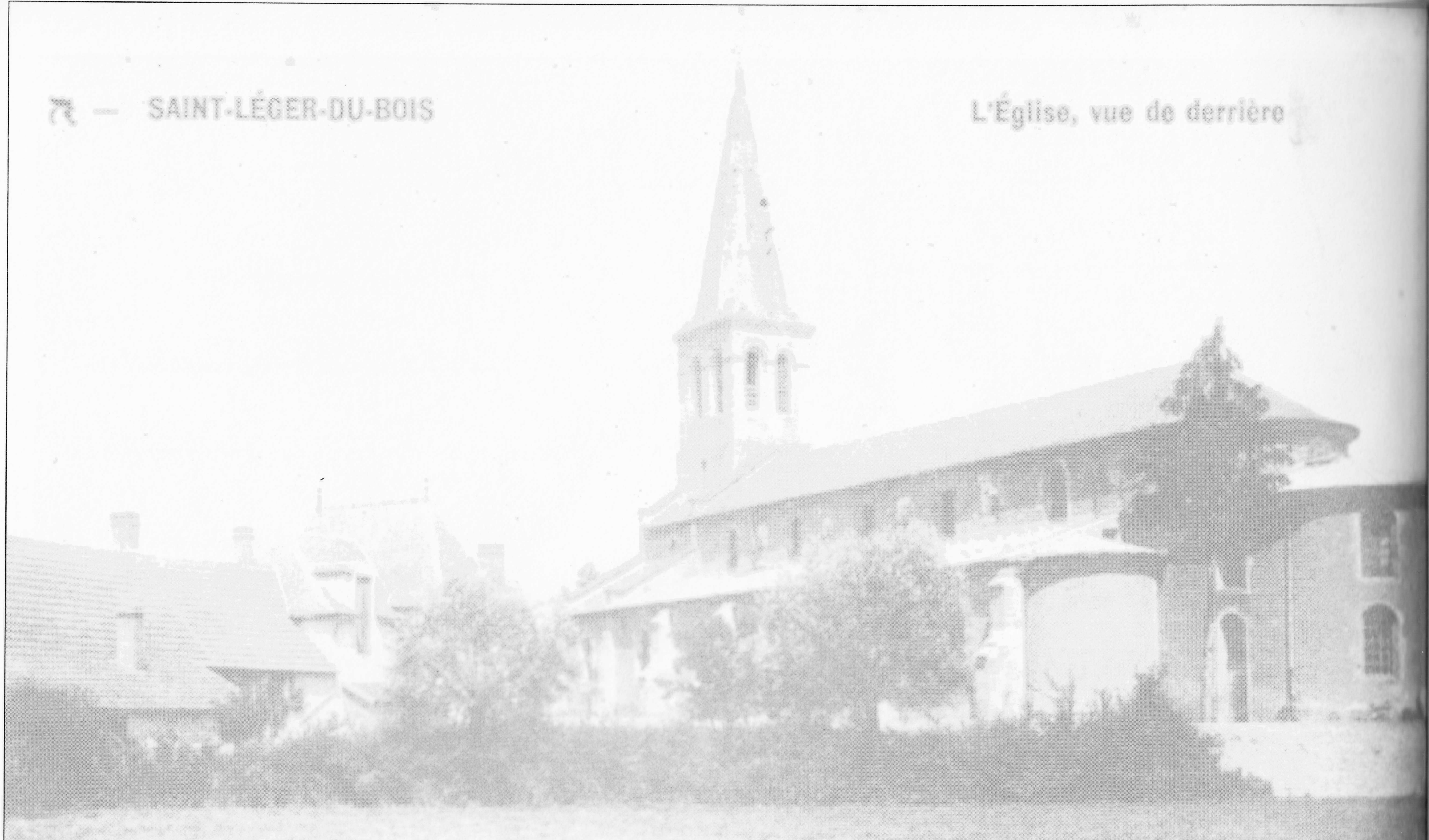
Avec bonheur !



Monique Boisseau
Présidente du
Comité des Fêtes



Viens par ce chemin,
Grand-père,
C'est celui que tu prenais
Pour te rendre à l'école.
Viens par ce chemin,
Grand-père,
C'est celui que tu as pris
Pour te rendre à l'armée.
Viens par ce chemin,
Grand-père,
C'est celui que tu as pris
Pour aller te marier.
Viens par ce chemin,
Grand-père,
C'est celui que tu prends
Pour aller voter.
Viens par ce chemin,
Grand-père,
Me conter tes souvenirs.
Ils sont miens
Parce qu'ils sont tiens.
Ils demeurent en nous,
Et revivent sans cesse.



Saint-Léger-du-Bois

Son histoire...
Ce n'est peut-être pas l'exacte vérité mais celle qui nous est rapportée...
L'historien s'interroge souvent, nous aussi...

Merci d'excuser nos erreurs et nos lacunes.

M. B.

SOMMAIRE

L'Aventure du Mont-Frivaux

Notre Saint-Patron

L'AVENTURE DU MONT FRIVAUX

Mémoires d'un vieux Mont

Racontées à Claude OLIVER par le Mont Frivaux lui même 2 mars 1999

En ces temps là, il n'y avait rien. Rien d'autre que moi : Le Mont Frivaux. J'étais le plus grand, je dominais le monde. Et puis j'ai un peu vieilli, l'âge m'a usé, je me suis un peu tassé à côté de ma vieille amie La Drée. Ensemble nous regardons, tout, tout ce qui passe, tout ce qui se passe, le temps qui passe...

✧

Or, voilà qu'un jour du haut des 411 mètres d'altitude qui me restaient, je vis venir un homme vraiment freuché, nâillé de transpiration, courbé d'équéniards, qui, pris soudain d'un désir de contempler ce beau paysage, posa sa besace et marqua un long arrêt. Puis, il ramassa quelques pierres et bouts de bois et alluma un feu vif pour faire une petite marande, griller des beursaudes, mijoter une petite meurette et des crêpias.
Soudain, je vis cet homme bondir et l'entendis s'écrier :

"Ben cré bons dioux !...v'lâ les piârres que breulant !".

Dans la chronologie de "l'histoire de l'Autunois, de la Bourgogne et de la France", celle du Mont Frivaux ne manque pas d'intérêt. Le lecteur attentif ne manquera pas d'être interloqué par la richesse des événements qu'il va découvrir ici. Même si parfois ce récit peut paraître entaché...de quelques incertitudes et n'être pas toujours très académique...
L'expérience est intéressante dans ce monde où la virtualité dépasse la réalité.

Car cette authentique histoire m'a été glissée dans l'oreille par le Mont Frivaux lui-même... C'est dire !

Houille ou schiste bitumineux, cet homme, "l'Homme-de-Frivaux", venait de découvrir la pierre de feu, étroitement mêlée ici à la pierre de grès.
Il se dit que cette campagne avait beaucoup d'attrait : en bas, pour la soif, le bain et le poisson, une jolie rivière courant dans la verdure ; là haut, des mûres et des cerisiers sauvages. Peut-être les grappes de raisin, visibles de nos jours, couraient-elles déjà tout en haut dans leurs branches ? A mi-chemin, bois et prés verts. Quant au chauffage, il suffisait de se baisser : il était partout, puisqu'ici les pierres brûlaient !.
Et, lorsqu'il eut utilisé ou échangé toutes les pierres avec ses voisins, qui n'avaient que du bois pour faire la cuisine, battre le métal ou cuire l'argile, lorsqu'il gratta dans la falaise pour en arracher d'autres :

"L'Homme-de-Frivaux" inventait la descenderie.

Lorsque, à la recherche d'eau, il creusa un puits et découvrit d'autres pierres à feu :

"L'Homme-de-Frivaux" sans le savoir inventait le puits de mine.

Lorsqu'il recouvrit son feu de sable, pour le faire couver :

"L'Homme-de-Frivaux inventait le verre...toujours sans le savoir.

La pierre de grès pour construire, le bois et les chaumes pour couvrir, le bois pour allumer et les pierres de feu pour cuire et chauffer, l'argile et le sable pour travailler : alors il décida de bâtir sa maison en ce paradis.

✧✧✧

Un lieu aussi doux, aussi facile à vivre ne pouvait rester inconnu. La renommée du Mont se répandit au delà des horizons, on se précipita de partout pour le voir, il devint le Mont à la mode.
De tous les temps, il a pu observer une foule immense de touristes venus le visiter, faisant chaque fois de grands remue-ménages et incendiant de nombreux chars et habitations en guise de feux de joie... pour fêter l'événement.

Il est bien connu que les peuples d'un bout à l'autre de la Germanie assurent notre première clientèle touristique, eh bien, il reçut avec plus ou moins de plaisir : les Suèves, les Germains, les Burgondes, les Francs, tous les Goths : Wisis, Ostros et Salis, et encore les Alamans, les Prussiens et les Allemands ainsi que les Helvètes. Des confins de la Germanie jusqu'à la Chine, sont venus les Celtes et les Huns. Du bassin Méditerranéen, il a reçu les Ligures et les Romains. D'outre-mer enfin, il a vu les Anglais, les Sarrasins, les Normands, mauvais marcheurs qui préféraient venir en barques charters, les Américains de retour aux sources et aujourd'hui les Japonais clignent des yeux devant tant de merveilles. De tous ces touristes, ceux du nord faisaient un long voyage pour y trouver de la chaleur tandis que ceux du sud traversaient les mers pour y trouver de la fraîcheur... Un grand nombre d'entre eux plantèrent là leurs tentes, définitivement... Parfois indésirables, souvent dans l'illégalité, sans papiers, sans domicile fixe. Finalement le temps passant, ils s'intégrèrent aux bords de la Drée et devinrent des "frères" : Comme là-bas, dis...

Le Mont Frivaux était la Tour Eiffel du temps. Mais pourquoi un tel engouement touristique ?

C'est certainement parce qu'il était enjoué, bon vivant, se tenait bien à table, ne se faisait pas prier pour y aller de sa ritournelle et de sa petite histoire, qu'on avait surnommé l'Homme-de-Frivaux : "Gaulois". On s'arrachait sa société ! Ses gauloiseries lui assurant de grands succès, homme moderne bien des siècles avant notre ère, il décida de faire rejaillir au loin la renommée de son Mont maternel et partit pour de longues campagnes publicitaires au travers du monde. Par exemple, avec son ami Ambicat, "Roi suprême" des Bituriges, ils se signalèrent en prenant Rome, toutefois, sensibles aux nuisances sonores, ils firent un crochet et délaissèrent le Capitole à ses oies. Avec leur progéniture, certainement et à pied car on ne va pas bien vite, ils conquirent le Danube et les Balkans, ils créèrent Belgrade, envahirent la Grèce, implantant partout des Offices du Tourisme. En Thrace et en Asie Mineure, ils fondèrent un empire de Galatie et y laissèrent leur marque puisque Saint Paul, en 56, écrivit un épître aux Galates, (nom des Gaulois en Grèce). Enfin, sous le dossard du Mont Frivaux, avec 25 000 équipiers Eduens, ils s'engagèrent dans le grand Rallye des Carthaginois organisé par Hannibal à travers l'Afrique, l'Espagne, le Roussillon, la Provence et la Ligurie, ne négligeant aucun moyen de transports contemporains, tels que dromadaires monoplaces, chameaux à deux places et éléphants 4x4 de dépannage.

Ayant établi sa publicité de par le monde, il se prépara à en recevoir les retombées... qui ne tardèrent et ne manquèrent pas...

En fait, il est bien probable que parmi tous ces visiteurs, figuraient nombreux les descendants de nos gaulois voyageurs, généreusement et gauloisement essaimés, en pélerinage vers leur source ? Cela n'excuse pas leurs mauvaises manières, mais leur sans-gêne envahissant, peut-être un peu...

✧✧✧

- 58 avant notre ère- Ici s'ouvre le livre d'histoire de nos petits Français : Nos ancêtres les Gaulois...

A l'étroit dans leur froid pays de montagne, irrésistiblement attirés par la douceur du Mont Frivaux et de ses environs, les Helvètes et leurs amis les Boïens, incendient courageusement leurs villages pour ne pas être tentés d'y revenir, franchissent la Saône vers Mâcon et remontent par Chagny. Les Eduens, incapables de contrer le déferlement de cette cohorte envahissante, font appel aux Romains de César, déjà établis à Lyon. Aux environs de Couches, Dracy et Saint-Maurice-les-Couches, la bataille fit rage.

Pas méchants bougres, les Eduens, dans leur mansuétude, permirent aux Helvètes et Boïens de fonder une colonie en raison du grand courage dont ils auraient fait preuve dans cette bataille. Il en résulterait le hameau de Bouhy et les "Combes Hantées" ainsi nommée par la grande quantité d'ossements retrouvés.

Appréciant à leur tour la région qu'ils découvrent, les Romains imitent les Helvètes qu'ils devaient chasser, se répandent, se détendent et s'installent... tout autour du Mont Frivaux.

C'est ainsi que le tourisme régional commence la première leçon d'histoire des petits Français, car...

✧

- Six ans plus tard, (en-52), force est de constater que les Romains remplacent les tentes de leurs campements par des installations en dur... Ils sont trop bien dans cette région et nos bons ancêtres les Gaulois ne supportent plus de voir les alentours du Mont Frivaux envahis de touristes irrespectueux, en robes ou minijupes de couleurs effarouchantes, sans permis de résidence, ne respectant pas leur contrat touristique limité à une seule bataille, dessinant des graffitis latins à tous les frontons... Venus de toute la Gaule, ils se réunissent dans l'Oppidum de Bibracte et nomment à leur tête, au suffrage universel, un vaillant général plusieurs fois victorieux dans les affrontements entre tribus Gauloises : Vercingétorix (nom qui désigne le "chef suprême des combattants").

Courageusement ils marcheront alors face à César, vers leur destin. Ecrivant, dans un vigoureux, long et dur affrontement, un second chapitre tragique dans le livre d'histoire de nos petits écoliers. Car même à Alesia, si l'union fait la force, il en faut davantage pour faire la victoire.

✧

-En l'an I de notre ère, César, qui n'avait pas digéré l'aplomb de Vercingétorix venu lui dire en face qu'après tant d'années d'incrustation, il commençait à se faire tard et grand temps de rentrer chez lui, puis Auguste, agacé de voir les Eduens rester entre eux dans leur Oppidum de Bibracte, avaient décidé de créer une ville à la campagne : elle serait la soeur de Rome, siège de la future civilisation gallo-romaine, volontairement ville de réjouissances avec théâtres, amphithéâtres, stades, écoles et bains-douches... Elle persuaderait ces Eduens têtus, à descendre de leur Oppidum. Autun, ville Romaine voit le jour en ce début d'ère nouvelle. Mais ils ignoraient ces pauvres Romains, que les Morvandiaux avaient, ont, une tête de granit. La ville romaine et ses distractions leur auraient bien plu... mais sans ses bâtisseurs. Trente ans ils résistèrent obstinément à la cohabitation romaine, poursuivant leur train-train à l'intérieur des murs de Bibracte. Chacun chez soi. Descendant progressivement, ils persistèrent 300 ans encore à animer de longs comices, là haut, chez eux, entre eux. Ah ! où êtes-vous Obélix, Astérix, Idéfix... ?

En ce lieu qui serait un jour Saint-Léger-du-Bois, le commerce de la pierre existait-il déjà ? Certainement, tant le Mont Frivaux en est généreux. Les carrières étaient-elles déjà mises en valeur ? On sait aujourd'hui que les murs d'Autun en recèlent une grande quantité.

✧

-En 26, sous Tibère, du haut de ses 411 mètres, le Frivaux vit à nouveau passer tout près de lui, sur la route de Creusefond et le Puits (aujourd'hui château de Noiron) 40 000 hommes conduits par Julius Sacrovir, marchant contre le général romain Silius. La rencontre donna lieu à un vigoureux affrontement destiné à bouter une bonne fois pour toutes hors Gaule ces pique-assiettes qui avaient été invités quelques 80 années plus tôt pour un petit coup de main contre les Hélvètes et s'étaient incrustés en toute illégalité. D'ailleurs, à cette époque ils s'étaient déjà fait remarquer dans les banlieues d'Alésia pour leur mauvaise éducation en s'agitant et causant beaucoup de troubles et de dégâts. Ils récidivèrent ici en bousculant cette armée de jeunes étudiants de Paris et d'Autun, pour le plus grand nombre, inexpérimentés à la bataille, réunis à la hâte par Sacrovir.

Pourtant, celui-ci avait aligné ses blindés en première ligne : les crépulaires, hommes bardés de fer du cirque d'Autun, mais il furent rapidement culbutés par la cavalerie. Trop lourds pour se relever seuls, ils furent taillés au marteau et à la hache, seuls ouvre-boîtes connus en ces temps. Se rendant compte qu'il allait suivre la même destinée que Vercingétorix et prendre le chemin de Rome où le climat ne serait pas bon pour sa gorge... Sacrovir, qui venait de faire preuve du courage et du haut esprit de résistance Gaulois, ne se refusant rien, préféra se poignarder après avoir enflammé l'habitation dans laquelle il avait reflué. Affligé, le Mont Frivaux assista à ces luttes, poursuites, fuites et agonies.

Victorieux et emballé à son tour par les beaux couchers de soleil qu'il avait entrevus sur le Mont Frivaux et la vallée, Silius, en guise de défi, planta là son camp, aux portes de Saint Léger, donnant son nom au site.

De camp retranché en place forte, la pierre remplaça le bois, le camp devint château en 1573 et Silius devint Sully. Mais ?... pourquoi déjà ces noms prémonitoires de "Le Puits" pour Noiron et "Chassepuits" autre lieu-dit tout près de là, à proximité de Creusefond, dans la forêt des Batées ? Quelles sortes de puits aurait-on creusé là ? Cherchait-on de la pierre de feu ? ou de l'eau pour l'éteindre ?...

✧

- En 677, à l'époque des Mérovingiens et des "Rois Fainéants", diriger un pays demandait des efforts trop épuisants... cette tâche était attribuée aux Maires. Léger, évêque d'Autun, homme politique important auprès du Roi, ose s'opposer à Ebroïn, le Maire du Palais. Avant de le mettre à mort, ce dernier lui fait couper la langue et crever les yeux, pour l'empêcher de voir ce dont il ne doit pas parler et parler de ce qu'il ne doit pas voir...

Les habitants de notre si calme village, élevés sur le roc dans la descendance du paisible Homme de Frivaux, le choisirent pour patron.

Voilà pourquoi les Sandogariens sont si discrets et si soucieux de la quiétude de leurs voisins...

✧

-En 725, une autre importante bataille encore plus meurtrière vint se terminer en ces mêmes lieux. Elle se déroulait cette fois contre d'autres visiteurs attirés par la publicité du Mont Frivaux : quelques 70 000 Sarrasins (l'inflation) qui avaient traversé les mers, ayant les mêmes prétentions que les Romains : voir le Mont et s'y établir. Ils remontaient la voie Agrippa, moderne voie

Romaine reliant Marseille à Boulogne. La bataille se déroula depuis St Jean de Luze (Saint Emiland) et Collonge jusqu'à nos portes, celles de Thury et de Sully. Furent-ils vaincus ? Dieu, ce jour là, était certainement occupé ailleurs car ces vandales avaient brûlé Autun et tuèrent Emilien, l'évêque de Nantes qui avait lancé son armée bretonne dans la bataille. Et ils installèrent leurs casbahs chez nous... quelques années.
Témoignent de cette époque de cohabitation plusieurs terres limitrophes portant encore le nom de "Sarrasine", "Le dessus de la bataille", "La redoute". Et aussi dit-on, les "Maureau", "Maurin", "Maurel" et même "l'hôtel des trois Maures".

✧✧✧

Ici, sur une surface d'une centaine de kilomètres carrés, a commencé l'écriture de l'histoire de France. Tout doucement, paisiblement, une habitation s'ajoutant à une autre, Saint-Léger-du-Bois vit le jour. Les hommes de Frivaux devinrent Sandogariens, à moins que ce soit Léogariens, ou Léogardiens, ou Léodégariens, [ou Léodégardiens !] Qu'importe, ils sont là. Et même très bien là.

- Est-ce bien cela ? Dites ? Dites le moi, cher Mont Frivaux ?
- Ben... pour tout dire avec précision... c'est certain que c'est sûrement comme ça que si ça se trouve tout a... peut-être bien... commencé... pour le reste... faudrait voir... hein ?

Hélas, vu son grand âge, épuisé par le tourbillon d'agitations franches et viriles qu'il avait vécu, le Mont Frivaux avait le tournis, il ne pouvait dire avec assurance.
Il nous est bien facile d'imaginer les petits soucis de mémoire de notre vieux Mont...

✧✧✧

Le Mont, par ses vignes du passé, a abreuvé nos grands pères Sandogariens de piquette, râpeuse certes, mais qui les rendait gaillards dans la tâche et "centenaires à ne plus savoir qu'en faire". La petite "vigne du Mathieu", qui subsiste toujours en Moloy, atteste de cette époque. Signe incontesté de richesse, ce village a compté 13 cafés !... Car ici avec la montagne qui montait, les puits de mines qui descendaient, le charbon qui poussiérait, et le schiste qui bituminait, il faisait soif !
Saint-Léger-du-Bois comptait sept hameaux maillés d'un important réseau de chemins et de gués, où sont toujours situées trois fermes fortifiées assez bien conservées, indiquant une présence de Seigneurs importants dont il serait intéressant de connaître l'histoire. L'un d'eux, Denis Poillot, aurait été ambassadeur de France sous François 1er.
Venant d'Autun, passant par St Pantaléon et Curgy, la route touristique du Chancelier Rolin qui créa les hospices de Beaune, passe aujourd'hui chez nous tout près de l'Auberge du Pont, (à cette époque Auberge du Gué ?...), en direction de Sully, Nolay et Beaune.
Mais tout cela c'est de l'histoire moderne, une toute autre histoire...

✧

Aujourd'hui, afin de ne pas impressionner par sa grande taille,
le Mont Frivaux se déguise modestement en jolie
petite colline verdoyante.
Mais il est toujours aussi grand.
Impressionné par le courage et la bonté de ses villageois, il leur
donna deux grands siècles de richesse minière et industrielle.
Epuisé mais satisfait, il se rendormit.
Le temps de la richesse passa, le village retourna à sa vocation
agricole et artisanale.
Au pied de son vénérable Mont, au bord de sa
bruissante rivière, Saint-Léger-du-Bois restera
toujours aussi paisible et accueillant.

✧



Le Mont Frivaux

Le village aujourd'hui,

Cette commune de 2126 ha recense 550 habitants environ, dépend du canton d'EPINAC et de l'arrondissement d'AUTUN.
Elle comprend neuf hameaux et lieux-dits principaux répartis sur 36 km de chemins... de facteur.
(NOIRON - Les VERNES - PETIT MOLOY - GRAND MOLOY - RIGNY - CHAMPSIGNY - CHAMPECUEILLON - LALLY - Le BUET.)
Elle comporte plusieurs résidences secondaires...
Sa vocation est agricole et artisanale.
- Dix artisans se partagent les métiers du bâtiment.
- Un garagiste - un boulanger - une auberge ⇨ pour combien de temps encore ?
- Quinze fermes exploitent 1500 ha de S.A.U. (surface agricole utile) dont 1/10è en cultures (environ).
- 2000 bovins et 900 ovins en élevage allaitant charollais sont recensés sur la commune.

S'ajoutent quelques chèvres pour le bon goût du fromage...

Le village autrefois,

Au commencement était le Mont FRIVAUX, certes.
Puis des voisins sont apparus : la Rechotte, les Rompeys, en Crâme, la Tête au loup...
Abritant de belles carrières de grès, de schistes et de houille... nos modestes monts s'offrirent encore pour y faire pousser la vigne et le froment.
Les Seigneurs, pas fous, désireux de tirer parti de ces richesses, s'y installèrent.
Ils choisirent, bien sûr, le lieu idéal pour bâtir leur maison forte, calculant comme des gestionnaires la proximité des voies principales.
A côté, se trouvaient la pierre pour construire et la rivière pour faire tourner le moulin...
N'oublions pas la vue imprenable sur les environs afin de traquer l'ennemi !

Ainsi donc, notre village semblait être conçu en quatre seigneuries, se partageant les terres suivant les mouvances et les alliances...

- Le fief de Lally appelé fief dominant.
- Champsigny et Champécueillon étant souvent réunis.
- Le fief de Rigny.
- La terre de Saint-Léger.

Nous verrons plus en détail les trois premiers fiefs, dont nous trouvons une histoire.
Curieusement, c'est la terre de St-Léger qui nous laisse dans l'expectative...
L'historien, M. COURTEPEE, prêtre, faisant une description du DUCHE de BOURGOGNE, nous rapporte cette mention, la plus ancienne que nous connaissons :
«Hugues de St Léger, de Bosco, est cité dans le testament de Guillaume de VOUDENAI en 1288.»
C'est la seule référence à une seigneurie à St-Léger précisément.
Pourtant, ce seigneur là donnera son nom au village d'aujourd'hui...
Déjà, on s'interroge. Où demeurait-il ?
Et l'écrit cède le pas à la tradition orale, à l'hypothèse même...
Au bourg, cette imposante demeure*, taillée dans le schiste à flanc de côteau, qui fut longtemps protégée d'une tour carrée, pourrait être demeure seigneuriale...

Une visite de la base de la tour et des caves nous conforte à l'idée d'une maison "antique".

A proximité, se trouvait une église (appelée église St-Pierre) et un cimetière attenant. Cette église fut paroissiale.
Le village découlant de la "paroisse" fut appelé successivement St-Pierre-St-Ligier du Bois - Bois Nègre, pendant la Révolution.
Imaginons enfin que dans les temps reculés, la terre de St-Léger était couverte de bois, d'où son nom.

* Cette maison est connue comme la plus ancienne du bourg. Elle comprend une surface habitable importante et est occupée par plusieurs familles (RENAUD-RODET-DAIN).

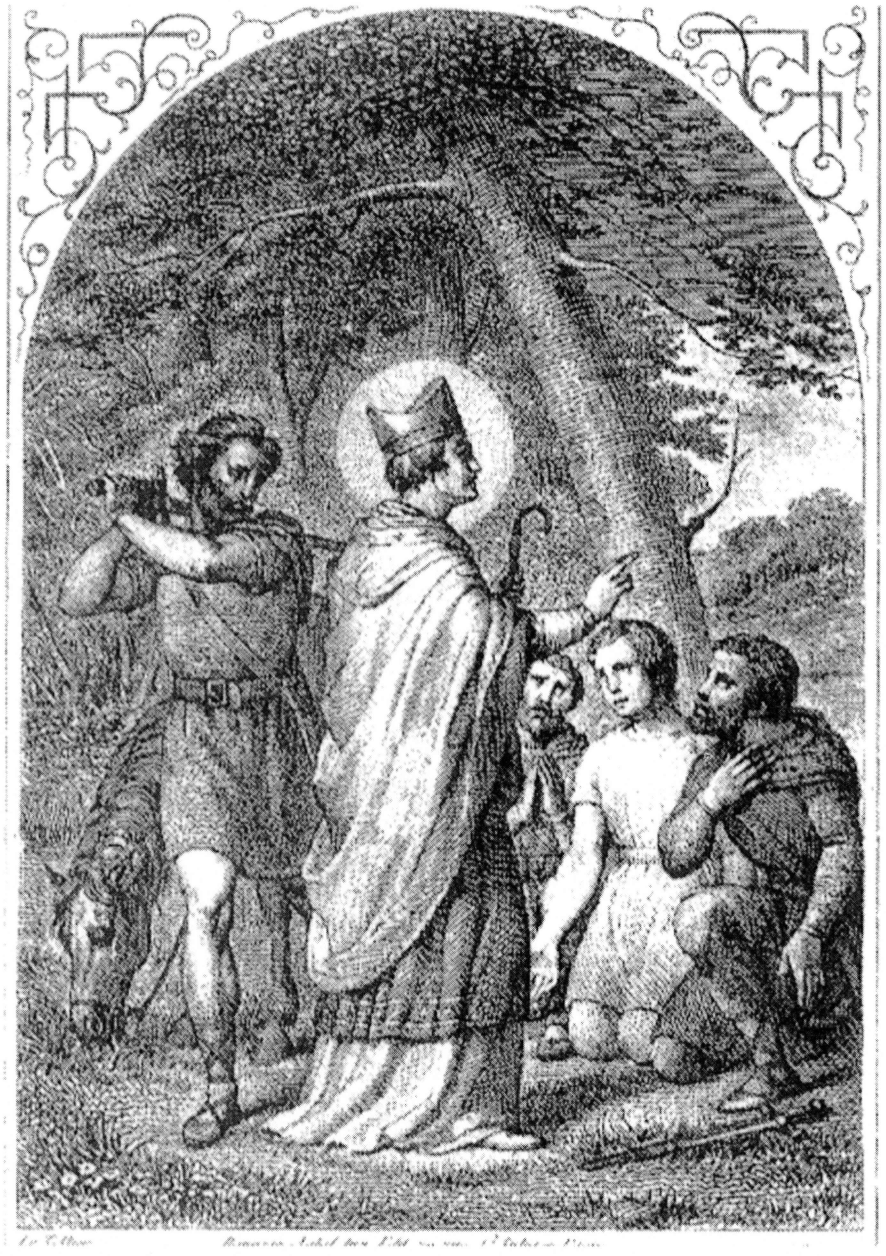

Saint-Léger-du-Bois. — La place.
Librairie D. Nourry et M. Guignard, Autun.

A Propos de Notre Saint Patron

Léger - Léodégard - Léodégaire - Léodégarius

Son culte débuta en 681.

Un historien a écrit : ""Léodégaire fut à la fois un grand coeur et un grand esprit ; il avait reçu en venant au monde un nom qui voulait dire "champion de la guerre" : il le fut constamment, imperturbablement jusqu'à la mort"".



Saint-Léger, l'aveugle qui donne la lumière.

Tableau du martyre de St-Léger.

Cathédrale d'Autun.

La vie de Saint-LEGER

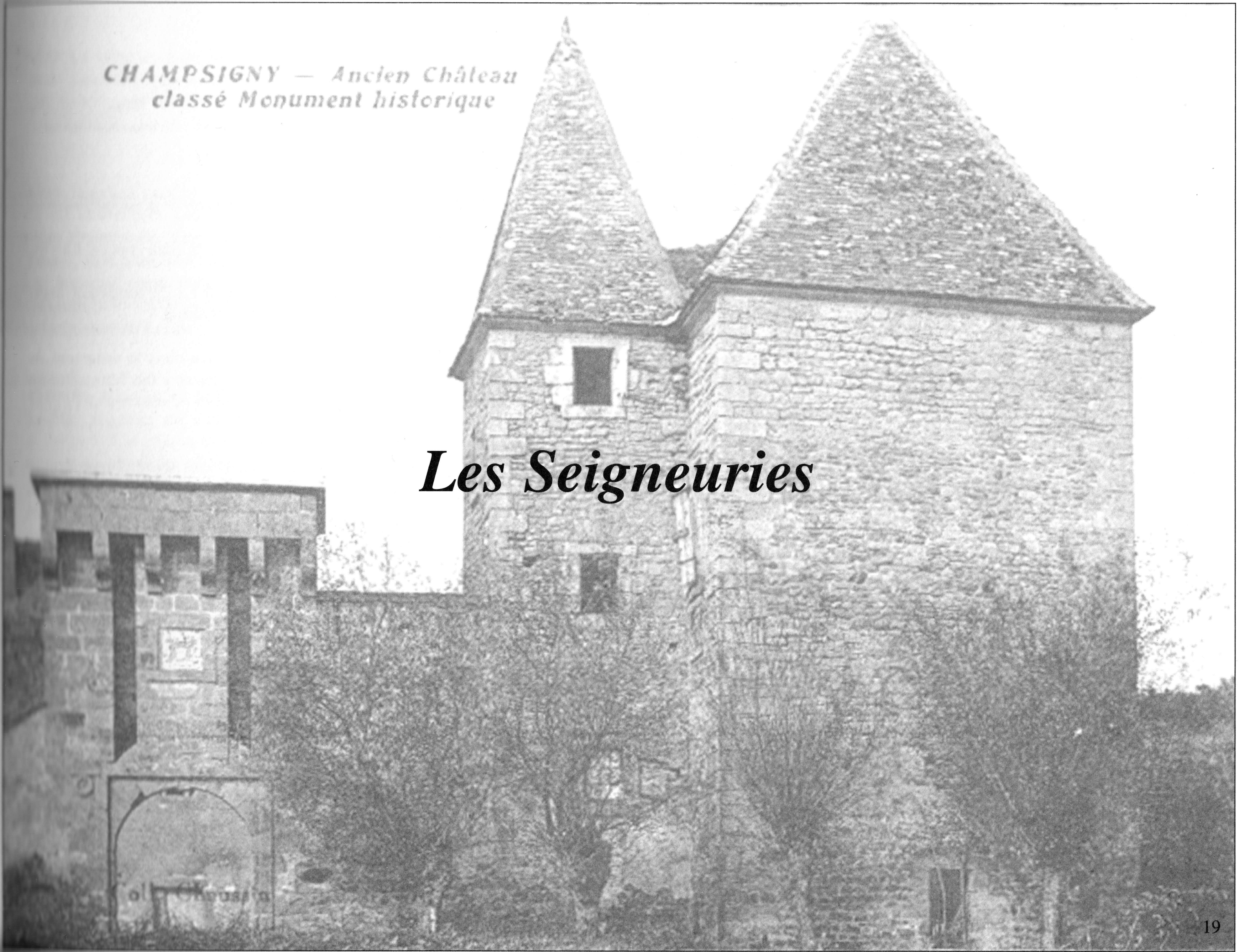
Léger naquit en 616 dans une vieille famille Franque.
Orphelin de père à dix ans, il fut élevé à la cour du roi Clotaire II, roi de Neustrie.

Dans sa jeunesse, il se révélait déjà des qualités peu communes ; c'est pourquoi le roi le confia à son oncle Didon, Evêque de Poitiers.
Ainsi, un prêtre nommé Andulphe lui donna une brillante éducation, l'exerçant et le confirmant dans toutes sortes de vertus.
Diacre à 20 ans, Abbé du Monastère de Saint-Maixent, il fut conseiller et Ministre auprès de la Reine Bathilde, puis Evêque.
Sa naissance, ses biens, son épiscopat lui imposaient des devoirs auxquels il n'était pas homme à se soustraire.
La complexité de la situation politique reflète assez bien l'époque où il vécut et peut expliquer son destin... Un siècle plus tôt, Clovis, fondateur de la dynastie mérovingienne, se convertit au Catholiscisme et créa une alliance avec l'Eglise. A sa mort, on partagea le royaume entre ses héritiers.
La Neustrie, située à l' Ouest avec Paris pour capitale ; l'Austrasie, à l'Est que Reims dominait et enfin la Bourgogne qui comprenait les pays de Loire et du Rhône et dont la capitale fut Orléans.
C 'est une époque où le pouvoir était aux mains des Maires du Palais plutôt que dans celles des rois mérovingiens dits "Rois Fainéants". Ebroïn, Maire de Bourgogne et de Neustrie était un puissant personnage. Or, quand Léger fut nommé Evêque d'Autun en 663, c'est un conflit politique qui débuta pour durer 15 ans. Léger s'opposera sans cesse au despotisme d'Ebroïn dans le contexte fragile des successions royales.
Dans ce conflit dont les péripéties ont marqué les dernières années des Mérovingiens, Léger a montré "le goût du risque, l'esprit d'à propos et le sens des responsabilités qui l'ont mené au martyre".

Sans l'usage de la violence, la puissance de Léger était telle qu'Ebroïn profita d'une paix apparente pour attaquer Autun et l'assiéger.
Au lieu d'engager la lutte, Léger se rendit à son ennemi pour épargner les habitants d'Autun et choisit ainsi sa destinée. En effet, traîné sans ménagement hors de la ville sur le chemin de Couhard, on lui coupa les lèvres, la langue puis on lui creva les yeux sous l'ordre du cruel Ebroïn.
Ensuite, on l'emmena au monastère de Fécamps où les religieuses et même ses bourreaux ne tardèrent pas à reconnaître en lui les qualités d'un saint homme, tant par le fait miraculeux qu'il retrouva la parole que par son esprit de miséricorde.
Sa renommée illumine à nouveau le pays, ce qui déplait à Ebroïn qui décide d'en finir avec son ennemi. Il ordonne au Comte Chrodobert d'exécuter Léger.
Parmi les serviteurs désignés, trois d'entre eux, goûtant aux paroles du Saint, implorent son pardon.
Alors qu'il les bénit, le quatrième resté debout, étend son glaive et lui tranche la tête. Cette scène se déroule le 2 octobre 678 dans la forêt de Sarcing (Somme) devenue forêt de Saint-Léger.
N'ayant pu sauver la vie de Saint-Léger, la pieuse épouse du Comte Chrodobert se fit un devoir d'élever une chapelle sur le lieu rougi par le sang du martyre où de nombreux miracles, opérés par sa puissante intercession, attirèrent par la suite une foule de pélerins.

On raconte qu'une lumière révéla l'endroit où il fut assassiné.
Cette lumière a brillé pendant des siècles.
Nous ne la laisserons pas s'éteindre...

Les Seigneuries



LAILLY

terre, seigneurie et justice en la paroisse de St Léger du Bois
au bailliage d'Autun,
arrière-fief mouvant de la baronnie d'Antigny-le-Chatel
au bailliage de Beaune.

D'après les Mémoires de la Société Eduenne.

Ferme (ancien château) de Lailly en1920

Le château de Lailly, aujourd'hui affecté à l'exploitation agricole, se compose :

1°. Du donjon primitif, construit sur plan barlong, en gros appareil régulier, évidemment du XIIè siècle, flanqué à l'est d'un petit bâtiment moderne reposant au nord et à l'est sur une portion du rempart en gros appareil qui constituait la chemise de la maison forte du XIIè siècle, et raccordé à l'ouest à un bâtiment du XVè siècle, faisant retour d'angle et reposant au nord sur une portion du rempart du XIIè siècle.
Le donjon comprend un sous-sol, un rez-de-chaussée, deux étages et un grenier sous la toiture à quatre versants qui a remplacé l'ancienne terrasse à créneaux. Au dessus de la porte d'entrée, on voit les moulures mutilées d'un fronton en triangle surbaissé dans le style du XVIè siècle. Dans le mur nord de la salle du rez-de-chaussée, sur le fossé, a été ouverte une très belle fenêtre à quatre compartiments, entre deux pilastres à cannelures et chapiteaux et surmontée d'un tympan à corniche, de pur style Renaissance. Le bâtiment formant aile en retour à l'ouest et comprenant un rez-de-chaussée et deux étages, a conservé, à son angle ouest, sur le fossé, cinq corbeaux ayant porté une barbacane ; son mur ouest est percé au rez-de-chaussée d'une fenêtre géminée, et au premier étage, d'une fenêtre à fronton triangulaire et mascarons.

2°. D'un bâtiment composant les anciens communs, situé à l'est de la basse cour. La porte cintrée à pilastres et fronton triangulaire, la corniche et le louvres accostés de consoles renversées sont de style Renaissance et indiquent que ce bâtiment a été reconstruit ou transformé au XVIè siècle. Les anciens fossés pleins d'eau et faisant le bief du petit moulin banal, aujourd'hui à l'abandon, entourent encore sur trois côtés le château et partie de la basse cour.
Le nom de Lailly, qu'on écrit aussi Lally, parait venir de *Laeliacum*, villa de *Laelius* indiquant l'occupation du site depuis au moins cette époque. La voie romaine passe à 500 mètres à l'ouest.
Durant le haut moyen-âge, la ville et maison forte de Lailly, paraissent avoir fait partie du domaine de l'Eglise et des Evêques d'Autun.

1239. La plus ancienne mention de Lally se trouve dans le testament de Gauthier de Sully, daté de septembre 1239. Le testateur y fait l'énumération de ses dettes, entre autres, «hominibus de Laily,VIIs.» *(Cartulaire de l'Eglise d'Autun).*

1262. La seigneurie de Lailly était au XIIIè siècle un arrière-fief mouvant de la châtellenie de Glennes. Or, on sait que, vers le XIè siècle, les évêques d'Autun, premiers possesseurs de cette châtellenie, l'avaient inféodée à des vassaux laïques, en en retenant la suzeraineté nominale.
Ainsi est-on fondé à supposer que Lailly faisait primitivement partie du domaine direct des évêques, comme membre et dépendance de leur châtellenie de Glennes, et que les évêques avaient ensuite inféodé cette seigneurie à un laïque, mais en la maintenant dans la mouvance de Glennes.

1389. Par acte de juillet 1389, *Guillaume seigneur de Lailly,* chevalier, fonde un anniversaire dans l'abbaye de St Martin d'Autun et pour cette fondation donne aux religieuses une rente de deux livres tournois et deux setiers de froment, qu'il assigne sur sa terre de Lailly.

1402 - 1423. La terre et seigneurie de Lailly passa à la famille **BRECHART** environ 1390-1400. Ces Breschart étaient seigneurs de Thury, paroisse voisine de Saint-Léger-du-Bois.
Deux dénombrements d'Antigny-le-Châtel, donnés en 1402 et 1423 par Guy de la Trémoille, énoncent comme dépendant de cette baronnie «le fief que tient *M. Jean Braichart*, chevalier, à cause de la maison forte de Lailly.»

1475. La visite des feux du baillage d'Autun en 1475 recense dans la paroisse de Saint-Léger-du-Bois, à Lailly, forteresse et 10 feux serfs, c'est à dire que les habitants et sujets de la seigneurie de Lailly étaient mainmortables*.

* mainmortables : pas libre disposition de leurs biens meubles

1487. D'après Courtépée, Philippe Bréchart, seigneur de Lalli, aurait accordé aux habitants du lieu, en 1487, le droit de champoyer leurs bestiaux dans toute l'étendue du finage, et en 1492 à ceux du Grand Moloy le droit de pêcher, faire rouir leur chanvre et laver leurs brebis dans la rivière de Lalli. Par les actes mentionnés ou analysés ci-après, on verra qu'à cette époque (environ 1490-1500) les frères *Philibert, Léonard et Nicolas Bréchart* étaient co-seigneurs de Lailly.

1520. Par acte Grutier, notaire à Autun, du 29 octobre 1520, *Jean de Verney,* écuyer, seigneur de Coisant, agissant comme mari de *Delle Claude Breschart,* fille unique et héritière pour le tout de feu Léonard Breschart, écuyer, en son vivant seigneur de Lailly, vend à M. Denis Poillot, docteur és droits, conseiller du Roi en ses Grand Conseil et Parlement de Bourgogne, seigneur de Santenay en partie, deux rentes de 45 et 65 livres dues et assignées sur la terre de Lailly, que ledit Léonard Breschart avait vendue à son frère Nicolas Breschart le 19 décembre 1502.

1521. Puis, **Denis POILLOT** acquiert la seigneurie de Lally, la reconstitue en rachetant Essertenne, village, terre et seigneurie «estant des membres et dépendances de la terre, chevance et seigneurie de Lailly» et Grand Moloy seigneurie vendue à Philibert et Jean Charvoz, seigneurs de Champeculion.

1524. On sait que le style de la Renaissance fut introduit à Autun par Denis Poillot, qui avait à sa disposition d'excellents sculpteurs pour la merveilleuse chapelle qu'il fit édifier sur le côté droit de l'église Notre Dame du Châtel d'Autun en 1527. On sait également que c'était un autunois fervent et qu'il revenait fidèlement au pays natal durant les «quartiers» où il n'était pas employé à la Cour ou dans les ambassades.

On est donc fondé à penser que c'est lui qui fit exécuter au château de Lailly les fenêtres Renaissance et les communs qu'on voit encore aujourd'hui et qu'il faisait volontier des séjours dans ce château embelli par ses soins.

1534. Denis Poillot, dont il est inutile de rappeler ici la carrière de magistrat et de diplomate, mourut à Paris le 29 décembre 1534, laissant pour seule héritière une fille unique, Marie, née de son mariage avec Jeanne Musset arrière grand-tante d'Alfred de Musset. *Marie Poillot,* dame de Lailly, épousa *Charles Clutin,* seigneur de Villeparisis, dont elle n'eut qu'une fille, Jeanne Clutin.

1566. Le 4 juin 1566, «noble seigneur Jehan de la Palu, escuyer, seigneur de Meilly et de Lailly, et damoiselle Jehanne Clutin, sa femme et compaigne dame dest lieux» vendent à «noble homme et saige maistre Jacques **BRETAGNE**, docteur és droiz, lieutenant de la chancellerie au siège d'Ostun... la terre, chevance, justice et seigneurye dud. Lailly.

1574. Les époux de **La PALU-CLUTIN** reprennent possession de Lailly.

1598. A cette époque, les manants et sujets de Lailly étaient toujours hommes de mainmorte et serve condition, car on voit, le 1er septembre 1598, Jean Jacquelin, éperonnier, demeurant à Autun, «natif d'Essertaines, en la justice, seigneurie et mainmorte de Lally», se présenter devant notaire et déclarer qu'il désavoue son seigneur en lui délaissant ses biens et qu'il s'avoue homme franc du Roi comme habitant d'Autun.

1655. Jean de La Palut, chevalier, seigneur de **BOULIGNEUX,** Meilly, Lailly, etc, fut Elu de la Noblesse de Bourgogne en 1630, 1631 et 1632. La reprise de fief et dénombrement servis les 7 août 1655 et 12 mai 1656 pour le marquisat nouvellement érigé d'Antigny, déclarent Lailly, Moloy et Essertaine comme relevant dud. marquisat. Par les reprises de fief subséquentes, on voit qu'à partir de Jean de La Palut et pendant un siècle, les seigneuries de Meilly et de Lailly restèrent réunies dans les mêmes mains.

1720. M. et Mme de Bouligneux, étant morts sans héritiers directs, laissèrent leurs biens à leur neveu **Jacques Eléonor ROUSCEL de MEDAVY.**

1722. C'est sous les Messieurs de Médavy que fut reconstruit le pont de pierre du village en 1711 et que fut conclu avec les habitants de Lailly, Essertennes, Veuvrailles et Grand Moloy, retrayants du château de Lailly, un accord homologué par l'Intendant de la Province, en 1719, pour la curée des fossés et les menus emparements dudit château.

1752. Lailly fut revendu très vite à la famille **COSTE de CHAMPERON.**

1755. Marie Catherine, héritière de son père, Jean Charles vendit les terres et seigneuries de Lailly, Essertennes, Grand Moloy et Veuvrailles en partie, moyennant 39 773 livres, à ***Jean Baptiste MAC MAHON,*** écuyer à Autun, par acte reçu Changarnier, notaire à Autun, le 2 septembre 1755, controllé le 3. La terre de Sully appartenant en propre à Mme de Mac Mahon, comprenant déjà deux domaines utiles dans la directe de Lailly, et le vieux château avec sa réserve et le moulin, abandonnés aux fermiers depuis bien des années, n'était plus qu'une propriété de rapport.

1775. Au décès de Jean Baptiste de Mac Mahon, en 1775, les propriétés de Lailly étaient donc propres à sa veuve pour partie et acquît de communauté pour partie.

1826. Au moyen d'une série de cessions de droits consenties par ses frère et soeurs de l'an XI à 1826, **Maurice François comte de Mac Mahon** devint seul propriétaire de la terre de Lailly.

1831. Par son testament, contenant partage testamentaire, du 18 janvier, le comte de Mac Mahon légua la propriété de Lailly à son fils Eugène.

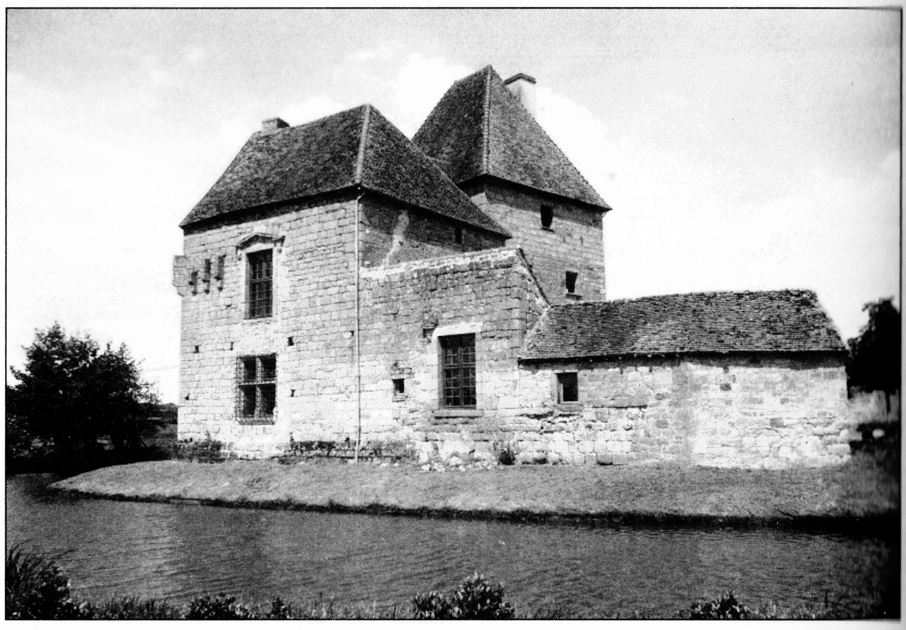
1866. Le comte **Eugène de Mac Mahon** mourut sans postérité, au Petit Montjeu près Autun, le 13 décembre 1866, après avoir institué légataire universel son frère le Maréchal, sous réserve de l'usufruit à sa veuve. L'usufruit de la Comtesse Eugène de Mac Mahon prit fin par son décès survenu au Petit Montjeu le 14 mai **1885** et le maréchal eut ainsi la pleine propriété de Lailly.

1892. Le maréchal de **Mac Mahon** constitua la propriété de Lailly en dot à son fils **Marie Emmanuel de Mac Mahon**, capitaine de chasseurs à pied, aux termes de son contrat de mariage avec Melle Camille Antoinette Marguerite de Chinot de Fromessent.

1893. Le capitaine de Mac Mahon ne conserva pas cette propriété. Par acte reçu Jarlot, notaire à Autun, le 21 juillet 1893, il vendait à **M. Antonin GRILLOT,** propriétaire, demeurant à Lionges, commune de Dracy St Loup, moyennant 205 000 francs, la propriété de Lailly, comprenant : domaine de la réserve du château, un moulin, «un vieux château servant de logement aux fermiers, écurie de chevaux à la suite, au levant une grande écurie de boeufs, au nord écurie de moutons, granges, écuries de moutons et de veaux, cour traversée par le fief du moulin qui se trouve au midi du château, jardin joignant».

1906. Les époux Grillot ayant fait donation avec partage anticipé de leurs biens à leurs enfants, la propriété de Lailly a été attribuée à Madame Marie Grillot, épouse de **Louis Jean Baptiste PERREAU**, demeurant à Nolay.

En cette fin de XXè siècle, le domaine a été racheté à la famille Perreau par **M. BACOT.**
Le nouveau propriétaire s'emploie à le faire restaurer.
De gros travaux sont en cours.
«Une étrange statue antique représentant un personnage féminin en grès provenant des carrières de Vergennes est encastrée dans la maçonnerie.»



CHANCIGNY

arrière-fief mouvant de Dracy Saint Loup

D'après les Mémoires de la Société Eduenne.

En 1262, il existe déjà une seigneurie à Chancigny mais on ne sait si elle appartient à Lailly ou si ce sont seulement certains biens au finage...

Au XIVè et XVè siècle, ce fief appartient à la famille de Chancigny.

1339. Le lundi après l'octave de l'assomption 1339, en présence de témoins, intervient un traité d'accord, pardon et paix entre :
Perrin, autrefois fils de Robert de CHANCIGNY, damoiseau, et autrefois frère germain de Philippe de Chancigny, damoiseau défunt, Guillaume et Perrenet, ses frères, d'une part, Beaudoyn de VERGONCEY, damoiseau, pour lui et Poncet et Robert, ses frères, d'autre part, pour ce qu'il supposaient que Philippe de Chancigny avait été tué par lesdits frères de Vergoncey et que Jean de Vergoncey, frère défunt desdits Beaudoyn, Poncet et Robert, avait été tué par ledit Philippe (Bibliothèque Nationale).

1386. Le 11 juin 1386, **Jean MILET de MANLAY** reconnait tenir en fief de **Guy de la TREMOILLE,** seigneur de Dracy, tout ce qui lui est advenu à Chancigny et Saint Léger de son mariage avec **Guillemette de CHANCIGNY.**

A la fin du XVè siècle, Chancigny appartient à la famille **BOURNONVILLE.**

1474. Rôle du ban et arrière ban des bailliages d'Autun et de Montcenis, 18 août 1474 : "Noble homme Jehan de Bournonville, seigneur de Champcigny en partie, tient sa dite seigneurie du rière fief de mondit seigneur [le duc] et du fief de Dracy Saint Loup, en toute justice, que peut valoir par communes années la somme de.........livres tournois. Ledit escuyer fournira ung homme de trait à cheval et un homme de pied".

1475. La cherche des feux du bailliage d'Autun en 1475 recense à Chaulsigny, dans la paroisse de Saint Léger du Bois, 9 feux serfs, sans forteresse.

1504. Loys de Bornonville, écuyer, seigneur de Chancigny pour un tiers, tient de Georges de La Trémoille, chevalier, seigneur de Dracy Saint Loup, «une maison audit Chancigny appelée la sale».

1537/38 . Registre des jours de la Justice* de Chamcigny : 26 février1537 n.st.1538, Jours de la terre, justice et seigneurie de Chancigny pour noble seigneur Jehan de Bornonville, écuyer, seigneur du dit Chancigny, par honorable homme Jehan Dauvault, citoyen d'Autun, châtelain de ladite seigneurie, tenus sous un chaigne devant la porte de la maison seigneuriale.
La construction du château daterait donc de Jean de BOURNONVILLE vers 1525. "La porte forte à pont-levis et la petite porte à pilastres cannelés et entablement de la tour d'escalier sont de bon style Renaissance".
«Il semble que ce soit l'oeuvre du même architecte qui a travaillé à Lailly pour Denis **POILLOT** à cette époque».

1544. 30 juin 1544, Jours de la Justice de Chancigny tenus pour Jean de Bournonville, «en la salle de la maison seigneuriale près la chapelle à cause du mauvais temps.»
Nota : Dès le 20 juin 1530, Jean de Bournonville est seigneur de Champcigny.
3 octobre 1544, Jours de la Justice de Chancigny tenus pour Philippe de Bournonville et autres consorts, héritiers de feu Jehan de Bournonville.

1631. **Françoise de ROUVRAY**, veuve et héritière universelle instituée de Roland de Bournonville, qui devenait, par le testament et le décès de son mari, dame de Champcigny.
Après la mort de son mari, elle ne réside pas au château de Champcigny, qui était habité par le fermier, mais elle se réserve "son logement au pavillon à main droite de l'entrée dudit château et le cabinet sur l'entrée. Appartenaient aussi à la famille de BOURNONVILLE «les domaines et héritages de la Case à Viévy, de Chavennes, Uché, Tillot et Poncey». Chancigny revient ensuite par héritage de sa tante à Dame **Anne Jeanne de ROUVRAY**, épouse de Messire **Louis de PERNES**, comte **d'Epinac**. En contrepartie, le Comte d'Epinac "demeura chargé de faire célébrer la messe fondée en l'église de Chancigny par le testament de Roland de Bournonville, escuyer, seigneur dudit Chancigny".

* Justice : Le châtelain est le régisseur de l'époque.

1670. Le 30 mai 1670, «**Rémond de la VERGNE**, ayant acquis la terre de Chansigny de M. le Cte d'Epinac, fait foi et hommage à **M. Jeannin de CASTILLE** de ladite terre.

1692. Raimond de la Vergne, seigneur de Chancigny et de Ladignac vend à **Gabriel PILLOT de FOUGERETTE**, chanoine d'Autun, ladite terre de Chancigny

1697. Mre Pierre [de] **MOREY**, conseiller aumônier du Roy, prieur de Mesvres, acquiert par décret la terre de Chancigny. A noter que, depuis Philippe de Bournonville, les terres de Champcigny et de Champécueillon, bien que de mouvances différentes, étaient réunies.

1736. **Claude de MOREY** hérite de son frère Pierre. Claude de Morey, contrôleur du taillon et receveur des décimes en l'Autunois, avait commencé par posséder un petit domaine utile à Champcigny, ce qui lui permettait de se dénommer et intituler **«Claude de Morey de Chancigny»**, lorsqu'il acheta la seigneurie de Vianges, en 1704. En outre, il avait acheté, en 1714, la baronnie de Sully, qui comprenait aussi un domaine utile à Champcigny. Enfin, en 1723, il avait obtenu l'érection en marquisat de Vianges et de Sully réunis, comprenant «et encore les terres de Champsigny et de Champécueillon. Par le testament et le décès de l'abbé Pierre de Morey, la seigneurie de Champcigny vint donc, en 1736, se réunir et incorporer au marquisat de Vianges-Sully, entre les mains de Claude de Morey.
Celui ci revend trois mois après à son frère Jean Baptiste Lazare de Morey, gouverneur de la ville de Vézelay.
Le 18 juillet 1736, «Messire Lazare **de Morey**, gouverneur de la ville de Vézelay, ayant acquis de Claude de Morey, Marquis de Viange, les terres de Manlay, Igornay, Sully et Chancigny rend les foy et hommage, pardevant le juge et bailly de Dracy, de ladite terre de Chansigny mouvant dudit Dracy».
Jean Baptiste Lazare de Morey qui avait épousé à 68 ans, sa jeune cousine Charlotte le Belin, mourut sans enfant le 20 janvier 1748, après avoir institué héritier universel son frère Claude de Morey. Celui-ci redevient marquis de Vianges et conséquemment seigneur de Champcigny et Champécueillon.

1754. Claude de Morey fait donation à sa jeune belle soeur, Charlotte **le BELIN**, remariée en 1750 au Dr Jean Baptiste **MAC MAHON**, du marquisat de Vianges comprenant les terres et seigneuries de Chansigny et Champécueillon.

A la Révolution, les domaines sont vendus par adjudication nationale.
Le **20 janvier 1803**, Maurice François comte **de MAC MAHON** les rachète.
Le **24 mars 1831***, c'est le troisième fils de Maurice François, **Edme Patrice Maurice de Mac Mahon** qui en hérite.
C'est le futur maréchal, Duc de Magenta, Président de la République de 1873 à 1879.
* [Il semble donc qu'à cette époque, le château ou ce qu'il en reste soit remanié. (La date est inscrite au dessus d'une porte).]

Un panneau de pierre armorié a été rapporté au dessus de la porte forte.
[Les héritiers actuels du château, M. Marc LE TANNEUR et Mme née Camille JABOULET-VERCHERE, nièce de Philippe de MAGENTA, nous indiquent qu'il s'agit des armes de la famille de l'épouse du Maréchal née Elisabeth de la CROIX de CASTRIES (prononcé Castres), fille du Duc de Castries.]

1859. Ayant reçu le bâton de Maréchal de France et le titre de Duc de Magenta, le maréchal de MAC MAHON a fait ériger, au carrefour des chemins conduisant à Champcigny et à Lailly, une croix monumentale en pierre, dont le socle porte gravée l'inscription suivante :

EREXIT CHRISTO
M. MAC MAHON
DUX MAGENTA
1859

1907. Marie Joseph **EUGENE** légataire de son père, le Maréchal, meurt à Paris sans enfant et c'est l'un de ses frères, **Patrice 2ème Duc de Magenta** qui hérite des deux domaines du château et du bas de Champcigny. **Le moulin** de Champcigny est attribué à l'autre frère **EMMANUEL**, lieutenant colonel d'infanterie.

1920. La grande tour du vieux château comprend un sous-sol* sans cheminée, un rez-de-chaussée élevé et formant premier étage avec cheminée et grande fenêtre grillée, second étage également d'une pièce à cheminée et fenêtre aujourd'hui muraillée, grenier dans lequel est aménagé une petite

pièce basse de plafond. La tourelle carrée d'escalier acostée à la grande tour a un petit sous-sol. De cette tourelle, on communiquait par un chemin de ronde avec une salle formant étage de la porte à pont-levis. Sur cette salle, plate-forme commandant le mâchicoulis.

* [Les anciens affirment que du sous-sol, s'engageait un chemin souterrain, dont on peut voir encore l'entrée en arc de pierre, qui passait sous la rivière et conduisait au château de Savigny. Savigny ayant appartenu à la Dame de Bournonville.]

1927. Le général Patrice de Mac Mahon est décédé le 23 mai 1927 ayant eu deux fils et deux filles de son mariage avec S.A.R. la princesse Marguerite d'Orléans.

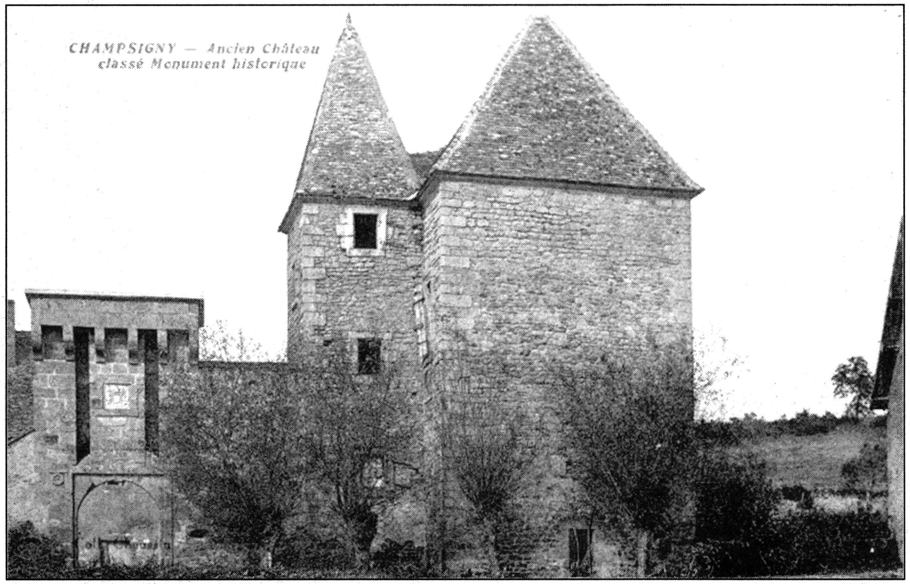
1928. Le 15 novembre 1928, **Maurice Marie marquis de MAC MAHON**, **3ème duc de Magenta**, lieutenant aviateur hérite de Champcigny par acte d'échange avec sa soeur Mme de **RAMBUTEAU**, contre le domaine du vieux château de SIVRY.

En cette fin de XXème siècle, c'est donc la petite fille de Maurice, Mme **Marc Le Tanneur** qui est légataire du château.
Les époux **Le Tanneur** en font leur résidence secondaire et oeuvrent à redonner à cette demeure plus d'authenticité...

Les héritiers de Mac Mahon

Ducs de Magenta

Maurice, Maréchal, duc de Magenta
né à Sully 1808-1893
(Elisabeth de la Croix de Castries)
1834-1900
|
Général Patrice 1855-1927
(Princesse Marguerite d'Orléans)
1869-1940
|
Maurice 1903-1954
(Princesse Marguerite Riquet de Caraman-Chimay)
1913-1991
|
Philippe 1938



"Le Moulin de Champsigny"

Dormez vieux moulins
Dormez vieilles choses
Près des tas croûlants
Des foins parfumés dormez
Faites en dormant
De beaux rêves roses, dormez, dormez



Ce tableau est peint en 1881 par Mme la Marquise de MAC MAHON,
née Marthe de VOGÜE qui meurt au château de Sully en 1923.

Le fief de RIGNY

Ce fief apparaît dans les écrits au XVIè siècle.

1566. Durant les guerres de religion, il appartient à la famille **DEVOYO**, famille protestante qui fournira de nombreux avocats.
Cent ans plus tard, la veuve de Jacques **DEVOYO**, Marguerite **BILLARD**, y décède en1681.

1774. Fief de **M. LEVITTE**, procureur du roi.

1840. Appartient à M. François **GUYTON de RIGNY**, avocat lui aussi, qui a, dit-on, acheté le titre.

1849. M. GUYTON fait des transformations. L'ancienne demeure seigneuriale est convertie en bâtiments d'exploitation agricole !
Une "**maison bourgeoise**" comprenant 25 ouvertures est accolée aux bâtiments.
Il existe encore actuellement, côte à côte, deux entrées principales, l'une de l'ancienne demeure*, l'autre de la maison bourgeoise...
Par ailleurs, M. GUYTON fait construire une ferme à proximité, plusieurs maisons au bourg et aux carrières lui appartenant.

* A quelques pas d'ici, sur la rive droite de la Drée, une magnifique arche de pont reste plantée là, comme pour témoigner aussi...
Et l'on se prend à imaginer le bel attelage de la dame de Rigny déambulant dans la campagne, empruntant le "chemin des Dames" (voie pittoresque encore accessible).
Sans doute, conduit-il sa maîtresse, enfin réconciliée avec les seigneurs de Sully, à se joindre à d'illustres invités tel Bussy-Rabutin et madame de Sévigné...

1875. Propriété de M. Louis **BRENOT** à PARIS.
Puis, la terre de Rigny est dispersée...
Le domaine principal est séparé en deux propriétés, l'une à M. Claude Emile **GRILLOT** à DRACY SAINT LOUP, l'autre à M. Alexandre **THIBAULT** à AUTUN.*

1883-1890. Acquisition de l'ensemble par **M. BOUTHIER de ROCHEFORT** et Mme née Marie LAVIROTTE à NOLAY.

1899. M et Mme BOUTHIER de ROCHEFORT, n'ayant pas d'héritiers, lèguent le domaine de RIGNY à la ville de NOLAY, de même que l'orphelinat leur appartenant à NOLAY.

RENTE PERPETUELLE : Lors de son acquisition, M. BOUTHIER de ROCHEFORT s'engage à verser une rente perpétuelle à la maison des soeurs de St-Léger-du-Bois.

La ville de NOLAY fera diligence pour dégrever ce domaine de l'inscription, lorsqu'elle-même vendra.

D'après un témoignage, l'orphelinat BOUTHIER de ROCHEFORT s'est engagé également à assurer les études des enfants nécessiteux de notre commune (orphelins par exemple...)

Il semble que depuis M. GUYTON et son fils Maurice, le domaine de RIGNY soit habité par les fermiers et ne soit plus qu'un domaine de rapport.

* Il est stipulé dans l'acte de vente avec les deux nouveaux acquéreurs, entre autres droits et servitudes : <u>un droit aux eaux</u>, système d'irrigation <u>partagé</u> suivant les jours de la semaine.
[Le système d'irrigation qui fonctionnait encore il y a peu d'années était tout à fait ingénieux.]

"Nos" guerres de religion ...

En 1515, LUTHER donne le signal de la dissidence religieuse et de la réforme. Alors, les guerres civiles éclatent.

Cependant, les idées de LUTHER et CALVIN n'entrèrent que lentement en BOURGOGNE. Mais, le 15 mai 1541, le scandale éclate : l'église Saint-Jean de la Grotte vient d' être profanée.
Le peuple crie "miséricorde", la cohorte des chanoines s'ébranle professionnellement ; une grande procession d'expiation avance jusqu'au Champ de Mars, puis au couvent des CORDELIERS.
Les années suivantes, quelques prédicateurs, aux doctrines suspectes, sont mis en prison, des livres protestants sont saisis.

Il faut attendre 1560 pour rencontrer une propagande insinuante en BOURGOGNE.
Arrivent alors quelques prédicateurs à TOURNUS, MACON, PARAY, CHAROLLES, COUCHES, SAINT-LEGER-SOUS-BEUVRAY, ARNAY-LE-DUC, DIJON composant leurs assemblées, se réunissant où ils peuvent : châteaux, granges, forêts suivant les fluctuations politiques ou les humeurs de Catherine de MEDICIS.

A AUTUN, la réforme ne prit pas. Seulement, si le protestantisme ne l'emporta pas dans l'autunois, cela ne veut pas dire qu'il ne s'y passa rien.
Sur le plan local, à la faveur des édits de tolérance, les protestants ont gagné une assurance certaine. Le discours de Jacques BRETAGNE aux Etats s'est répercuté à AUTUN. Il s'en prendra à la puissance colossale des chanoines et la petite noblesse et bourgeoisie s'inclinent alors.
Hélas , certains profiteurs, que le service de Dieu n'intéressent pas, entrent parmi les chanoines par protection et la réforme s'installe.
Plus grave encore, des idées nouvelles émoustillent certains chanoines. De l'église Saint-André, vont partir les premiers prêches protestants.
D' une simple curiosité, on passe vite alors à une véritable animosité contre le clergé.
Par nécessité d'être légalement représentés pour bénéficier des édits de clémence, deux chanoines sont envoyés à CHALON pour y être ordonnés "ministres". Il leur fallait un temple nouveau afin d'y répandre leur esprit, y exercer leur culte et humilier l'évêque d'AUTUN en célébrant la cène par exemple dans sa ville épiscopale.
Le choix du lieu va alors déclencher la guerre civile. L'édifice convoité fut la Grange Saint-Jean le Grand et les huguenots s'en emparèrent.
Cependant, Guillaume de SAULX-TAVANNES, seigneur de SULLY reçut l'ordre de mettre un terme à tout ceci. Il fit son devoir, mais les protestants revinrent en force et le 5 mai 1562, la cène fut célébrée dans la Grange alors que la guerre civile avait déjà éclaté en FRANCE.
En Bourgogne, certaines régions sont occupées et profanées.
A DIJON, les protestants veulent pendre TAVANNES mais celui-ci retourne la situation.

Le 24 juin à minuit, il fit partir quelques compagnies en direction d'AUTUN où l'on découvre que BRETAGNE a disparu, naturellement.
Les huguenots furent à leur tour injuriés, battus, traînés à la messe, d'autres mis en prison, des enfants furent rebaptisés...
A l'issue, on élut comme maire Georges VENOT, avocat en remplacement de Jacques BATAILLE. Mais ce dernier ne s'avoua pas vaincu, il s'érigera en véritable chef de guerre.

Au fur et à mesure que nous avançons dans l'histoire de l'édit de Nantes on s'aperçoit que tous les grands bourgeois, avocats, notaires, maires sont souvent séparés par leurs convictions mais ont aussi des relations familiales ou territoriales avec nos villages. Tous ces gens ont remplacé l'ancienne noblesse en plaçant leur argent dans nos campagnes. On assiste alors à un curieux mouvement démographique et aristocratique. Les anciens seigneurs sont ruinés par la guerre de Cent ans, les services d'armée, les impositions royales, les épidémies et, la riche bourgeoisie, en épousant leurs filles, acquiert leurs propriétés. Si la puissance de l'argent sévit dans les petites seigneuries, il semble que les grandes aient mieux résisté.

Attardons-nous sur quelques figures de chez nous :

ARTHAULT Jacques, lieutenant particulier du baillage d'AUTUN, il prend part à la ligue contre HENRI IV , est d'avis" qu'on en finisse au plus tôt" avec GASPARD D'EPINAC qui rançonne les ligueurs et ne laisse au pays ni repos, ni trêve". ARTHAULT vendra aux Ursulines sa maison de la rue DUFRAIGNE pour en faire leur couvent. Il sera Vierg en 1618. Par son mariage avec Huguette GORLET, il deviendra au 2/3 seigneur de VERGONCEY. Il acheta en 1614 au Chapitre, la seigneurie de SAVIGNY-le-VIEUX et la gardera 19 ans avant de la revendre à la veuve· BOURNONVILLE, dame de CHAMPSIGNY et CHAMPECUEILLON.

BRETAGNE Jacques, lieutenant de la Chancellerie : nous l'avons vu à l'oeuvre ; il ne cessera de revendiquer liberté de conscience et liberté du culte. Il fut plusieurs fois Vierg. Il était seigneur de LALLY.

Le Vierg d'Autun était l'agent et le représentant du pouvoir Ducal à Autun. Son autorité s'étendait à la fois à la défense de la cité, à l'exercice de la justice et la perception de l'impot. La Vierie s'étendait aux chatellenies des environs.

DEVOYO, famille protestante, propriétaire du fief de RIGNY, fournira de nombreux avocats dont certains seront catholiques. Huguette DEVOYO deviendra l'épouse d' André VENOT : leurs fils seront seigneurs de DROUSSON.

JEANNIN Pierre : il achète la baronnie de DRACY en 1611. Son gendre P. de CASTILLE achètera à Hugues VENOT la seigneurie de DROUSSON qui reviendra par rachat de parts à Nicolas JEANNIN de CASTILLE, propriétaire de MONTJEU. Pierre JEANNIN, autunois, président au parlement de DIJON en 1581, ambassadeur remarquable, conseiller de trois souverains, **son plus beau fleuron sera d'avoir épargné les massacres de la Saint BARTHELEMY à la BOURGOGNE.**
En résumé, deux messagers viennent à DIJON trouver le président CHABOT-CHARNY pour lui communiquer de vive voix l'ordre du massacre. Celui-ci, conseillé par Pierre JEANNIN, leur demanda de mettre cela par écrit et de signer : ils refuseront.
"Aisi, Messieurs, vous devez promptement écrire au roi pour obtenir une lettre ordonnant d'obéir à ses commandements".
Cet avis fut suivi et, dit-on, la violence et la fureur dépassées, la BOURGOGNE fut garantie du mal.

SAULX-TAVANNES de Guillaume, seigneur de SULLY, frère de GASPARD lieutenant général de BOURGOGNE.
Ces deux là menèrent une lutte féroce contre les calvinistes.
C'est GASPARD qui a l'idée de construire le château actuel. Les deux fils de GASPARD se firent la guerre au nom de principes religieux. L'un d'eux, Jean, était chef des Ligueurs et dirigea le siège d'AUTUN en 1591.

Mais la population était bien décidée à se défendre et TAVANNES finit par décamper.

Quant à GASPARD d'EPINAC, il y perdit la vie...

Il était en possession du fief depuis 1583. Il fortifia le château d'EPINAC en lui ajoutant 4 tours.

VERDIGNAC de, seigneur de CHAMPECUEILLON, capitaine connu "pour sa bienveillance pour l'église", alors que son fief relève de LALLY possédé par le protestant J. BRETAGNE.
Il est récupéré par TAVANNES, Maréchal de FRANCE, pour contre-balancer à AUTUN, l'élection du protestant Philibert TIXIER à la Vierie. "Surtout ne faîtes faulte d'obéir à VERDIGNAC en ce qu'il vous prescrira pour le service du roi... Si vous en avisez autrement, j'y pourvoirai avec réprimande."Auparavant, il était chef d'un de ces corps francs régionaux louant leur efficacité aux villes menacées. On les craignait encore plus que les ennemis. Pendant la ligue, le château fut envahi par une bande armée sous les ordres du sieur THORIN dit "le capitaine d'IGORNAY". Par précaution, MAYENE, gouverneur de BOURGOGNE ordonna en 1593 de le "démanteler avec ses tours, flancs et forteresses, de peur que l'ennemi ne s'en pût prévaloir." Aujourd'hui, il ne reste plus qu'un morceau de la base d'une tour.

D'après M. l'abbé Robert GARNIER

Quelques dates :

1562 - Début des guerres dites de Religion

1572 - Massacre de la Saint BARTHELEMY

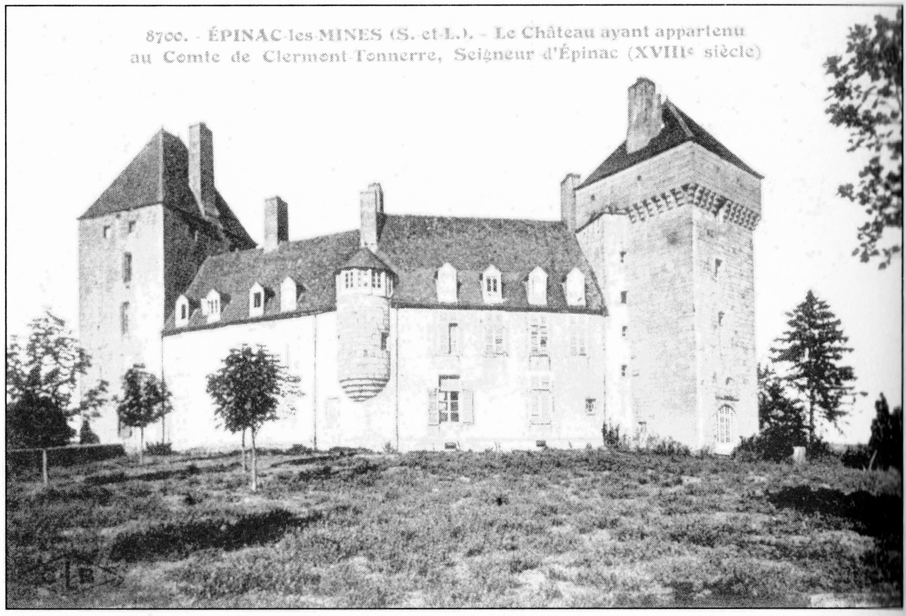
1589 - Avènement d'HENRI IV

1598 - Edit de NANTES

1610 - LOUIS XIII

1643 - Avènement de LOUIS XIV

1685 - Révocation de l'édit de NANTES



Jusqu'en 1685, les catholiques se battront pour bannir le protestantisme et le 18 octobre 1685, les protestants s'étant convertis ou exilés, à quoi bon l'édit de NANTES.
L'édit de FONTAINEBLEAU le déclara aboli. "Puisqu'il n'y a qu'un seul roi, il ne peut y avoir qu'une seule religion dans le royaume."

Quelle histoire !
Tout ce beau monde qui s'entretue. Drôles de relations de voisinage. CHAMPECUEILLON en fait les frais.
Dommage !



PROCÈS-VERBAL

DE

LA VISITE DES FEUZ DU BAILLIAGE D'OSTUN

FAICTE

PAR MONSIEUR RICHARD, ESLEU POUR LE ROY

EN L'ANNEE 1645

Gérard Richard (1), conseiller esleu pour le Roy, aux Etats et pais du duché de Bourgogne, commissaire ceste part ;

Sçavoir faisons que, suivant les lettres-patentes de Sa Majesté, données à Sainct-Germain-en-Laye le vingtièsme jour de mars M. VIc quarante trois, signées Louis, plus bas, Phélipeaux et scellées (2), au subject des remonstrances du procureur sindicq (3) desdits Estats, ensemble les délibéracions des sieurs esleus desdicts Etats, et notre commission signée Depringles, du treizièsme de février mil six cens quarante cinq, pour visitter et recognoistre les facilitez, pouvoirs, moyens, commodités et incommodités et le nombre des habitants du bourgs, villages et communautés des bailliages d'Ostun, etc...

1. Gérard Richard appartenait à une ancienne famille de Bourgogne qui a fourni un grand nombre de militaires de divers grades, d'officiers au parlement et à la chambre des comptes de Dijon et six élus du roi aux Etats de Bourgogne, de 1619 à 1748.
2. V. Pièces justificatives n°II.
3. Les procureurs-syndics des Etats étaient chargés de l'instruction et de la poursuite des procédures et de former toutes demandes pour la province, à la charge par eux de rendre compte aux alcades de leurs diligences.

LAILLY

Premier avril dudict an M.VIc quarante cinq, nous sommes allés à Lailly (1), appartenant au sieur de Bouligneux (2) ; où estans, nous ordonnasmes à Lazare Bertheault, eschevin et collecteur des tailles, mandé par nous en ceste fin, de nous représenter le rolle d'icelles ; ce qu'ayant faict, et après nous l'avoir affirmé véritable, nous n'y avons treuvé que *dix habitants*, desquelz *cinq sont laboureurs* et les autres journaliers, travaillant ès vignes qu'il y a. Quant à leurs maisons, que nous visitasmes de pot en pot, nous les recogneusmes estre en assez bon estat ; il nous fut assuré qu'ils estoient mainmortable, ne debvoient rien et n'avoient point de communaux ; pour des gens de guerre, ilz n'en ont que quelques esgarés, leur seigneur les en conservant. Leurs bledz se sont ressentis de la gelée qui se fit universellement en tous ces quartiers. Ilz ont preys et rivière et des bois en assez grande quantité. Leur fond est très bon et toutes leurs terres sont à fourment. La situation dudict lieu est en un bas, environné de petites montigulles [sic] qui sont de très bon rapport.

1. Lailly, aujourd'hui Lally, commune de Saint-Léger-du-Bois.
2. Jean de la Palu de Bouligneux, seigneur de Lailly, appartenait à une famille entrée aux Etats de Bourgogne en 1593.

GRAND MOLOY

Dudict Lailly, nous nous rendismes au village du Grand-Moloy (1), appartenant audict sieur de Bouligneux (2). Il y a audict lieu *dix-sept habitants*, desquels *dix sont laboureurs* et ont charrue, ainsy qu'il nous a apparu véritable par le rolle qui nous fut présenté par Jean Thibert, eschevin et collecteur des tailles faictes sur les habitants dudict lieu, ensuite des billets à eux envoyés par messieurs les esleus ; ce que nous ayant esté affirmé par ledict eschevin, nous nous fismes conduire par toutes les maisons dudict village, lesquelles nous avons recogneu estre en assez bon estat, sinon trois ou quatre qui menassent ruine, se on n'y remède au plustôt ; ilz sont, audict lieu, mainmortables, ont pour communaux quelque peu de chaume, doibvent seullement trois-cens livres au sieur Blanchot ; ont eu le régiment de Coualin, qui y a loger quelques jours, ont esté gelés dans leurs bledz et vignes, pendant deux années consécutives ; leur fond est très bon, ont terres, preys et quelque peu de vignes. La situation est en un lieu plain, très agréable, où passe une petite rivière.

PETIT MOLOY

Ledict jour, dudict Moloy, nous nous sommes acheminés au Petit Moloy (2), scitué sur une petite colline, de laquelle le fond est aucunement bon, y ayant des vignes et les terres s'encemençant en partie de fourment ; il y a aussy quelque peu de preys et quelque vignes ; y estant, le roolle des habitants dudict lieu nous fust monstré par Blaise Muzard, eschevin, collecteur des tailles qui se lèvent audict village, par lequel il nous apparut qu'il y avoit *neuf laboureurs* contre *vingt habitants* qui s'imposent à la taille ; les autres estant personnes journalières ; ce que pour recognoistre véritable, nous nous acheminasmes en touttes les maisons dudict Moloy, desquelles quelques unes sont en assez bon estat ; ils sont mainmortables, n'ont communaux, ne doibvent rien en corps de communaulté, n'ont gens de guerre, à cause qu'ilz appartiennent à M. Tavannes, leur seigneur.

1. Le Grand Moloy, commune de Saint-Léger-du-Bois.
2. Le Petit Moloy, commune de Saint-Léger-du-Bois.

SAINCT LEGER DU BOIS

Continuant notre chemin, dudict village du Petit Moloy, nous sommes allés la couchée en celuy de Sainct Léger du Bois (1), appartenant à M. Jeannin le lieu est assis en un bas, où il y a rivière, preys et le fond assez bon pour semer toutes graines ; y estant, Estienne Billard et Léonard Viellard, eschevins et collecteurs des tailles, mandés pour nous représenter les roolle d'icelles, et y ayant à l'instant satisfaict, nous recogneusmes, par iceux, qu'i y avoit *douze habitants imposés,* y compris trois vesves, desquels *trois tiennent charrues,* lequel nombre nous treuvasmes véritable par la visite particulière que nous fismes, de pot en pot, de leurs maisons, entre lesquelles i y en a trois qui sont bien basties, où demeurent deux hostes qui y sont et, e une autre, un nommé Jean Berthault, qui est admodiateur et qui a deux charrues et deux métayers à luy, lequel ne paye la taille qu'à discrétion, quoy qu'i puisse porter plus que les trois laboureurs dudict Sainct Léger ; ce qui nou a ésté affirmé véritable par Louys Valeau, demeurant audict lieu. Ils son mainmortables et ont d'assez amples communaux et champoys, ne doibven rien, ont eu la compagnie de gendarmes de monseigneur le Prince, qui y logé deux jours,ont eu leurs bledz gelés au bas, comme aussy leurs vignes.

1. Saint-Léger-du-Bois, canton d'Epinac, arrondissement d'Autun.

RIGNY

Le lendemain, second avril M. VIc quarante cinq, dudict Sainct Léger nous sommes allés à Rigny (1), appartenant à Madame Devoyo (2), vesve, y résidant ; où estant, nous mandasmes l'échevin et collecteur des tailles dudict Rigny, nommé Pierre Segraut, lequel estant venu à nostre mandement et nous ayant représenté les roolles d'icelles, nous recogneusmes y avoir huict habitants imposés, dont deux sont laboureurs ; ensuite nous visitasmes leurs maisons, que nous treuvasmes estre en assez bon estat, et ledict nombre desdicts habitants véritable. Ilz sont de condition de mainmorte, ont des communaux, preys rivière, ne doibvent rien, ont eu des passages de gens de guerre, sçavoir : la compagnie de chevaux légers de monsieur le Prince, une du régiment de Praslin et une aultre du sieur de la Mothe ; il y a trois ans, qu'il yeust trois maisons bruslées et, par le mesme accident, tout le bestail perdu ; la gresle, aussy,a endommagé leurs bledz des bas de leurs terres qui sont d'assez bon rapport. Nous apprismes que ladicte vesve Desvoyaux [sic] ne payoit taille et n'estoit imposée en aucun lieu, attendu qu'elle faisoit sa continuelle résidence audict Rigny, où les habitants ne l'ozoient cottiser.

1. Commune de Saint-Léger-du-Bois
2. Jacques Devoyo, seigneur de Rigny, mourut le 13 août 1644, sa veuve, Marguerite Billard, lui survécut jusqu'au 23 janvier 1681.

CHAMPSIGNY ET CHAMPEULON

Dudict Rigny, ledict jour, nous nous sommes acheminés au village de Champsigny (1) et Champeulong (2), appartenant à Madame de Chamsigny (3) ; où estant, l'admodiateur dudict lieu se présenta à nous, lequel ayant appris le sujet qui nous y portoit, fist comparoir par devant nous Guillaume Repiquet, eschevin et collecteur des tailles faictes sur les habitants, suivant les billetz à eux envoyés par messieurs les esleus, lequel nous le roolle d'icelles, nous vismes qu'il y avoit vingt-cinq habitants imposés, desquels huict tiennent charrues, le reste estant personnes journalières ; ce que pour recognoistre véritable, nous visitasmes, de pot en pot, touttes leurs maisons, une grande partie desquelles sont ruinées, attendu que le régiment de Praslin y a séjourné quelques jours. Ils sont mainmortable, ont d'assez amples communaux et ont forces bois ; ont preys et rivière, nourrice [sic] force bestail ; ne doibvent rien ; leurs terres sont de bon rapport, la scituation est en lieu plain, d'assez grande estendue et très agréable, audict village demeure Anthoine Granger, admodiateur, lequel a deux charrues à luy, faict de grands nourrissages, a ailleurs de grands biens, possède de grands héritages, estant riche à plus de quarante mil livres et, néanmoins ne paye aucune taille, s'en prétendant exempt, à cause de son admodiation. Sur quoy, luy ayant demandé pourquioy il n'estoit pas imposé, il me respondit que, si les habitants l'avoient faict, il leur en ferait couster plus de douze cens livres par an.

1. Commune de Saint-Léger-du-Bois
2. Champeulong, aujourd'hui Champécueillon.
3. Françoise de Rouvray, dame de Champsigny, veuve de messire Rolland de Bournonville, mourut à Autun le 14 décembre 1648, après avoir fondé, aux Cordeliers de cette ville, le 19 septembre 1639, une messe quotidienne pour le repos de l'âme de son mari.

NOIRON

Ledict jour, dudict Champsigny, nous fusmes au village de Noiron (1), appartenant au sieur Cothenot (2), advocat à Ostun ; audict lieu, ilz ne font aucun roolle, attendu qu'il n'y a que *trois habitants,* lesquels portent esgallement leurs tailles ; ils sont tous *trois métayers,* sont de condition franche, ne doibvent rien, ont parfois quelque passage de soldats, que ceux de Sainct Léger leur envoyent ; lesdict habitants s'apellent Jean Chausot, Symon Maillard et Pierre Pyot ; leurs terres sont à fourment et à seigle, ont preys et bois ; sa scituation est en un bas.

1. Noiron, commune de Saint-Léger-du-Bois.
2. Jean Cortelot (et non Cothenot), avocat à Autun.

Le pont de Muse

L'histoire du pont de Muse appelé aussi pont de Chevannes est extraite de documents émis par M. l'abbé Robert **GARNIER**.

Ce petit pont sur la Drée est situé à la convergence de Curgy (Chevannes), Dracy (Muse), Saint-Léger-du-Bois (Champsigny). Si vous émettiez quelque hésitation pour interpréter sur une carte d'Etat-Major son appartenance géographique, on vous répondrait qu'il relève d'une appartenance économique ayant pour formule l'équation : un pour tous, tous pour un dans laquelle Dracy entrant pour un quart et Saint-Léger de même, Curgy ne peut s'en sortir qu'avec deux quarts. En 1668, la ville d'Arnay, sachant bien compter, l'avait fait réparer à ses frais.
S'il nous intéresse aujourd'hui, ce n'est pas tant pour le trafic qu'il supporte ou qu'il a soutenu lors des transports (jusqu'à 40 tonnes) occasionnés par la construction du TGV, au point qu'il a fallu le restaurer sérieusement, mais tout simplement parce qu'il a fait partie d'un complexe routier et historique passant chez nous : la voie romaine d'Autun à Arnay-le-Duc en direction de Langres. Voie stratégique et économique non seulement pour la desserte de ces villes, mais pour le déplacement des légions affectées à la surveillance des frontières belges et rhénanes.

Evidemment, beaucoup d'autres convois l'emprunteront, ceux de marchands, puis les voyageurs et les pélerins, enfin les coches et diligences.

La voie romaine d'Autun - Arnay-le-Duc est très facile à reconnaître sur le terrain et elle est signalée sur les cartes d'Etat-Major. Partant d'Autun par la porte Saint André, elle passe à St Denis entre le Cerveau et Péon et s'élance en ligne droite par l'Etang à l'assaut du Bois de Brèche où elle est coupée par la route Curgy-Dracy, elle descend de là sur la Drée qu'elle franchit à Muse, et grimpe par une tranchée à la "Tête aux loups" en direction du Berlinguet de la Varenne.
Le pont actuel de Muse est du XVIIè siècle. Il est probable qu'à l'origine, il y eut un simple gué, gué "ferré", comme disent les techniciens pour désigner un ouvrage solidement armé de blocs de pierre selon la technique romaine pour les ouvrages de haute résistance. Plus tard, on verrait pour la construction d'un pont l'importance et la nature du trafic car tout et tous ne supportent pas la trempette dans l'eau glacée.

Jusqu'au XVIIè siècle, on ne sait rien du pont. Il est probable qu'il dût rapidement surgir de la nécessité puisque selon la chronique tout semble normal à cet endroit : un texte de 1452 définit la voie comme "le chemin commung tendant d'Arnay-le-Duc à Ostun".
Plus haut, sur la Varenne, on dut avoir les mêmes problèmes. Un peu avant 1291, Alvis, dame d'Igornay, avait fondé une Maison-Dieu assortie d'une chapelle sous le vocable de Notre-Dame à proximité du gué de La Canche*. On pouvait dès lors y passer la nuit avant le passage du gué le matin, ou encore se sécher, se réchauffer voire mourir en paix avec le secours d'un aumônier vivotant grâce aux offrandes des passants et même être enterré dans le petit cimetière attenant. Tant pis si cette fondation porta ombrage au curé d'Igornay, qui voyait dans son voisin un rival, leur différent nous aura valu ces précieux renseignements.
Puis, le pont apparaît ou plutôt réapparaît en 1298 lorsque Eudes, seigneur de Roussillon en Morvan, inscrivit dans son testament un legs pour la fabrique du pont qui doit être construit de nouveau à la Varenne en la paroisse d'Igornay". Ce sera le pont dit de "la Mazerolle" plus tard emporté par les eaux.
Bien avant 1472, les deux ponts étaient associés comme larrons en foire pour favoriser les échanges commerciaux.
Il y afflue grand nombre et quantité de marchands et marchandises. Le pont de Muse et celui de la Varenne virent donc passer les convois de marchands et d'acheteurs poussant ou transportant troupeaux, oisons, poulets, grains, fèves, pois et haricots, tissus et bibelots. La gaieté anima durant quelques siècles ces régions montagneuses et isolées.

* Actuelle propriété de M et Mme Debourdeau, appelée "L'ouche de la chapelle". La Maison Dieu avait la double vocation d'assurer aux habitants sédentaires et aux voyageurs l'assistance et l'hospitalité. On dit que la chapelle attenante pouvait contenir 600 personnes.

Le temps passe...

La ville d'Arnay avait bien consacré des fonds importants en 1668 à la restauration des ponts, déjà le trafic baisse concurrencé par d'autres routes et le service d'un nouveau pont à Surmoulin. Un léger regain redonna au pont de Muse une courte vitalité : en novembre 1710, les crues furent si importantes qu'elles emportèrent les ponts d'Arroux, de St Andoche et le grand rival de Muse, le pont Marmotin avec sa levée jusqu'à Surmoulin. On vint donc passer au pont de Muse, et les Etats de Bourgogne pleins de sollicitude vinrent aussi l'expertiser et le complimenter pour ses deux arches "belles et bien faites".

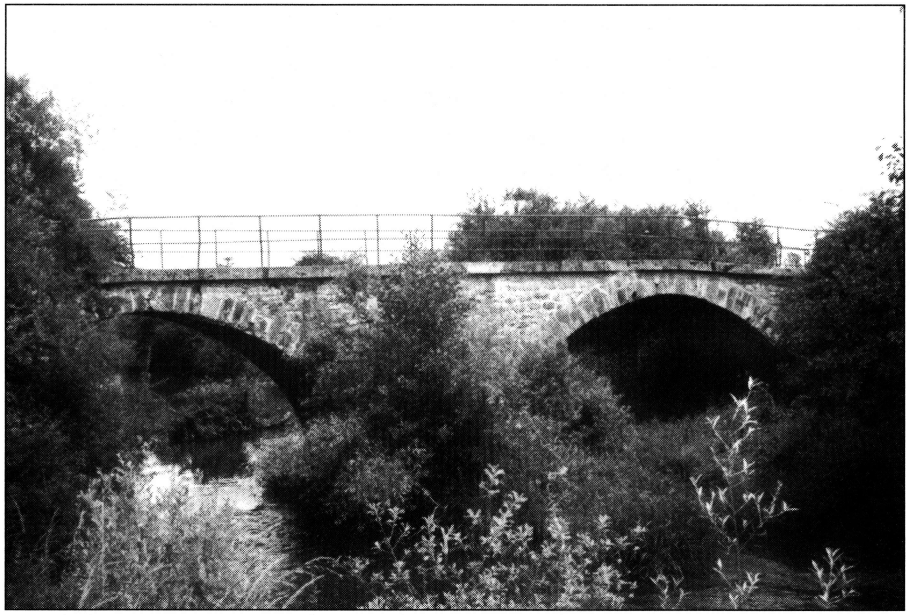
Une chapelle était bâtie à proximité et fut remplacée par une autre située au hameau de Muse en bordure de la route Dracy - St-Léger ; elle fut démolie vers 1912.

La concurrence qui fut fatale à la voie Autun-Arnay-Langres par Muse ne jouait pas sur la qualité de la construction, ni sur les ponts, ni sur la longueur (Autun-Arnay 26 km par la voie romaine, 28 par la vallée de l'Arroux), ni sur le relief, mais relevait de tout un ensemble économique et sociologique.

"Il est permis de penser que ce n'est pas uniquement en vue de réaliser des économies que cette vieille route a été abandonnée. Elle filait tout droit, à travers les solitudes, loin des villages. Elle ne rencontrait que quelques hameaux, une maison-Dieu et une chapelle. Elle n'avait pas attiré les châteaux ; on ne rencontrait guère, à proximité, que quelques manoirs fortifiés comme Champécueillon, Lally ou Dracy-Challas. Elle convenait surtout aux voyageurs pressés ou aux pélerins.
Mais elle était mal adaptée à un système de communications où les coches des messageries comme les diligences s'ordonnaient sur des lignes rattachées à Paris". Elle ne fut plus guère utilisée que pour un trafic tout local. Dans ce rôle modeste, elle se maintint jusqu'aux temps modernes".
(Histoire d'une route, M.S.E.)

Très utile donc à ses début, Langres étant "une étoile de routes de premier ordre où l'on rejoignait en particulier celle de Lyon à Cologne", glorieuse même, la voie Autun-Arnay n'est plus pour la région qu'une ruine d'un genre spécial envahie par la végétation, n'intéressant plus que les curieux d'histoire et de monuments antiques.

Heureusement, il nous reste le pont de Muse !



XLVII

CAHIER DE DOLEANCES ET PLAINTES DE SAINT-LEGER-DU-BOIS

Etat de la communauté

Vue la bonté qu'il a plut à Sa Majesté de permettre à ses sujets de luy exposer leurs plaintes et doléances, la communauté de Saint-Léger-du-Bois dit qu'elle est surchargée d'impositions royalles en ce que c'est un fait que son imposition totalle n'a jamais été payée sans frais, et il règne tant de misère dans cette communauté que leur soupe ordinaire est une soupe à l'huille avec du pain de seigle dont le son n'est pas séparé de la farine, et leur souper [consiste] dans de la boulie d'orge et de turquie, et presque toujours sans sel parce qu'il est trop cher.

Participation des trois ordres aux charges publiques

Et dans soixante six feux qui sont dans cette communauté, à peine s'en trouvent-ils huit qui peuvent vivre autrement : c'est pourquoy cette paroisse demande que les seigneurs et le clergé payent tous les impôts quelconques proportionnellement au tiers-état.

Rachat des droits seigneuriaux

Ils demandent que tous les droits seigneuriaux soient suprimés et rachetables au prix qu'il plairoit à Sa Majesté de fixer.

Suppression des corvées et de la mainmorte

Ils demandent que les corvées et la mainmorte soient supprimés, parce que rien ne décourage plus le cultivateur et empêche presque totallement les mariages et le commerce.

Corvées

Ils demandent que les corvées le soient aussy, ou que les dits seigneurs accordent dans leurs prairies, terres, bois, le paccage de leurs habitants, comme anciennement ils en jouissoient : on doit comprendre combien les corvées sont nuisibles aux habitants, en ce que les seigneurs les demandent les jours propres au travail, et qu'ils n'ont pour ainsy dire pour eux que les jours impropres à la récolte.

Moulins banaux

Ils demandent qu'ils ne soient plus attachés aux moulins des seigneurs : c'est une charge réelle où on se paye régulièrement au dessus de la mouture des autres moulins. Tous les impôts desdits seigneurs, c'est ce qui rend le peuple misérable, et c'est ce qui fait que les particuliers ne peuvent soulager les pauvres parce qu'ils ont peine à faire pour eux.

Tutelle et 30 curatelle

Ils demandent que les procureurs d'office fassent rendre compte aux tuteurs et curateurs des mineurs tous les dix ans au moins à peine d'en être responsables.

Huissiers priseurs

Ils demandent que les charges d'huissiers priseurs soient supprimées, étant trop dispendieuses aux mineurs.

Ils demandent que les charges de notaire ne soient accordées qu'à des personnes éclairées et sachant les lois. Leur incience occasionne beaucoup de procès, et surtout les notaires baroniques, vue leur attachement singullier pour les seigneurs.

Ils demandent que les seigneurs n'exigent plus de droit de tierce, et sy ce droit leur appartient légitimement qu'il soit rachetable au prix qu'il plairoit à Sa Majesté.

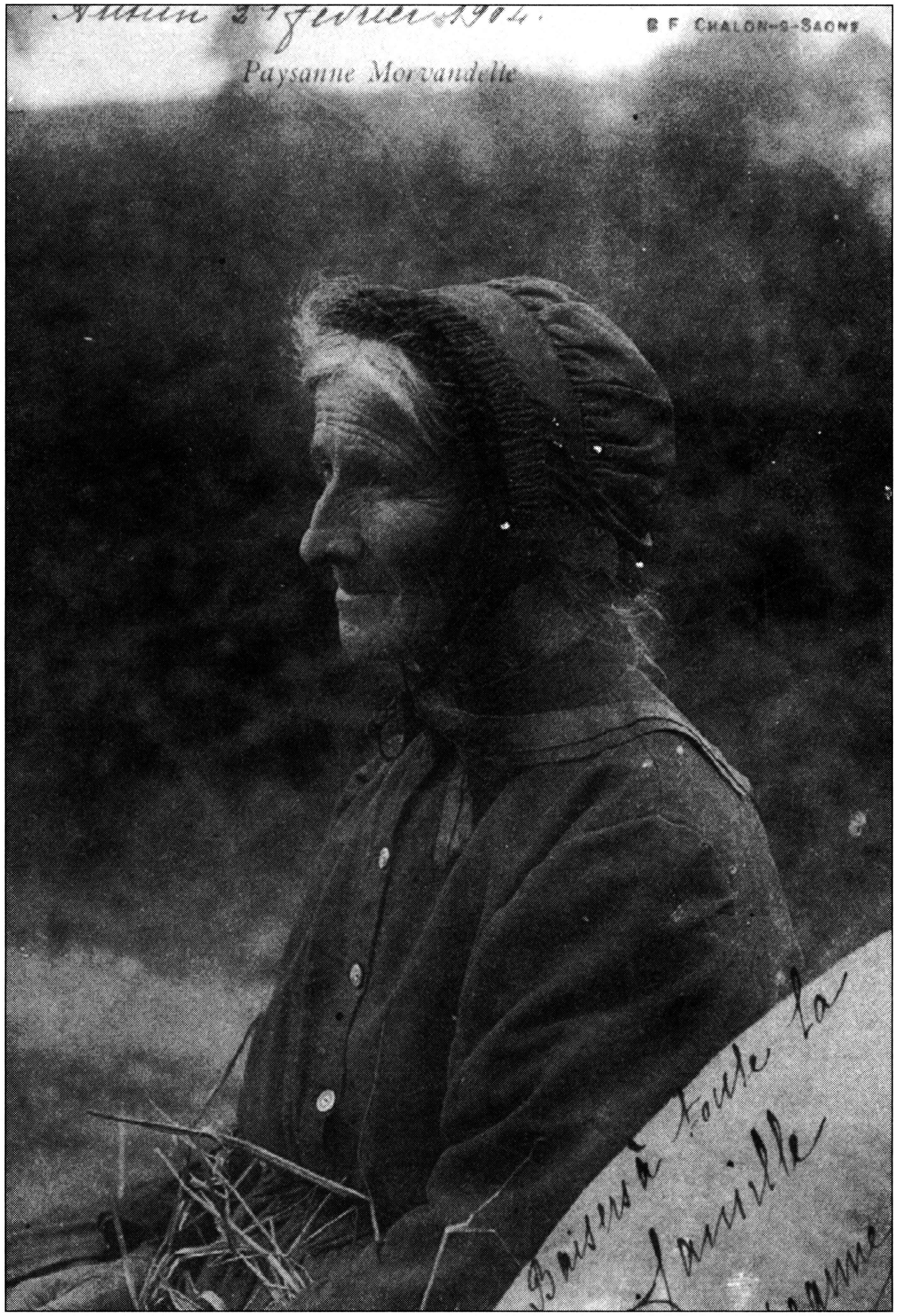
Ils demandent que les grandes routes soient entretenues conjointement et proportionnellement par les trois Etats.

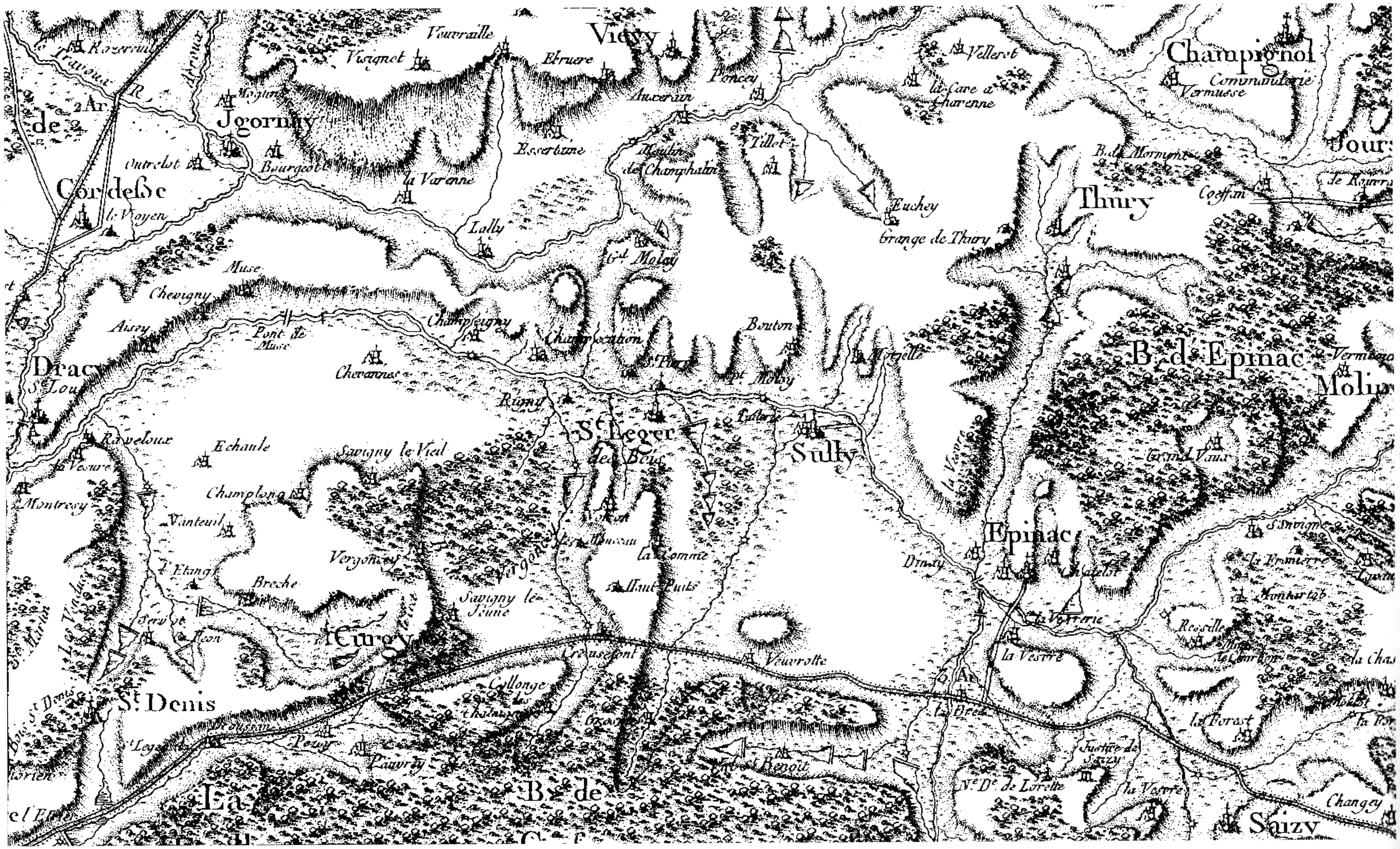
Ils demandent la diminution du prix du sel qui est tout à la fois trop cher et trop nécessaire.

Ils demandent que la recette des deniers royaux se fasse au rabay et qu'elle soit rendue dans les coffres du roy avec moins de frais possibles.

Ce sont toutes ces surcharges qui font qu'on voit dans les maisons de campagne mauvais linges, mauvais lits, haillons, et dans plusieurs peu de pain.

NICOLAS FICHOT, JEAN MEREAU, GAGNIARE,
J. MEREAU, L. DE FONTAINE, GAGNIARE,
JEAN DE FONTAINE, JEAN REPIQUET, MOREAU,
FRANCOIS BERGERET, JAC JACQUELIN.





Carte dite "De Cassini" - Vers 1770



L'Église

La Cure

Pourquoi Saint-LEGER ?

Léodégarius fut un grand homme de son siècle. Il a été instruit et particulièrement versé dans le droit. Le concile qui amena l'Eglise des Francs à Autun marqua sa prééminence.
C 'est là que la règle bénédictine fut généralisée pour les moines qui rayonnaient alors.

Quelle influence sur notre paroisse ?

L'Evêque d'Autun était aussi bien sûr, le chef de l'église locale.
Et sa personnalité n'a pas été sans marquer le pays.
A cette époque, y avait-il déjà des moines ?
On les signale depuis la plus haute antiquité.
Quoiqu'il en soit, la chapelle qu'ils avaient élevée était dédiée à Saint Léger.
Et cette chapelle devint église paroissiale qui donna ensuite son nom au village.

"L'église Saint-Pierre "

L'église St Pierre donna aussi son nom au village. Située sur la rive droite de la Drée, près du chemin de grande communication n° 26 de Lucenay l'Evêque à la Drée, elle fut église paroissiale jusqu'à sa démolition vers 1770.

Le cimetière était attenant.

Nous n'avons pas de description de cette église appelée aussi chapelle.
D'après les archives et les témoignages :

- Le maître-autel en pierre d'un seul bloc fut conservé sur place par le conseil de fabrique.

- Les pierres de taille provenant de la démolition furent employées à la construction du pont sur la Drée. Sur l'une des pierres du pont, on lit : L.M. 1773.

- Les dalles du sol servirent au pavage de l'église Saint-Léger.

Et les statues ?

On dit que celle de Saint Antoine et d'autres... proviendraient de l'église St Pierre.

Et le baptistère ? A t-il été déplacé ?

En tout cas, la place qu'il occupe aujourd'hui lui était destinée, appelée chapelle des fonts baptismaux.

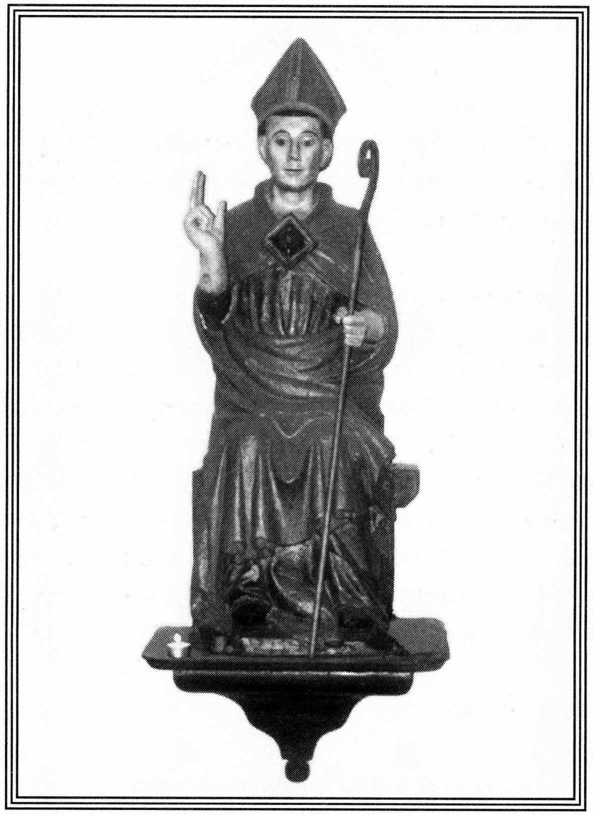


" Saint-Antoine ermite "

"La cloche que porte Saint Antoine rappelle peut-être celle qui pendait au cou des cochons "antonins" (un ordre religieux qui avait comme patron Saint Antoine) ou le privilège qu'avaient les moines d'attirer les populations dans les villes avec une cloche."
Statue du XVè siècle.

A l'an neuf
Les jours croissent du pas d'un boeuf
A la Saint Antoine
Du repas d'un moine.

Denis Grivot



" Saint-Léger "

Sous l'arcade de la quatrième travée, adossée au pilier, ancienne statue de Saint Léger, assis, mitre en tête, ganté, revêtu d'une chape agrafée au cou par un large fermail en losange, bénissant de la main droite* et tenant sa crosse dans la gauche.

*Le pouce, l'index et le majeur levés signifient : *la force - la tempérance - l'enseignement.*

Statue du XVIè siècle.

Quand on sème à la Saint-Léger
Le blé est léger

"La chapelle Saint-Léger"

Cette ancienne chapelle d'un prieuré est devenue église paroissiale vers 1773. Elle appartenait à des moines dont le monastère était situé à peu de distance (dont nous parlerons plus loin).

La chapelle se composait comme suit :

Une nef d'environ 15 à 16 mètres de long sur sept ou huit mètres de large, précédée d'une tour et terminée par une abside carrée, avec sacristie par derrière.
«La forme des ouvertures de la longère nord de la nef affirme une haute antiquité. Elles sont à plein cintre, présentant à l'extérieur une ouverture de 0m25 de largeur sur 1m20 de hauteur totale y compris le rayon du demi-cercle. Du reste, cette longère est exclusivement bâtie en moellons.
[A l'époque, les moellons étaient de petites pierres taillées.]

Un cimetière était attenant.

La chapelle était vieille et ses cloches étaient cassées...
Le 5 août 1780, convocation par Philippe Berthault, syndic de la communauté.
Il représente aux paroissiens que deux des cloches sont cassées et demande *«quelle étoit le parti qu'ils vouloient prendre».*

Les habitants présents *«ont délibéré qu'il falloit vous prier, monseigneur, de leur permettre de vous présenter une requestre pour être autorisés à faire fondre leurs cloches... pour les réunir en une seule...»*

Vint la Révolution, le temps passa...

La cloche fut fondue sur le cimetière même vers 1830, par Cornevin-Petitfour, fondeur à Brevannes. Elle avait eu pour parrain M. Claude Beaune, régisseur de la terre de Sully.

"La fontaine du bon Saint-Léger"

Cette fontaine se trouvait tout près de l'église ; les femmes venaient y laver les chemises des enfants malades afin de les guérir des coliques ; elles emportaient de l'eau qu'elles faisaient boire aux malades.

(La Légende Dorée d'Autun, Denis Grivot)

[Cette fontaine existe encore, enfouie dans les ronces.]

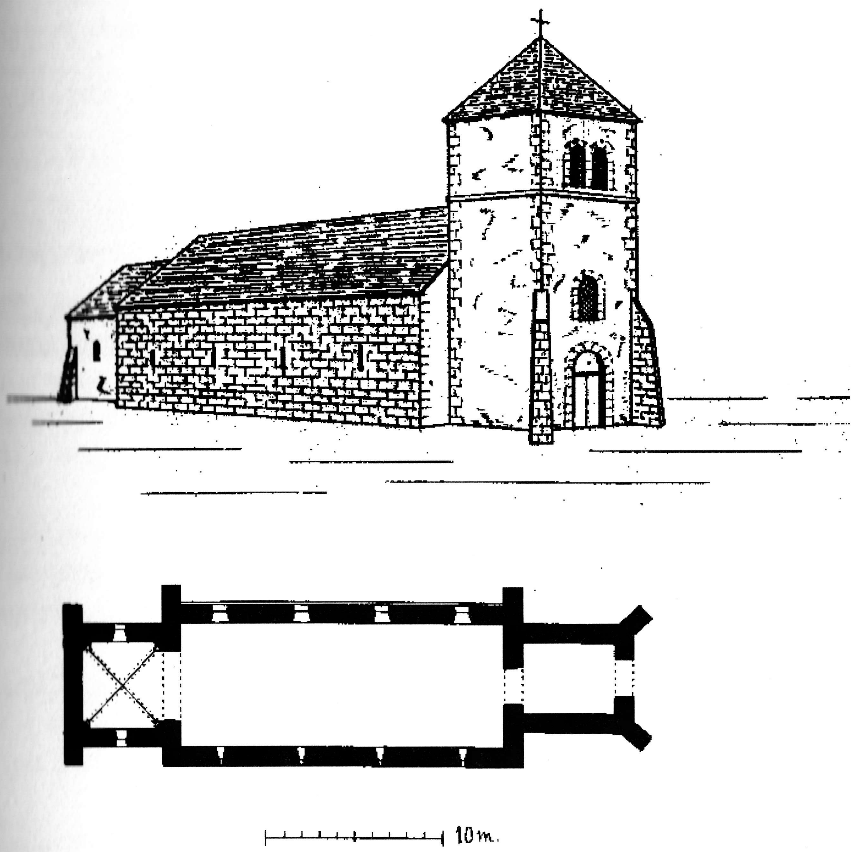
"Notre église"

Vers 1850, la vieille chapelle était aussi devenue trop petite.
Les habitants étaient nombreux à ne pouvoir y entrer pour suivre les offices...

Après maintes discussions, on entreprit de l'agrandir. Cela se fera en cinq fois!

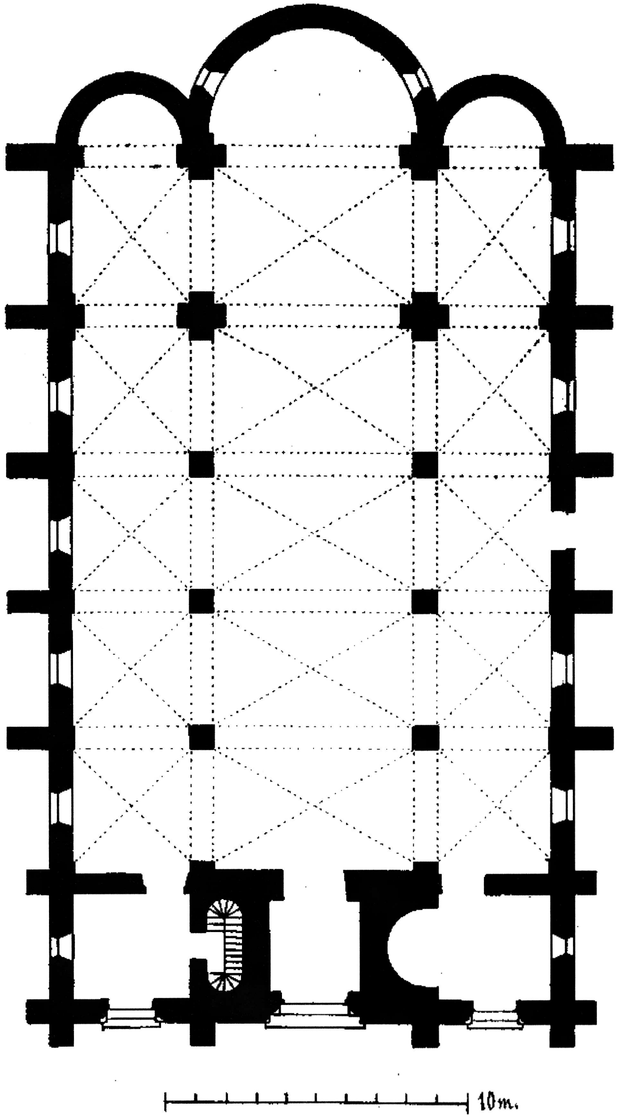
Le collatéral nord et son absidiole furent construits en 1854 ; le collatéral sud et son absidiole, en 1856, ainsi que le choeur, pour le mettre en harmonie avec le nouvel édifice.
Le clocher et la façade, projetés dès 1864, ne furent terminés qu'en 1875.
De sorte que, sous couleur d'agrandir l'ancienne église, on l'a détruite morceau par morceau, pour en reconstruire entièrement une nouvelle ; dans l'édifice actuel ne subsiste que l'ancien pignon, entre le clocher et la première travée de la nef.

[L'église actuelle, de style roman, mesure 32 mètres. Elle a coûté plus cher que l'église de Sully entièrement nouvelle.]



L'église de St Léger-du-Bois en 1852

d'après les avant-projets d'agrandissement
établis par les architectes Bidaut père et fils en 1852 et 1864



Eglise de St Léger-du-Bois

8 novembre 1911 Echelle de 0m,005 pr 1m,000

"L'histoire du presbytère,..."

Avant la Révolution, le presbytère se trouvait à l'ancien monastère*. Ce prieuré se situait dans l'axe de la chapelle Saint-Léger où un chemin l'y menait directement.
A cette époque, M. l'abbé Guichard était aussi marchand de sabots. Il possédait quelques biens. La maison, le jardin et le pré de la cure attenants étaient sa propriété.
A la Révolution, la maison du prêtre réfractaire est confisquée comme bien national.
Les habitants racontent quand la cure fut mise en vente, une souscription fut lancée par Pierre Fichot, délégué à l'Assemblée Constituante, pour achat de la dite cure.
Le sieur Fichot garda bel et bien comme son patrimoine personnel l'immeuble acquis par lui aux frais de ses citoyens...

* Belle maison de caractère de forme carrée, actuelle propriété de la famille Jacquemard-Gevrey.

Notre curé, pendant la Révolution

M. l'Abbé Emiland Guichard est curé desservant sur la paroisse de Saint-Léger.
Au moment de la tourmente révolutionnaire, M. le Curé est sommé de prêter serment à la Constitution comme tous les ecclésiastiques. Mais celui-ci n'a peut-être pas reçu d'ordre de sa hiérarchie. Nous savons que le Vatican se montre très réservé, en tout cas, garde un silence prudent pendant de longs mois. Et puis, M. le Curé, au fond de sa campagne, est-il bien informé de ce qui se passe ? Toujours est-il que M. l'Abbé Guichard ne se soumet pas au serment républicain. Aussitôt, une pétition signée des habitants ou de leurs représentants arrive à l'évêché demandant le départ du prêtre. Celui-ci s'en retourne donc dans son pays des Maranges où il meurt dans la misère, ses biens dispersés...

La légitimité du serment civique exigé des fonctionnaires ecclésiastiques
L'Assemblée Nationale a décrété la nouvelle formule du serment que doivent prêter tous les ecclésiastiques fonctionnaires publics.
"On ne peut se dissimuler que beaucoup de pasteurs très estimables, et dont le patriotisme n'est point équivoque, éprouvent des anxiétés, parce qu'ils craignent que la constitution française ne soit incompatible avec les principes du catholicisme ; nous sommes aussi inviolablement attachés aux lois de la religion qu'à celles de la patrie. Revêtus du sacerdoce, nous continuerons de l'honorer par nos moeurs ; soumis à cette religion divine, nous en sommes constamment les missionnaires ; nous en serions, s'il le fallait, les martyrs. Mais après le plus mûr, le plus sérieux examen, nous déclarons ne rien apercevoir dans la constitution qui puisse blesser les vérités saintes que nous devons croire et enseigner.

Extrait du discours de M. l'Abbé Grégoire

"On retrouve le presbytère en 1822"

L'emplacement de l'église Saint-Pierre et de son cimetière étaient devenus des "places" que la communauté des habitants amodiait à des particuliers.
En 1773, l'emplacement est remis à bail à rente et cens perpétuel à Pierre Lagoutte, cabaretier à Saint-Léger.
Par la suite, les héritiers Lagoutte doivent remettre la propriété achetée par la famille le Beaune de Lally.
Le 9 mai 1822, Monsieur Jean Dubuet, Maire, l'acquiert, par voie d'échange contre divers terrains communaux.
C'est une maison couverte à paille qui sera toujours inconfortable et qui occasionnera des frais importants, de même que ses abords (l'emplacement étant en grande pente)...
Puis, la commune retire la jouissance au curé après la loi de séparation en 1905. Le curé s'installe alors à l'école libre devenue vacante pour les mêmes raisons.. Des personnes se souviennent encore être allées au catéchisme vers M. l'abbé Jean, dernier curé résidant à Saint-Léger, vers 1920.



"La façade de l'église Saint-Léger"

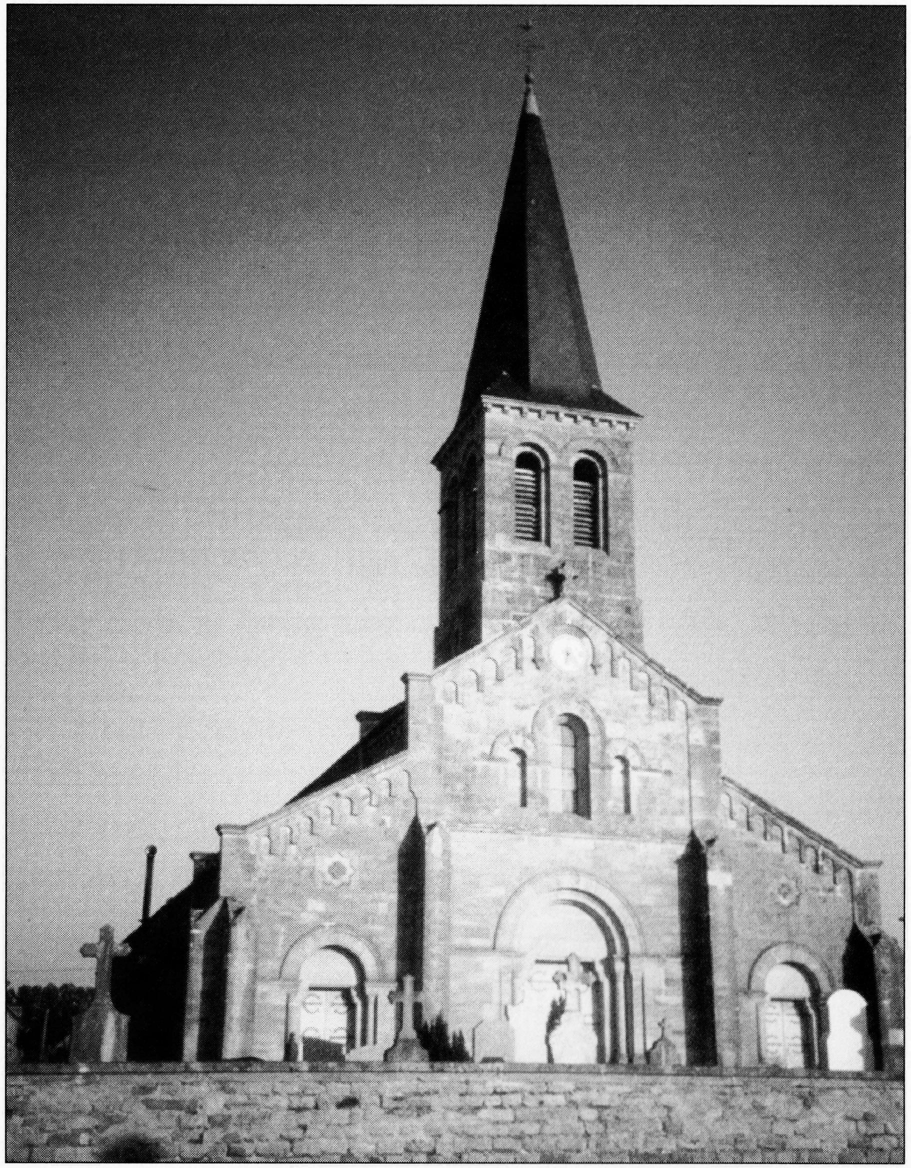
La façade, sur laquelle s'élève le clocher, est percée de trois portes en plein cintre donnant accès dans chacun des trois préambules.

Les portails en chêne sont encadrés de petits piliers, de colonnettes à chapiteaux ouvragés mais le fronton lui-même est sans sculpture.

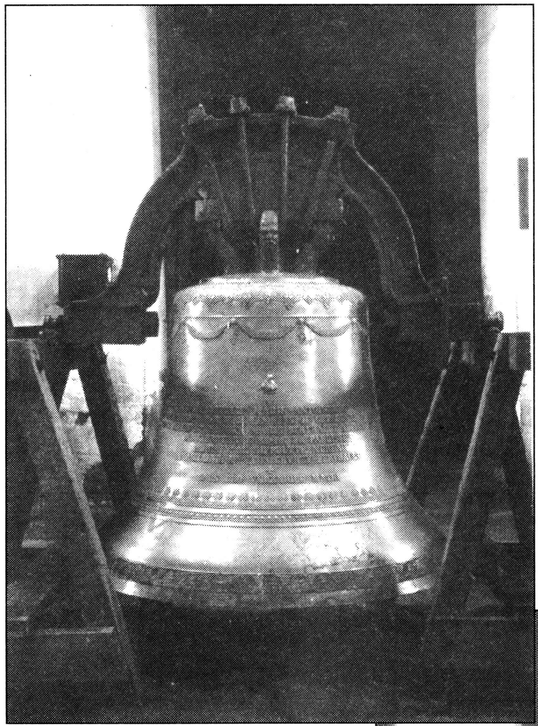
Dans le pignon, au dessus d'un bandeau à moulures, est ouverte une fenêtre en plein cintre éclairant la tribune et accompagnée de deux baies aveugles, aussi en plein cintre.

Le campanile est percé sur chaque face de baies géminées en plein cintre ; il est surmonté d'une flèche en charpente et couverte d'ardoises, qui a la forme d'une pyramide à huit côtés.

[Cette belle pierre blonde finement marbrée de couleur ocre rappelle la façade de l'église Notre Dame d'Autun !]



"Les cloches de l'église"



L'une porte cette inscription, en petites capitales romaines :

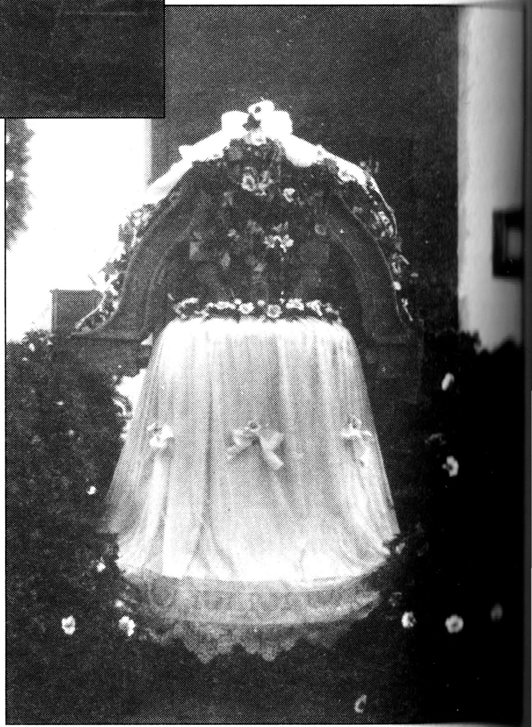
Fondue l'an 1880, je m'appelle **Marguerite - Marie.**
J'ai eu pour parrain Patrice Armand Marie de MAC MAHON* et pour marraine Delle Marguerite Marie de MAC MAHON. M. Jean Baptiste MOREAU étant maire et M. Claude LACOMME curé de Saint-Léger-du-Bois.

* Patrice de Mac Mahon 2e duc de Magenta
Delle Marguerite Marie est sa soeur (Delle signifie : Demoiselle)

Cette cloche est bénite avec sa soeur : **Antoinette Marie** fondue l'an 1880. Ses parrain et marraine sont de la famille BERTHEAU de Noiron.

L'une et l'autre portent de belles sculptures en relief.

Mais, le 29 juin 1898, Antoinette Marie perd sa voix.
Elle est remplacée beaucoup plus tard, en 1925.



Je m'appelle **Marie Antoinette**.

J'ai été fondue en 1925 par M.Mrs les fils de G. PACCARD à Annecy-le-Vieux.
M. Lazare TAMAIN étant maire, M. Jean Marie BERTHAULT adjoint de Saint-Léger et M. J. BROYER curé de la paroisse.

Mon parrain fut M. Hippolyte MOREAU et ma marraine fut Mme Léon GEVREY-BERTHAULT.

«LAUS DEO VIRGINIQUE MATRI»*

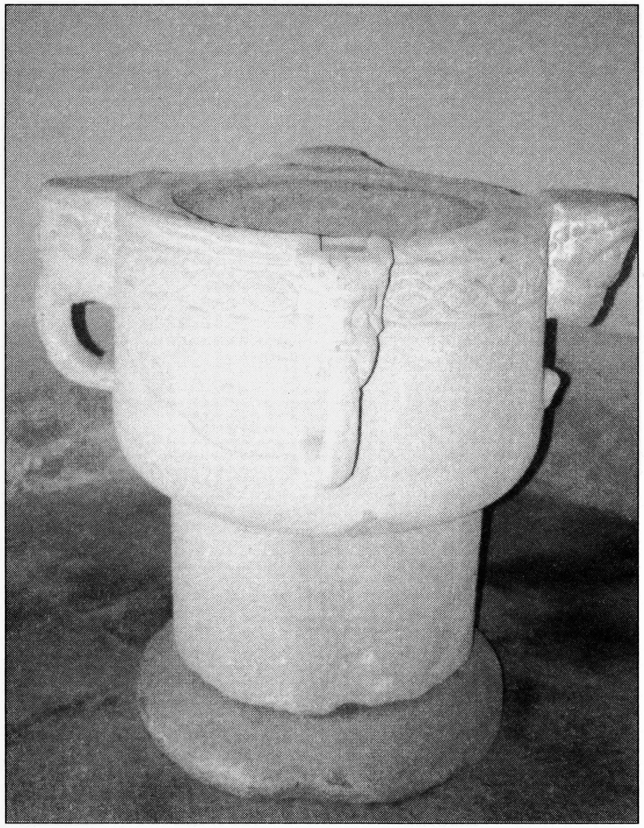
* Louange à Dieu et à la Vierge Mère

"Le baptistère"

Dans la chapelle des fonts baptismaux, au fond du collatéral sud, à droite du porche, une niche élevée et profonde abrite une cuve baptismale en pierre, de l'époque romane*, taillée dans un massif carré porté sur une colonne courte, à laquelle il se rattache par une section légèrement sphérique.
Les fonts sont décorés, sur le rebord, d'un rang d'oves enrubannés et, aux quatre angles, de masques saillants, de la bouche desquels partent des anses, dont deux brisées, allant rejoindre la partie inférieure de la cuve en se recourbant en volutes.

Cuve et support reposent sur une base rapportée, tablette large et peu épaisse à moulure torique.

Les fonts baptimaux ont été classés comme "monument historique" par arrêté ministériel du 22 mars 1910.



*XI ou XIIè siècle

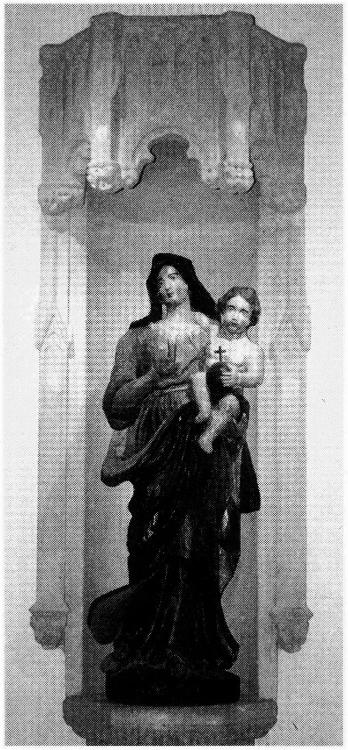
"Notre Dame de la Drée"

"Dans les combles, il y a une Vierge avec l'Enfant Jésus, statue en bois, du XVIIè siècle, un peu mutilée", 2 octobre 1911.

Par un curieux concours de circonstances, la statue revoit le jour le 4 juin 1996. Le bras de la Vierge est retrouvé sous les gravats, il manque des doigts. Mais elle est rapidement rénovée, ses couleurs sont restées intactes, le bois serait du noyer.
L'Enfant Jésus tient sa mère par le cou, particularité de l'époque et de l'autre main, le globe terrestre.
La statue est ensuite baptisée du nom de la grande paroisse nouvellement constituée.
Elle prend ainsi place dans le dais de la chapelle nord, toute proche de la Drée tandis que la Vierge Couronnée s'installe à la tribune...
De l'ancien mobilier, d'autres statues trônent encore...

Un **Christ en Croix** en bois qui domine la grande nef...
Une **Vierge à l'Enfant** du XVIIIè siècle et **Sainte Anne avec la Vierge** debout du XVIIIè siècle aussi.
Elles auraient été maladroitement repeintes...

Saint Sébastien et un évêque tenant un livre reconnu comme **Saint Racho**... seraient du XVIIè siècle.
La statue de **Saint Antoine ermite**, assis du XVIIè siècle est prêtée à la Maison Saint Antoine d'Autun.
Elle est en dépôt tant que cet ancien séminaire reste affecté en maison de retraite pour les prêtres.



Le Village

La Toponymie

Les Écoles

La Mairie

La Poste

Les Religieuses



Un village

Des pierres, des fenêtres, des toits,
Des arbres, de l'herbe, des fleurs,
Une église, une mairie, une école,
Une place, un lavoir, un stade,
Des senteurs d'animaux, de paille, de bois,
Des gens qui travaillent,
Des vieux qui parlent,
Des gosses qui jouent,

C'est un village de France.
Un village comme un autre
Et pourtant différent...
La nature de sa terre,
La couleur de sa pierre,
La forme de son clocher,
L'accent de son parler,
Enfin son caractère...



Les Maires

Le 30 juillet 1821 est élu : Monsieur DUBUET LEJEUNE Jean

Le 23 septembre 1827 est élu : Monsieur JOLY Jean

Le 19 novembre 1830 est élu : Monsieur LAROUE Jacques

Le 8 novembre 1835 est élu : Monsieur FICHOT SIVRY Claude

Le 6 août 1837 est élu : Monsieur GUYTON de RIGNY François Louis

Le 1er janvier 1841 est élu : Monsieur LAROUE Jacques

Le 24 septembre 1843 est élu : Monsieur MOREAU Jean Marie

Le 20 août 1848 est élu : Monsieur GUYTON de RIGNY François Louis

Le 24 juin 1852 est élu : Monsieur FICHOT SIVRY

Le 1er juillet 1855 est élu : Monsieur FICHOT MEREAU Pierre

Le 25 août 1865 est élu : Monsieur LAROUE Jean

Le 28 août 1870 est élu : Monsieur AYMARD Auguste

Le 11 mai 1871 est élu : Monsieur MOREAU Jean Baptiste

Le 6 juillet 1873 est élu : Monsieur LAGNEAU REPIQUET Pierre

La loi de 1914 a maintenu ses élus en fonction pendant toute la durée de la guerre soit jusqu'au 7 décembre 1919.

Le 17 octobre 1875 est élu : Monsieur FICHOT DUBUET Claude

Le 8 avril 1877 est élu : Monsieur MOREAU Jean Baptiste

Le 20 mai 1888 est élu : Monsieur LAROUE Claudius

Le 17 mai 1896 est élu : Monsieur DAIN Pierre

Le 19 mai 1912 est élu : Monsieur FICHOT MAGNIEN

Le 10 décembre 1919 est élu : Monsieur JARLOT Charlot

Le 15 février 1920 est élu : Monsieur TAMAIN Lazare

Le 17 mai 1942 Monsieur JOLY Philibert remplace M. TAMAIN

En 1945, Monsieur GEVREY Léon remplace M. JOLY Philibert

Le 25 janvier 1961 est élu : Monsieur GEVREY Jean

Le 16 juillet 1967 est élu : Monsieur JACQUEMARD Robert

Le 18 juin 1995 est élu : Monsieur FRISON Bernard

Descriptions des communes
du département de Saône et Loire - 1856

Extrait de l'oeuvre de M. MONNIER

Saint-Léger-du-Bois à 7 Km d'Epinac.

Habitants : 979 ; maisons : 198 ; ménages : 210 ; superficie : 2120 hectares dont 1225 en terres labourables, 360 en prés, 87 en vignes, 96 en bois.
Mine de schistes bitumineux - 2 usines destinées à la distillation de ces schistes.
Mine de houille du Grand Moloy concédée le 4 avril 1831 employant 120 ouvriers, plus de 40 chevaux et 2 machines à vapeur...
Carrières à Rigny, Champsigny et Lally. Elles fournissent aux environs et à la ville d'Autun des pierres de taille d'un grès très fin et qui se durcit à l'air.
9 fours à chaux (1).
3 moulins dont dépendent 3 huileries, sur la Drée à Champsigny, sur la Canche à Lally et sur l'étang de Noiron.
1 débit de tabac près de l'église.
2 écoles dont 1 communale de garçons dirigée par un instituteur laïque, l'autre de filles tenue par des institutrices de l'ordre des Dames de l'Institution de l'Enfant Jésus.
Eglise, vocable Saint-Léger, évêque d'Autun.
Perception et bureau de poste d'Epinac.

"Dans les temps reculés, lorsque la plaine était couverte de bois qui ont presque entièrement disparu, l'église, située sur la rive gauche de la Drée à 240 mètres du village, appartenait à des moines ; l'église paroissiale était alors celle de Saint-Pierre, sur la rive droite. Aussi l'emplacement du village est désigné sur la carte de Cassini, sous le nom de Saint-Pierre, bien que l'église fût déjà abandonnée lors des opérations de cet ingénieur". (Annuaire de Saône et Loire A.1839)
Lally et Champsigny sont habités par des fermiers.
Les derniers débris de la forteresse de Champécueillon, qui subit un siège dans la guerre de la Ligue et qui fut démolie en 1593, ont été employés récemment à la construction d'un domaine. *(Actuelle propriété de la famille FLETY)*
La voie romaine Autun-Arnay, qui a servi jusqu'en 1778 à la communication de ces deux villes, borne où traverse la partie Ouest de la commune et les territoires de Champsigny et de Lally.
A l' Est, l'ancien chemin (2), peut être aussi romain, d'Autun à Bligny sur Ouche, forme la limite entre Saint-Léger et Sully.

Selon l'annuaire de 1843, la tradition locale (3) dit que la pierre de construction de la cathédrale d'Autun provient des carrières de Vergennes.

(1) De 1843 à 1874, nous dénombrons dans les archives communales, 15 fours à chaux.
(2) Ce chemin se nomme la rue Sarrazine en référence à la bataille des Sarrazins.
(3) La tradition dit aussi qu'un souterrain servait à emmener les pierres jusqu'à Autun.

La Toponymie

Les noms de lieux ne sont pas choisis au hasard.
Faute d'archives ou de vestiges archéologiques, ils constituent parfois le seul lien fragile et cependant durable qui nous rattache à nos origines.

Le cadastre de la commune fut établi en 1844 et renouvelé en 1968.

Nous nous sommes inspirés des études en toponymie de M. Gérard TAVERDET qui s'est intéressé aux lieux-dits de Saône et Loire.
Dans l'état actuel des recherches, cela peut paraître approximatif, mais l'auteur nous invite à transposer ses connaissances avec l'aide de notre histoire locale.

Ne nous en privons pas et "A tout Seigneur .... tout honneur" !

----

* **Mont Frivaux** : Vaux --> pluriel ancien de val
Fri --> peut-être racine de froid
Une parcelle joignante plantée en vigne s'appelait «Au même climat».

* **Buet** (Le) : Représente un terme germanique "buka" désignant le récipient ou le lavoir. C'est la même racine que le patois "bue" encore employé en Morvan pour parler de la lessive.

* **Chaignot** (Les) - **Chassignoles** (les) : Nom d'origine gauloise devenu roman "cassano" utilisé ici comme suffixe représentant le chêne.

* **Champsigny** : Serait une version nasalisée de "cassaniacum" signifiant forêt de chênes.

* **Charny** (Champ) : Trouve sa racine dans le charme, très fréquent dans les noms de lieux.

* **Chazelles** (Les) : Dérivé du latin "casa" signifiant maison.

* **Chevannes** : Chevanne est un terme d'origine obscure (capanno) et semble désigner une habitation isolée.

* **Chevrot** (Champ) : serait un dérivé de "cavaroca", roche creuse, grotte.

* **Fontenys** (Les) : Du bas-latin "fontana", dérivé de "font", nom roman de la source. Désigne des lieux riches en sources, humides et marécageux.

* **Fornlats** (Les) - **Forges** (Les) : Représentent des activités industrielles diverses et anciennes.
Fourneaux (Les) La forge peut être aussi un établissement routier destiné aux soins des chevaux.

* **Genièvres** (Les) ou **Genèvres** (Les) : Trouvent racines dans le mot latin "genista" représentant le genêt.

* **Moloy** : Issu du bas-latin "maletum" qui signifie lieu planté de pommiers. Cependant, on pourrait également penser à "mespiltum" qui signifie lieu planté de néfliers.

* **Murgers** (Les) : Ce sont des tas de pierres qui ont été retirés au fil des siècles par les agriculteurs et surtout les vignerons ; ces pierres ont servi de limite aux parcelles. Dans ce lieu précisément, un "ancien" affirme que des tas de pierre (déchets de pierre de taille) étaient empilés en trapèze et vendus au mètre.

* **Noiron** : Serait un dérivé du terme "les nièvres" d'origine gauloise "nebara". Une nièvre est une large prairie inondable au bord d'un cours d'eau.

* **Rigny sur Drée** : Issu de "ren", racine hydronymique bien connue, présente dans le Rhin mais aussi dans le Rhoin (environ de Beaune).

* **Rompey** (Les) : Il s'agit d'un lieu qui a été "rompu" c'est à dire "défriché". Forme issue du latin "rumpere", même racine que dans "ruptura", roture.

* **Vernes** (Les) : C'est le nom local de l'aulne. Terme d'origine gauloise "verno". Verne n'a pas seulement désigné la plante en elle-même, mais aussi
Vernoys (Les) le lieu où elle pousse, puis le terrain marécageux.
Petite Vernusse

----

* **Aubus** (Les) : Désignent des terres argilo-calcaires.

* **Barbottes** (Les) : Certainement influencé par la racine celtique "borvo", la même que le français barbouiller. Il s'agit de terrains humides.

* **Bouleaux** (Les) : Il s'agit d'un plus ancien "betullitum" signifiant lieu planté de bouleaux.

* **Bouthenet** (Champ) : Terrain au bout d'un chemin.

* **Brosses** (Les) : "Broussailles", petits bois souvent de mauvaise qualité.

* **Chaume** (La): Issu de "calma", terme probablement prélatin passé en roman qui a désigné la friche et tout terrain élevé.

* **Chaintre** (La) ou Chaintres (Les) : Du latin "cancer" qui désigne un petit terrain proche de la maison mais parfois aussi l'extrémité du champ où l'on retourne la charrue.

* **Chapelles** (Les) : Terrains situés à proximité de l'ancienne église Saint-PIERRE.

* **Chenevières** (Les): Il s'agit du lieu où l'on cultive le chanvre. Comme la terre à chanvre était généralement d'une excellente qualité, le terme a pris le sens de bonne terre et même celui de jardin.

* **Clousiat** (Chemin du) - **Clouzeaux** (Les) : signifie "closu", clos.

* **Consie(se)** (La): Il s'agit d'un composé du latin "casea", la taillée. A l'origine une haie taillée puis un terrain entouré d'une haie.

* **Corvée** (La) : Du bas-latin "comogata", travail auquel on est prié de participer. Il s'agit des lieux soumis à l'ancienne pratique de la corvée, disparue à la Révolution.

* **Les coutures des Collonges - Les coutures des Bouchot** : forme locale des "buissons".

* **Crai** : Du gaulois "cracos". Nom qui désigne le terrain pierreux.

* **Craquelins** (Les) : Racine expressive de "krakk" que l'on retrouve dans le français craquer. Les craquelins seraient peut-être des terrains où l'on a pu observer des crevasses.

* **Crame** (Mont) :

* **Crezot** (Champ du) : Forme locale de "creuse" qui a désigné la vallée.

* **Crot** : Provient du latin d'origine grecque "kryptos" signifiant creux. Le crot désigne toutes sortes de trous, que ce soit la fosse mortuaire ou la mare. C'est bien sûr ce dernier sens qui est le plus productif en toponymie.

* **Essards** (Les) : Terre défrichée par le feu ou brûlée par le minerai de fer.

* **Fer** : Chemin empierré, souvent avec des scories de fer, ce qui expliquerait le terme de chemin ferré (voie romaine).

* **Fiort** (Le) : Il s'agirait d'un lieu planté de hêtres, du bas-latin "fagea".

* **Fouchés** (Les) : Représente la fougère.

* **Granges** (Les) : Les moines avaient créé des établissements destinés à recueillir les récoltes. C'est là que les paysans allaient verser leur dîme en nature. A l'origine, grange n'est pas un mot français (la forme française attestée par les textes médiévaux est granche) mais plutôt un mot bourguignon propagé par les moines de Cîteaux.

* **Magnien** (Champs de): Du bas-latin "mansionile", mot de l'époque carolingienne qui a désigné la ferme ou le hameau.

* **Mange** ou **Manche** (Champs de la): Du latin "manica". Il s'agit de la forme locale de manche qui a pris le sens de terrain allongé.

* **Mollières** (Dessus) :

* **Morlaines** (Les) : "Les laines" sont des bandes de terrains très étroites.

* **Mouille** : une mouille est un endroit humide dans un pré et par la suite un pré humide. (Les Menouilles)

* **Noue** : Origine probablement gauloise"nauda". Terme qui désigne des lieux humides. Dans l'autunois, une noue est également une queue d'étang.

* **Pâtureau - Paule - Les Peulles** : Termes qui ont désigné le pâturage ; du latin "pabula".

* **Prée** : C'est le nom de la prairie ; le pluriel neutre "prata", ensemble des prés est devenu phonétiquement "prée" et a été compris comme un féminin singulier ; mais le nom a conservé sa valeur collective.

* **Reuils** (Les) : Du latin "rivus" signifiant ruisseau. Les reuils sont des graphies de "reu". Il s'agit de petits cours d'eau.

* **Roncière** (La) : Forme locale de "ronce".

* **Savigny** : Signifierait "sylva", forêt, plutôt que le nom d'un chef gallo-romain. Le bois de Savigny est partagé par un fossé transversal délimitant Curgy et Saint-Léger. A Saint-Léger, les habitants des hameaux de Champécueillon et Champsigny possèdent l'usufruit de ces bois. C'est peut être un cadeau des seigneurs !

* **Theurot** : Il s'agit du terme prélatin, certainement gaulois "turra". Un thurot est une petite colline.

* **Tilles** (Les Grandes) : C'est un nom issu du vocabulaire du chanvre. Une tille est la fibre de cette plante. Par métaphore, on a désigné aussi le terrain allongé.

* **Trembles** (Les) : Espèce de peuplier dont la feuille tremble au moindre vent. Convient au charbon de bois. Les charbonniers étaient installés à proximité.

* **Vaise** (Les) : Terme d'origine germanique qui a désigné la prairie.

* **Varenne** (La): Nom formé sur la racine gauloise "war" signifiant eau.Une varenne est, selon Dauzat, un délaissé de rivière.

* **Vendues** (Les) : Peut-être parce que les terres de Savigny furent plusieurs fois vendues de seigneur à seigneur...

Noms représentant rarement des noms de lieux mais plutôt des termes agronomiques ou patois.

* **Andain** : L'andain est le chemin parcouru par le faucheur, puis la rangée de foin coupé ; le nom est donc parfois donné à des prés.

* **Arène** : Du latin "arena" qui signifie sable. Dans la région, arène désigne le plus souvent un sable grossier.(Patûre de la Reine)

* **Ouche** : Origine probablement gauloise "olca" désignant le verger qui entoure la maison.

* **Ouvrée** : C'est l'unité de superficie de la vigne dans tout le département. L'ouvrée vaut 4 ares. Même racine que le latin "operare" signifiant travailler. C'est la surface qu'un homme pouvait piocher dans la journée.

* **Plongeon** : Le terme est encore employé dans la région avec le sens de "tas" (de paille, de gerbe). Par la suite, il a pu désigner une petite élévation.

* **Journal** : Le journal est une ancienne unité de mesure des champs qui valait environ 1/3 d'hectare. C'est à l'origine la surface qu'un homme pouvait labourer en une seule journée.

* **Martret** : Il s'agit d'un terme très ancien "marturetum" : lieu où il y a des martyrs. N'oublions pas que, dans l'église primitive, martyr était un synonyme de chrétien, il s'agit donc d'un ancien cimetière chrétien.

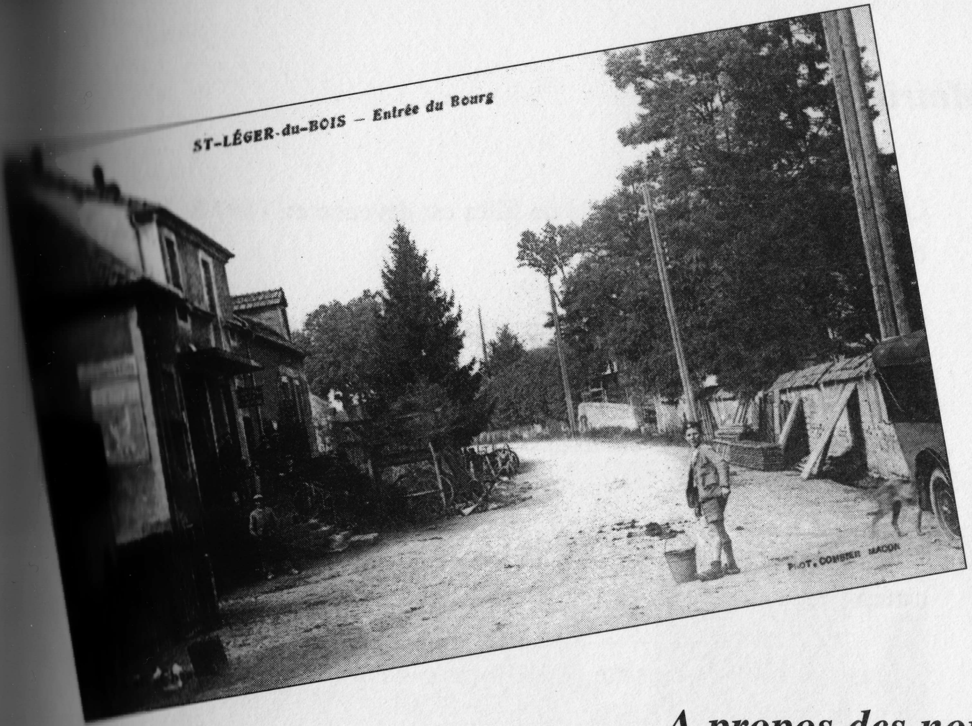
* **Gouille** (Les) : Désigne la boue, du germanique "gullja". Les gouilles sont donc des bourbiers, des mares.

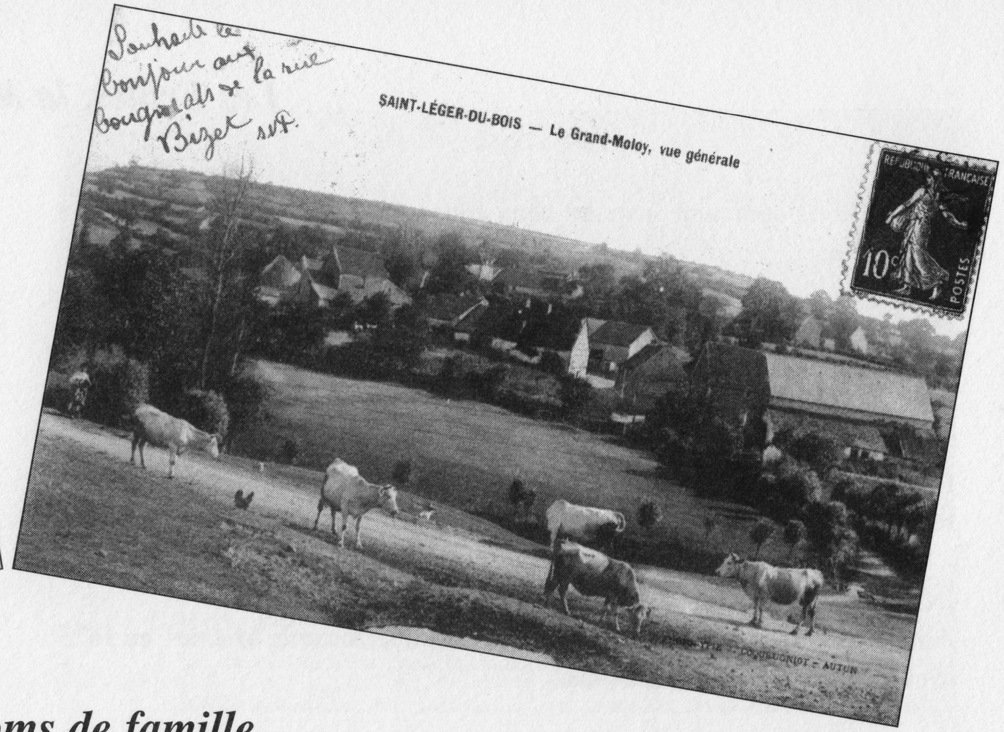
* **Gour** : Du latin "gurges" signifiant le gouffre. Gour désigne le trou dans la berge d'une rivière ou un creux près d'une rivière où l'eau peut stagner.

* **Gourle** : Provient de "queule". Terme qui désigne la souche, il s'agit d'un nom lié au terme d'origine inconnue mais probablement prélatin. (Pré Cueullé)

* **Riotte** : Forme locale de "ruette" c'est à dire ruelle. Il s'agit donc d'un petit chemin.

* **Surlée** : Il s'agit d'un talus, le plus souvent boisé.





A propos des noms de famille ....

Comme les noms de lieux,
ils ne sont pas innocents.
Nous avons renoncé à décrire
les origines des noms les plus répandus.
En effet, la plupart ont pour racine
un objet, un outil, lesquels
ont un caractère plutôt malveillant.
Il ne faut pas oublier que nos ancêtres
n'ont pas choisi leur nom.
Ce sont leurs voisins qui l'on fait...
à partir de sobriquets.



Quand une femme devait
descendre en "commissions" au bourg,
sa voisine lui prêtait son tablier neuf...

Les Ecoles, la Mairie, la Poste

Vers **1835**, la commune acquiert deux bâtisses situées tout près de l'église paroissiale.

L'une devint Mairie avec Maison d'Ecole des garçons. Elle est tenue par un instituteur aidé d'un adjoint. L'instituteur est secrétaire de Mairie et habite dans les locaux. L'ensemble fait 75 m2.

L'autre devint Ecole Communale de filles **le 6 mai 1841** et est tenue par des religieuses.

La population s'accroit considérablement.
Après l'agrandissement de l'église, on construit la nouvelle **Mairie**(1) **en 1875** avec Maison d'Ecole de garçons.

La construction est en pierre de taille simple de Chagny. Le préau et la clôture sont de 1886.

En **1886**, la population est de 1100 habitants dont 185 enfants fréquentant l'école...

Le 13 juillet 1887, l'école est laïcisée.
Une souscription est lancée aussitôt pour la construction d'une école libre de filles*.

* Actuelle propriété de la famille FOUGERE.

En février 1888, la direction est confiée aux mêmes religieuses. Elles sont à cette époque au nombre de quatre...
Le fonctionnement de cette école est assuré par différents bienfaiteurs (Mac Mahon, De Noiron du Puits, Beaune, M. le Curé Laroue...).
Cette école fait office de petit pensionnat qui permet aux soeurs de vivre...

La première école communale de filles est devenue en 1887 **la Poste** auparavant desservie par Epinac.

En **1905**, avec la loi de séparation, **une école laïque de filles*** est construite. Elle est en pierre de taille de Lally.

* Actuelle salle des fêtes

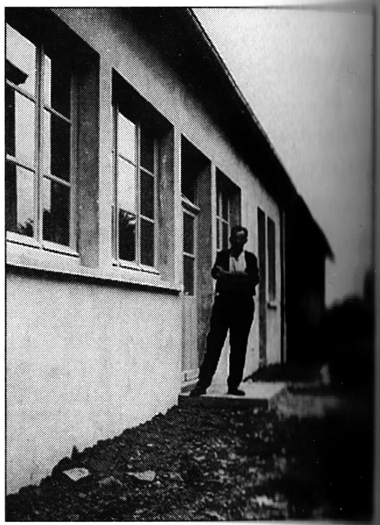
Une nouvelle **poste** est construite en face en **1913** sur l'insistance de Mme CROTTET receveuse.

Les soeurs retournent à leur première école, devenue vacante et enseignent le catéchisme aux gamins jusqu'au départ de Soeur Albert [que de souvenirs !].

Au rez-de-chaussée de cette bâtisse «multi-usages» s'est installée l'infirmerie de la mine...

En 1950, construction de la **cantine scolaire** joignant le préau de l'école de garçons.

(1) Un campanile ajouré surmonte l'édifice, représentant sans doute la prospérité.



La cantine scolaire est construite en 1950



Rédaction.

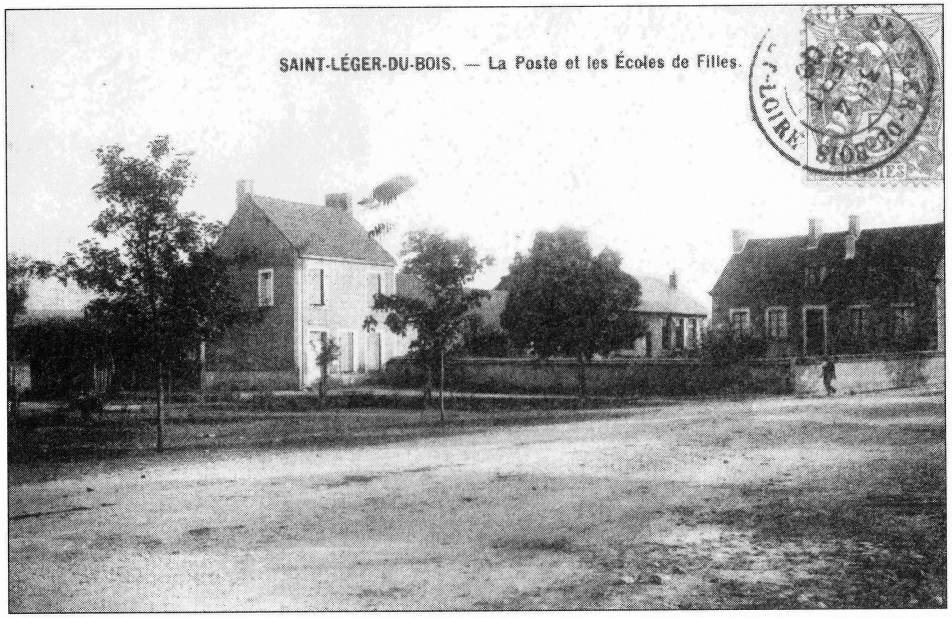
Décrivez le bureau de poste de votre village. (Aménagement intérieur et extérieur).

Développement,

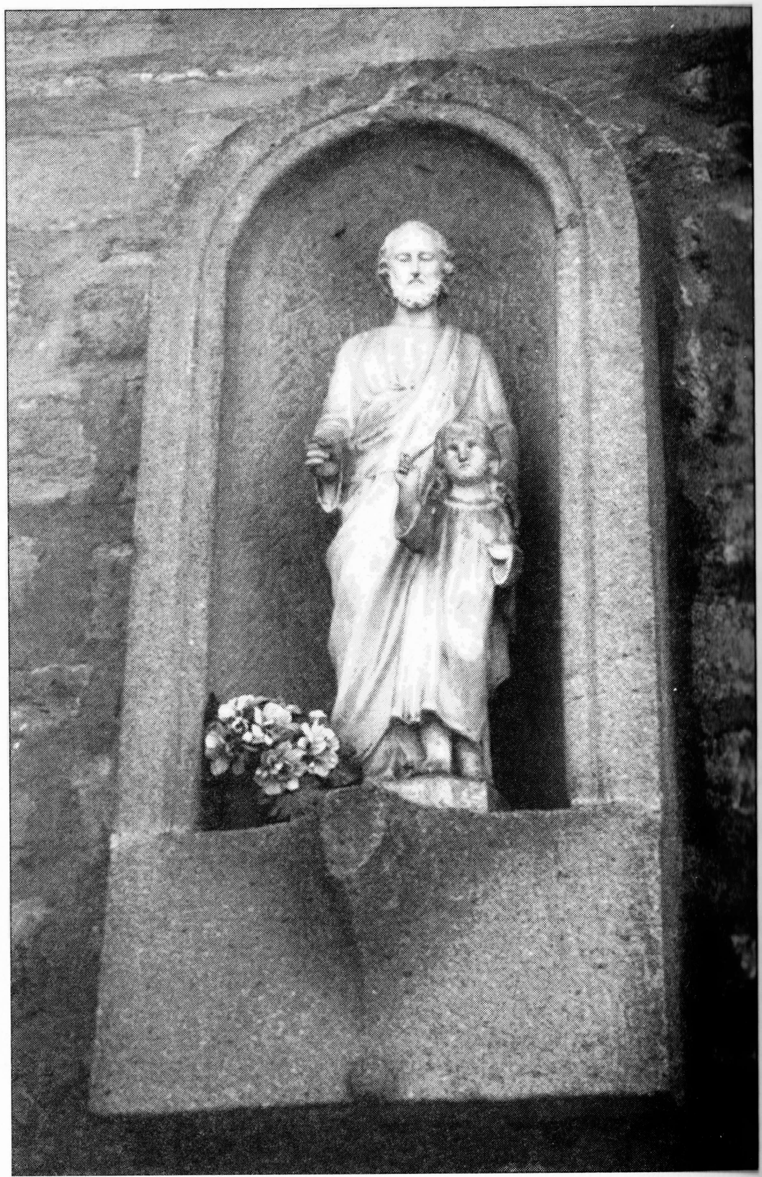
Dans notre village il y a le bureau de poste, il est situé sur la place à droite de la mairie c'est un édifice spécial. Il porte l'enseigne : postes et télégraphes, caisse nationale d'épargne. A l'intérieur de cette maison il y a une salle d'attente destinée au public, elle est ornée de gravures, au milieu se trouve une petite ouverture : le Guichet au dessous est installé un encrier, des portes plumes et quelques papiers parce que si quelqu'un voulait signer un papier ce serait tout près. La chambre dans laquelle était la receveuse se trouvait en beaucoup de petites cases, au fond on apercevait l'appareil télégraphique, et l'appareil téléphonique.

Chaque matin le facteur se rend à la poste pour porter les correspondances à la gare, ou les porter dans les maisons.

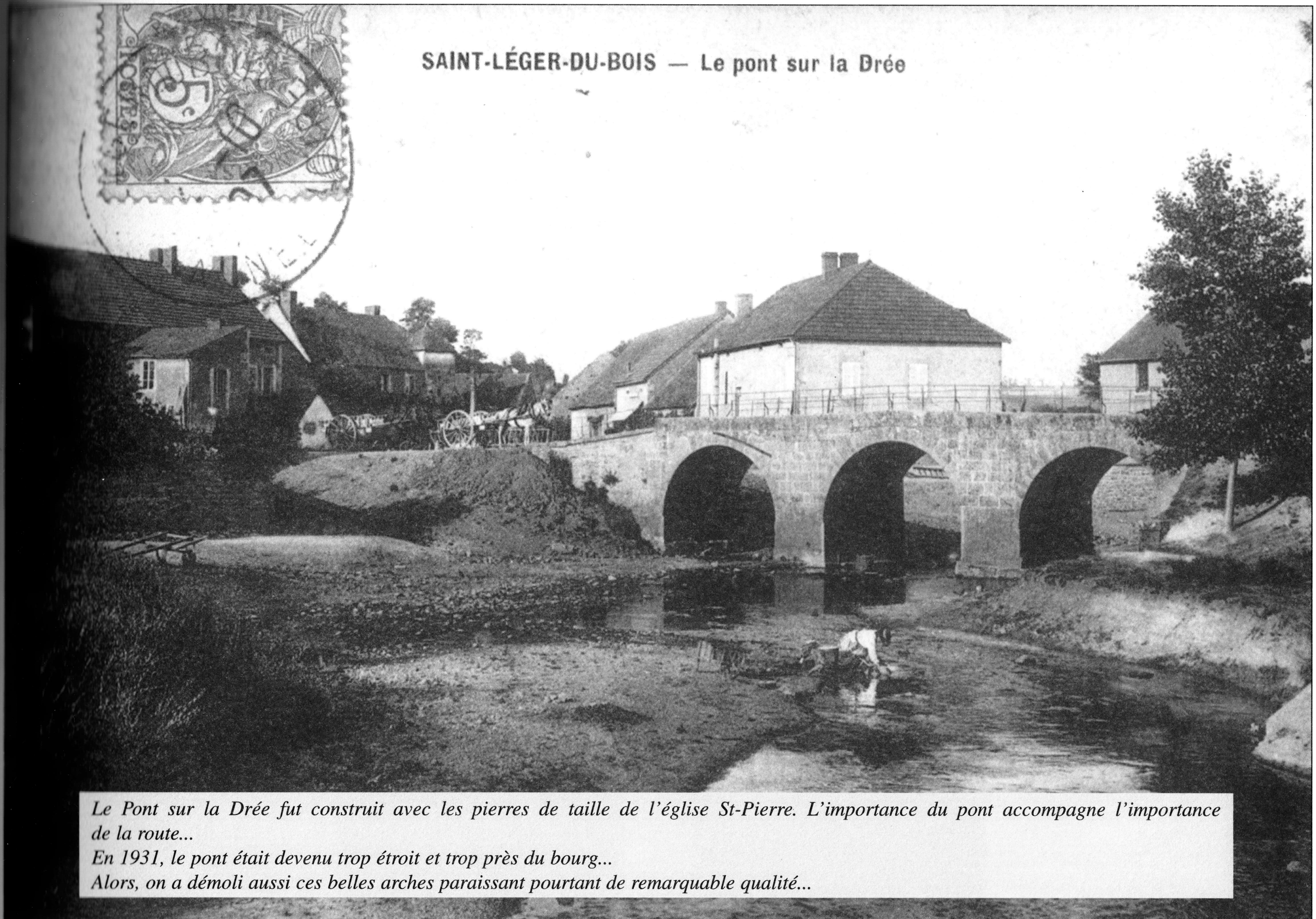
Les personnes qui veulent placer leur argent à la caisse d'épargne, ou l'envoyer se rendent à la postes. Les premières postes furent inventées par Louis XI. Ils sont très utiles car s'il y en avait pas nous ne pourrions pas écrire à nos parents et à nos amis éloignés.



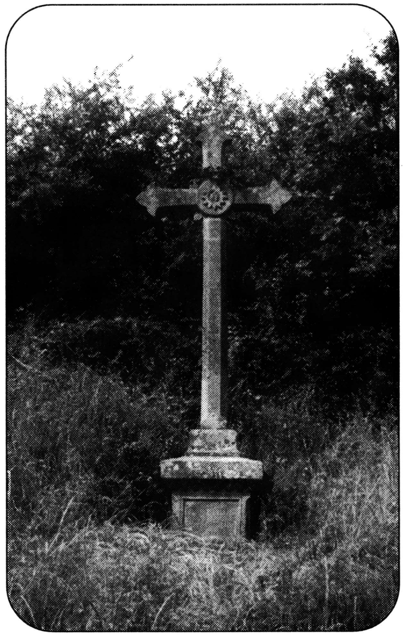




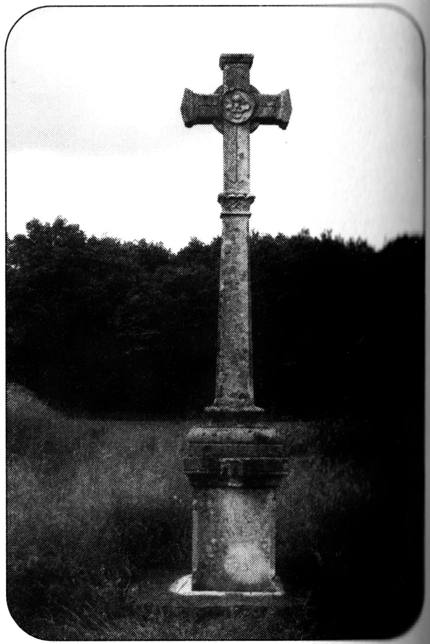
Dernier témoin de l'école libre :
"La Niche de Saint Joseph"



Le Pont sur la Drée fut construit avec les pierres de taille de l'église St-Pierre. L'importance du pont accompagne l'importance de la route...
En 1931, le pont était devenu trop étroit et trop près du bourg...
Alors, on a démoli aussi ces belles arches paraissant pourtant de remarquable qualité...

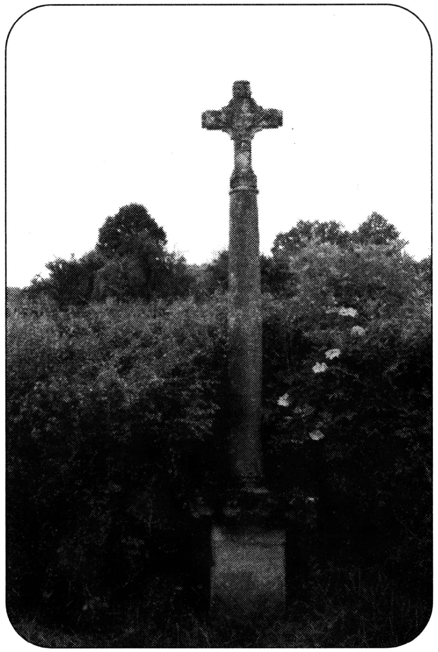


Calvaire
de Champsigny

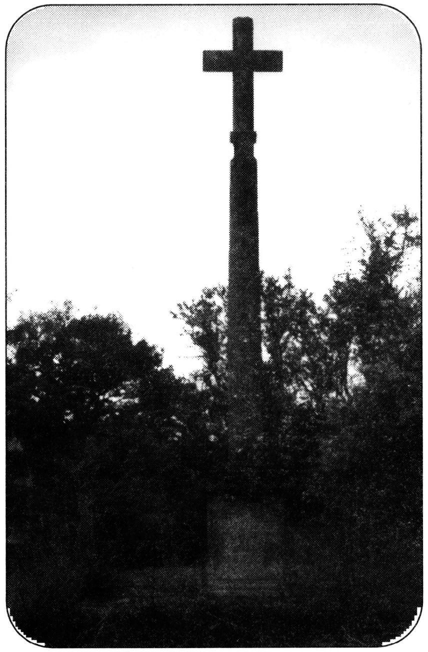


Calvaire
de Noiron

***La Croix de carrefour,
symbole de reconnaissance,
protection des voyageurs...***



Calvaire
des Chaumes



Calvaire
du Buet

Ici en fond, le lavoir de Champsigny.
En 1995, il est détruit par un glissement de terrain...



La Croix de Lally,
témoin des confidences...

*Au lavoir de Lally**

Quand les plus jeunes voulaient descendre au lavoir, la grand'tante Marie ne manquait jamais de dire d'un ton mystérieux en levant le doigt : "attention à la mère en gueule qui attrappe les petits enfants qui s'approchent trop près". Le coeur battant, on descendait vers la fontaine au toit de grès. A distance du petit portail de fer du lavoir, on écarquillait les yeux pour apercevoir la sorcière ; on restait toujours inquiet et déçu car on ne la voyait jamais. On regardait alors la Germaine, toujours arrivée la première, bientôt rejointe par la Marie, la Suzanne, la Gaby...

Ça commençait par le bruit de la brouette apportant la lessiveuse d'où chacune sortait le linge fumant. Ensuite, s'établissait le moulinet des bavardages, entrecoupé par le bruit sec du battoir sur le linge aplati sur la belle pierre brillante, inclinée jusqu'à l'eau. Les paroles, ponctuées par les efforts et les soupirs des femmes s'interrompaient par le claquement du linge renvoyé à la surface de l'eau, où il plongeait doucement. Le battoir faisait gicler l'eau du linge en gerbes de gouttelettes tandis que les moirures d'eau savonneuse se désagrégeaient au fil du courant.

Quand arrivait le milieu de la journée, on redescendait au lavoir, fasciné par le rayon de soleil dansant sur le mur du fond, selon les caprices de l'eau.

Les caisses en bois des lavandières gardaient dans le foin, l'empreinte de leurs genoux. On les essayait alors en pensant qu'un jour on serait grand...

Quelques années plus tard, avant de quitter le lavoir, on se mesurait aux repères des crues de la rivière peints par Arsène ; la plus haute c'était le 7 octobre 1965. On remontait alors vers les maisons toujours accompagné par le gazouillis de l'eau de la fontaine tombant dans le lavoir avec une fidélité qui dure depuis des siècles.

La mère en gueule n'est-elle pas ce même personnage magique que la Vouivre ?

Lally, le 15 Août 1999
Marie Pascale

* Le lavoir de Lally est toujours entretenu par la famille VALLA-LEQUEUX.

Les religieuses de l'Enfant - Jésus



Soeur Albert, mythe ou réalité.
Qui était donc soeur Albert ?

Elle fait partie de la légende de SAINT-LEGER et l'on ne peut évoquer l'histoire de notre pays sans qu'il ne soit fait mention d'elle.

Soeur Albert est née Claudine BOULET le 27 janvier 1861 dans la Nièvre. Elle est entrée au couvent de l'Enfant-Jésus à Chauffailles en 1876. Elle y a fait profession en 1879. En 1882, elle a été titulaire de l'école communale à SAINT-LEGER-DU-BOIS. Cet établissement comptait alors 80 à 90 élèves. Lorsqu'il a été laïcisé en 1887, la congrégation de l'Enfant-Jésus ne quitta pas le pays. Les soeurs ouvrirent une école libre qui fut prospère et reçut quelques pensionnaires. La communauté comptait alors quatre religieuses au service de cette tâche d'éducation.
La loi de 1905*, séparation de l'Eglise et de l'Etat mit fin à cette oeuvre. L'école privée ouverte par les soeurs avait pour directrice soeur Angèle de la Croix, née Marie BOUILLARD le 24 février 1852 à CHATENOY-LE-ROYAL. Elle devait décéder le 15 février 1935 à la maison mère.

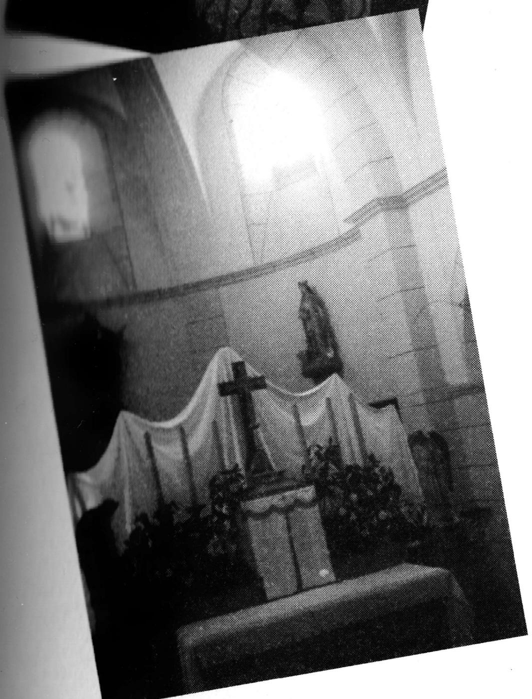
Après la loi de 1902, les deux religieuses quittèrent le costume religieux pour ne pas attirer les soupçons. (Elles étaient alors vêtues de longs vêtements noirs très stricts et la tête toujours recouverte d'un chapeau ; elles passaient de longues heures à prier dans l'église).
A cette date, elles ont quitté l'école libre et ont continué à se dévouer sur place.
Elles ont été logées dans une maison du bourg de SAINT-LEGER-DU-BOIS. Puis, elles ont habité à l'ancienne poste, (en face de la nouvelle) que l'on nommait aussi infirmerie, car avec la mine, des médecins venaient régulièrement y donner des consultations - Dr VIEILLARD d'AUTUN et Dr CORDIER d'EPINAC.
Ces religieuses avaient un rôle important dans la vie chrétienne du pays. Elles enseignaient le catéchisme, les enfants étaient alors nombreux, une dizaine de filles et autant de garçons par année d'âge.
Cet enseignement qui durait trois ans avait lieu dans la salle du catéchisme, sise au-dessus de la sacristie, chauffée l'hiver par un poêle rond, en fonte, alimenté par du bois [ou à leur domicile].
La communion solennelle, 11 ans pour les filles, 12 ans pour les garçons était un point fort de l'année, précédée d'une retraite de trois jours prêchée alternativement par le prêtre et par les soeurs.
Elles entretenaient l'église, ménage, ornements, etc, et participaient à l'organisation des cérémonies religieuses. Elles s'occupaient du choix de chant, réservé aux filles après la communion solennelle jusqu'à leur mariage.
Pour les offices, soeur Angèle tenait l'harmonium, le choeur des chanteurs étant groupé dans la chapelle de la Sainte Vierge, tandis que soeur Albert surveillait les enfants du catéchisme dans la chapelle de Saint Joseph.
Au départ de soeur Angèle, malade, vers 1933, soeur Albert faisait former des jeunes filles à AUTUN pour la tenue de l'harmonium. L'église n'était pas chauffée, sabots, galoches, guêtres, manchons essayaient de maintenir au chaud pieds et mains.
Quelques personnes âgées amenaient parfois des chaufferettes surtout lors qu'elles habitaient dans les hameaux et empruntaient leur voiture à cheval ou âne pour parcourir le trajet distant pour certains de plusieurs kilomètres.

Pour anecdote : Chaque dimanche la "tante Lise" habitant Champsigny se rendait à la messe avec sa charrette et son âne. La lenteur de sa monture ne lui a jamais permis d'arriver avant le Credo. Elle transportait, comme un certain nombre d'autres familles, un panier de provisions à l'intention des soeurs, car celles-ci n'étaient pas payées depuis la fermeture de leur école.

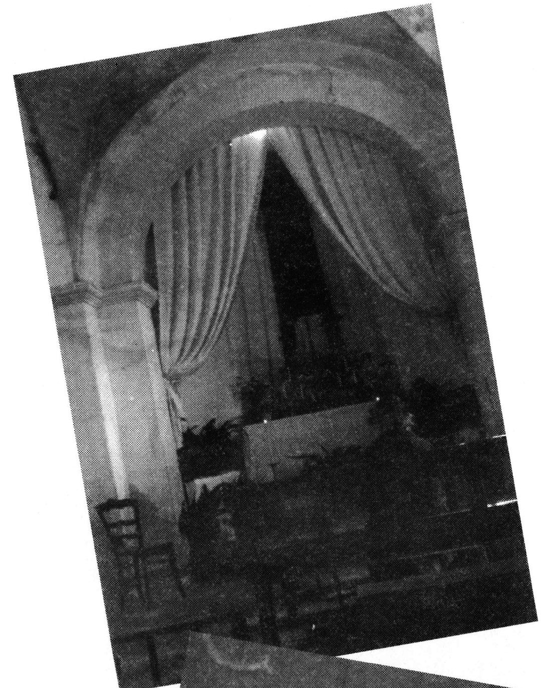
Soeur Albert avait une forte personnalité, avec beaucoup d'intransigeance. Les interdictions étaient nombreuses, les obligations aussi.

Elle n'aurait certes pas passé le cap de la révolution de 1968 où il était interdit d'interdire !











Leurs activités :

L'adoration perpétuelle :

Elle avait lieu chaque jour dans une ou plusieurs paroisses du diocèse. A Saint-Léger, ce devait être le 28 février.
La soeur ou les soeurs préparaient un reposoir au maître autel. Le saint sacrement était exposé dans l'ostensoir (voir photo) toute la journée. Les fidèles, susceptibles d'être libres, recevaient une invitation pour une adoration d'une heure, ceci de la fin de la messe jusqu'à tard le soir où la journée se terminait par les vêpres et la bénédiction du saint sacrement.

Jeudi Saint :

Un reposoir était préparé dans la chapelle de la Sainte Vierge (voir photo). Le matin, après la messe, les hosties consacrées quittaient le tabernacle habituel et étaient déposées dans le reposoir devant lequel les fidèles restaient alternativement en adoration jusqu'au soir, puis reprenaient le vendredi matin jusqu'à l'heure de l'office.

Dimanche des Missions : (avant 1939)

Au cours de la messe, les enfants, faisant partie de la Sainte Enfance, étaient mobilisés pour une procession dans l'église, précédée d'une bannière et accompagnée de chants préparés spécialement comme "Petits chinois, consolez vous - car notre aumône est généreuse", etc. Chacun apportait son obole pour ces païens lointains que des missionnaires voulaient christianiser. Que cela nous semblait loin ; la Chine, la Papouasie... Nos livres de géographie, moins bien illustrés qu'aujourd'hui ne nous donnaient qu'une piètre idée de ces pays lointains. Il y avait aussi la collecte des timbres postaux, récupérés soigneusement à ces intentions missionnaires.

Sainte Catherine :

Comment ne pas parler du déjeuner de la Sainte Catherine, le dimanche qui suivait le 25 novembre. Les soeurs invitaient les jeunes filles qui n'étaient pas allées au bal [péché capital] dans l'année à un repas de midi suivi de petits cadeaux modestes mais non dépourvus d'humour...

Enterrement :

Le décès était annoncé par des glas dès la connaissance de la mort. L'autel était, pour la cérémonie, paré de tentures noires, le cercueil recouvert d'un drap noir également et entouré de six chandeliers. Comme tous les offices, la cérémonie se faisait en latin. Les oreilles des assistants étaient habituées à ces tonalités. Qui eût pensé, à l'époque, à l'Aggiornamento promulgué par Jean XXIII après les années soixante.
L'enterrement était toujours suivi d'un service de quarantaine. un catafalque était alors dressé à la place du cercueil et la messe des morts chantée.

Soeur Albert participait activement à la préparation de tous ces événements et cérémonies.

Il y eut la guerre de 1939-1945 et déjà des changements de mentalités s'opéraient.

Soeur Albert vieillissait, son état de santé se détériorait, sa famille l'emmena à POIL dans les années 1950 et c'est là qu'elle mourut peu après.

* 1905 : Séparation de l'Eglise et de l'Etat. La République "garantit la liberté des cultes" (art.1), mais "ne reconnaît, ne salarie, ni ne subventionne aucun culte" (art.2).

"A partir de ce jour, les processions ou manifestations religieuses et la construction de reposoirs sont interdites sur toute l'étendue de la commune de Saint-Léger-du-Bois."

"...Considérant qu'elles ont lieu forcément sur les chemins les plus fréquentés et présentent par ce fait des dangers sérieux pour la sécurité publique, en même temps qu'elles entravent la circulation..."

[Il semble bien qu'à cette époque, il devait y avoir de fortes oppositions entre les autorités civiles et religieuses, notamment à propos des écoles...]



Les Écoles

Dans les années 1930...

Dans les années 1930, mourut une tête marquante du pays :
Monsieur Claudius LAROUE*, qui avait une certaine aisance et qui en avait fait profiter la commune en faisant des dons aux écoles.
Les enfants ayant profité de ses largesses, les maîtres et maîtresses d'école conduisirent les écoliers à l'enterrement depuis le domicile du défunt au Moloy.
Pour l'époque, un enterrement civil, c'était drôle ; jamais les gosses ne se sont tant amusés, car c'était la clique des mineurs qui emmenait le défunt en musique. On n'avait jamais vu chose pareille !

*M. LAROUE était libre penseur.

Le Furet du Bois Joli

LE FURET DU BOIS JOLI

I

Il court, il court, le furet,
Le furet du bois, Mesdames;
Il court, il court, le furet,
Le furet du bois joli.
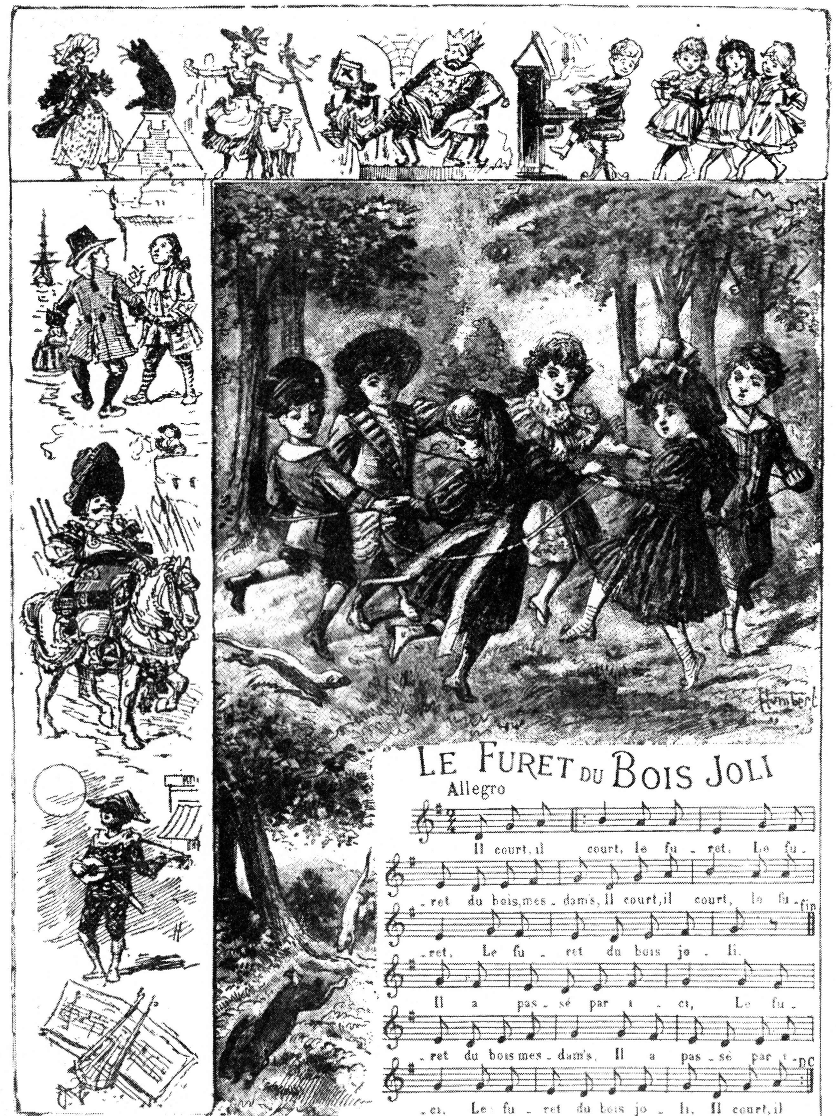
II

Il a passé par ici,
Le furet du bois, Mesdames;
Il a passé par ici,
Le furet du bois joli.

Il court, il court,

NOTA. — On tient une corde en faisant un rond. — Sur cette corde glisse un anneau qui passe de main en main, en le cachant à l'enfant qui est au milieu du rond et qui cherche à le trouver.

C. CHARIER, éditeur à Saumur



Collection C. CHARIER.

M. Ouyert.

Pensées morales

Extrait des cahiers d'école de Marie OUGEOT
Années 1912-1913



TOUT PAR LE TRAVAIL

ACADÉMIE DE LYON — DÉPARTEMENT DE SAONE-&-L[illegible]E

INSPECTION PRIMAIRE D'AUTUN

ÉCOLE COMMUNALE DE St-LÉGER-DU-BOIS

dirigée PAR Mlle LUCOTTE

CAHIER DE DEVOIRS JOURNALIERS N°

Appartenant à l'Élève M. [illegible]

Commencé le 1 [illegible] 1913 — Fini le 24 [illegible] 1913

LIBRAIRIE CLASSIQUE **M. GUIGNARD**

Avenue de la Gare, 17 bis, AUTUN

"Soyez assidues au travail, plus tard vous en recueillerez les fruits"

" Sois modeste, car tu sais bien peu de chose et tu as à acquérir encore bien des qualités, mais ne te rabaisses pas par intérêt, par flatterie ; alors tu manquerais de dignité."

"Les femmes doivent aimer leur Patrie autant que les hommes ; ceux-ci la défendent avec leurs bras, celles-la avec leur coeur."

"Soie et satin, velours, hermine éteignent le feu de la cuisine."

"J'aimerai de toutes mes forces mes parents et je soignerai de mon mieux, tous ceux qui m'entoureront. Rien ne me coûtera pour leur faire la vie douce et heureuse."

"Enfant, souviens-toi qu'on peut briller par la parure, mais on ne plaît que par la personne."

" Un défaut est comme un tout petit accroc fait à un vêtement ; si on attend à demain pour réparer la déchirure, elle s'agrandit et devient irréparable. Si on attend à plus tard pour se corriger, le défaut devient un vice."

"Attache-toi à ce que tu as aimé, à ceux que tu as le pouvoir et la joie d'aimer. Sois fidèle à tes parents, fidèle à tes amis, fidèle à ta parole."

"Nous avons le droit d'éviter à toute créature, même aux animaux, une souffrance inutile.

"A l'école"

"Les aut'fois, on vivait pas comme maintenant : on allait à l'école, en sabots, à pied et en culotte courte...
On emportait la timbale à réchauffer autour du gros poêle noir au milieu de la classe.

L'hiver, il y avait souvent beaucoup de neige, qui passait dans les sabots. Et les chaussettes restaient trempées toute la journée.

Pour faire de belles glissades, on déferrait les sabots, mais gare à la correction paternelle !"

"Il nous racontait..."

A six ans, mon grand-père allait à l'école à pied depuis Lally.

Il y avait bien un chemin de traverse qui passait par les "Fontaines Rouges".

Mais c'était quand même long et souvent, il n'arrivait pas au bout...

Un jour, on l'a mis dans le train et expédié en pension, loin, très loin...

Finie, l'école buissonnière !
Il ne revenait qu'aux grandes vacances..."





<u>***De haut en bas et de gauche à droite :***</u>

Marcel FICHOT-BERNERON - René FLETY - Marius DELARQUE - Arsène GEVREY - M. MICHARD (instituteur) - Henri JASSENY - Pierre KUCH Philibert MONTABRUN - M. MONROSE (instituteur) - Albert FICHOT - Marcel PERRAUDIN - Jean PETIT - Claude PERNOD - Pierre SIBILLE Lazare FRADET - Jules MONTABRUN (parti à Montceau) - Louis FRADET - Claude TRICOT - Claude OUGEOT - Paul RENAUD - Jean JARLOT Claude REPIQUET - Jean JEANTY - Philippe FLETY - Raymond BERTHAULT - Justin FICHOT - Maurice FICHOT - Alexis LHOMME Gabriel DELARQUE - Louis MEREAU - Charles GENTIL - Jean GUILLON - Henri RENAUD - Armand DEBLANGEY - Lucien BERT (Crispi) Henri REGNIER - Marcel GERBE - Camille CHAPUIS - Paul MARTIN - Henri CHAUVEAU - François BERTHAULT - Louis BERTHAULT - Jacques FLETY André DUREUIL - Marcel PETIT - Louis FANET - Camille DEMANGE - Pierre GAUDIAU - Simon PETIT - Louis GUILLON - Francis FRISON Georges GENTIL - Maurice BAUDEQUIN - Maurice LAUZERET - Jean MARTINET - Lucien PERNOD - Non reconnu - Camille FICHOT - Réfugié SISTACK Lucien REGNIER.

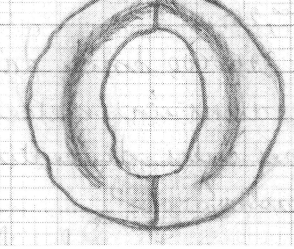
Classe enfants de 5 à 14 ans - 1921

Rédaction

Décrire une belle miche de pain. Comment on fait le pain? Qualités du pain: sain, Nourrissant peu couteux agréable.

Développement,

Voyez cette belle miche de pain, elle sort du four, la croûte toute dorée est appétissante et croustillante, elle embaume la salle de son parfum, la mie est tendre fraiche et blanche. Hier cette miche n'était que de la farine. Ce matin avant mon départ pour l'école j'observai commen maman fit cette belle miche de pain, elle mit dans le pétrin une certaine quantité de farine et une casserole d'eau chaud, puis elle mit une sorte de pâte pas trop appétissante: le levain. Le tout mélangé elle battit à grosses poignées, elle finit par obtenir une pâte consistante, ensuite elle divisa cette pâte en morceaux qu'elle mit dans des corbeilles saupoudrées de farine ayant la forme d'une circonférence, bientôt la pâte se gonfla sous l'action de la



chaleur, puis quand le four fut assez chaud elle l'enfourna à l'aide d'une pelle en bois et au bout d'une heure et quart elle retira du four cette belle miche.

Le pain est un aliment complet et nourrissant c'est à dire qu'il peut suffire à l'entretien de la vie de nos organes, le pain est sain digestif il fortifie nos poumons, il est peu coûteux avec la modique somme de 0f,2 on peut avoir une livre de pain.

Nous ne devons pas gaspiller le pain parce qu'il coûte beaucoup de peines au cultivateur, plus tard on peut en manquer si l'on en avait de trop ~~si l'on en avait de trop~~ il faudrait le donner aux pauvres. et aussi parce que c'est notre devoir.

Gaspiller c'est mal.

Ecole des filles - 1927



De haut en bas et de gauche à droite :

Emilienne PEROCHE
Marie JOLY
Elvina BLIGNY
Hélène GENTIL
Lucienne DEBLANGEY
Raymonde BUISSON
Paulette DEMANGE
M. Louise ROERICK
Rogée BRUANDET
Julia BRUANDET
Jeanne JARLOT

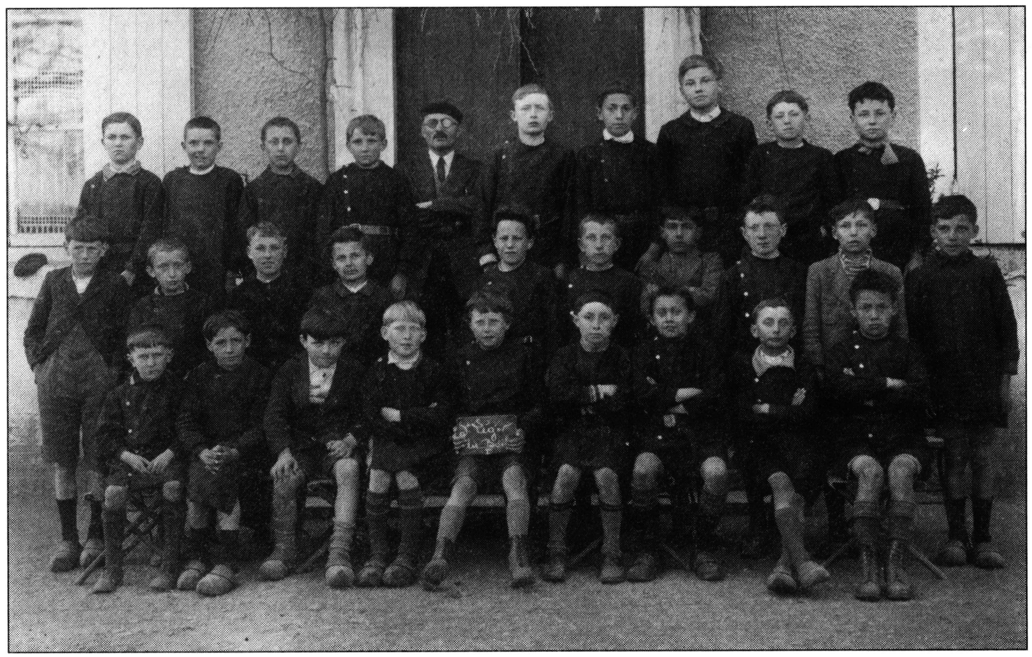
M. Louise MOURON
Alice DEBLANGEY
Madeleine FICHOT
Marguerite TRICOT
Emilienne FICHOT
Angèle PERRAUDIN
Marie VIENNOT
Lucienne JOLY
Germaine TAUPENOT
Suzanne PETIT
Marie BERTHAULT

Jeanne BAUDEQUIN
Juliette CHAPUIS
Germaine FICHOT
Marguerite DUBOIS
Marie Louise DUBOIS
Marguerite REGNIER
Madeleine SIBILLE
Marcelle GEVREY
Marie DEBLANGEY
Jeanne REGNIER
Juliette CHAUVEAU
Reine FICHOT
Simone GEVREY

Mmes RODIER et MICHON - institutrices



"En place pour le premier groupe, dans la cour, à l'opposé du marronnier et des cabinets ; les élèves de la grande classe par étages : une rangée d'enfants accroupis sur les cailloux, ceux de la seconde rangée assis sur des bancs, ceux de la troisième rangée tous debout par terre et ceux de la quatrième rangée debout sur des bancs.
Pendant un instant, les têtes se sont offertes, naturelles, transparentes, vers l'appareil et il m'a semblé voir ces innocents dans leur faiblesse, tendre la gorge à l'avenir."

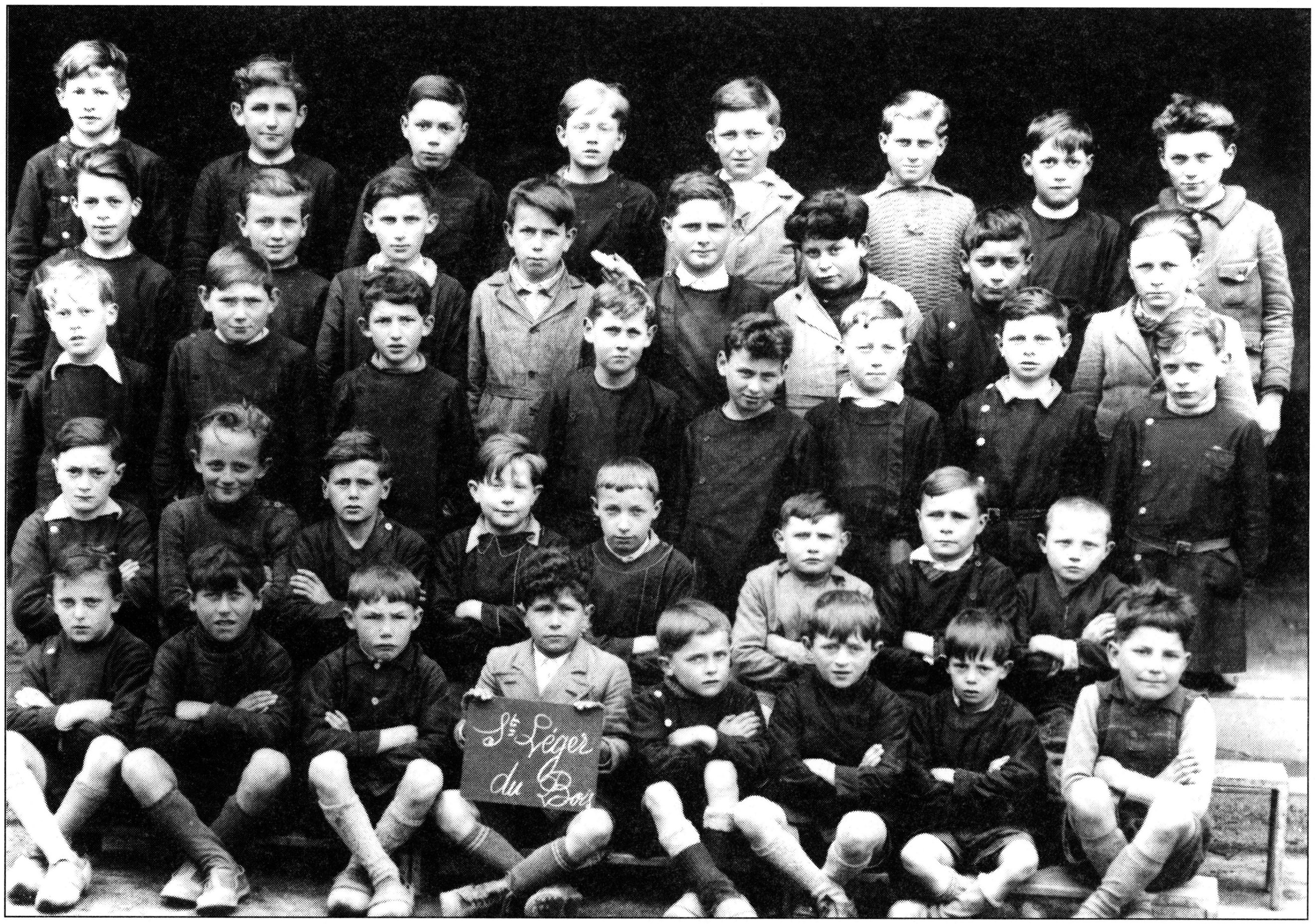


Ecole des filles - 1939



"Attentifs, immobiles, un doigt posé sur leurs lèvres, ils écoutent la belle histoire. Par les fenêtres ouvertes, on voit un plan de ciel bleu où s'agacent les hirondelles, un toit rouge penchant, la cour poussièreuse et ensoleillée. Des bribes de rudiments s'échappent des autres classes, une psalmodie de nombres, la crécelle d'un garçon de douze ans qui lit à haute voix, un mot bref d'un maître qui se fâche.

Ecole des garçons - 1940



Eux, ils écoutent. La barre blonde du soleil qui coupe la classe par le travers n'est pas plus immobile que leurs têtes ébouriffées. Un hanneton qui frôle la vitre ne leur fait pas même détourner les yeux... Ils écoutent. Et je raconte l'héroïque épopée..."



"Alors, je m'assieds à mon bureau, laissant tomber le masque froid et sévère dont je m'étais armée. Je sens mes yeux et mes lèvres qui se détendent et je commence à parler à mes gosses :

- Mes chers petits...

Et cinquante sourires répondent à mon sourire".

Madame MOREAU

Mademoiselle MOLEY

"Le règne de l'ortographe et du calcul mental..."



Depuis 1945, les écoles sont mixtes. Vers 1960, une grande partie des élèves ira aux Cours Complémentaires à Epinac pour le Brevet d'Etudes Elémentaires.

Le certif a vécu !

Vers 1975, le regroupement des classes se fait dans les locaux de l'école de garçons.

En 1984, c'est le regroupement pédagogique avec Sully et création d'une école maternelle à St-Léger.

Un service de ramassage scolaire par bus est instauré...

Il est bien loin, le temps de l'école buissonnière ! !

Monsieur Henri DESSOL

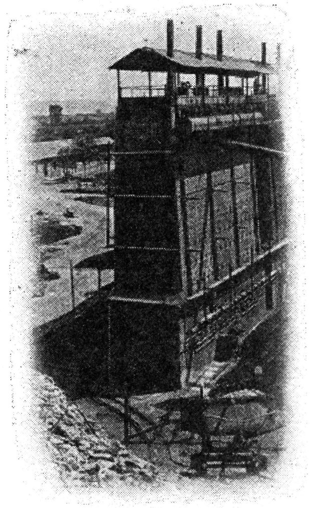
Instituteur à Saint-Léger pendant 26 années. Décrit "comme le type même de l'instituteur rural, faisant honnêtement et simplement son devoir de bon éducateur".

S'il n'a jamais caché ses profondes convictions d'homme de gauche, il laisse le souvenir d'un grand esprit de tolérance...



Le Baby-Boom de l'après-guerre...





Les Schistes


77 — SAINT-LÉGER-DU-BOIS — Les Usines à Schiste
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
POSTES

L'ère industrielle

Un peu de géologie

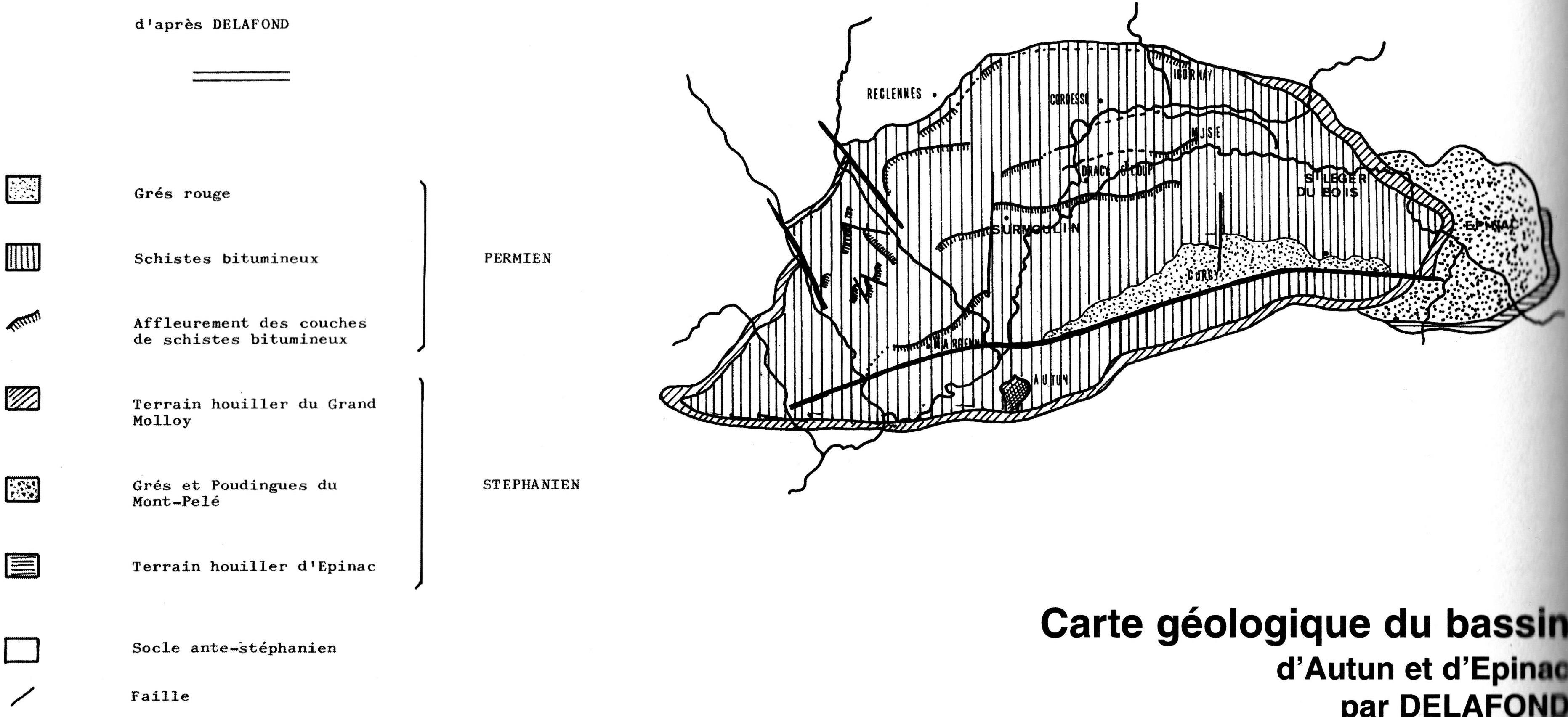
Extrait de "Autun, berceau de l'industrie schistière"

G. PACAUD

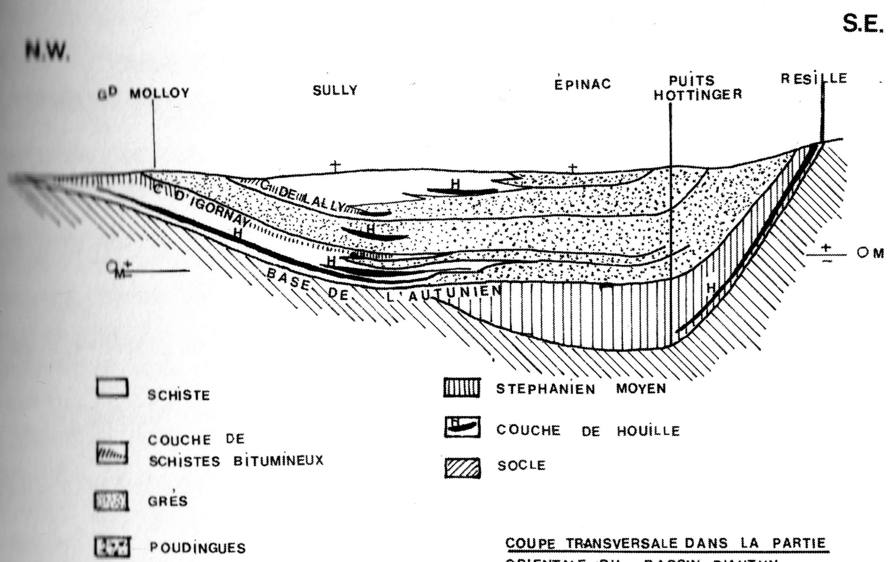
Morphologie : Le bassin permo-carbonifère d'AUTUN-EPINAC a la forme d'une grande ellipse rappelant, dit-on, la forme du lac LEMAN. Il s'étend sur 31 Km de long et 12 Km de large sur une surface de 250 Km^2.

CARTE GEOLOGIQUE DU BASSIN D'AUTUN-EPINAC

d'après DELAFOND



Carte géologique du bassin d'Autun et d'Epinac par DELAFOND



COUPE TRANSVERSALE DANS LA PARTIE ORIENTALE DU BASSIN D'AUTUN STRUCTURE REVÉLÉE PAR LES SONDAGES D'ÉPINAC

Pl .6

Que sont au juste les schistes bitumineux ?

Les schistes bitumineux se présentent sous forme de plaquettes, noires ou gris foncé, élastiques, facilement clivables. Ce sont des roches sédimantaires argileuses imprégnées de matières hydrocarbonées mal connues, auxquelles on a donné le nom de "Kérogène".

Lors d'un traitement thermique poussé, appelé la PYROGENATION, on obtient comme produit principal une huile brute et des gaz.
L'huile brute obtenue est analogue aux pétroles et est justiciable des mêmes techniques de traitement que celui-ci. Cette huile brute ne préexiste pas dans le schiste, il est impossible de l'extraire par des moyens uniquement physiques, (dissolution, centrifugation, distillation simple, etc...) ce qui différencie les schistes bitumineux des hydrocarbures libres comme le pétrole et les roches asphaltiques. Lors d'un traitement thermique en vase clos, le schiste laisse un résidu minéral, alors que la famille des lignites laisse un semi-coke.

Les schistes bitumineux permiens d'Autun ne se distinguent pas à première vue des schistes ordinaires. Le seul moyen grossier de déterminer leur richesse est leur densité :

1,8 pour les schistes très bitumineux,

2,3 pour les schistes stériles,

d'ailleurs, les schistes peuvent être bituminisés sur plusieurs centaines de mètres de hauteur et leur richesse régulière sur plusieurs kilomètres de long.

L'histoire des schistes, ou plutôt l'aventure... qui se croise et se confond avec celle de la houille.
D'ailleurs, le charbon ne sert-il pas à chauffer le schiste ?

Les hommes qui ont illustré cette épopée...

BLUM Frères : maîtres de forges, achètent les mines et la verrerie d'Epinac en 1826.
Création d'une société (par actions) pour l'exploitation des houillères d'Epinac. (Ressille).
Le frère aîné, David Samuel, s'intéresse à "l'huile minérale contenue dans le schiste aux environs d'Epinac" et démontre qu'elle peut servir à l'éclairage mieux que le gaz de houille. Une demande de BREVET est déposée le 17 novembre 1832 par les frères BLUM. [Est-elle obtenue ?]

Extrait de l'ouvrage "La houille à Epinac"

SELLIGUE Alexandre François Gilles dit SELLIGUE : ingénieur français, associé au *pharmacien autunois* **LEGROS**.
Après de longues recherches et d'énormes dépenses, il reconnait que les schistes du bassin d'Autun renferment des hydrocarbures pouvant servir à la fabrication d'une huile propre à l'éclairage.
M. Selligue est l'inventeur en 1838 de la première cornue à distiller.

QUEULAIN Albert Henri : banquier et industriel à CAMBRAI investit dans la houille à Saint-Léger en 1849.
En 1864, installe une usine de traitement des schistes dite de LALLY.
Il utilise très vite les techniques modernes comme les cornues tournantes (système MALO).
M. Queulain est à l'origine de la raffinerie des *Fontenys.*
Il possède sa propre monnaie à son effigie. Ses employés paient les commerçants avec ces pièces jaunes...

DRAGO Jules Antoine Joseph : ancien propriétaire des diligences faisant la liaison PARIS-AUTUN.
Il s'aventure dans les schistes en rachetant une usine et en bâtissant deux autres "Reuil Tollard" et "Champrond".

LAMOUR Louis : directeur de l'usine des Chaignots.
Il fait bâtir sa maison ainsi qu'un four à chaux... vers 1870 au Petit Moloy (actuelle propriété de la famille MIZERET).
Sur la tombe de M. Louis LAMOUR, on lit cette inscription :

- 1896- Ci-gît Louis LAMOUR "Ancien Industriel Schistier"
- 1911- Jean LAMOUR "Entrepreneur de cylindrage et décapage à vapeur"

Cette pierre tombale nous ramène à l'histoire du village...

CARRE Georges Edmond : ancien comptable des houillères, devient chef de service à l'usine des Fontenys.
Il emploie les cultivateurs pendant l'hiver.
D'ailleurs, la plupart des hommes ont leur lopin de terre, leur arpent de vigne et quelques vaches...
Cette double activité leur permet de vivre et de "retaper leur maison".

"Ceux qui, hier encore cultivaient leur champ, sont venus, attirés par la création continuelle de nouveaux emplois et, croit-on une meilleure vie".

FOUQUET Gaston : ingénieur chimiste, directeur de la S.L.S.B (Société Lyonnaise Schistes Bitumineux) à partir de 1910.
Durant la guerre, M. Fouquet fait plusieurs déplacements en Ecosse pour des échanges de procédés avec les Britanniques.
Au summum de son activité (vers 1923) l'usine tire de l'huile brute de schiste, une gamme de plus de 30 produits commerciaux.

"Les constructeurs, fondeurs, forgerons, ajusteurs, charrons, menuisiers, tonneliers, verriers et bien d'autres, trouvent là une source de travaux".

Les événements :

1745 : Le pétrole de Pechelbronn, en Alsace, est exploité industriellement et, par un raffinage sommaire, des graisses minérales en sont extraites pour les machines.

1748 : La Marquise de Montjeu demande l'ouverture d'une carrière d'ardoise à St-Léger-du-Bois, mais "l'ardoise entrevue à fleur de sol n'était que du schiste".

1832 : Création par les frères BLUM de la Société Française d'éclairage minéral.

1838 : Le 16 février, Aron BLUM obtient la concession des schistes bitumineux de l'arrondissement d'Autun. Construction par la Société Française d'éclairage minéral d'une fabrique et distillerie d'huile au "Champ Boutenet".

1846 : **Ordonnance du 14 février 1846**, qui accorde à Mme Félicité Raison Quincy, veuve de M. Alexandre François Gilles, dit SELLIGUE, es noms qu'elle possède, et à M.M. le baron de Montmorency et le marquis de Boissy, la concession de mines de schistes bitumineux situés dans les communes de Saint-Léger-du-Bois et de Sully...
Cette concession de 515 ha, dite "de St-Léger-du-Bois" est délimitée par les maisons de Charles Gagnard à Champécueillon, Jean Lequin au Grand Moloy, Claude Fichot dit "Lavy" au Petit Moloy, la chapelle de Bouton et la maison de Louise Moreau, femme Rosereuil, au hameau de Verne. L'ordonnance définit une rente annuelle de 2 centimes par hectare aux propriétaires des terrains compris dans la concession, plus 1/20è de la valeur extraite à ciel ouvert, 1/40è si l'extraction est souterraine.
Le banc schisteux est d'une épaisseur de 75 à 90 m., dont plusieurs couches présentent la particularité intéressante de donner de l'huile minérale légère, mais il est précédé d'une profonde couche de grès.
"L'exploitation se fait à ciel ouvert aux affleurements. Ces derniers sont bien visibles de Saint-Léger à Bouton et de St-Léger au Moloy".

1848 : SELLIGUE et Cie installe une fabrique et distillerie d'huile au lieu-dit "Les Chaignots".
"Une usine est installée à proximité mettant directement sur le marché 40 litres d'huile brute par m3 de schistes bitumineux extraits".

1856 : Reprise et reconstruction des usines des "Chaignots" et "Champ Boutenet" par De l'isle de Sales et Cie.

1861 : Démolition de l'usine de "Champ Boutenet". Dix concessions sont accordées dans la région d'Autun mais la production d'huile de schiste ne dépasse pas 170 tonnes pour l'année.

1862 à 1864 : Développement subit et considérable de l'industrie schistière. L'huile de schiste est un bon placement financier ; elle se vend bien et à bon prix : 65 francs l'hectolitre pour la partie légère.

1862 : Edification d'une usine d'épuration pour les schistes au Reuil Tollard ainsi qu'une maison, par M. DRAGO.

1864 : **C'est l'âge d'or du schiste**.
Les usines se multiplient. En vingt années, la technique a évolué. Les cornues fixes verticales cèdent le pas aux cornues tournantes, plus tard détrônées par les cornues verticales à marche continue, d'origine écossaise.
Les documents d'alors établissent avec précision le prix de revient usine du litre d'huile brute : OF 112 038.
[Pas besoin d'ordinateur]
La production passe de 170 tonnes à 4750 tonnes.
Un **sondage** dit "de St-Léger", poussé à 365 mètres "près de la station Saint-Léger - Sully, ne rencontre que grès et poudingues", conglomérat de cailloux et de ciment naturel.
Le 4 décembre 1864, M. QUEULAIN obtient les concessions de Lally : 278 ha et Champsigny : 113 ha.
La concession de Lally ne sera jamais exploitée.
[L'usine se situe dans les bois de Lally]
Cette exploitation donne lieu à la construction : usine de distillation, épuration, forge, magasin, maison avec 14 ouvertures.
"En cette année 1865, eut lieu la construction d'une partie considérable de l'usine de Lally". (Abbé JARLOT)

Description d'après M. Gilles Pacaud
"Autun, berceau de l'industrie schistière dans le monde"

Située sur la concession de Champsigny qui s'étendait sur 113 hectares, l'exploitation est dirigée par un ancien élève des mineurs de St Etienne.

La couche exploitée, d'une puissance de 3,20 mètres, n'a pas une composition homogène.

Extraction

Elle est du même type que dans les mines de houille. Le schiste est remonté d'un puits de 28 mètres, amené par deux estacades, culbuté sous un hangar, où il est cassé à la main, puis chargé dans des wagonnets qui sont ensuite déversés dans les cornues. Le personnel employé se compose de :

- Quinze mineurs,
- Un chef mineur,
- Un machiniste,
- Un receveur,
- ...et un cheval.

Les schistes à leur sortie du puits, sont amenés à un concasseur, de là, une chaîne à godets les verse dans un réservoir.
[Des galeries ou tunnels sont encore visibles actuellement.]

1865 : M. DRAGO rachète la fabrique d'huiles des Chaignots. C'est M. Louis LAMOUR qui dirige les usines DRAGO.

1869 : Abandon des mines et de l'usine de Lally* !
Les couches de schiste sont formées de deux bancs de 0,30 mètre et un mètre d'épaisseur séparés par un intercalaire stérile de 1,70 mètre, ce qui les rend inexploitables avec les techniques de l'époque.
[Dommage, l'usine était moderne.]

1870 : Effondrement du cours des huiles et pétroles d'éclairage : le pétrole américain est là !

M. Queulain [qui ne désespère pas] monte une usine aux Fontenys destinée à raffiner les schistes d'Igornay.
[Les tonneaux d'huile brute sont amenés par chars tractés par des boeufs.]

1875 : Fin des usines des Chaignots et du Reuil Tollard.

1876 : L'exploitation des schistes reprend par puits et galeries au Puits St Georges (191 mètres) et le Puits Neuf. (La densité de l'huile brute s'élève à 0,87.)

1881 : Faillite de M. Albert QUEULAIN. (Le pétrole importé est moins cher et mieux épuré que sa concurrente)
La Société Lyonnaise des Schistes Bitumineux S.L.S.B. (Crédit Lyonnais) rachète une partie de la propriété Queulain (Puits St Georges, usine des Fontenys).

1885 : Le 4 mai, rachat par la S.L.S.B. des dix concessions restantes sur le bassin Autunois. C'est une nouvelle chance.

1889 : L'exploitation des mines de schistes est abandonnée à St-Léger. [Une page est tournée.]

1890 : L'usine des Fontenys raffine les huiles brutes des dix concessions de la S.L.S.B. plus celle de Muse.

* Pourtant, tout près de là, s'est achevée une maison"considérable" à la "Tête au loup". D'après les pans de mur restants actuellement, elle semble avoir mesuré une cinquantaine de mètres de long sur huit mètres de large. Ces ruines dans les bois ont toujours fasciné les enfants venus rôder aux alentours. "On disait que c'était la maison des sorcières".

1905 : Fermeture de la plupart des concessions (car elles ne sont plus subventionnées).
Le schiste est extrait à Margenne, Ravelon, Les Télots.

1914 : C'est la mobilisation. La seule mine des Télots, qui s'étend aussi sous Millery et Surmoulin, reste en service et se développe.
S'édifient alors sur le site 120 cornues écossaises de type Pumpherston.
L'usine des Fontenys raffine les huiles brutes des Télots qui permet la fabrication pendant de nombreuses années de plus de 30 produits commerciaux.

1936 : Construction de la raffinerie des Télots qui permet la conversion par cracking, de l'huile brute en essence.
[Le projet aurait été établi pour le site de St-Léger. Les plans ont été examinés par des employés des bureaux. Décision politique? Un village n'est toujours qu'un village !]
L'ancienne raffinerie est peu à peu abandonnée.
On n'y effectue plus que des fabrications accessoires.
La plupart des ouvriers partent vers la nouvelle usine.

1940 : Modification des structures. La S.L.S.B. devient Société Minière des Schistes Bitumineux et est animée par le Groupe pétrolier Pechelbronn.

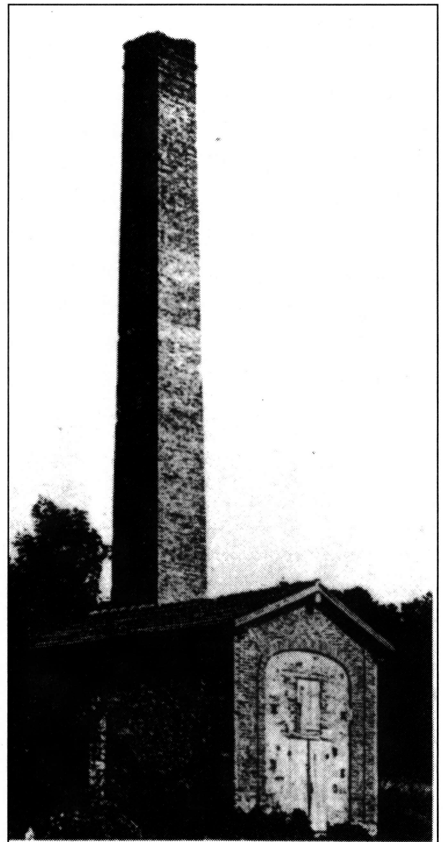
1942 : La Société Alsacienne des Carburants (SOCAL) s'installe le 7 février dans les locaux de l'usine des Fontenys.
Elle est autorisée à édifier une usine de carbonisation de bois (autrement qu'en meules et en forêt).

1945 : La SOCAL ferme ses portes.
[On dit que cette société couverte par Pechelbronn, cachait des activités antinazies.]

1952 : Fermeture définitive de l'usine des Fontenys.
Ses derniers chefs s'appelaient : Jean FRIESS, André Marcel ROERICK, Pierre MANGEL, tous victimes de l'occupation allemande.

1957 : Après la guerre de 1939-45, la subvention d'équilibre accordée par l'Etat à la S.M.S.B a toujours été égale ou supérieure au montant des ventes des produits.
Le prix de revient de l'huile brute fabriquée à AUTUN était très élevé, alors que le prix affiché du pétrole brut extrait au Moyen-Orient était cinq fois moins cher...
L'exploitation des schistes d'AUTUN est arrêtée le 15 juin 1957.

De ce fait, le gisement se trouve dans la situation de "gisement ouvert aux recherches..."
"L'aventure des schistes aura duré un siècle".



St-Léger-du-Bois
(Ancien puits St-Georges).

Entretien avec Gilles PACAUD, conservateur en chef du patrimoine.

Depuis combien de temps vous intéressez-vous aux schistes bitumineux ?

Depuis mon arrivée à Autun en 1967. Avec une formation de géologue, mon attention a été attirée sur les schistes bitumineux, sur l'étage Autunien et d'une façon plus générale au bassin d'Autun. C'est alors que j'ai été surpris de l'absence d'ouvrages de synthèse, c'est pourquoi j'ai publié la brochure dont vous avez déjà parlé et j'en prépare une seconde qui prendra en compte les travaux de ces trente dernières années.

Ces travaux ont-ils apporté beaucoup de nouveautés, après un siècle et demi d'exploitation ?

Les dernières études sur le bassin d'Autun n'ont pas bouleversé beaucoup ce que nos prédécesseurs avaient fait, mais elles ont progressé en précision. Dans les années 80, nous avons eu une campagne de sondages et de prospection sismique importante. D'ailleurs, les carottes de ces sondages sont en dépôt au Muséum d'Autun et sont encore l'objet d'études. Nous avons eu la traversée de la butte de Muse pour les voies du TGV. Pour la première fois, il a été possible d'observer des végétaux silicifiés en place et pour certains en position de vie. Nous avons beaucoup progressé dans la connaissance des spores et pollens. Enfin, nous avons aussi appris que certains niveaux argileux que l'on trouve dans les schistes sont d'anciennes cendres volcaniques.

Quelle est la composition de ces schistes bitumineux ?

Les schistes bitumineux d'Autun contiennent une part très faible d'hydrocarbures libres dans la roche naturelle. Ils ont été formés par le dépôt d'éléments minéraux argileux et d'éléments organiques : végétaux, débris, pollen, spores et algues.

La matière organique a été préservée de l'oxydation en étant dans un milieu euxinique (à l'abri de l'oxygène). On ne peut pas parler de dépôt phytogène (au sens strict) car les schistes contiennent moins de 25 % de carbone. Il n'en est pas de même pour le Boghead qui contient jusqu'à 50 % de matière organique. Le terme de schiste est utilisé pour rappeler l'aspect feuilleté, mais cela peut être une source de confusion avec la schistosité métamorphique avec laquelle elle n'a rien à voir. Par ailleurs cette schistosité n'apparaît qu'en affleurement ou près de la surface, mais pas en profondeur comme l'indiquent les sondages ou les comptes rendus des exploitations en mine.

C'est pourquoi, Pascal MARTEAU propose le terme : argilites carbonées. Cependant, par commodité et en raison des habitudes locales, nous continuons à utiliser le terme de schistes bitumineux.

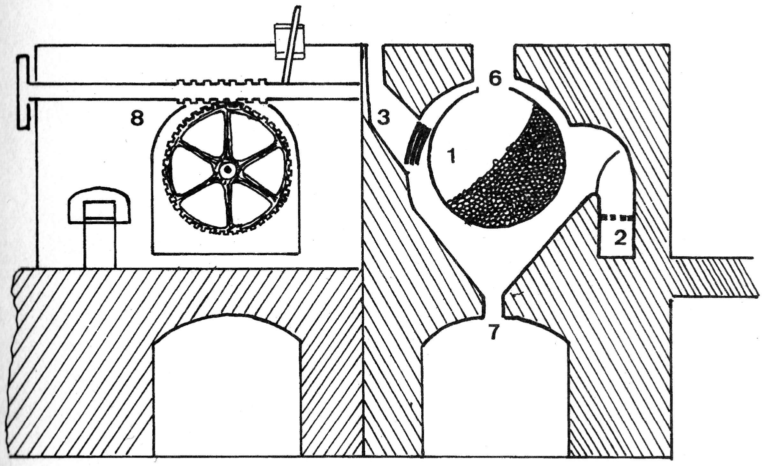
Les réserves sont-elles importantes ?

Les réserves géologiques de schistes bitumineux d'après CHATEAUNEUF et Becq GIRAUDON, en 1990 pour une profondeur de 0 à 200 m exprimées en équivalent hydrocarbure étaient de l'ordre de 36,6 millions de tonnes.

La limite économique se situe vers 40 à 50 Kg d'hydrocarbure par tonne. Le rendement en hydrocarbure est fonction de la matière organique selon : la nature originelle, algo-sapropélique, sporo-pollinique, mixte et de son degré d'évolution. En effet, au cours de l'enfouissement en profondeur, et suite à l'élévation de la pression et de la température, la matière organique va se transformer. Des hydrocarbures libres apparaissent. C'est le processus de la formation du pétrole. A Autun, l'enfouissement n'a pas été suffisant pour atteindre ce stade.

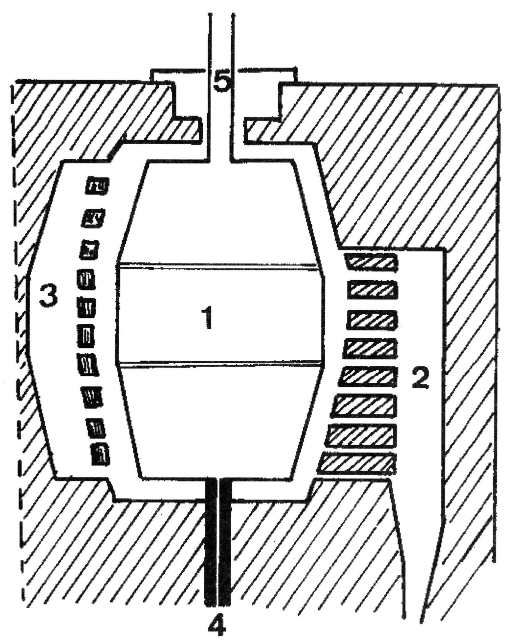
La production des dernières années est-elle connue ?

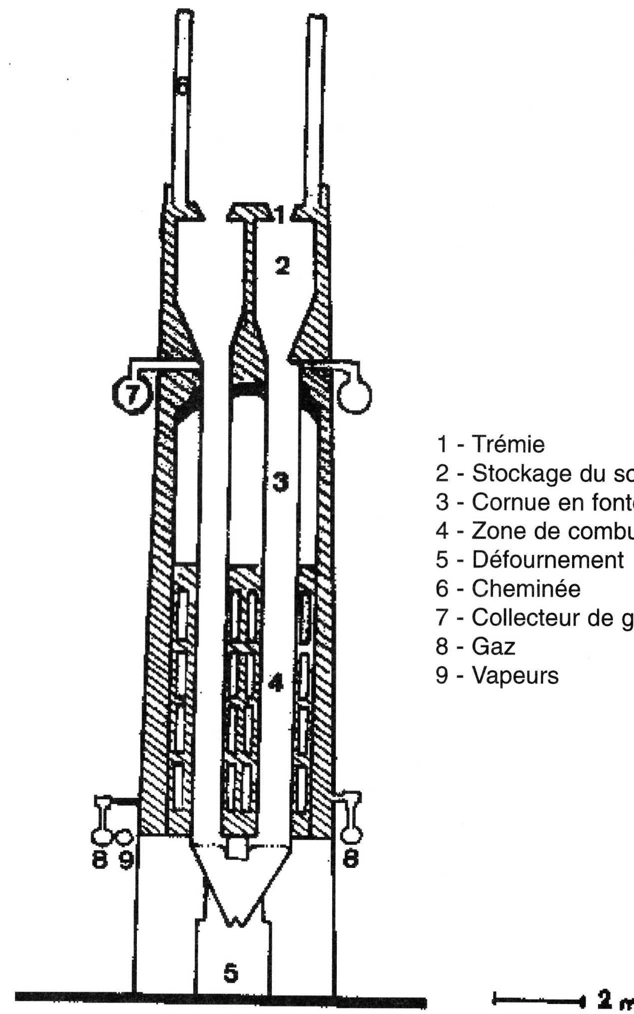
D'après DARRICARRERE, la production a été en 1953 pour les schistes de 303 000 tonnes et de 20 200 tonnes d'huile brute, avec 596 personnes au fond et au jour. Le produit des ventes de cette même année a été de 323 millions de francs et la subvention de l'Etat de 410 millions de francs.



CORNUE TOURNANTE SYSTEME MALO

1 - Cornue
2 - Foyer
3 - Cheminée
4 - Tourillon d'entraînement
5 - Tourillon creux
(Passage des vapeurs)
6 - Orifice de chargement
7 - Défournement
8 - Système rotatif

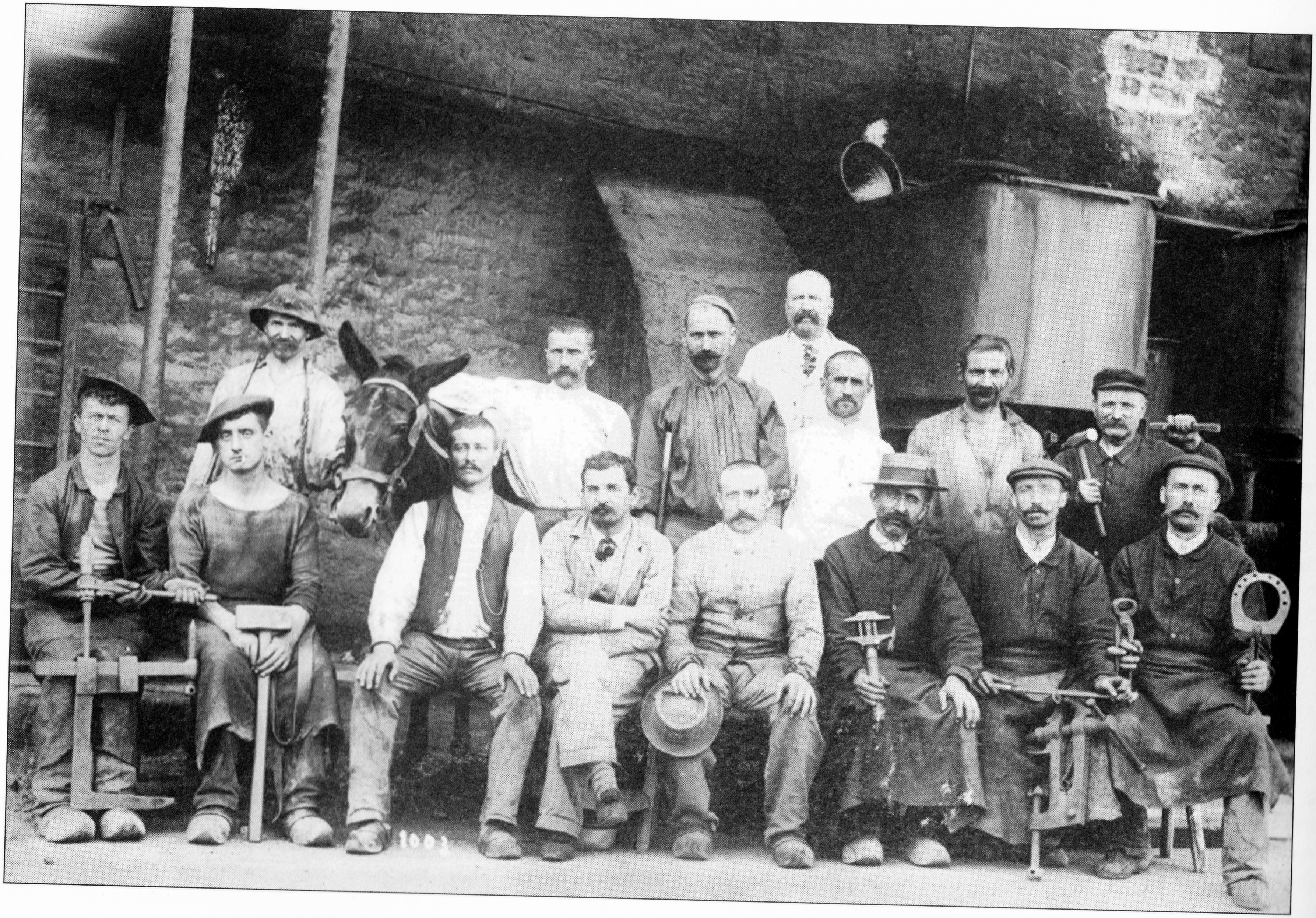




1 - Trémie
2 - Stockage du schiste
3 - Cornue en fonte
4 - Zone de combustion
5 - Défournement
6 - Cheminée
7 - Collecteur de gaz
8 - Gaz
9 - Vapeurs

Coupe schématique de deux

CORNUES TYPE PUMPHERSON

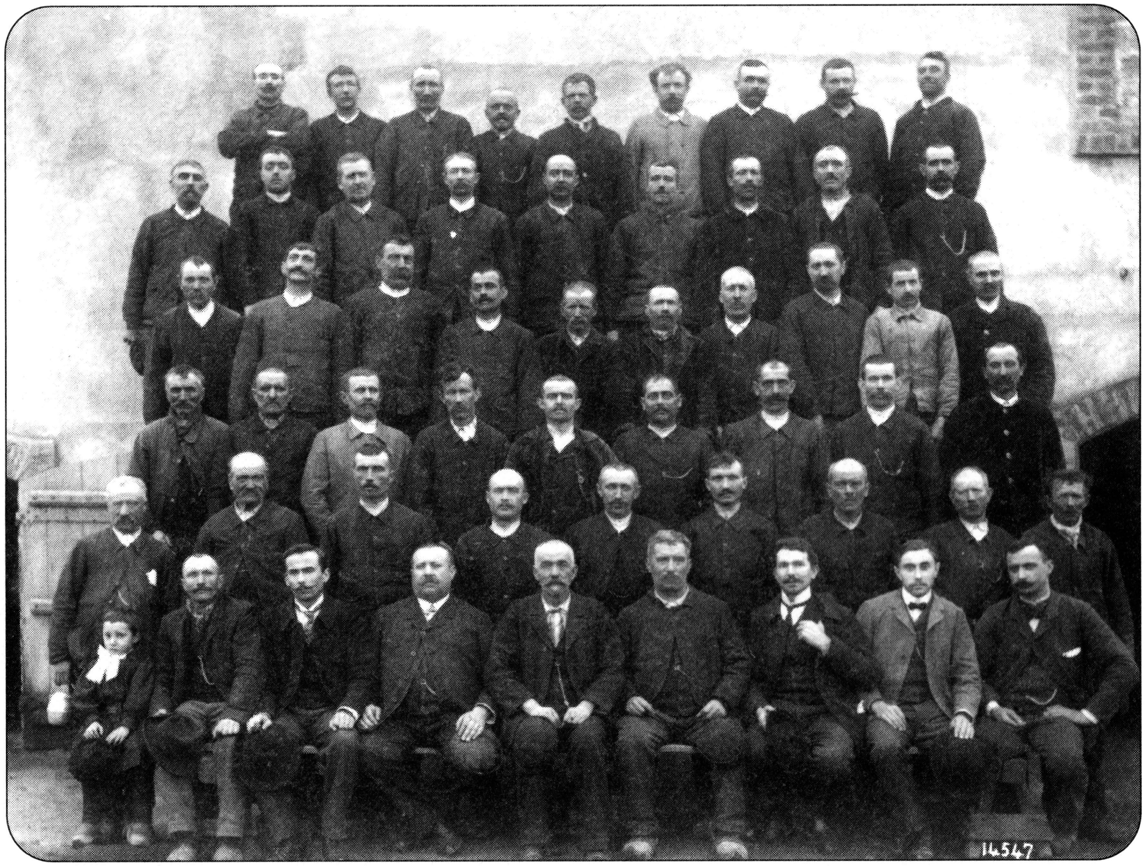


Avant 1914

A la mine et l'usine de Ravelon, était extraite l'huile brute raffinée aux Fontenys. Nous reconnaissons : Etienne BOISSEAU *Père (surveillant mineur.) - Au fond, en blouse blanche M.* GUILLEMIN *"un grand artisan des schistes".*

"A l'usine des Fontenys, la photo daterait du début du siècle"

Malgré la difficulté à reconnaître les personnages, nous vous livrons quelques noms pour plus d'intérêt... Peut-être allez-vous retrouver votre grand-père !



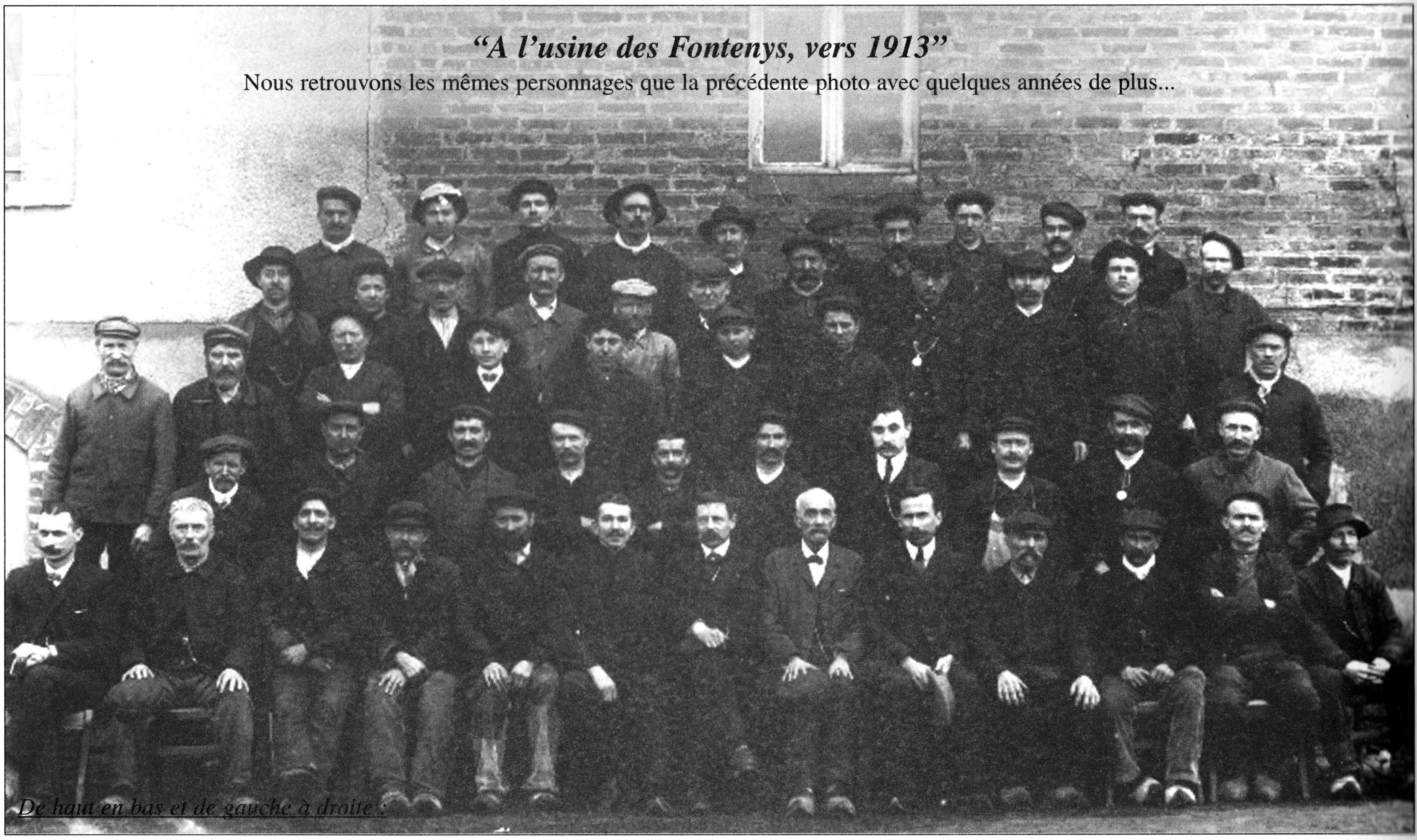
De haut en bas et de gauche à droite :

1 : 1) Gabriel MANGEMATIN - 3) Claude BOISSEAU (dit Matiaude) - 4) Antoine RIVOLI (*) - 5) Louis FRISON - 6) Dominique BOISSEAU - 8) Lucien BOISSEAU
2 : 1) M. LEVET - 3) Jacques GARNAUD - 4) Louis FICHOT BAUDOUX - 5) Louis DURANTET père - 8) Louis GUILLEMINOT
3 : 2) Lucien BERT dit Crispi - 3) Nicolas GEVREY - 7) Jean DEBROIS - 8) Jean Marie SIBILLE
4 : 5) Marie PERNOT (Mouton) - 6) J. Marie DAIN - 7) Claudius FICHOT CHAUVEAU - 8) Louis MOURON (dit Jean Russe)
5 : 1) J.M. DESLOIRES - 3) André FICHOT - 4) Louis JEANTY - 5) J.Marie FRADET - 7) Michel BAUDEQUIN - 8) Pierre TAUPENOT
6 : 1) Louis DESVIGNES - 2) J. Marie DESVIGNES - 3) Gabriel BAUDEQUIN - 4) J. Marie JARLOT - 5) Georges CARRE - 6) André CHENION- 7) Raymond OLIVEROT 8) Antonin SIBILLE - 9) Dominique SIBILLE

*Cet enfant de la D.A.S.S. est retrouvé rue de Rivoli à Paris d'où son nom.

"A l'usine des Fontenys, vers 1913"

Nous retrouvons les mêmes personnages que la précédente photo avec quelques années de plus...



De haut en bas et de gauche à droite :

1) Ernest VOYON
5) Claude Marie JARLOT
7) Jean DEBROIS
10) François PERROT-BOTTE

2) Henri COUPET (dit Titiss)
3) Louis GUILLEMINOT
4) Claude BOISSEAU (dit Matiaude)
5) TAUPENOT (dit Carpoton)
6) Jacque GARNAUD
7) Nicolas GEVREY (dit Coliche)
9) Louis MOURON (dit Jean Russe)
10) Pierre MEREAU (dit Gros Pierre)
11) Gabriel MANGEMATIN

3) Pierre TAUPENOT
4) Louis BOISSEAU
8) Michel BAUDEQUIN
(au bout du rang)

2) Louis DURANTET père
4) Louis FICHOT BAUDOUX
5) Lazare VERMENOT
(dit PetiteRatte)
7) Antonin SIBILLE
8) Louis JEANTY
9) Pierre TOUSSAINT
10) Jean Marie FRADET
(décédé lors d'un accident du travail en 1917).

1) Dominique SIBILLE
2) André CHENION
3) M. THIBAUDIN (Creusefond)
4) Louis FRISON
6) Raymond OLIVEROT
7) Gaston FOUQUET
8) Georges CARRE
9) Gabriel BAUDEQUIN
11) Léon MARTINET
12) Marie PERNOT (Mouton)

"A l'usine des Fontenys, vers 1935"

Ce sera très vite le déclin et le départ d'un grand nombre à la nouvelle raffinerie des Télots, l'usine des Fontenys devenant une annexe...



En haut à gauche :

1er rang

1) Lazare FLETY (Nanteuil)
2) Joseph ATZENOFER
3) J. Marie DAIN (dit J.M. Poulet)
4) Léon MONTABRUN
5) Etienne LUNEAU
6) Emmanuel GOUYER (dit chéri) (Poncey)
7) Joseph FLEUROT (Le Quart de Curgy)

2e rang

1) Baptiste CUVELIER
2) Marius ALANORE
3) René Henri CHAUVEAU (dit Sené)
4) Lazare SIBILLE (dit Zaire)*
5) Lazare VERMENOT (dit la Petite Ratte)
6) Marcel MONTABRUN (dit Picot)
7) Pierre BOUEY (dit Joseph) (Brèche)
8) Pierre MILLERAT (dit Louis)
9) Louis BONNARDOT (Morgelle)
10) Claudius FICHOT (dit Didi)
11) Claudius BONNY (Savigny)
12) Le père LEGLISE (La Varenne)
13) Louis JOLY (dit Miret)

En bas accroupis :

1) Pierre SIBILLE
2) Simon PAUTET
3) Lazare BAUDIN-BROUSSE (Savigny)
4) Lazare GUILLAUMEAU (Creusefond)
5) Non reconnu
6) Paulin MARECHAL
7) Charles GENTIL
8) Marius BELIN

Assis

Emile CUVELIER



Laurent CLOIX charron à l'usine.
Ici sur sa moto devant chez "Lalais".

* "Le Zaire" avait toujours sur le dos un grand manteau noir plein de graisse. Un jour, à l'usine, les gars (pour la plupart de joyeux farçeurs) lui ont fait prendre un bain...

Dans la cour de la gare vers 1935

Des ouvriers de l'usine sur leurs camions Martini et Renault. Ces véhicules servent au transport de l'huile brute venant des Télots.
L'huile est pompée et passe par des tuyaux sous terre jusqu'à l'usine.

Nous reconnaissons de gauche à droite :

Joseph ATZENHOFER - Simon PAUTET - Louis MILLERAT - Baptiste CUVELIER
Paul RENAUD - Pierre GRAS - Etienne LUNEAU - Pierre SIBILLE

Baptiste CUVELIER et Etienne LUNEAU seront déportés en 1944 et ne reviendront pas.



Autres employés de l'usine à cette date

Jean SIBILLE - Pierre TAUPENOT - J.Marie BILLARD - Léon FICHOT - Antoine BAUDIN (Savigny) - Claude BELIN
François VOYON - J. Baptiste DARDELET (Curgy) - Jean DUREUIL - Charles COMMEAU (Epinac) - Marie GAUTHEY



SOCIÉTÉ LYONNAISE
DE
Schistes Bitumineux

SOCIÉTÉ ANONYME, CAPITAL 1.200.000 FR.

SIÈGE SOCIAL :

73, Boulevard Haussmann, 73

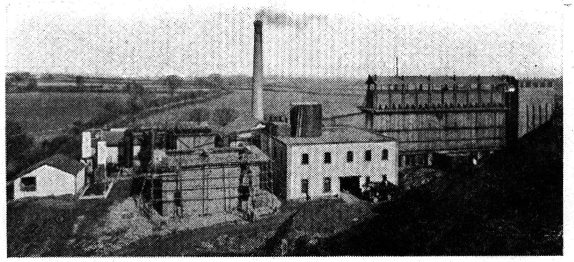
PARIS

MINES & USINES :

AUTUN (SAONE-&-LOIRE)

Adresser les Demandes et Commandes au Directeur de la Société Lyonnaise des Schistes Bitumineux, à Autun.

— 1 —



Usine des Télots

La Société Lyonnaise des Schistes Bitumineux exploite dans le bassin d'Autun l'industrie des schistes. Cette industrie emploie comme matière première les schistes bitumineux, pierres dures, noires, fissiles comme l'ardoise. Ces schistes renferment de 15 à 30 °/₀ de matières combustibles et donnent, quand ils sont distillés en vases clos, de 5 à 10 °/₀ d'huile brute. Cette huile, véritable pétrole, puisque pétrole signifie huile de pierre, est la base de la fabrication de tous les produits de la Société Lyonnaise, produits bien français, retirés du sol français.

L'industrie des schistes comprend donc :

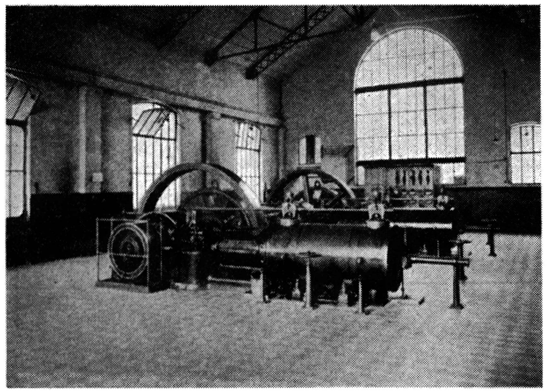
1° L'extraction des schistes;

2° Leur distillation;

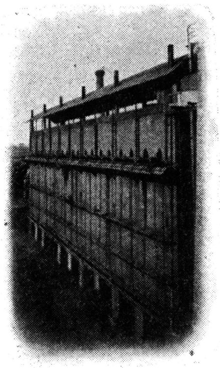
3° L'épuration de l'huile brute obtenue.

L'extraction est souterraine et se fait dans des mines, comme l'extraction de la houille.

— 2 —

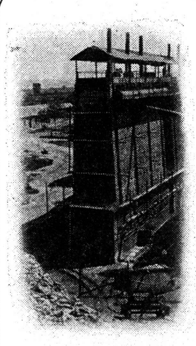


Usine des Télots. — Centrale Électrique.



Usine des Télots. — Les Cornues

La distillation se fait dans de grandes cornues verticales de 18 mètres de hauteur, à fonctionnement continu. Les pierres de schiste chargées à la partie supérieure sont soumises à des températures successivement croissantes dans la longue colonne constituant la cornue et sont déchargées à la partie inférieure après avoir abandonné toutes leurs matières volatiles; un courant de vapeur d'eau introduit à la base de



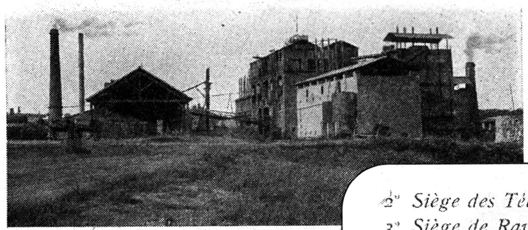
Usine de Ravelon. — Les Cornues

la cornue parcourt la colonne et aide à l'épuisement du schiste tout en formant des eaux ammoniacales traitées pour sulfate d'ammoniaque.

L'épuration de l'huile brute se compose d'une série d'opérations distinctes : distillations fractionnées et traitements chimiques à l'acide de soude et acide sulfurique.

La Société Lyonnaise possède actuellement trois sièges de production et une usine d'épuration :

1° Siège de Margenne. — En même temps que le schiste ordinaire on extrait, à Margenne, un schiste riche appelé boghead, vendu pour la fabrication du gaz riche ;



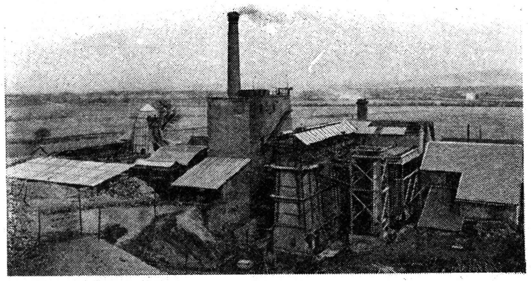
Usine de Ravelon

2° Siège des Télots ;

3° Siège de Ravelon.

Chacun des sièges comporte une mine avec son matériel d'extraction et d'épuisement, une usine de distillation et une fabrication de sulfate d'ammoniaque.

L'usine d'épuration est à Saint-Léger-Sully. Cette



Usine de Margenne

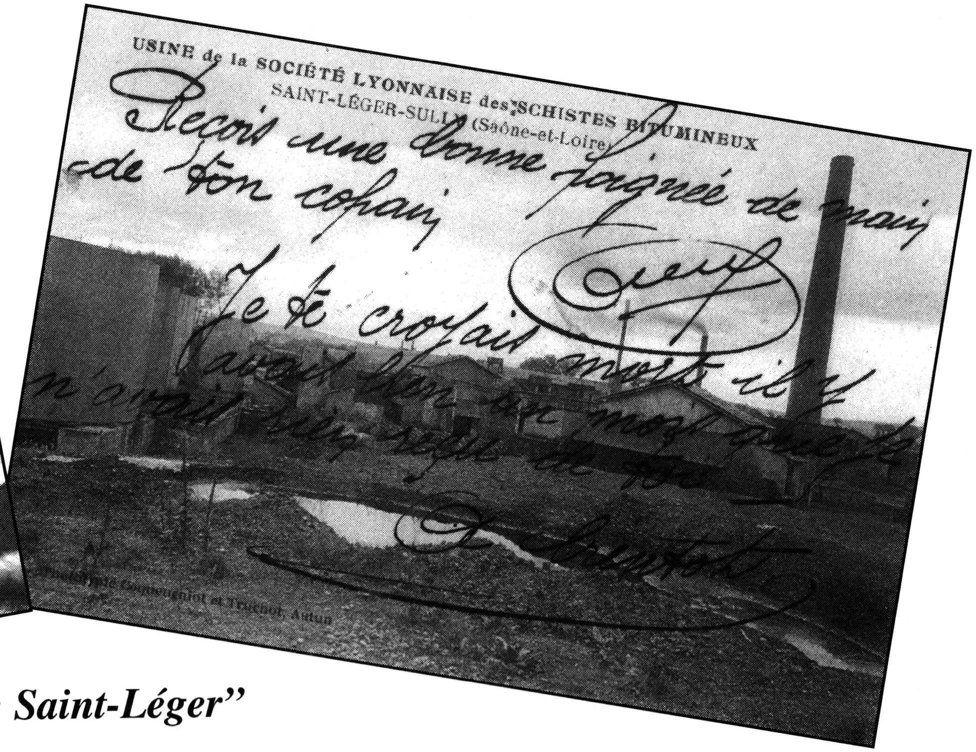
usine, déjà ancienne, va être déplacée et complètement remontée avec des appareils modernes.

En 1913, la Société Lyonnaise a produit environ 10.000.000 de litres d'huile brute, 1.300.000 kilogs de sulfate d'ammoniaque et 4.000 tonnes de boghead avec un personnel de 600 ouvriers environ.

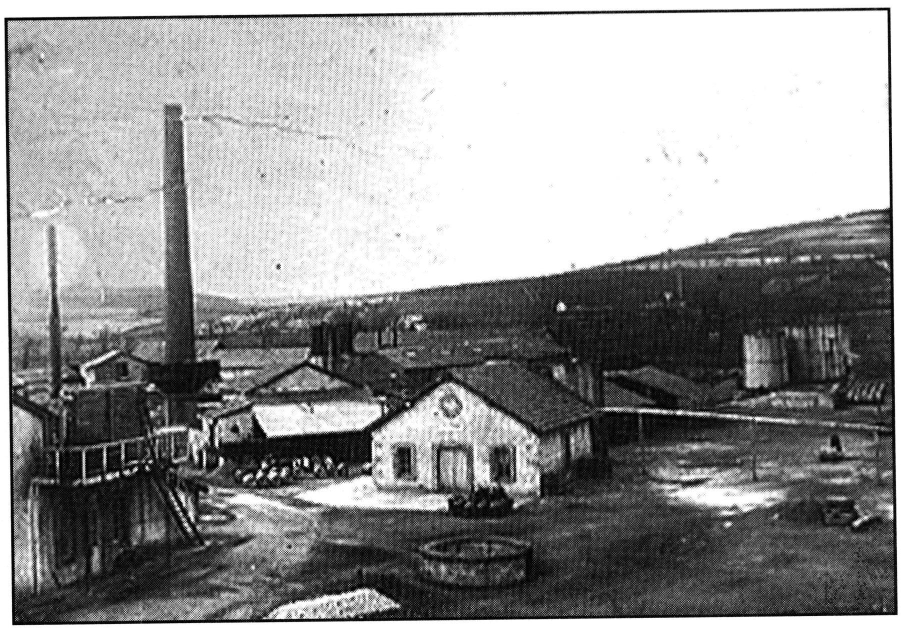
Liste des Produits fabriqués avec Caractéristiques et Applications

DÉNOMINATION	Densité à 15° c	Point d'inflammabilité	Température de distillation	VISCOSITÉ au Viscosimètre Engler			Point de congélation	Rendement en gaz au 100 kilos	Pouvoir calorifique au kilo	APPLICATIONS
				20°	50°	100°				
Essence ou Moto-Spirit	0 715 à 0,720	*au contact de l'allum^ts*	74 à 140	—	—	—	*inférieur* à — 20	—	11.030	Pour automobiles et moteurs divers.
Essence ou White-Spirit	0,750	*au contact de l'allum^ts*	100 à 180	—	—	—	*inférieur* à — 20	—	10 900	Pour camions automobiles, dits *Poids Lourds*, moteurs fixes, peintures, vernis, crèmes à chaussures, etc.
Petrole français	0 800 à 0,802	40 à 44	150 à 280	—	—	—	*inférieur* à — 20	—	10 800	Pour éclairage, moteurs, nettoyage.
Schiste-leger paille	0,812 à 0 815	44 à 46	150 à 300	—	—	—	*inférieur* à — 20	—	10.700	Pour éclairage dans lampes à schiste. — moteurs à pétrole lampant. — nettoyage.
Pétrole lourd	0,828 à 0,830	65 à 70	170 à 200	—	—	—	— 20	—	10.650	Pour moteurs, nettoyage.
Huile épurée	0.850	95	240 à 325	—	—	—	— 14 à — 16	—	10.600	Pour moteurs, nettoyage.
Huile 1/2 epurée blonde	0,845 à 0.850	90 à 95	220 à 310	—	—	—	— 14 à — 16	—	10.600	Pour nettoyage, dérésinification des scies, démoulage des tuiles et briques. Pour alimentation des moteurs Diesel et semi-Diesel.
Huile 1/2 épurée brune	0 858 à 0,862	100 à 105	220 à 350	—	—	—	— 14 à — 16	—	10.500	Pour alimentation des moteurs Diesel et semi-Diesel.
Huile rouge fixée	0,870 à 0,874	85 à 90	220 à 355	—	—	—	— 9 à — 10	58 à 60	—	Pour démoulage, fabrication des graisses, du gaz Pour nettoyage.
Huile verte pure	0,890 à 0,892	70 à 76	200 à 400	—	—	—	— 6	44 à 45	10,200	Pour fabrication du gaz, des graisses. Pour démoulage des tuiles et briques ; chauffage. Pour alimentation des moteurs à huiles lourdes.
Huile N° 1	0,900 à 0,902	66 à 70	—	—	—	—	— 4	—	10.200	Pour alimentation des moteurs à huiles lourdes.
Huile verte degoudronnée	0,884 à 0,888	78 à 82	—	—	—	—	— 8 à — 10	50 à 52	—	Pour fabrication du gaz, des encres grasses, des graisses.
Huile riche	0,830 à 0 854	44 à 47	—	—	—	—	— 14 à — 15	54 à 55	—	Pour fabrication du gaz riche.
Goudron	0,975	180 à 185	—	—	—	—	—	—	—	Pour asphaltes, fabrication des graisses.
Huile blonde épurée	0,870	110 à 115	—	1,50	1,20	—	— 9 à — 11	60 à 61	—	Pour graissage, nettoyage, démoulage des tuiles et briques. Pour la fabrication des graisses, dans les trefileries. Pour alimentation, du moteur Hornsby à huiles lourdes.
Huile blonde épurée	0,890	145 à 150	—	2,20	1,40	1,20	— 5 à — 6	—	—	Pour graissage des mouvements légers et rapides, broches de filatures, métiers à tisser, bicyclettes, machines à coudre, etc. Pour démoulage des tuiles et briques, dans les faïenceries. Pour fabrication des graisses blondes et consistantes.





"Usine de Saint-Léger"



Saint-Léger m'a vu naître le 19 juillet 1923, et mes premiers souvenirs de l'usine remontent à ma petite enfance. A l'âge de six ans, je voyais mon père partir chaque matin dans l'imposante bâtisse qui jouxtait notre maison. Il y était employé comme conducteur de four et veillait à la bonne marche des opérations concernant ce matériel.

Seul un mur, ajouré d'une fenêtre donnant directement sur les lieux de travail, séparait notre foyer des cuves où chauffaient et reposaient huiles et goudrons. La proximité des installations était telle que notre cave, elle aussi, était partie prenante de l'industrie et donnait directement sous ses bureaux.

Vapeurs brûlantes et odeurs âcres épargnaient toutefois notre logis et les va-et-vient incessants de la journée laissaient place, le soir venu, à un lieu immense et tortueux. Les locaux désertés revêtaient un tout autre aspect, comme empreints de magie à nos yeux d'enfants.

Le bâtiment, alors immense et silencieux, était une source inépuisable d'aventures et de jeux et ne résonnait que de nos rires. J'étais aussitôt rejointe par deux de mes voisins, Louis et Henry, deux fils d'ouvriers. Il me serait bien difficile de compter aujourd'hui les parties de cache-cache auxquelles j'ai pu participer après une journée à l'école, courant le long des appareils, puis, soigneusement dissimulée, haletant derrière les énormes fûts métalliques qui offraient à nos corps recroquevillés leur protection bienveillante.

Explorer détours et recoins avait occupé bon nombre de nos temps libres. Nous avions en tête chaque élément de l'endroit, tant et si bien que j'aurais pu servir de guide et réaliser, avec force gestes et explications glanées auprès de mon père, une visite organisée. En ces jours, j'aurais été capable de nommer et détailler chaque élément, l'imposante forge trônant comme un coeur au milieu des locaux, le lieu où l'on fabriquait les tonneaux pour acheminer les matières vers la gare du village. Le laboratoire, berceau de diverses expérimentations sur les pétroles et leurs dérivés, ne m'était pas inconnu, lui non plus. Même la petite écurie m'était familière. Chaque jour Kiki, un minuscule cheval, y patientait avant de ramener le père Pruvost* à son domicile, une fois son travail achevé.

* [Le père Auguste PRUVOST de Champsigny]

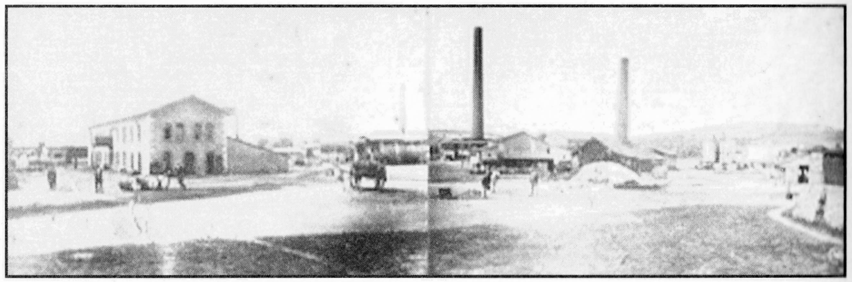
C'est ce souci permanent de la découverte qui m'a conduit un jour vers une posture quelque peu fâcheuse. Ayant savamment escaladé le rebord de l'une des cuves, j'ai basculé à l'intérieur pour m'apercevoir, un peu plus tard, qu'elle était emplie de goudron. J'aurais bien vite cédé à la panique si mon père, qui oeuvrait à proximité, ne m'en avait tirée à temps. Ma grande frayeur laissa alors place à un profond embarras : j'étais enduite d'un liquide visqueux et gluant et le plus pénible, me nettoyer, me laissera lui aussi un souvenir impérissable.

D'autres images restent également gravées dans ma mémoire et y laissent un peu plus d'amertume. Ainsi, à quelques dizaines de mètres de nos habitations, un incendie s'est un jour déclaré puis propagé à de multiples fûts contenant de la graisse. Voir d'immenses flammes s'en échapper aussi près de notre demeure et la crainte qu'elles ne finissent par embraser nos murs, a marqué mon esprit et reste étroitement liée à l'image de cette entreprise.

Parfois, nous apprenions les malheurs qui frappaient d'autres familles d'ouvriers. Ainsi, je me souviens du décès accidentel de Monsieur Durantet survenu en 1929*. Chargé d'effectuer une réparation, il travaillait consciencieusement sur l'une des cuves. Une violente explosion se produisit à cet instant dans l'une des structures et il fût tué sur le coup. Son corps, déposé près de nos maisons, attendit que notre voisin, Monsieur Beaudoux, le transporte chez lui avec un char à bancs.

Tout ceci remonte à longtemps, certes, mais cette usine près de laquelle j'ai passé mon enfance a nourri en mon esprit autant de joies que de craintes d'enfant. Elle n'en demeure que mieux présente dans les tableaux un peu flous mais à jamais vécus de mes souvenirs.

Germaine.

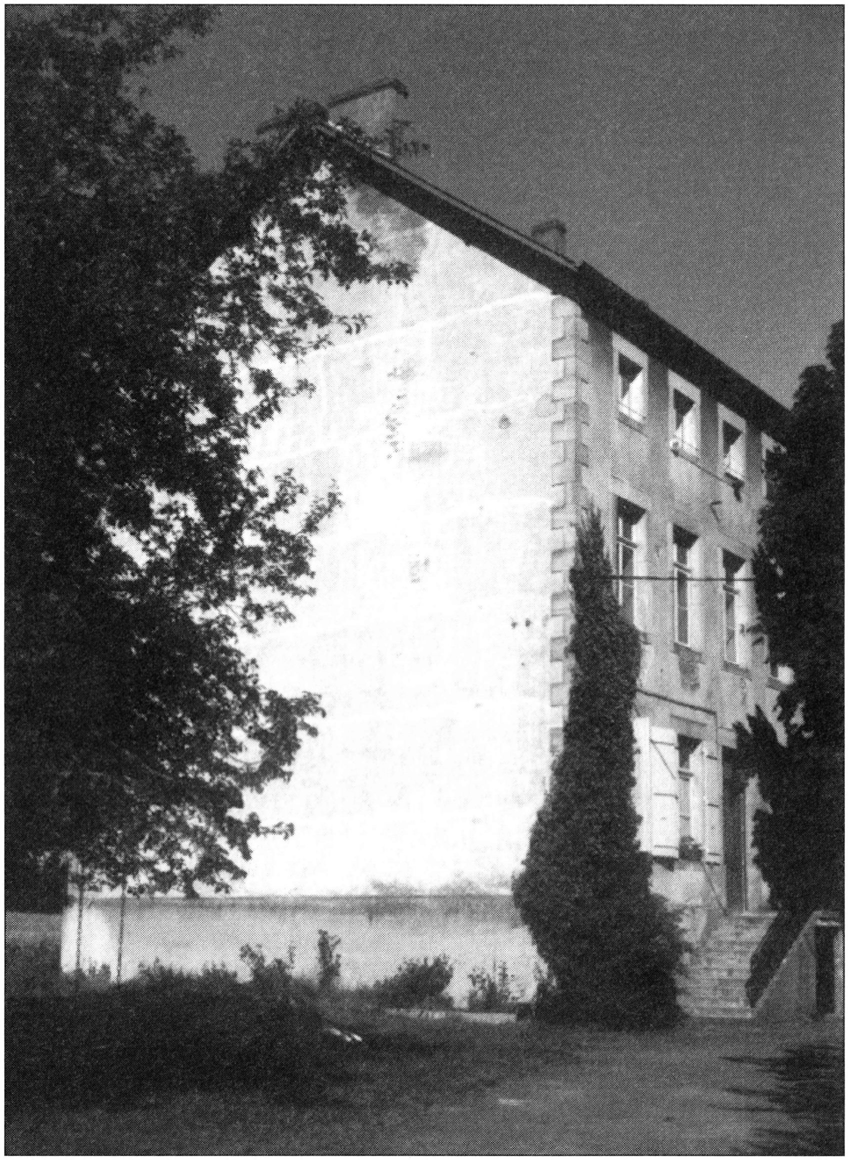


* [M. Louis DURANTET habitait la "grande maison". C'était, dit-on, un homme d'envergure... Il était le président de la coopérative l'Alliance des Travailleurs.]





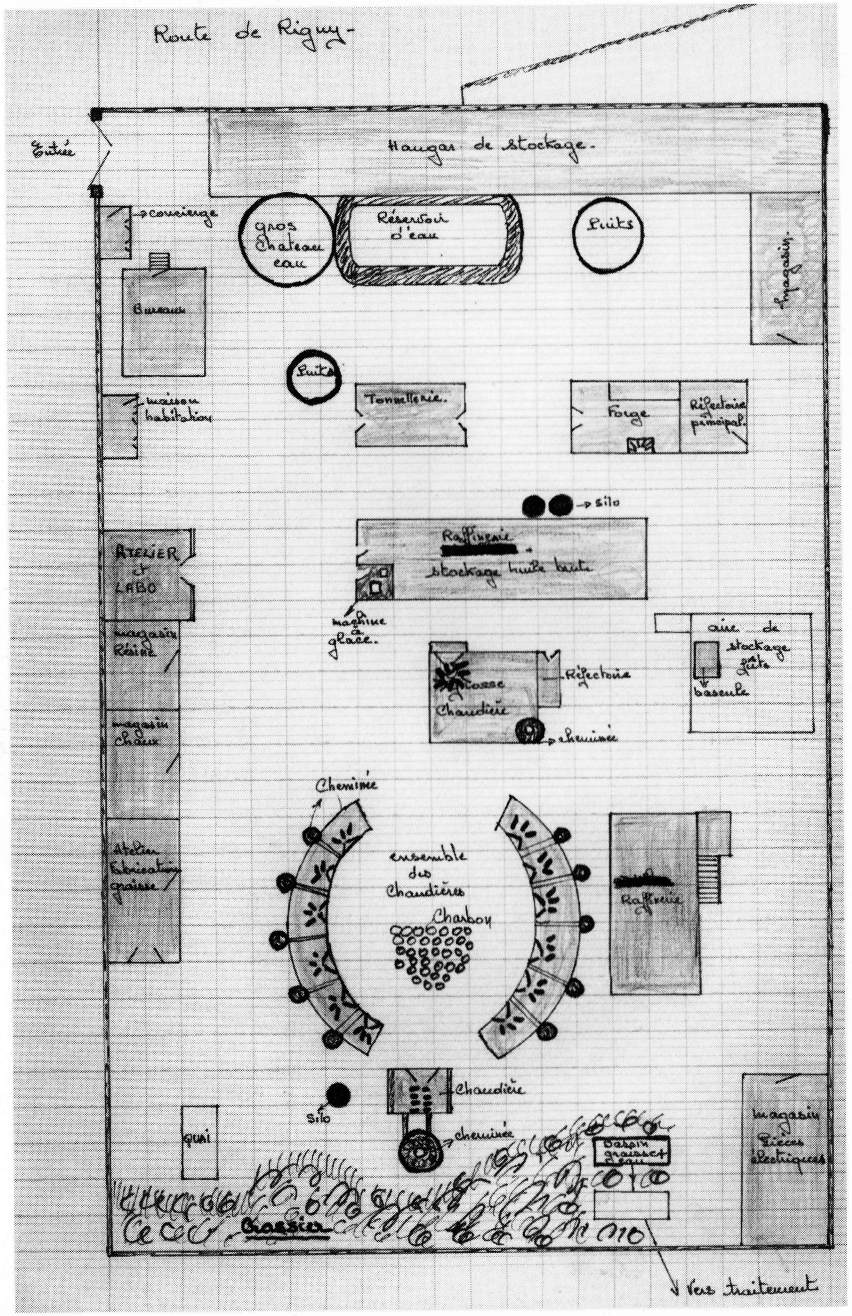
La maison des directeurs de la S.L.S.B.
Près de la gare...

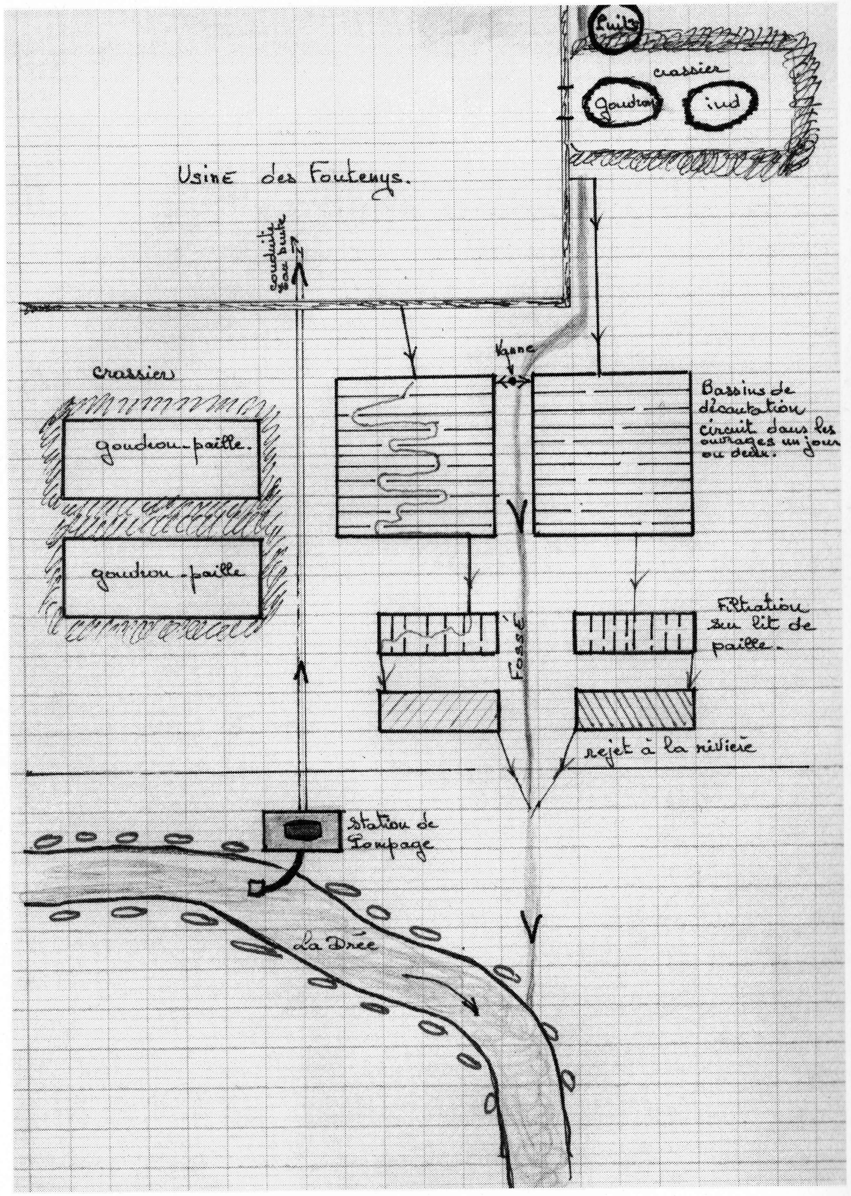


"La grande maison"
Propriété de la S.L.S.B., elle servait de bureaux
et de logements pour les employés.
Actuellement propriété de Mme Palumbo Joséphine

Intérieur Usine des Fontenys

Par Jean Belin





"A l'usine des Télots"

Amicale des Agents de Maîtrise et Employés
de la Société Lyonnaise des Schistes Bitumineux

STATUTS

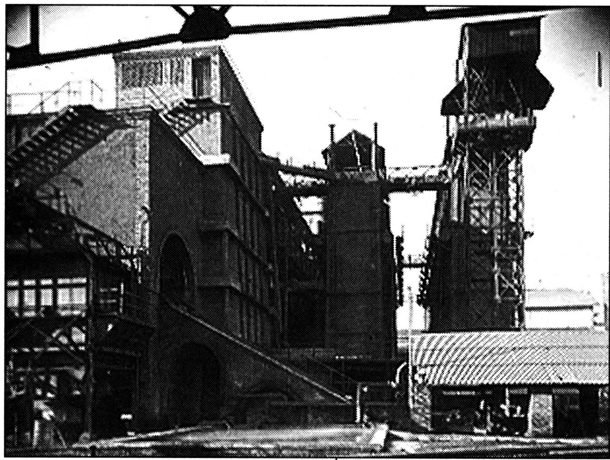
TITRE I

FORMATION - BUT

ARTICLE PREMIER. — Il est créé, entre toutes les personnes qui remplissent les fonctions de contremaître, surveillant, employé à la Société Lyonnaise des Schistes Bitumineux, une Association qui a pour titre : « Amicale des Agents de Maîtrise et Employés de la Société Lyonnaise des Schistes Bitumineux ».

ART. 2. — Elle a pour but de faciliter l'occupation des loisirs, à tous ses membres, et de développer entre eux des liens d'amitié, d'entr'aide et de solidarité.

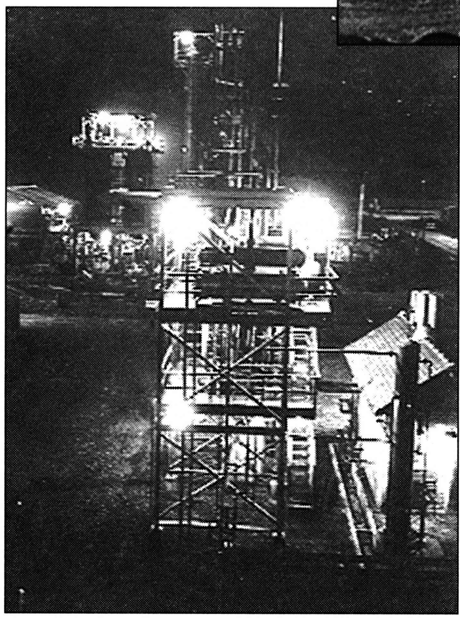
ART. 3. — Toutes les délibérations n'ont pour but que l'intérêt des adhérents et l'exécution entière de l'article 2.
En conséquence, toutes discussions ayant trait à d'autres questions et spécialement toutes questions politiques ou religieuses sont rigoureusement interdites dans les assemblées ou réunions.



Usine de Pyrogénation



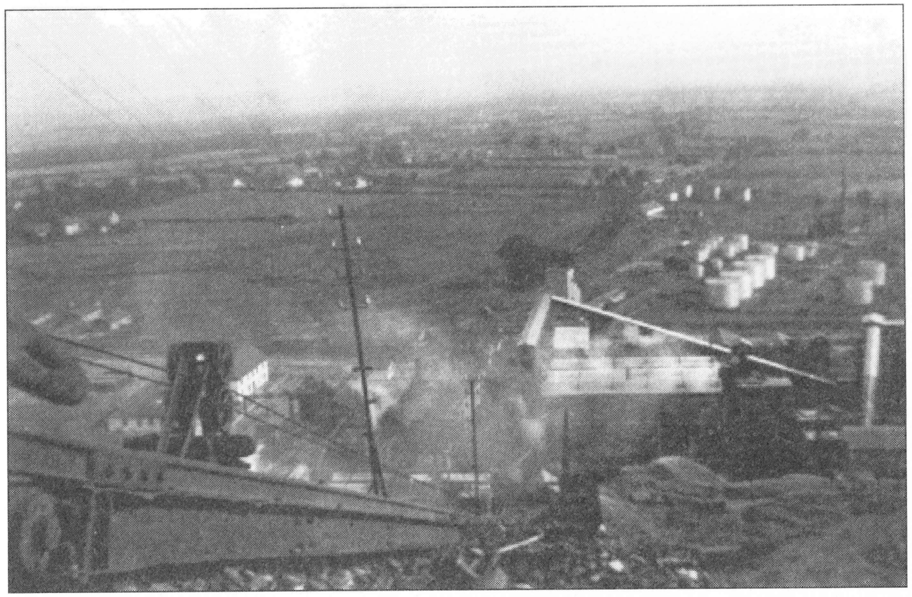
Raffinerie Vue générale



Redistillation et Craking



Marcel Berthault (à gauche) - Henri Dain (à droite)





Les Terrils des Télots



Le père Auguste

“Connu comme le loup blanc, à cause de sa petite charrette tirée par un cheval aux grelots tintants.

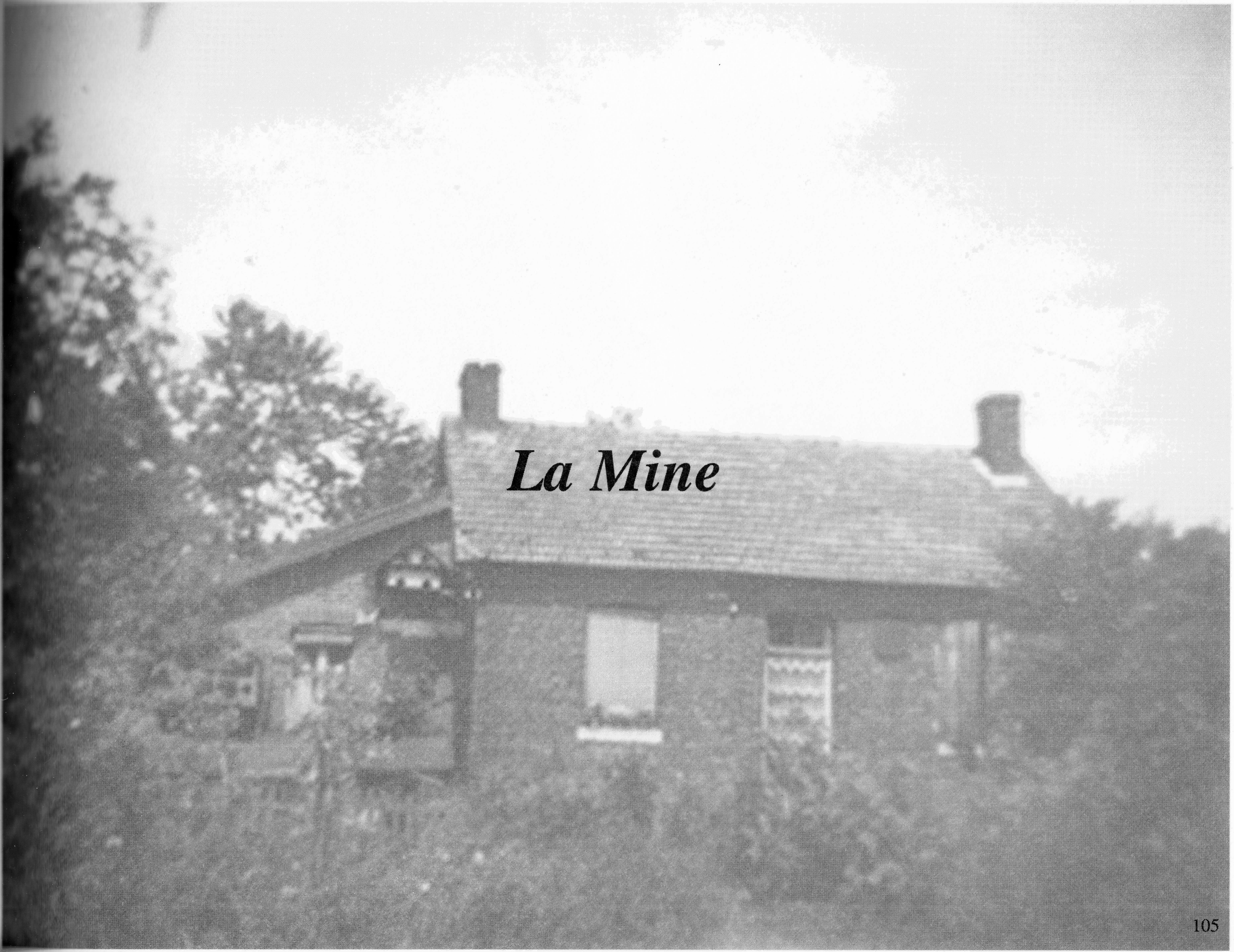
Il passait chaque jour à la même heure, 6 heures trente, avec la régularité d’un métronome, pour prendre son travail à l’usine de schistes bitumineux située dans le quartier de la gare, avant la guerre 1939-1945.

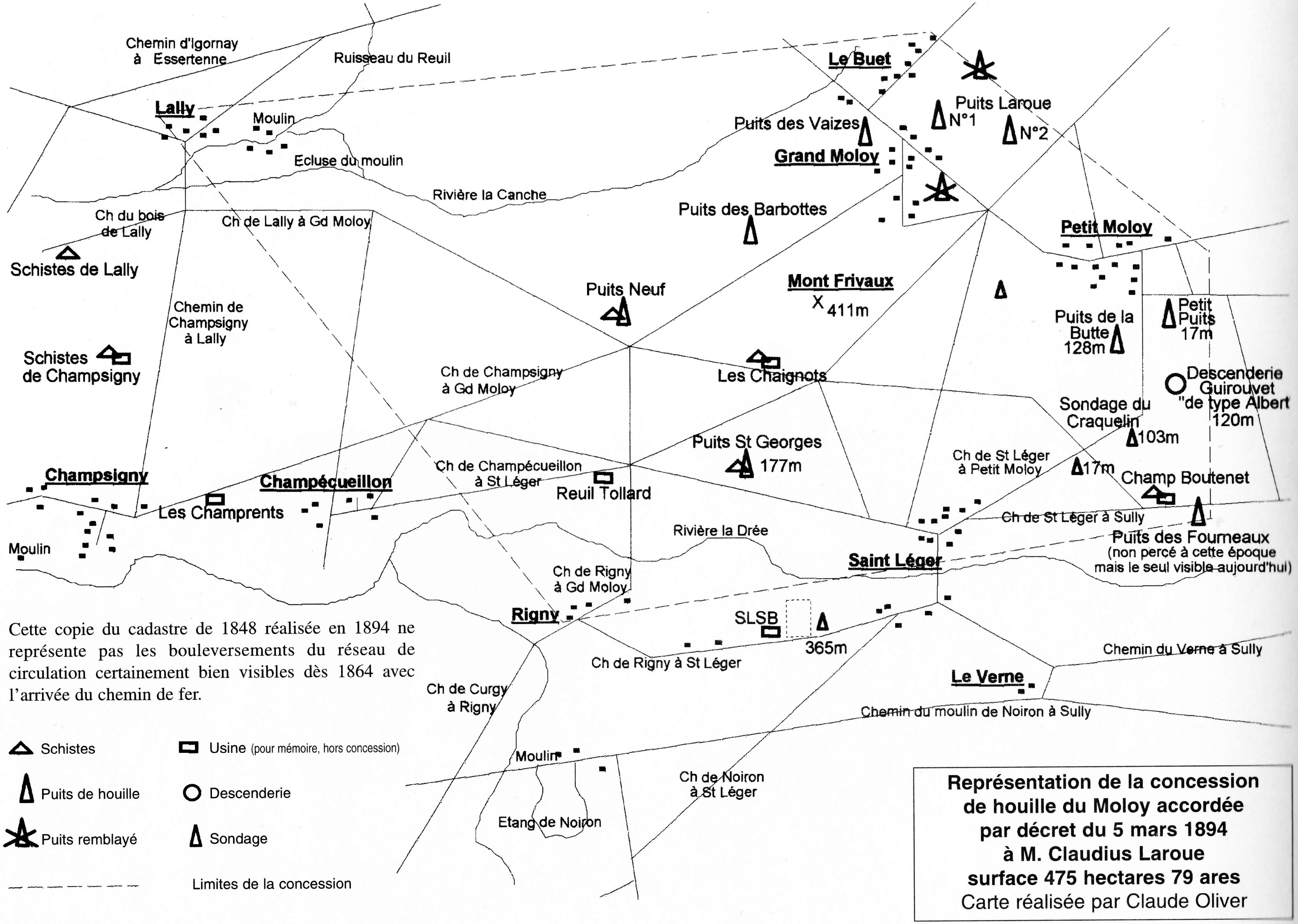
Dans le bourg, une petite fille, tous les jours de classe, entendant les grelots du cheval, voulait impérativement se lever malgré les objurgations de ses parents.
L’école était à 8 heures trente ! et à 300 mètres.
Que voulez-vous il n’y avait pas de voiture, pas de vélo non plus ; il fallait attendre le certificat d’études pour obtenir ce dernier moyen de locomotion, flambant neuf, en récompense.

Le père Auguste, brave homme de Champsigny, faisait alors office de réveil.

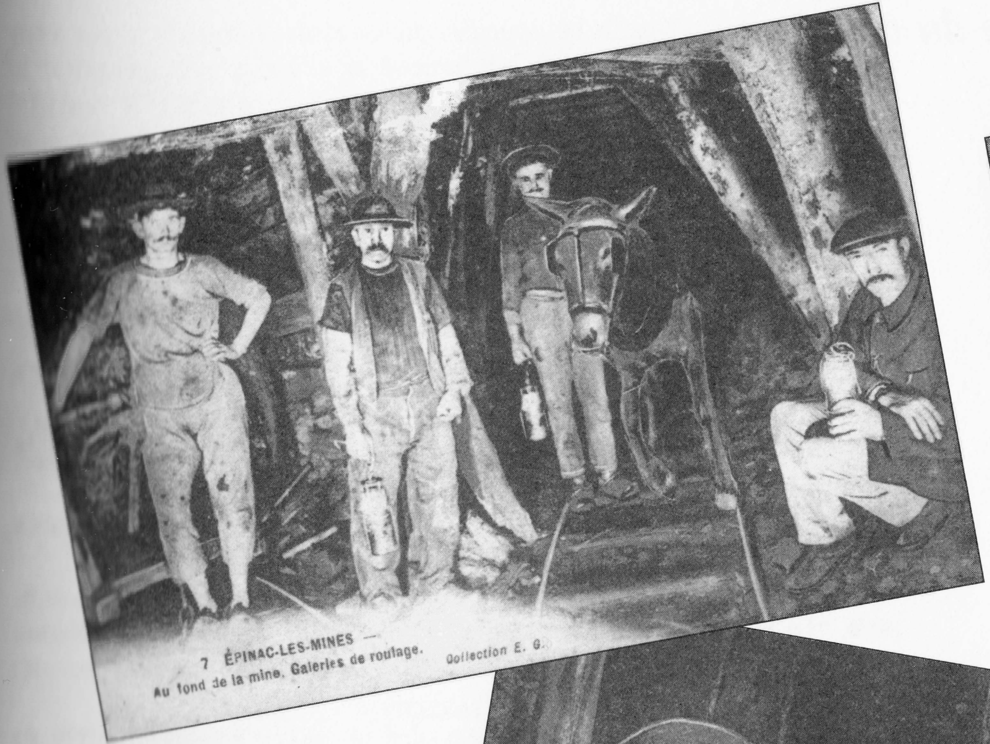
A l’occasion, le soir, il ramenait les gamins de l’école, tout heureux de profiter de sa voiture”...

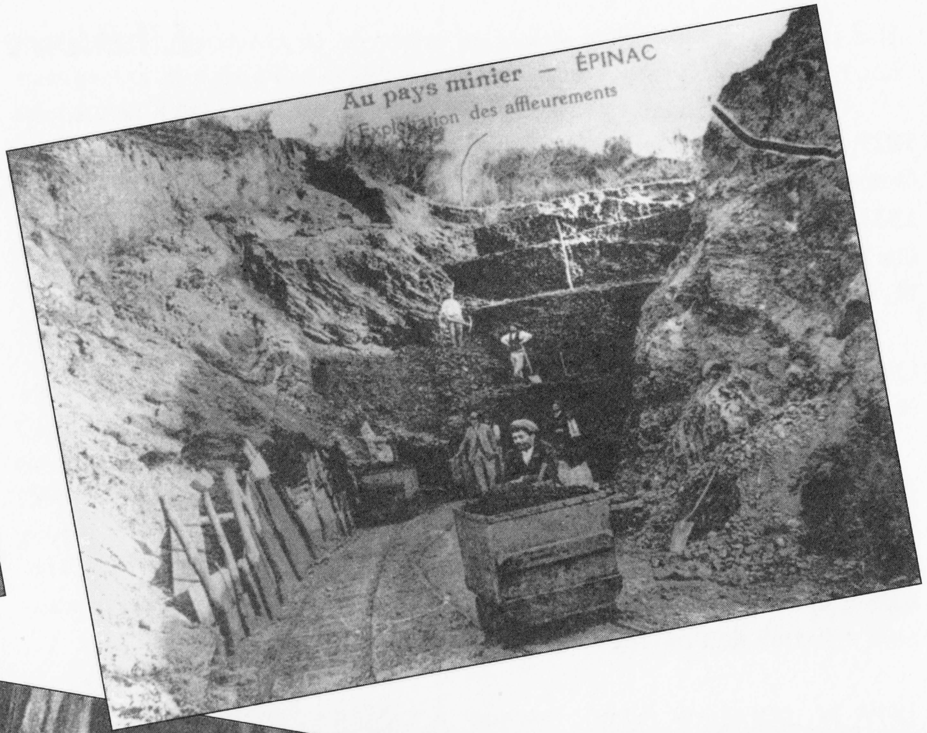
La Mine

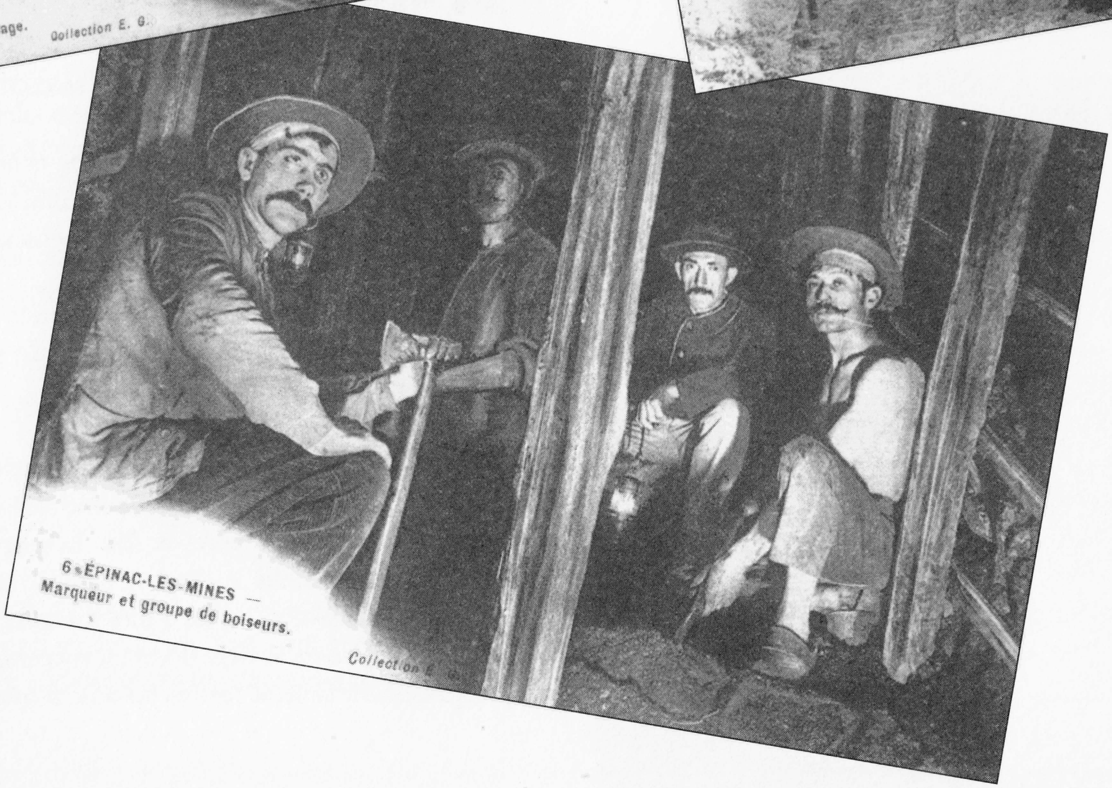




Cette copie du cadastre de 1848 réalisée en 1894 ne représente pas les bouleversements du réseau de circulation certainement bien visibles dès 1864 avec l'arrivée du chemin de fer.


7 ÉPINAC-LES-MINES —
Au fond de la mine. Galeries de roulage.
Collection E. G.


Au pays minier — ÉPINAC
Exploitation des affleurements


6 ÉPINAC-LES-MINES —
Marqueur et groupe de boiseurs.

1829. "Début de travaux d'exploitation des affleurements de houille" au Grand Moloy.
1831. Concession de houille accordée le 4 avril 1831 de 922 ha à la Société des Houillères du Grand Moloy.
M. MAITRE Joseph à VILLETTE possède le haut-fourneau.

Qui représente la Société des Houillères ? Qui a édifié la forge anglaise ? Nous sommes tentés de mettre un nom : BLUM.

A cette date, les frères BLUM sont gérants des houillères d'Epinac (non encore H.C.E.)
Les BLUM sont aussi propriétaires "d'établissements dits forges à l'anglaise dans lesquels on fabrique le fer forgé par le moyen de la houille et du laminoir". (Extrait de l'ouvrage : La Houille à Epinac)

1849. M. QUEULAIN Albert, banquier à CAMBRAI, rachète le siège et la concession des houillères du Grand Moloy.

1850. "La couche supérieure, présentant une épaisseur de 1m30 à 1m50 est l'objet des travaux les plus développés.
Elle est exploitée pendant de nombreuses années, d'abord sur les affleurements, puis par les puits Haber, de la Vèze, des Barbottes et Puits Neuf ; elle n'est qu'explorée au puits Saint Georges.
Les travaux des premiers puits communiquent entre eux, mais ceux des Puits Neuf et St Georges forment des quartiers indépendants.

1856. Dans la description des Communes, nous trouvons "Mine de Houille - 120 ouvriers - plus de 40 chevaux et deux machines à vapeur."

1862. De 1849 à 1862, M. QUEULAIN est à l'origine de constructions nouvelles (maisons) à proximité des Puits Barbottes, Gd Moloy, de la Butte et Saint Georges.

1864. Un sondage dit "de St-Léger", poussé à 365 mètres, près de la station St-Léger-Sully n'a rencontré que grès et "poudingues" (conglomérat de cailloux et de ciment naturel).

1867. Le 26 octobre 1867, inauguration de la voie ferrée Autun-Epinac.
Dans son discours, Eugène SCHNEIDER magnifie "l'industrie naissante et si intéressante des schistes, des houillères et des verreries appelées au plus bel avenir".
"Le jour que le premier train est passé, les gamins se sont précipités dès la sortie de l'école pour grimper au chemin "des Chapelles".
Ils ont vu au loin comme une "grosse coche" qui fumait de partout et trois ou quatre wagons..."

1869. "La multiplication des cabarets, leur peu de surveillance, est venue augmenter le mal.
Dieu veuille qu'il s'arrête..." (Abbé JARLOT)

1895. Décret du 5 mars accordant une concession de houille d'une superficie de 475 ha 79 a à M. LAROUE Claudius.
"Exploitations très primitives ne permettant d'enlever qu'une partie du gisement."
Et M. LAROUE "ne glanant dans ses puits que quelques piliers laissés sur place par les utilisateurs précédents". [Au puits des Barbottes, il y avait eu huit hommes noyés]

1914. En janvier, un jugement décrit l'état de la mine vendue par M. Claudius LAROUE et dame Léontine MARTENOT, son épouse, à M. Ms GUIROUVET père et fils. Les acquéreurs ont fait de mauvaises affaires, ont recherché le charbon dans de mauvaises conditions.
La vente est "résolue", c'est à dire annulée.
Les puits exploités avaient pourtant rencontré des couches dont la puissance atteignait parfois deux mètres dont 0,75 mètre de bon charbon.

1919. Le 11 décembre, après maints déboires, M. Claudius LAROUE revend la concession des mines à la Société des Houillères et Chemins de fer d'Epinac (H.C.E.) avec l'agrément du Ministère de l'Armement et des Fabrications de Guerre.

Une descenderie a été faite avant la guerre et servait d'aération. Elle s'appelait la "GUIROUVET" (du nom de ses créateurs).
Des prisonniers allemands ont ensuite travaillé à l'installation de la descenderie "BLIGNY" puis plus bas dans les champs la "LAMBEAS" du nom de l'ingénieur.
De cet endroit, on a extrait du charbon jusqu'en 1930.
"Quand j'étais gamin, ma mère tenait un café au Petit Moloy. Elle m'envoyait alors porter la musette et le panier plein de vin rouge (huit ou neuf litres) aux mineurs de la descenderie "BLIGNY".
Il fallait se cacher du surveillant et...de l'autre café"...

1920-1925. Une coopérative "L'Alliance des Travailleurs" est créée près du Puits de la Butte.
Elle est tenue par Mme Anna FLAGEY.

1928-1930. Mise en service du Puits des Fourneaux d'une profondeur de 130 mètres. Un ventilateur est installé sur la "GUIROUVET" et aspire toutes les fumées. Cette descenderie correspond avec toutes les galeries en exploitation et sert d'issue de secours.
Grâce à cette installation et aussi au peu de profondeur des travaux, les mineurs ne souffrent pas de la chaleur...

"Les rats bouffaient les musettes, alors on mettait le casse-croûte dans une boîte en fer..."

1929. *Extrait du journal : le Travailleur de Saône et Loire (Octobre 1929)*

<u>Les mineurs et les vacances payées</u>.

"Or, plus que jamais, les travailleurs du sous-sol - que l'on nomme les héros de l'obscurité, mais pour lesquels on ne veut rien faire - ont besoin de repos payés, non pas pour aller séjourner sur une plage de luxe, mais pour leur permettre de se reposer et de régénérer leur santé altérée par des efforts exténuants et prolongés à des centaines de mètres de profondeur, exposés continuellement à une multitude d'accidents de toutes sortes."

1943. La S.M.S.B* rachète Le Moloy pour alimenter les chaudières à schistes.

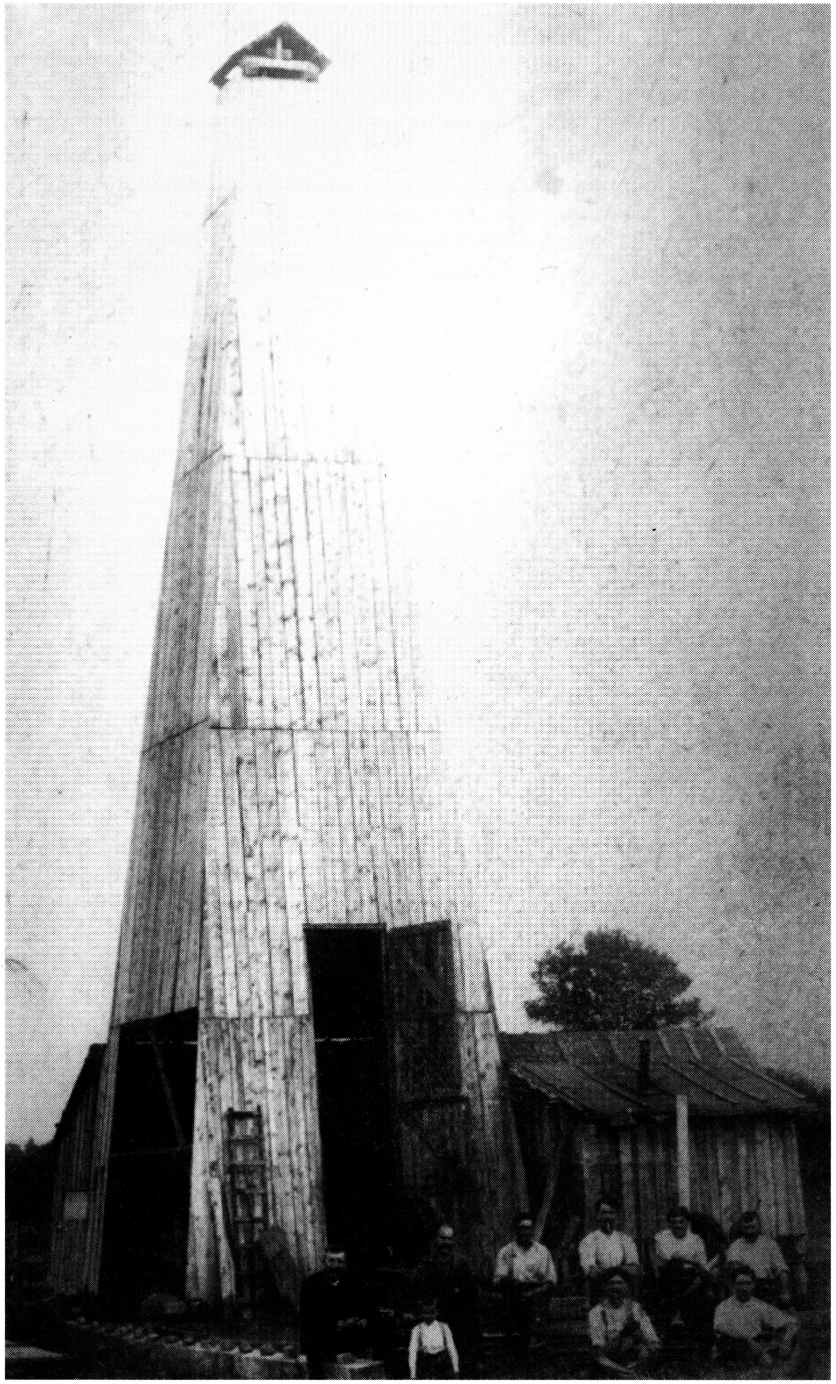
1950. Le 18 mars 1950, la S.M.S.B. ferme la mine du Moloy, ayant trouvé le moyen de brûler les "fines de schistes" à la place du charbon...

1966. Le 28 février , les Charbonnages de France ferment VEUVROTTES.
Certes, il reste du charbon, et du bon, vous diront les anciens, mais les conditions de son exploitation sont-elles rentables ?
Le bassin houiller d'EPINAC a bel et bien disparu des livres de géologie et de géographie !

(La Houille à EPINAC)

*Société Minière des Schistes Bitumineux.





Vers 1920, un sondage aux Fontenys,

conduit par des Belges
M.M. HOUCET, LELEU et DUT.
Ces familles s'installeront
à Saint-Léger.

Ce sondage, poussé à 300 mètres,
fit découvrir une source d'eau
très pure. ("L'eau les gagnait")
Cette source alimente
notre commune depuis 1964.
Trois châteaux d'eau
sont construits en 1966 et 1967.

L'installation se fait par tranches.
Des emprunts sont souscrits
auprès des particuliers.

On reconnaît aussi Jean JEANTY adolescent

"La mine du Moloy"

La mine du Moloy était située sur la route de St-Léger à Bouton. On peut encore facilement découvrir le chevalement marqué H.C.E., toujours existant. Elle était propriété des H.C.E. : Houillères et Chemins de Fers d'Epinac, elle fut ensuite rachetée par la S.M.S.B. : Société Minière des Schistes Bitumineux. Son puits d'extraction de houille "Les Fourneaux", profond de 130 mètres était exploité par un système de galeries.

Ce site employait 120 personnes environ.

En voici la description :

Le chevalement en maçonnerie est muni de molettes supportant les câbles où sont accrochées les "cages" servant à la descente et à la remontée des ouvriers et des chariots remplis de charbon (voir photo).

La force motrice se trouve à la salle des machines.

- Les chariots sont ensuite introduits dans un culbuteur et déversent leur contenu dans le concasseur.

- Le charbon broyé est ensuite acheminé au criblage par des tapis où les trieuses en dépouillent le rocher récupéré ensuite.

- Tout ce charbon est ensuite tamisé (trommel et autres) et stocké dans des trémies s'ouvrant pour le chargement par calibre dans les wagons "Decouville".

Lorsque le convoi est chargé, la machine à vapeur connue sous le nom de "Tacot" achemine l'ensemble sur sa voie spéciale jusqu'au quai de la gare. Pour cela, il franchit la Drée par un pont de bois, traverse la route Sully-St-Léger au lieu-dit Les Vernes sous la surveillance d'une personne avec drapeau rouge qui lui donne priorité.

Le quai est surélevé de façon à basculer le contenu des wagons dans ceux de la S.N.C.F. (P.L.M. à l'époque) par un système de glissières.
Les installations de la mine comprennent en outre :

- une salle de compresseurs pour alimenter tout l'outillage pneumatique et en particulier les marteaux piqueurs du fond.

- un treuil remontant les chariots de rochers qui redescendent pour le remblai des galeries.

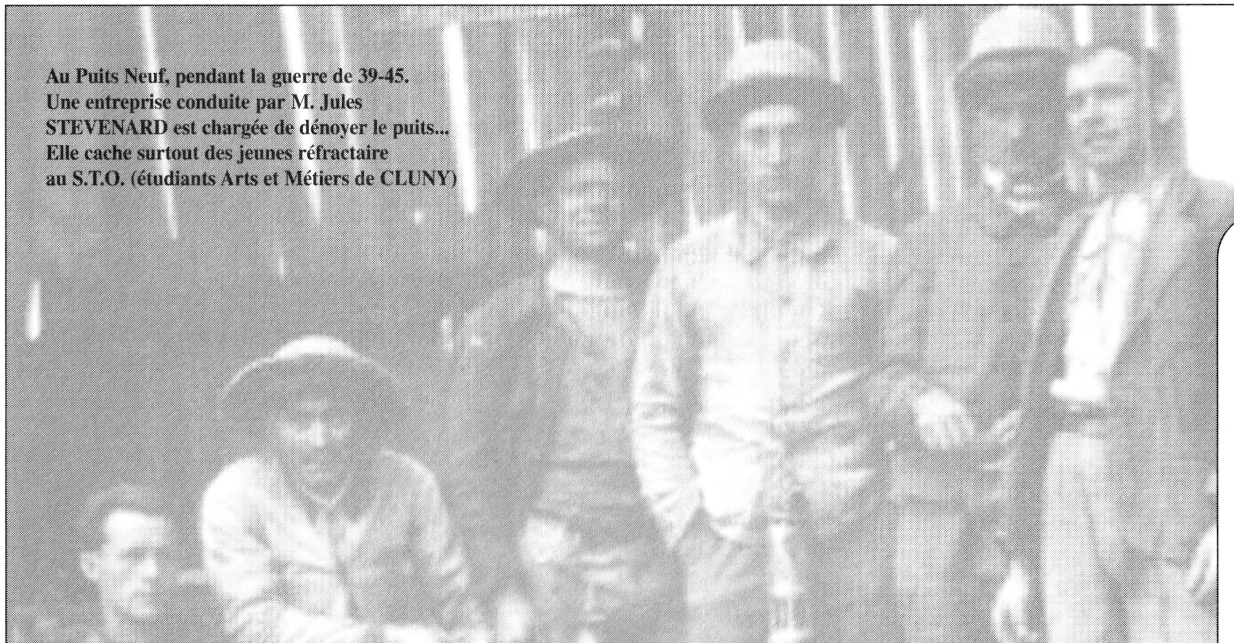
- des douches hommes avec chaufferie.

- une lampisterie où chacun se munit d'une lampe électrique et de quelques lampes de sécurité type "Davis".

- il y a également des ateliers : forge, mécanique, menuiserie.

- des bureaux où l'on "touchait la paye" tous les quinze jours.

- un ventilateur pour l'aération des galeries installé sur la route de St-Léger au petit Moloy. A cet endroit se trouve également une descenderie "la Guirouvet" qui communique avec le puits et qui sert d'issue de secours.



Au Puits Neuf, pendant la guerre de 39-45.
Une entreprise conduite par M. Jules STEVENARD est chargée de dénoyer le puits...
Elle cache surtout des jeunes réfractaire au S.T.O. (étudiants Arts et Métiers de CLUNY)

Il y eut plusieurs autres lieux d'extraction comme la descenderie du grand Moloy.

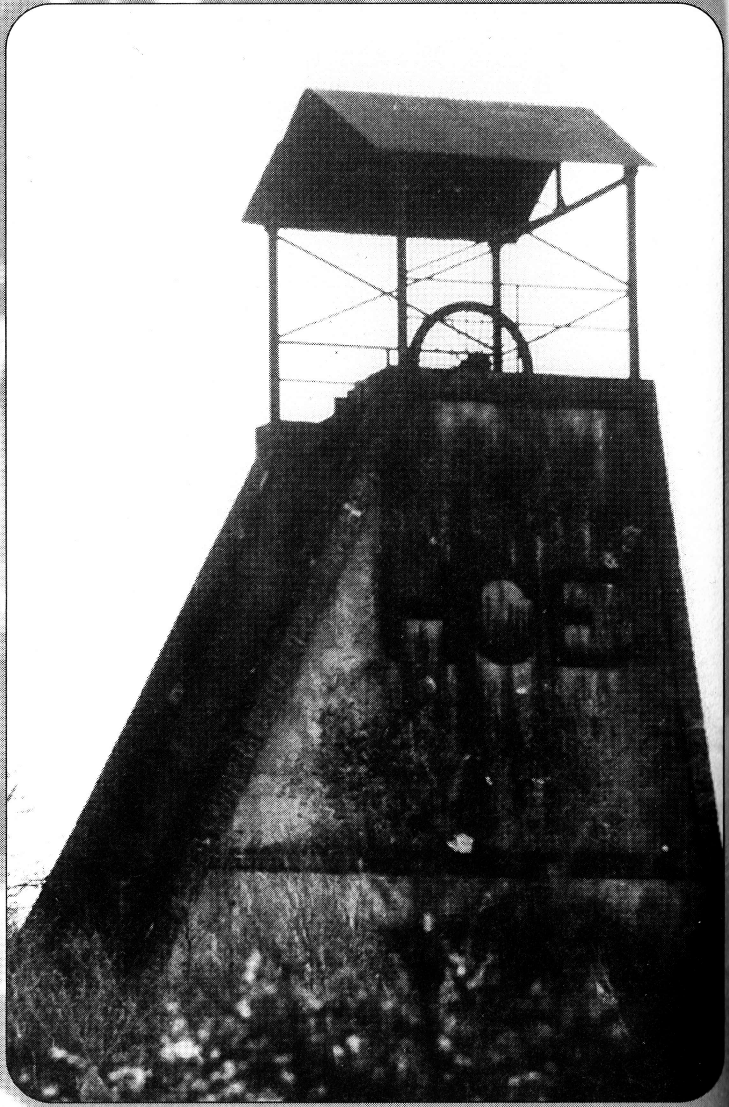
Tout d'abord, propriété de "QUEULAIN" avant d'appartenir à M. LAROUE, la concession fut reprise par les H.C.E. qui réexploitèrent une nouvelle descenderie et firent la jonction avec le puits du Moloy.

Un ancien bâtiment de l'époque existe encore aujourd'hui, c'est "la forge anglaise" qui servait d'atelier d'entretien pour l'ensemble des installations.

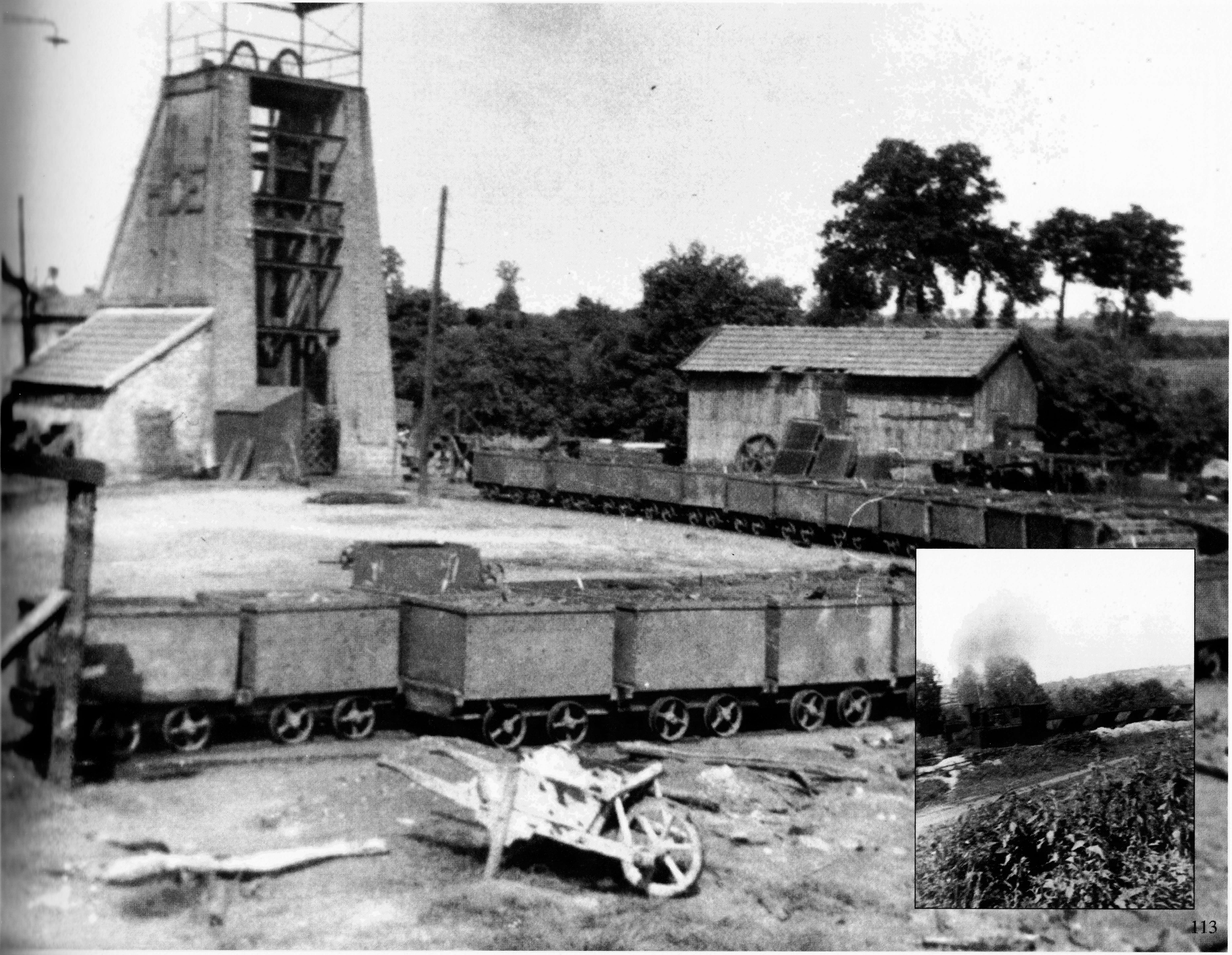
A l'entrée de la rue de la mine, se trouvait l'écurie des mulets destinés à tirer les chariots de houille dans les galeries.
(Il y avait danger de laisser un paquet de tabac dans une veste, le mulet broutait le tabac et la poche avec).
Ce bâtiment comportait également un logement de surveillant.
A mi-chemin entre l'écurie et le carreau de la mine, se situait la maison du chef mineur.
Un aspect curieux est bien celui de la baraque en bois des femmes : comme douche, elles se lavent dans une "jarle" en bois au milieu du bâtiment (bien sûr, quelques vicieux essayent de percer des trous "pour se rincer l'oeil").

Après la fermeture des mines d'Epinac en 1943, de nombreux ouvriers furent mutés à Moloy, ils se déplaçaient par la "Micheline" et se rendaient sur les puits à pied depuis la gare !

Peu à peu, les affaires périclitaient et ce fut la fermeture en 1950, date à laquelle le puits fut remblayé.



Le chevalement,
dernier vestige du puits des Fourneaux



HOUILLÈRES D'EPINAC

TRENTENAIRE DE DIRECTION
DE
MONSIEUR CHARLES DESTIVAL

Les journaux d'AUTUN, de CHALON-SUR-SAÔNE, de DIJON, de LYON, de PARIS et du SUD-OUEST ont publié des comptes rendus de la fête.
Nous emprunterons au "COURRIER-DE-SAÔNE-ET-LOIRE" l'article qu'il publiait dans son numéro du 15 janvier 1930, pour relater les diverses cérémonies de cette belle journée.

"UNE FÊTE A LA HOUILLÈRE D'EPINAC"

Dimanche 12 décembre, la Houillère d'Epinac était en fête pour célébrer les trente ans de direction de son Directeur Général, M. Charles DESTIVAL.
Dès sept heures, par un ciel de printemps, que rien ne laissait supposer la veille, le canon tonnait, puis, peu après, la clique de la Société de gymnastique "L'Espérance de la Garenne" sonnait le réveil.
La chapelle Notre-Dame des Houillères n'était pas assez grande pour recevoir les nombreux fidèles venus pour assister à la messe que célébrait à neuf heures trente, M. le Chanoine de Chauvigny.
La chapelle avait revêtu sa parure des jours de grande fête ; des guirlandes électriques se jouaient à travers des feuillages et des fleurs. La Lyre des Mineurs fait entendre d'abord un morceau d'entrée, puis le choeur de chants exécute une messe à quatre voix des mieux réussie. A l'Evangile, M. le Chapelain monte en chaire et prononce l'allocution suivante :

Allocution de M. le Chanoine de Chauvigny

Dimanche dernier, je vous ai engagés à venir aujourd'hui dans cette chapelle chanter avec moi l'hymne de la reconnaissance, pour remercier le Bon Dieu des trente années de direction qu'il a accordées à M. DESTIVAL et pour le prier de continuer de le bénir, lui et toute sa famille.
En répondant à mon appel, vous tous qui êtes ici, vous avez montré que vous avez du coeur et que vous savez reconnaître un bienfait. Je vous en remercie au nom de la famille DESTIVAL.
Nous devions bien cette marque de notre gratitude à notre cher Directeur Général. En effet, si, remontant à trente années en arrière, nous comparons notre Houillère d'alors avec celle d'aujourd'hui, nous n'en pouvons croire nos yeux ! Quelle merveilleuse transformation et comme elle donne un démenti aux prophètes de malheur qui prédisaient sa ruine ! "La mine est épuisée, elle n'en a plus que pour six ans" m'affirmaient les anciens dirigeants, il y a quarante ans !
A vrai dire, il était difficile à ce moment de fonder sur elle de grandes espérances, l'extraction allait toujours en diminuant et les trois derniers mois de l'ancienne direction, cette diminution fut formidable. Naturellement les salaires s'en ressentaient, cela ne pouvait durer, c'était la misère, la ruine à brève échéance.
Heureusement, le Ciel a eu pitié de nous, en nous donnant dans la personne de M. DESTIVAL, un vrai thaumaturge qui, par son intelligente énergie, son travail opiniâtre a ressuscité notre Houillère.
Je ne vous parlerai pas de la peine qu'il s'est donné, des difficultés, des résistances qu'il a eues à surmonter, vous les connaissez comme moi. "Je n'ai pas dormi toutes les nuits", me disait-il un jour. De suite, il a encouragé les mineurs en augmentant les salaires. On prétendait avant lui, qu'on ne pouvait pas embaucher les jeunes gens avant 16, 17 et même 18 ans. Qu'en résultait-il ? C'est que les parents, avec leurs maigres salaires, ne pouvaient pas les nourrir jusqu'à cet âge sans rien faire, les jeunes gens s'en allaient et ne revenaient plus.
M. DESTIVAL comprit le danger et me dit dans notre première entrevue : "Je prendrai les enfants à 13 ans, nous y perdrons d'abord, mais nous formerons de bons mineurs et nous nous rattraperons." Il a tenu parole et a ainsi rajeuni les cadres, ce qui n'était pas sans besoin.
C'est lui le premier en France qui a doté ses ouvriers de la participation aux bénéfices. C'est lui le premier du département qui a eu l'idée d'utiliser les charbons invendables en faisant de l'électricité et qui a créé notre belle centrale, qui nous permet de vivre.
A tous ces titres et à bien d'autres encore, M. DESTIVAL a droit à toute notre reconnaissance. Elle ne lui fera pas défaut. Oui, il peut compter sur notre affectueux dévouement et sur nos ferventes prières pour que le Bon Dieu lui conserve la santé qui lui permettra de faire encore beaucoup de bien dans notre pays.

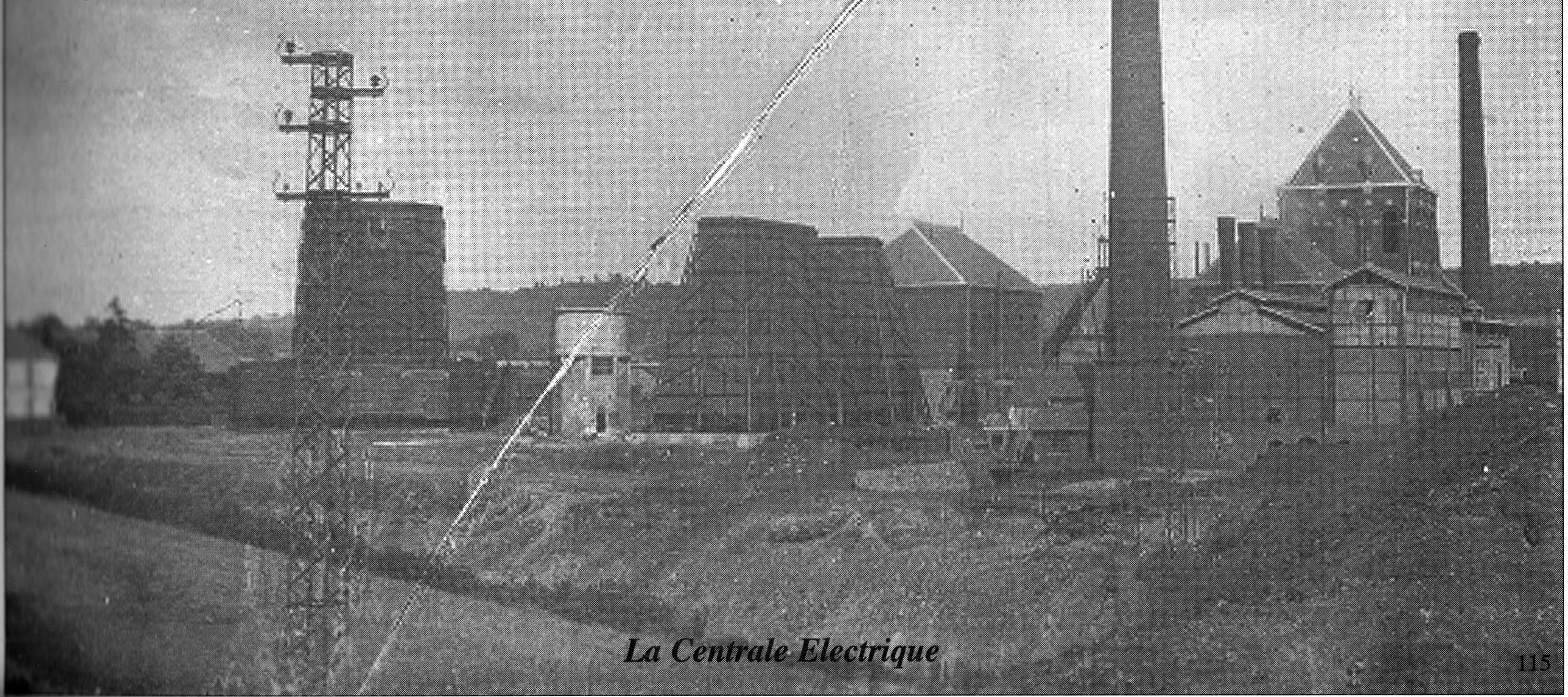
Extrait du discours de M. DESTIVAL :

"Dans tous les cas, notre exploitation, concentrée dans les deux seuls sièges : **Saint Charles-Hottinguer** et le **Moloy**, avec notre **belle centrale** pour l'utilisation des déchets et un outillage moderne, est assurée, pour de longues années encore, d'une existence des plus honorables".

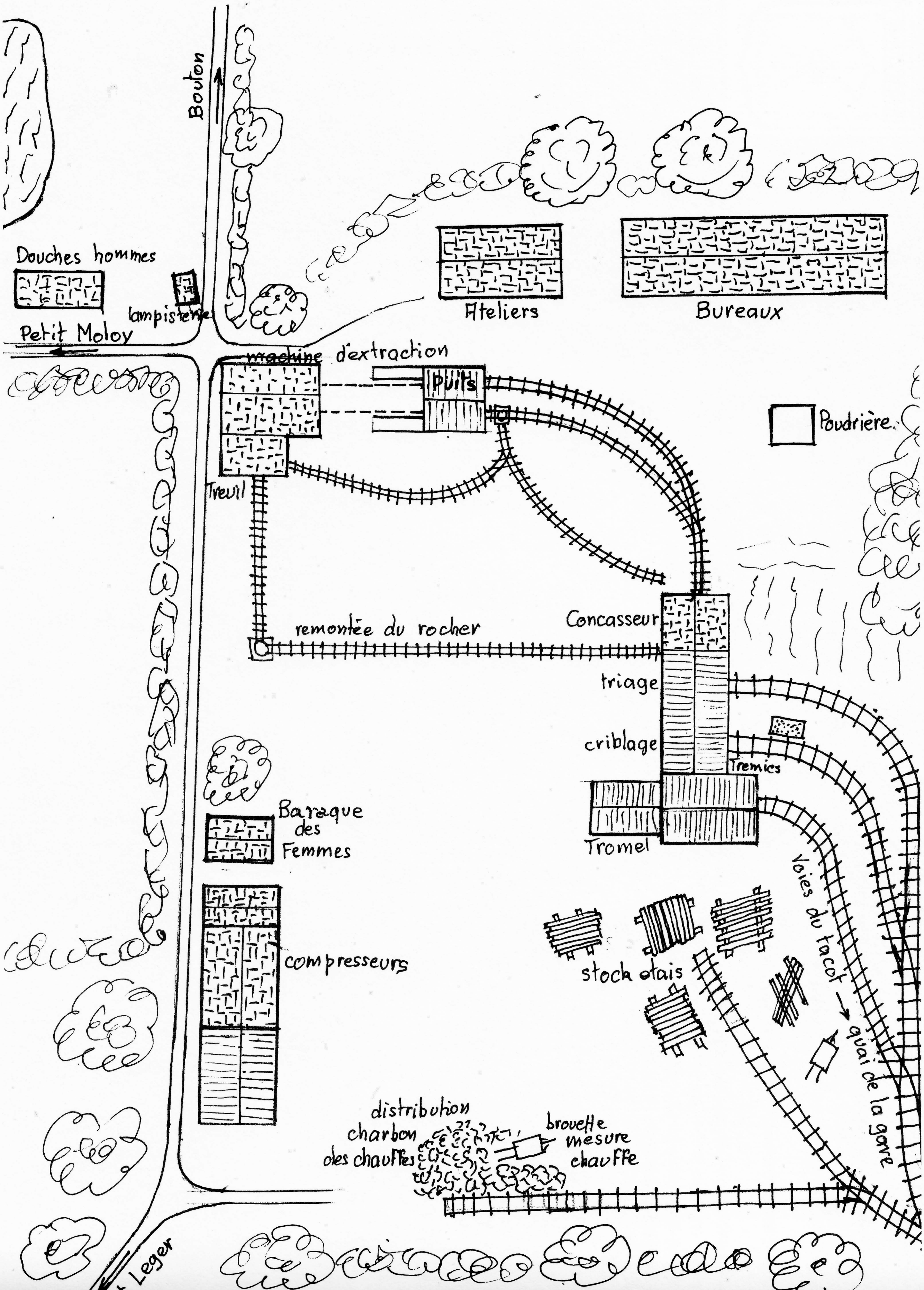
"LE COURRIER DE SAÔNE-ET-LOIRE" termine son compte rendu en ces termes :

M. DESTIVAL n'avait pas voulu que ses ouvriers et leurs familles ne prennent tous une part à cette fête ; aussi avait-il organisé un bal populaire à la salle des fêtes comportant buffet et buvette gratuits. Jusqu'après minuit les couples tournoyèrent et M. DESTIVAL qui vint au cours de la soirée rendre visite aux danseurs y fut chaleureusement applaudi. Au Curier, un bal était également organisé pour le personnel et clôtura dignement cette belle journée.

Nous nous joignons au personnel et à tous ses amis pour adresser à M. DESTIVAL nos plus vives et respectueuses félicitations.



La Centrale Electrique



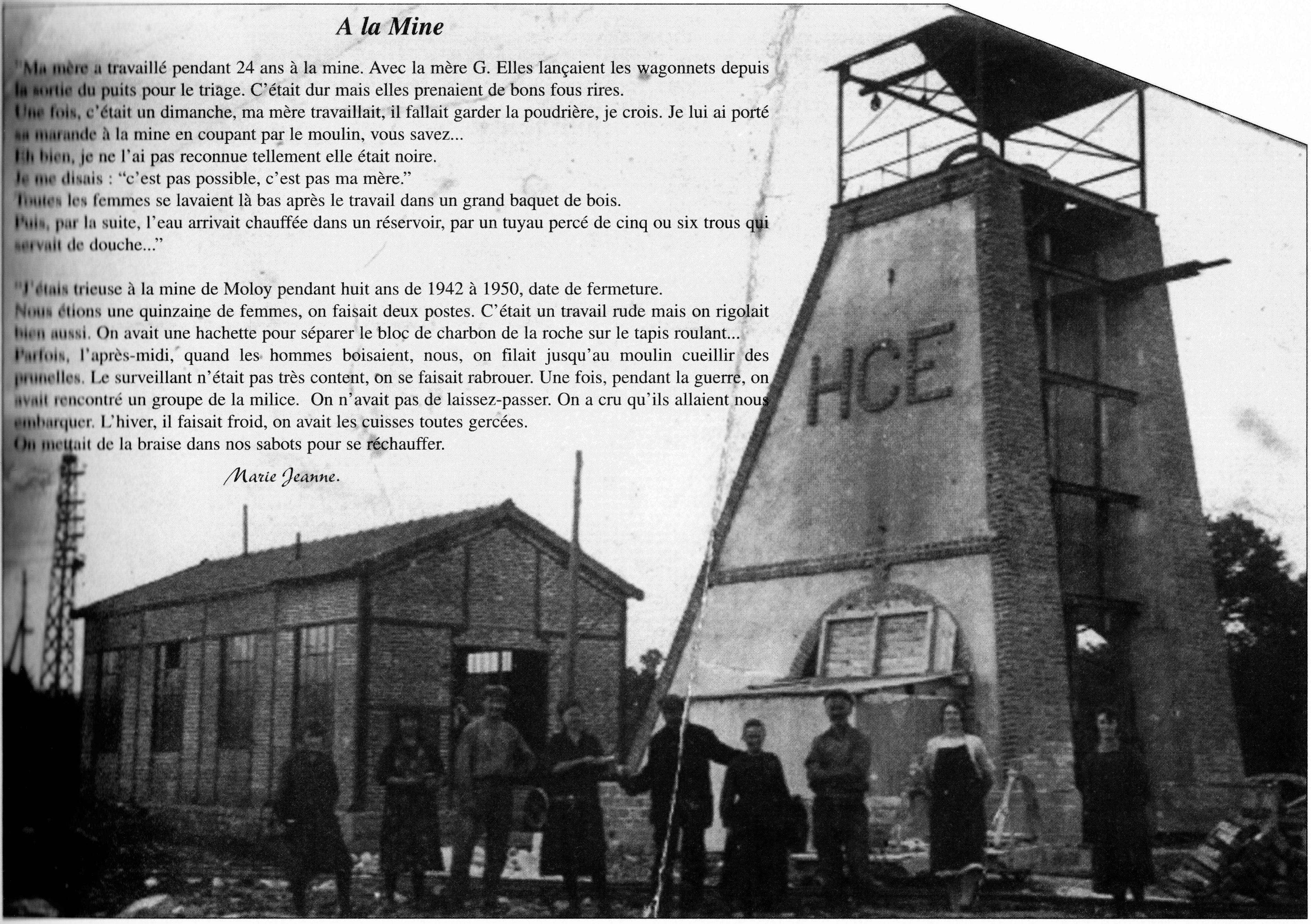
Bouton
Douches hommes
lampisterie
Petit Moloy
Ateliers
Bureaux
machine d'extraction
Puits
Poudrière
Treuil
remontée du rocher
Concasseur
triage
criblage
Tremies
Tromel
Baraque des Femmes
compresseurs
stock etais
voies du tacot
quai de la gare
distribution charbon des chauffes
brouette mesure chauffe
St Leger

A la Mine

"Ma mère a travaillé pendant 24 ans à la mine. Avec la mère G. Elles lançaient les wagonnets depuis la sortie du puits pour le triage. C'était dur mais elles prenaient de bons fous rires.
Une fois, c'était un dimanche, ma mère travaillait, il fallait garder la poudrière, je crois. Je lui ai porté sa marande à la mine en coupant par le moulin, vous savez...
Eh bien, je ne l'ai pas reconnue tellement elle était noire.
Je me disais : "c'est pas possible, c'est pas ma mère."
Toutes les femmes se lavaient là bas après le travail dans un grand baquet de bois.
Puis, par la suite, l'eau arrivait chauffée dans un réservoir, par un tuyau percé de cinq ou six trous qui servait de douche..."

"J'étais trieuse à la mine de Moloy pendant huit ans de 1942 à 1950, date de fermeture.
Nous étions une quinzaine de femmes, on faisait deux postes. C'était un travail rude mais on rigolait bien aussi. On avait une hachette pour séparer le bloc de charbon de la roche sur le tapis roulant...
Parfois, l'après-midi, quand les hommes boisaient, nous, on filait jusqu'au moulin cueillir des prunelles. Le surveillant n'était pas très content, on se faisait rabrouer. Une fois, pendant la guerre, on avait rencontré un groupe de la milice. On n'avait pas de laissez-passer. On a cru qu'ils allaient nous embarquer. L'hiver, il faisait froid, on avait les cuisses toutes gercées.
On mettait de la braise dans nos sabots pour se réchauffer.

Marie Jeanne.

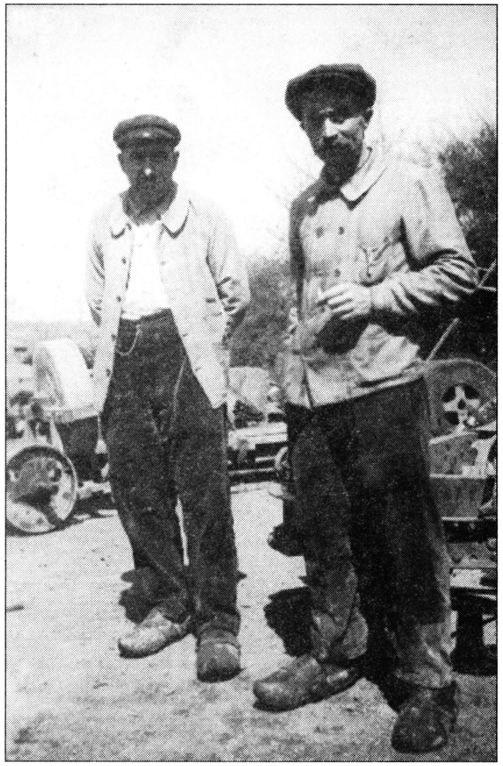


François BATHIARD
fils de mineur, un "garennias" qui tout gamin commence à faire le commissionnaire à la mine d'Epinac. Il va d'un puits à l'autre avec son baudet et sa carriole, distribuer l'eau aux mineurs de fond.
Il le devient aussi et s'installe à Saint-Léger.
Il garde la gouaille de sa cité et toujours le cœur sur la main...





"Une gueule noire" sortant du boulot...
M. Georges LARGY
est boiseur
(réparateur des bois)



Ms. Jules BAUDEQUIN
et Philibert JOLY
tous deux forgerons à la mine de Moloy

Société Alsacienne des Carburants

Société Anonyme au Capital de 18.100.000 Francs
SIÈGE SOCIAL : 35, RUE SAINT-DOMINIQUE - PARIS

BUREAUX : 4, RUE ROUSSEL - PARIS (17e)

CARNOT 07-80
LIGNES GROUPÉES
INTER CARNOT 40
LIGNES GROUPÉES

POSTAL : DIJON 463-33
LYON 622-15

PARIS, LE 3 Mars 1942

La SOCAL

Cette usine de carbonisation de bois comporte en outre :

- un parc à bois relié par voie de 60
  à la gare de St-Léger - Sully.

- un bâtiment abritant :

  - Un séchoir et un four de carbonisation
    pour la transformation du bois en charbon de bois.

  - Un atelier de concassage

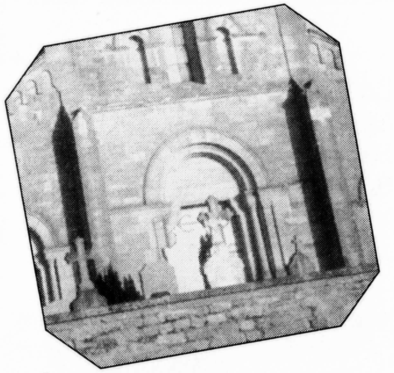
  - Un magasin de charbon de bois...

SOCAL

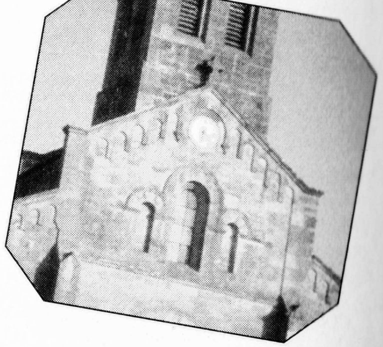
<u>En haut à gauche</u> :
Henri PERRIN
Maurice TAUPENOT
Fernand JASSENY

<u>En bas à gauche</u> :
Roger LEBROT
Hubert VOYON
Henri DAIN





Les carrières et les hommes...



Au milieu du XIXè siècle, avec l'industrie, les carrières prennent de l'essor. M. GUYTON de RIGNY fait construire des maisons et deux forges pour les carriers aux Fouchés.
La renommée de nos carrières attire alors à cette époque des familles du Massif Central, de la Creuse, précisément.

D'après les archives et témoignages de familiers, viennent s'installer vers 1860 :

M. François Marion RENARD, entrepreneur et maître de carrières, son épouse et leurs enfants, Rose-Joséphine, Marie et Jean Baptiste dit Jean.
Rose-Joséphine se marie en 1865 avec Jean Hippolyte JASSENY et Marie avec Hippolyte BROUSSE.
Avec Jean GERBE, cousin de Jean Hippolyte JASSENY et Jean BOTTE, ces familles de carriers sont toutes originaires de la MARCHE.
Jean MAUBON, lui aussi de la même région, tailleur de pierre et compagnon du Tour de France, les rejoint.
Ces jeunes gens s'installent donc et fondent leur foyer. Nous retrouvons la famille BROUSSE au Reuil-Tollard, les JASSENY bâtissent leur première maison sous les Vergennes. Jean BOTTE construit en 1875 une belle maison à étage aux Genèvres qui devient café.
Jean GERBE achète la carrière des Champs Chevrot.

De cette carrière, de belles corniches s'achemineront à Autun.
Jean MAUBON a beaucoup voyagé et lu (Voltaire, J.J. Rousseau...). Aussi a t'il des idées avancées et monte la tête à ses camarades. Cela n'est pas du goût des autorités locales.

On dit que le "seigneur de Rigny" [M. Guyton] veut le faire déporter à l'île de Ste Marguerite !
Mais le curé veille...et parvient à calmer les esprits.

Les fils continuent l'exploitation des carrières. Mais, Paul François Jasseny et Elie Brousse décèdent vers l'âge de 40 ans de la silicose de la craie...

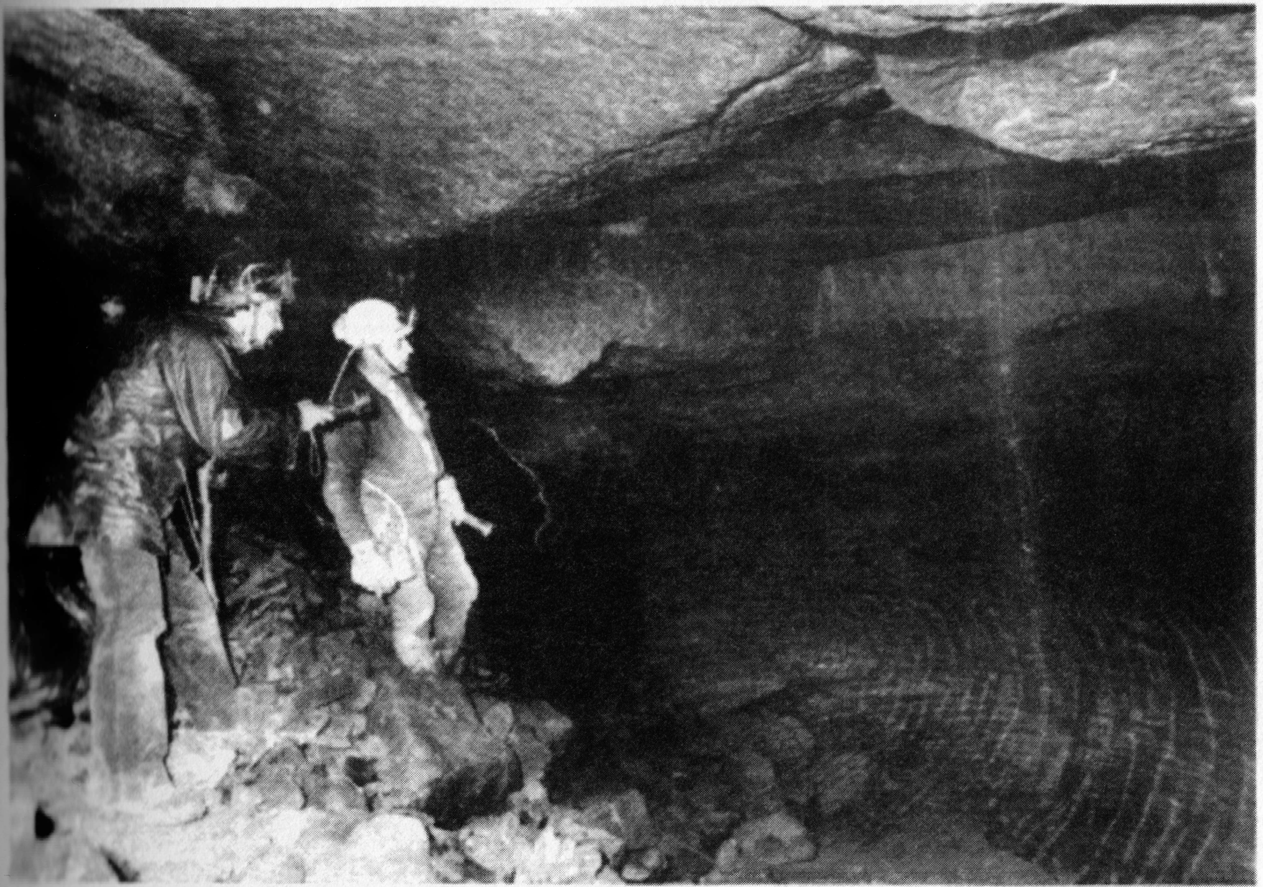
Puis, c'est la guerre, l'activité se réduit.
Pourtant, jusque vers 1935, le "père Polyte" travaille de beaux parements. Il les tire à la poudre noire, les équarrit au pic et taille aux ciseaux plats. Les outils sont bien forgés, c'est de la "belle ouvrage" !

Par la suite, cette pierre de grès si fin ne supporte pas les nouvelles méthodes d'extraction et c'est la fin des carrières...

A Lally,

Un archéologue dans la « Salle aux Sarcophages »

- 1987



Une carrière souterraine de sarcophages, à demi-noyée sous l'eau : nous vous avions annoncé, dans notre édition du 23 octobre, cette découverte rarissime, faite par deux spéléologues de la région Creusotine, Jean Morel de la Société d'Histoire Naturelle du Creusot, et Marc Bachelet de l'Association « Couches et son passé ».

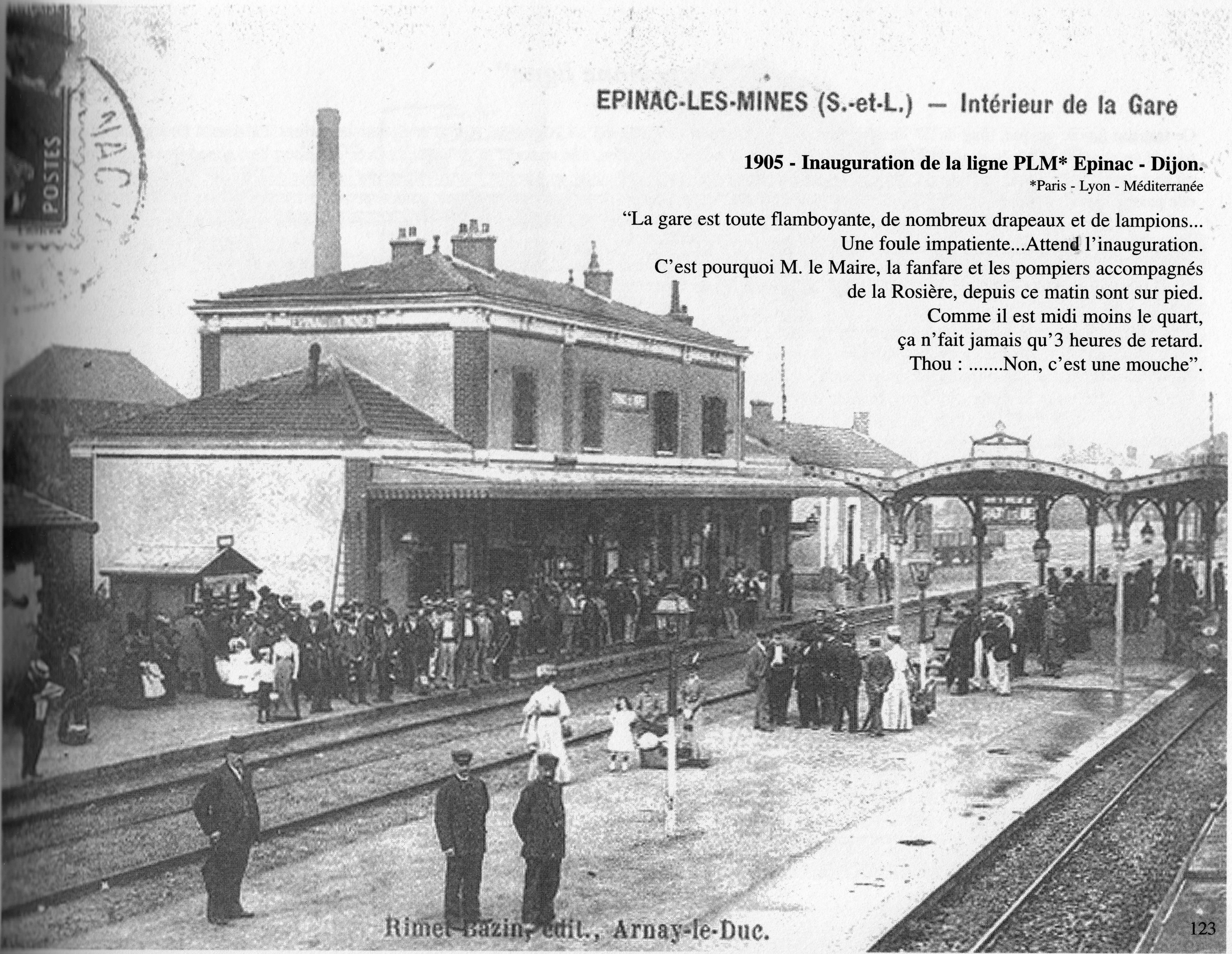
La direction des antiquités historiques de Bourgogne avait alors missionné Gérard Monthel, archéologue à la ville de ChaLon-sur-Saône, pour explorer les lieux et établir si possible une datation précise de leur période d'exploitation. En compagnie de Jean Morel, Marc Bachelet, et Louis Lagrost, lui aussi membre de la Société d'Histoire Naturelle du Creusot, Gérard Monthel est donc descendu « voir sur place » : à vingt mètres sous le sol, dans une vaste salle, 25 mètres de long sur 3 à 7 mètres de large, dont toute la base est immergée.

Le plafond présente de très nettes empreintes, « en négatif » de sarcophages découpés selon la technique dite du « prélèvement en dégradé » : les carriers ont vraisemblablement commencé à extraire de plain-pied, puis suivi la déclivité du rocher : jusqu'en sous-sol, fait tout à fait exceptionnel.

Les tailleurs pratiquaient tout d'abord deux saignées latérales, puis découpaient les grès entre ces limites. Disposées « tête bêche » en escalier, des dizaines de formes trapézoïdales sont ainsi creusées à même le plafond de la caverne. Une carrière de sarcophages seuls aurait autorisé une datation, entre le 5ème et le 8ème siècle. Mais à Lally, il a été aussi extrait des blocs de pierre destinés à des constructions diverses, ainsi que le démontre la présence de vastes excavations au fond de la salle. La caverne aurait ainsi pu être exploitée dès l'époque Gallo-Romaine. Des plongeurs ont exploré la partie immergée du site, découvrant une seconde salle de même importance que la précédente et des galeries obstruées.

Sans doute se limitera-t-on pour l'instant à cette première approche des lieux. Car une fouille approfondie demanderait des moyens techniques très importants, pour pomper l'eau et enlever des déblais. Et selon Gérard Monthel, les rares vestiges que l'on puisse trouver dans une carrière n'apportent généralement que très peu d'éléments intéressants. Préservée dans son isolement à vingt mètres sous le sol, la « salle aux sarcophages » le restera encore longtemps.

Le Chemin de Fer



1905 - Inauguration de la ligne PLM* Epinac - Dijon.

*Paris - Lyon - Méditerranée

"La gare est toute flamboyante, de nombreux drapeaux et de lampions...
Une foule impatiente...Attend l'inauguration.
C'est pourquoi M. le Maire, la fanfare et les pompiers accompagnés
de la Rosière, depuis ce matin sont sur pied.
Comme il est midi moins le quart,
ça n'fait jamais qu'3 heures de retard.
Thou : ....Non, c'est une mouche".

"L'ancienne ligne"

Ce tronçon à voie unique, long de 37 km, fait partie de l'ex-ligne PLM d'Etang à Chagny par Autun et Epinac-les-Mines. Laissant à Dracy-Saint Loup la rocade secondaire de pénétration morvandelle en direction de Cravant et Avallon, elle remonte la vallée de la Drée et dessert l'ex-noeud ferroviaire d'Epinac où aboutissaient deux voies uniques, l'une venant des Laumes via Vitteaux et Pouilly en Auxois, l'autre Dijon, par la vallée de l'Ouche. Continuant à s'élever, elle passe ensuite en tunnel sous le seuil de partage des eaux entre les bassins de la Loire et du Rhône, contourne par le Nord-Est l'agglomération de Nolay, et descend vers la vallée de la Dheune, doublée par le canal du Centre. Elle se soude à la transversale Nevers-Chagny, 700 m en amont de la gare de Santenay.

Tracée dans l'autunois, en passant à deux reprises du département de Saône et Loire dans celui de la Côte d'Or, cette artère présente un tracé correct jusqu'à Epinac, puis plus tourmenté au-delà, où elle longe les contreforts de la côte bourguignonne.

Son profil en long est en forme de dos d'âne, les gares extrêmes étant respectivement aux altitudes de 300 m (Dracy) et 217 m (Santenay), le point culminant étant situé au PK 44,340 à la sortie du tunnel de Changey, à la côte 403. Côté Ouest, les déclivités n'excèdent pas 12 *‰*. Elles atteignent 16 *‰* sur le versant Est où il existe une pente continue. Les ouvrages d'art importants sont tous concentrés d'Epinac à Santenay où l'on dénombre deux tunnels :
Changey (1210 m) et Sampigny (101 m), et deux viaducs Chambon et Nolay.

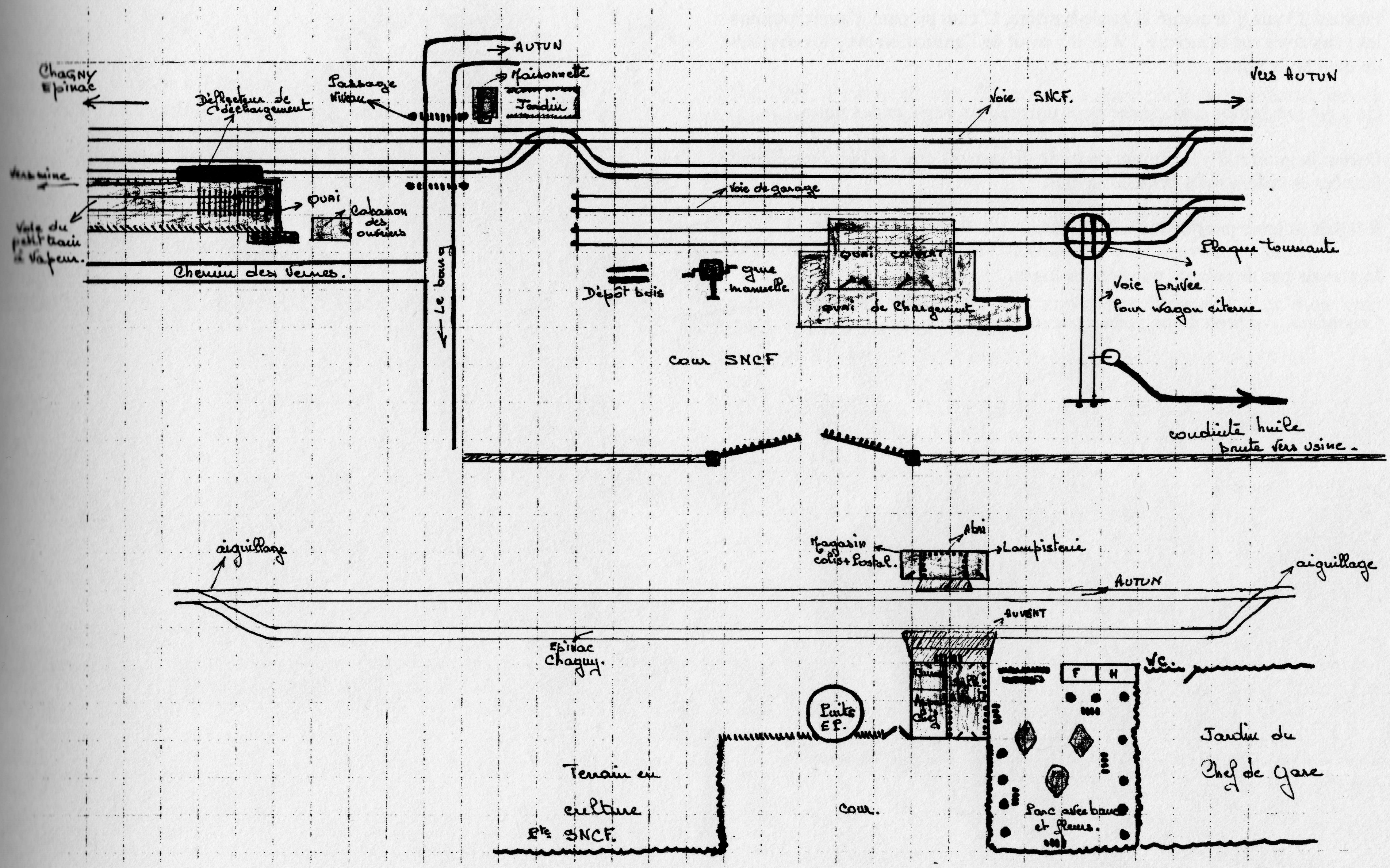
Du temps du PLM, cette ligne était exploitée sans signalisation, sauf aux points de bifurcation, avec quatre gares de croisement : Saint-Léger - Sully, Epinac, Nolay, Paris-l'Hopital et deux haltes Sully et Saisy-la-Forêt.

Avant 1938, il circulait quatre trains de voyageurs omnibus Autun-Chagny et vice-versa et un aller-retour marchandises. En outre, des convois de charbon remis par les houillères d'Epinac étaient mis en marche avec acheminement par Autun en général pour éviter la bosse de Changey. Les machines à vapeur engagées appartenaient alors aux dépôts des Laumes et de Chagny.

Vers 1950, la desserte omnibus, comprenant cinq aller-retour Autun-Chagny ou Chalon et un Autun-Les Laumes via Epinac, était intégralement couverte par autorails ADN du centre de Chalon. Par suite de la fermeture des mines d'Epinac, les 242 TD n'ont plus assuré que la traction des trains de desserte de marchandises. Le 4 octobre 1953, le service voyageurs a cessé à son tour sur Les Laumes - Epinac. Quelques années plus tard, la vapeur a disparu, remplacée par des diesels BB 63000 de Dijon. Petit à petit, par mesure d'économie, les voies d'évitement des gares autres que celles d'Epinac ont été déposées.

Au milieu des années 1970, le service voyageurs, au demeurant très faible, assuré par autorails X 5500 ou 3800, était limité à deux aller-retour Autun-Chagny et un autorail "ouvrier" Autun-Epinac. La desserte était suspendue les dimanches et fêtes, avec remplacement par autocars.

Le transfert sur route du service omnibus a été réalisé pour l'hiver 1979. En compensation, les liaisons ont été généralement étoffées, une relation directe Autun-Chalon étant créé à des heures favorables, avec pour seuls arrêts Epinac et Nolay. Cette substitution a permis de résoudre le problème posé par la ligne nouvelle Paris-Sud-Est qui devait couper l'axe Dracy-Santenay au PK 26,924, à mi-chemin entre Dracy et Saint-Léger - Sully. Moyennant la neutralisation du tronçon Dracy-Epinac, inutile en service commercial, et sa coupure sur quelques centaines de mètres, la plate-forme TGV a pu être réalisée sans avoir recours à un ouvrage d'art.



Plan de la gare au temps de l'Industrie par Jean BELIN

"Tout jeunes mariés, le 1er mars 1936, nous nous sommes installés avec Pierre, cheminot, à la maisonnette près de la gare.

Pendant 33 ans, j'ai assuré la garde-barrière. C'était prenant, j'avais toujours les yeux rivés sur la montre...Mais il y avait de l'animation avec les ouvriers du quai de la mine...

On a été longtemps sans cloche pour prévenir du passage des trains.

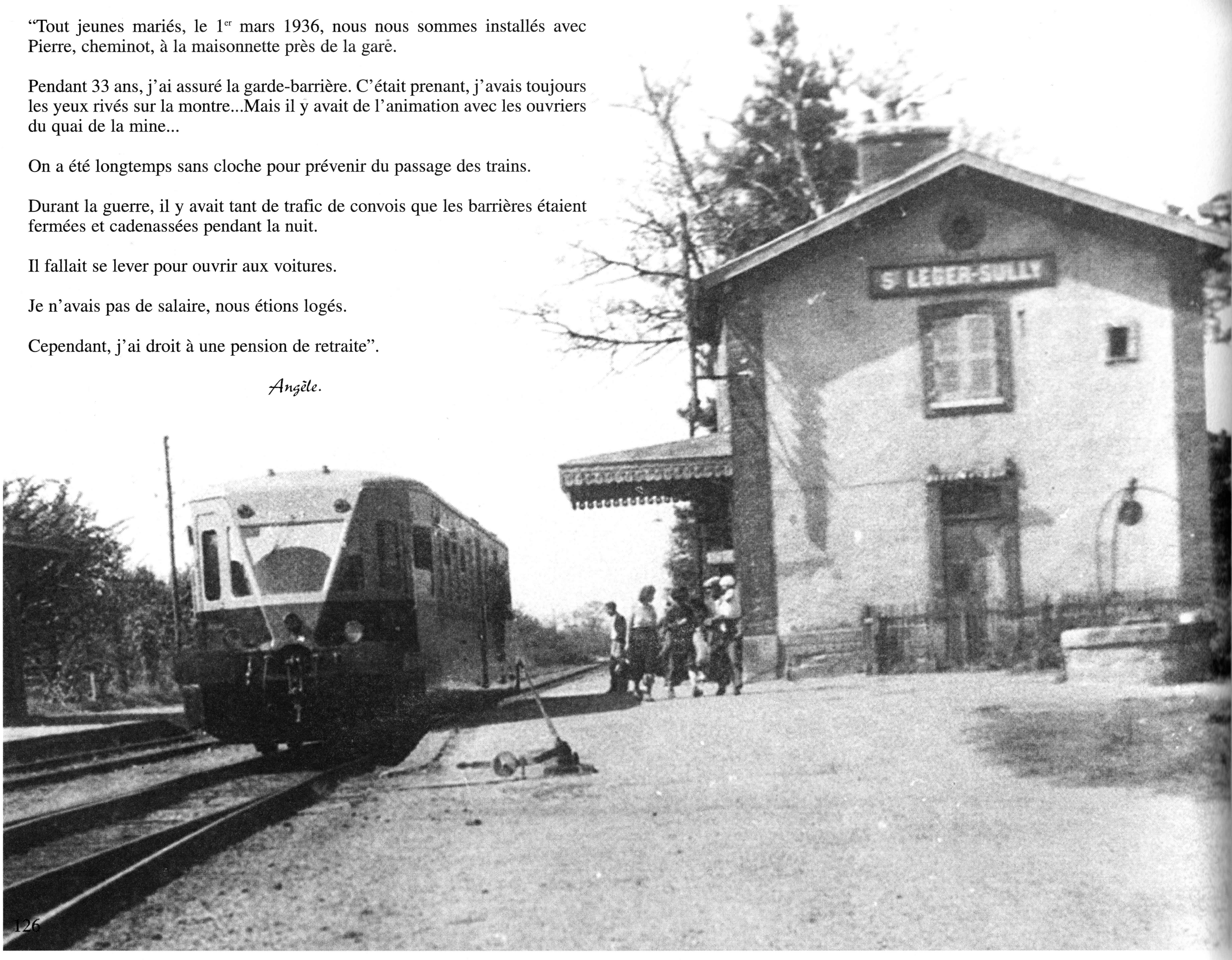
Durant la guerre, il y avait tant de trafic de convois que les barrières étaient fermées et cadenassées pendant la nuit.

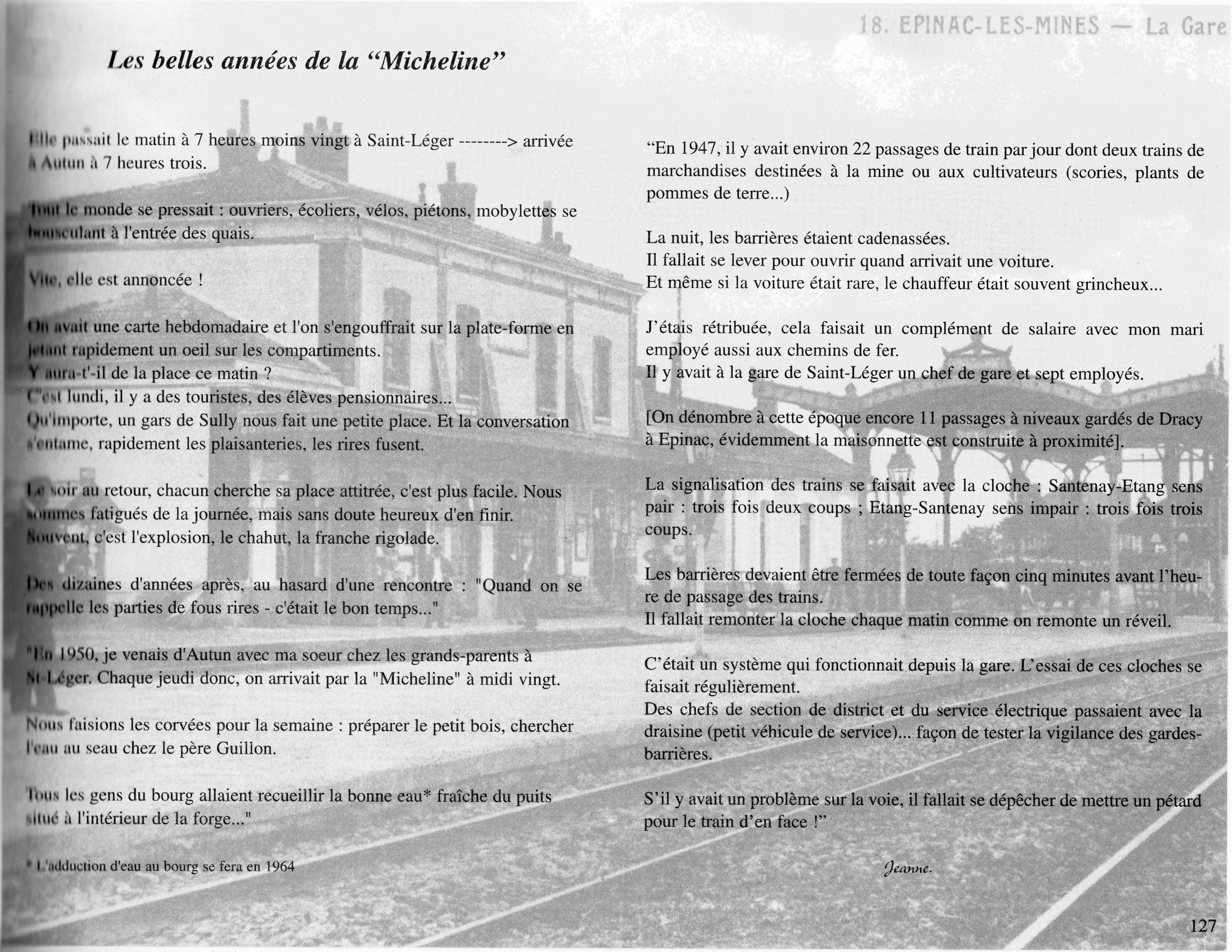
Il fallait se lever pour ouvrir aux voitures.

Je n'avais pas de salaire, nous étions logés.

Cependant, j'ai droit à une pension de retraite".

Angèle.





Les belles années de la "Micheline"

Elle passait le matin à 7 heures moins vingt à Saint-Léger --------> arrivée à Autun à 7 heures trois.

Tout le monde se pressait : ouvriers, écoliers, vélos, piétons, mobylettes se bousculant à l'entrée des quais.

Vite, elle est annoncée !

On avait une carte hebdomadaire et l'on s'engouffrait sur la plate-forme en jetant rapidement un oeil sur les compartiments.
Y aura-t'-il de la place ce matin ?
C'est lundi, il y a des touristes, des élèves pensionnaires...
Qu'importe, un gars de Sully nous fait une petite place. Et la conversation s'entame, rapidement les plaisanteries, les rires fusent.

Le soir au retour, chacun cherche sa place attitrée, c'est plus facile. Nous sommes fatigués de la journée, mais sans doute heureux d'en finir.
Souvent, c'est l'explosion, le chahut, la franche rigolade.

Des dizaines d'années après, au hasard d'une rencontre : "Quand on se rappelle les parties de fous rires - c'était le bon temps..."

"En 1950, je venais d'Autun avec ma soeur chez les grands-parents à St-Léger. Chaque jeudi donc, on arrivait par la "Micheline" à midi vingt.

Nous faisions les corvées pour la semaine : préparer le petit bois, chercher l'eau au seau chez le père Guillon.

Tous les gens du bourg allaient recueillir la bonne eau* fraîche du puits situé à l'intérieur de la forge..."

* L'adduction d'eau au bourg se fera en 1964

"En 1947, il y avait environ 22 passages de train par jour dont deux trains de marchandises destinées à la mine ou aux cultivateurs (scories, plants de pommes de terre...)

La nuit, les barrières étaient cadenassées.
Il fallait se lever pour ouvrir quand arrivait une voiture.
Et même si la voiture était rare, le chauffeur était souvent grincheux...

J'étais rétribuée, cela faisait un complément de salaire avec mon mari employé aussi aux chemins de fer.
Il y avait à la gare de Saint-Léger un chef de gare et sept employés.

[On dénombre à cette époque encore 11 passages à niveaux gardés de Dracy à Epinac, évidemment la maisonnette est construite à proximité].

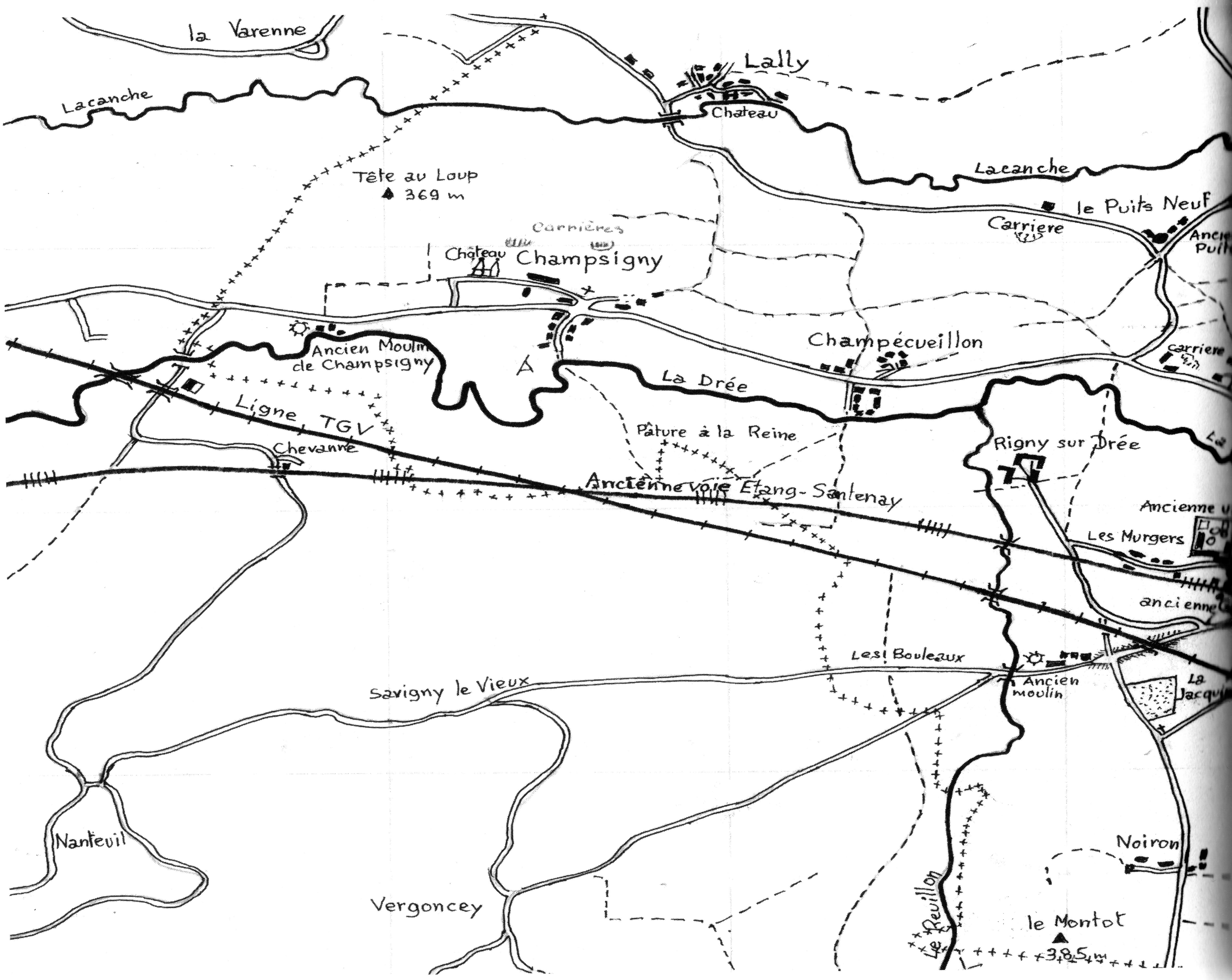
La signalisation des trains se faisait avec la cloche : Santenay-Etang sens pair : trois fois deux coups ; Etang-Santenay sens impair : trois fois trois coups.

Les barrières devaient être fermées de toute façon cinq minutes avant l'heure de passage des trains.
Il fallait remonter la cloche chaque matin comme on remonte un réveil.

C'était un système qui fonctionnait depuis la gare. L'essai de ces cloches se faisait régulièrement.
Des chefs de section de district et du service électrique passaient avec la draisine (petit véhicule de service)... façon de tester la vigilance des gardes-barrières.

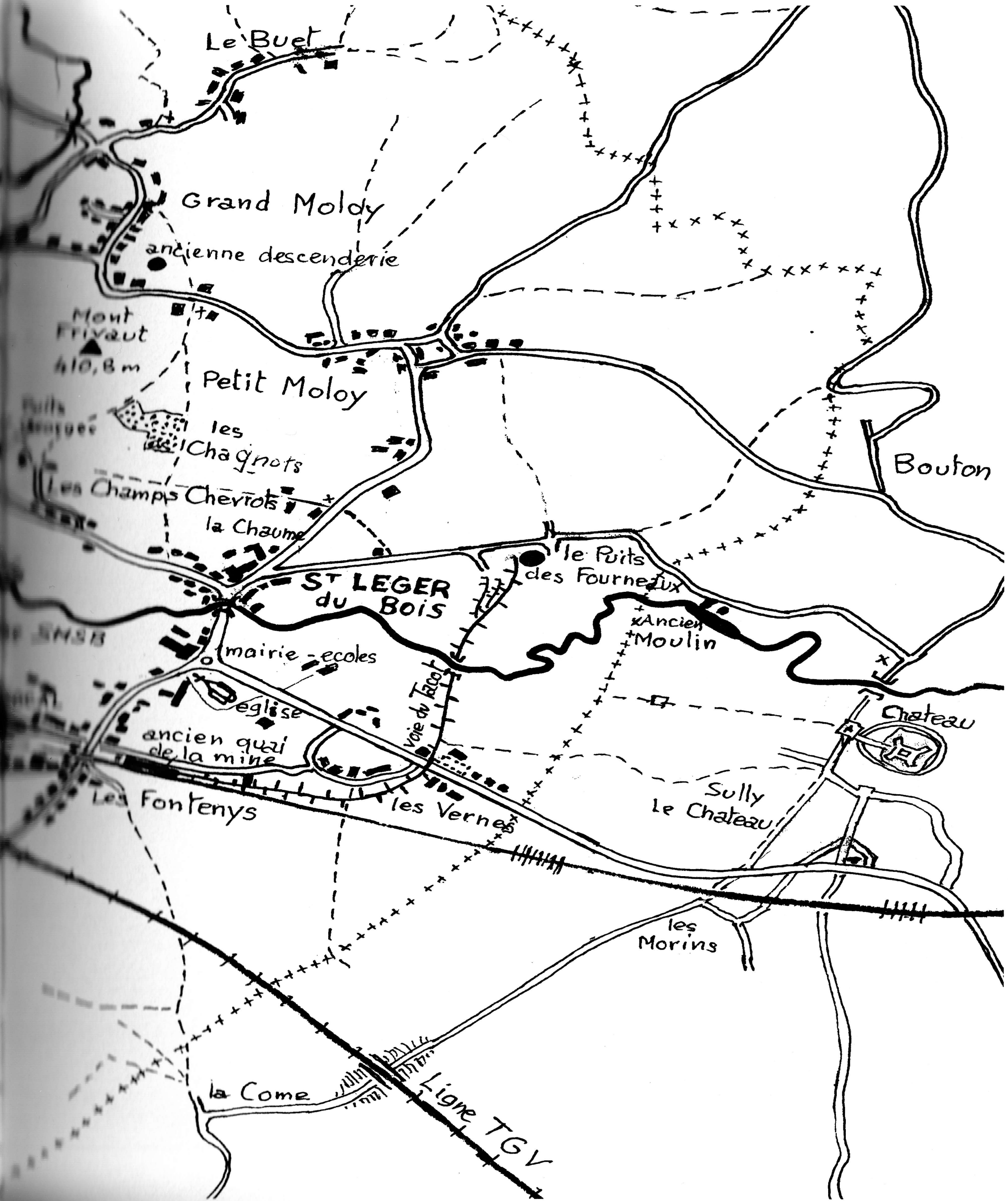
S'il y avait un problème sur la voie, il fallait se dépêcher de mettre un pétard pour le train d'en face !"

Jeanne.



la Varenne
Lally
Lacanche
Chateau
Lacanche
Tête au Loup
369 m
le Puits Neuf
Carrières
Carrière
Château
Champsigny
Champécueillon
Ancien Moulin de Champsigny
La Drée
Ligne TGV
Pâture à la Reine
Rigny sur Drée
Chevanne
Ancienne voie Etang-Santenay
Les Murgers
Les Bouleaux
Ancien moulin
Savigny le Vieux
Nanteuil
Vergoncey
Noiron
le Montot
385 m
Le Reuillon

Carte manuscrite réalisée par
M. Edmond GAUDIAU



Légende :

Routes entretenues

Pistes ou dessertes agricoles

Voie ferrée du Tacot

Ancienne voie ferrée Etang-Santenay

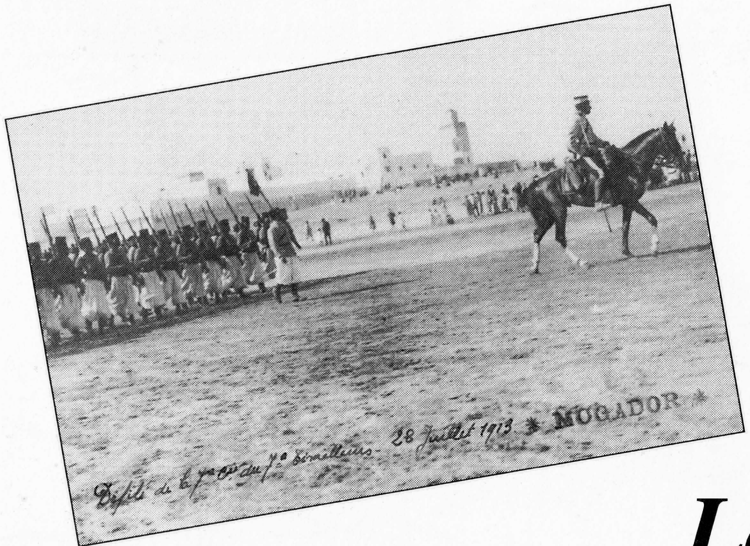
Ligne T.G.V.

Cours d'eau

Habitations

Sites de mines

Limites de la commune





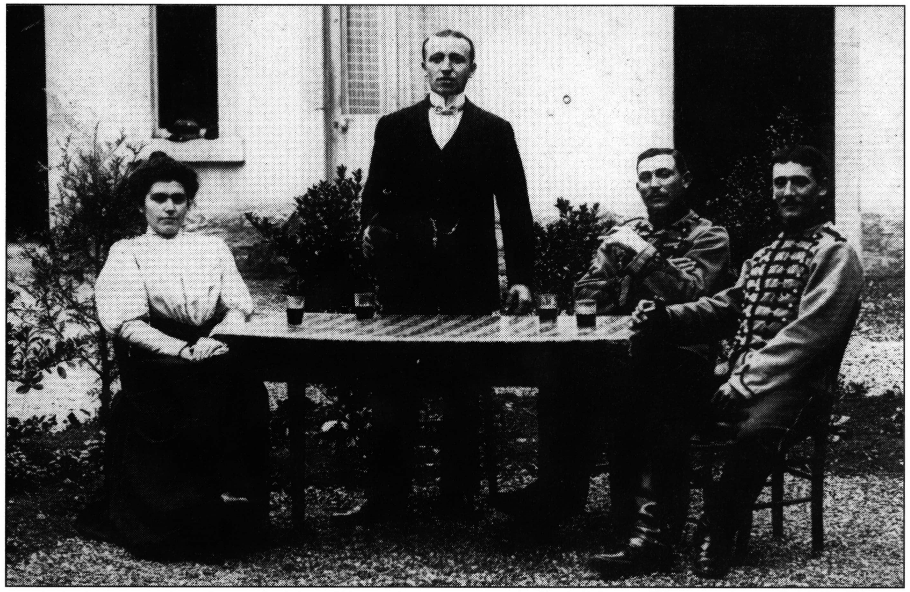
Les Soldats

La Guerre 1914-1918



"La classe 13"





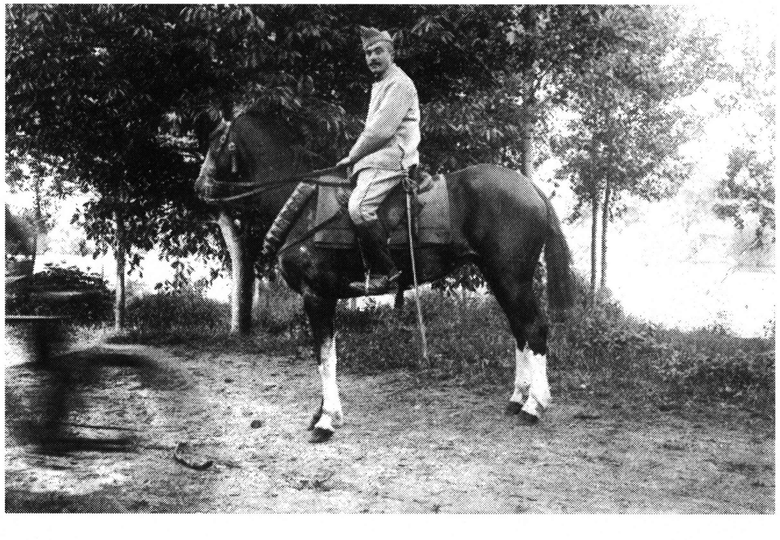
Nous reconnaissons

1) Léon DEVELAY 2) Pierre GEVREY En haut, à droite : AUBRY
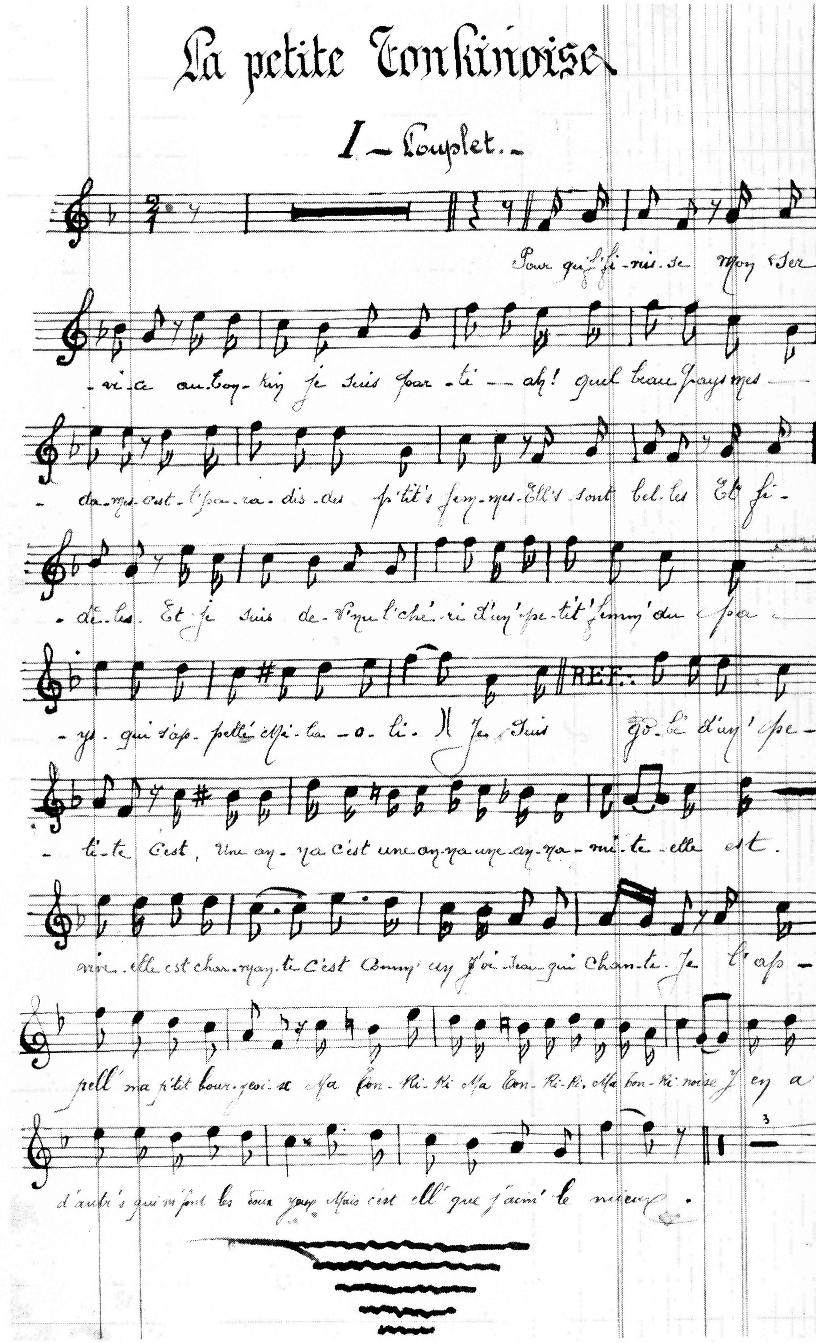
1) Claudius DEBROIS 2) Lazare BERGERET 3) Claudius FICHOT
4) Alfred TAUPENOT

Les demoiselles sont-elles des conscrites ?

La classe est conduite par Pierre TAUPENOT, le tambourier...
La guerre arrivera...et le tambour ne servira plus.




Laroue Léon sapeur.
au
1er Régiment du Génie
Compagnie Cinq - Trois
à Versailles (Seine & Oise)
200 Jours à faire et


La petite Tonkinoise
I – Couplet.
REF.

II.

Le soir on cause
D'un tas d'choses
Avant de s'mettre au pieux
J'apprends la Géographie
D'la chine et d'la Mandchourie
Les frontières, les rivières
Le fleuve Jaune et le fleuve Bleu
Y a même l'amour, c'est curieux
Qui arrose l'empire du milieu.

III

Très Gentille
C'est la fille
D'un mandarin, très fameux
C'est ~~pour~~ ça sur sa poitrine
Elle a deux petites mandarines
Peu Gourmande, elle demande
Quand nous mangeons tous les deux
Qu'une banane, c'est pas curieux
Moi j'y en donne autant qu'elle veut

IV

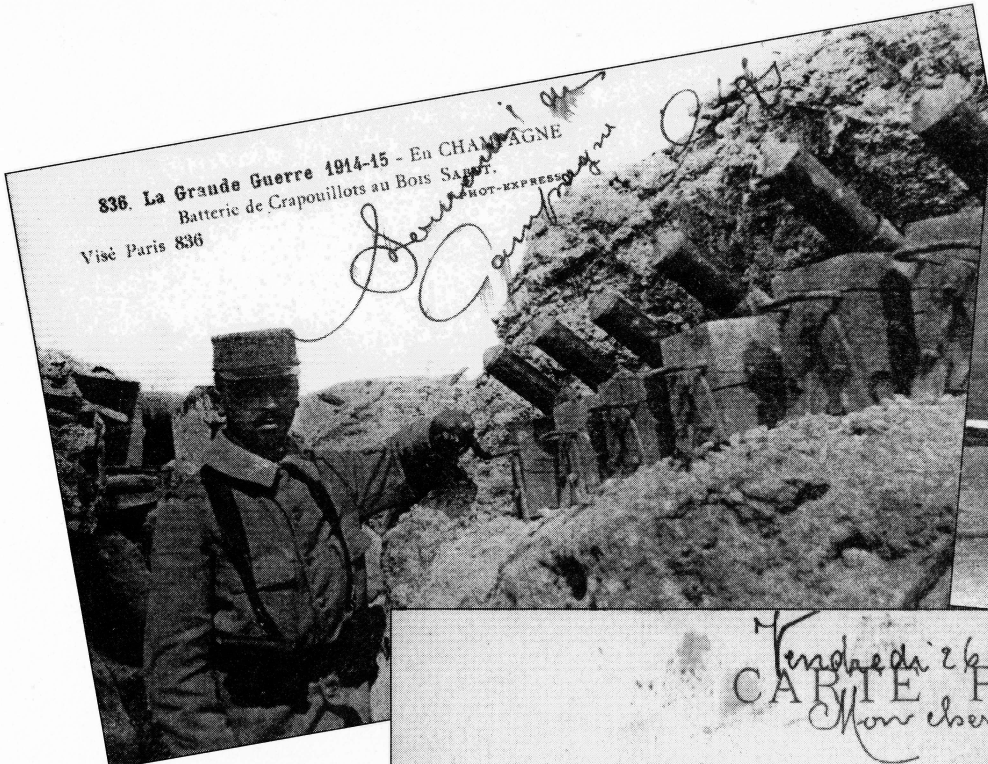
Mais tout passe
Et tout casse
En France je dus rentrer
J'avais l'cœur plein de tristesse
De quitter ma chère maîtresse
L'âme en peine ma p'tite reine
Est venue m'accompagner
Mais avant d'nous séparer
Je lui dis dans un baiser

T.SVP

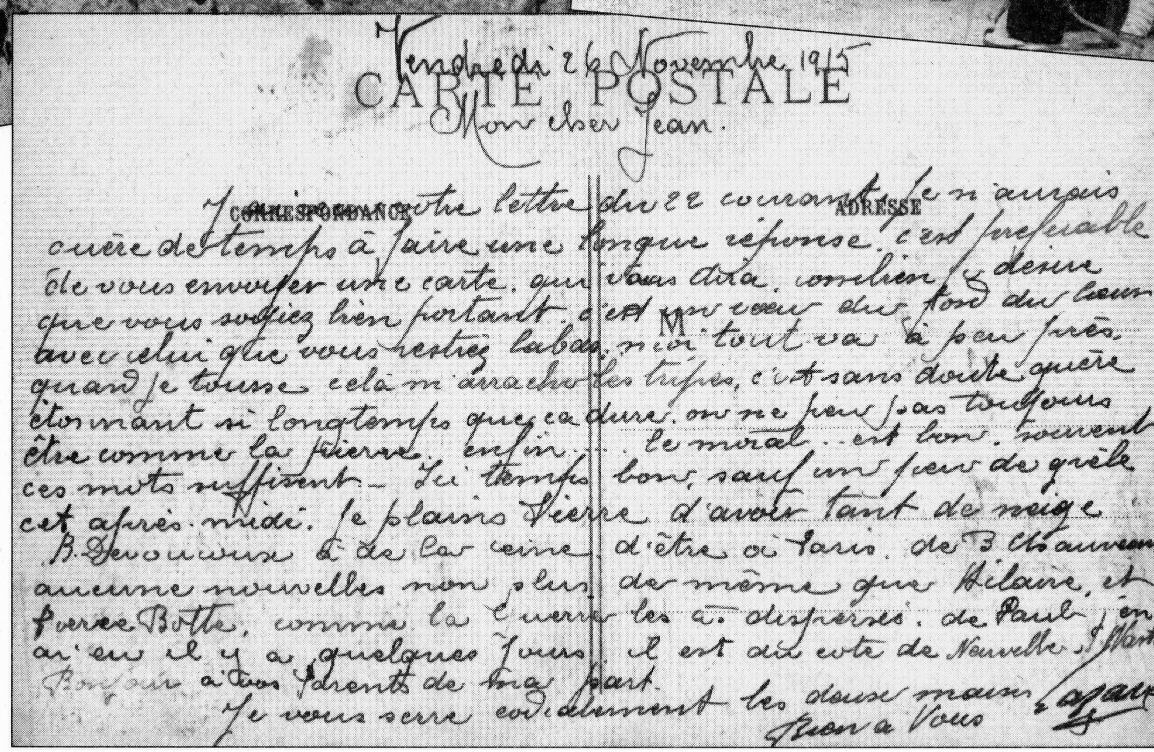
II. Refrain

Ne pleure pas si je te quitte
Petite anna, petite anna, p'tite anamite
Tu m'as donné ta jeunesse, ton amour et tes caresses
T'étais ma p'tite bourgeoise
Ma tonkiki, ma tonkiki, ma tonkinoise
Dans mon cœur j'gardrai toujours
Le souvenir de nos amours.

FAIT. Le 18. Novembre 1906.
à 8 heures du soir.







Vendredi 26 Novembre 1915
CARTE POSTALE
Mon cher Jean.

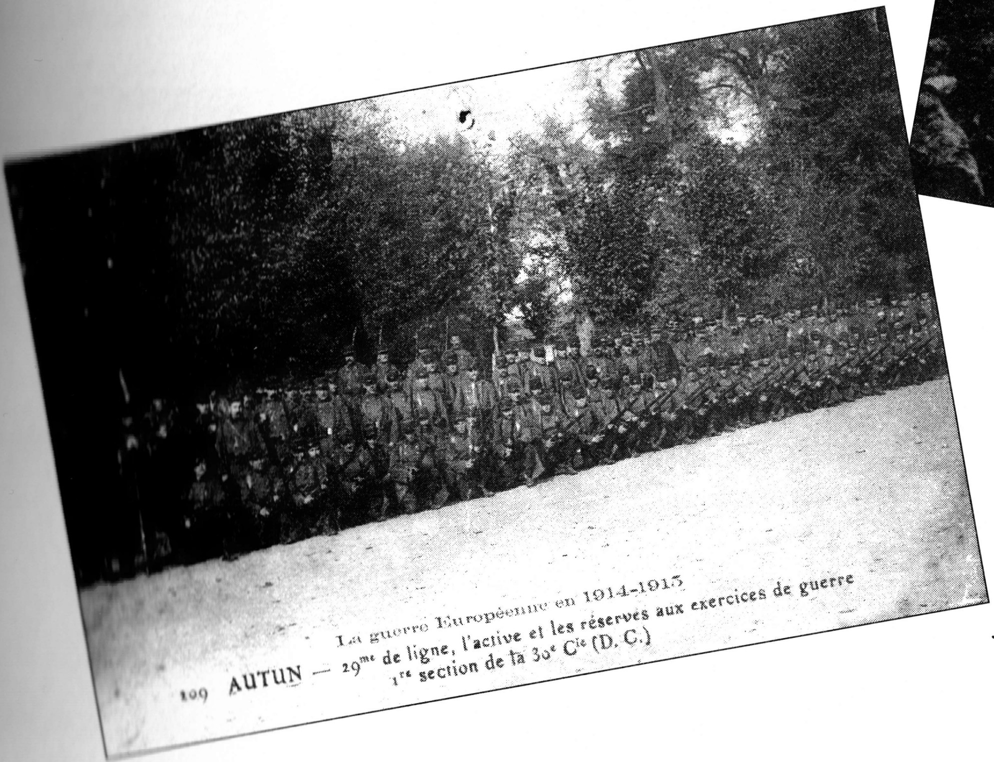
CORRESPONDANCE — ADRESSE

J'ai reçu votre lettre du 22 courant, je n'aurais guère de temps à faire une longue réponse. c'est préférable de vous envoyer une carte. qui vous dira. combien je désire que vous soyiez bien portant. c'est un vœu du fond du cœur avec celui que vous restiez labas. moi tout va à peu près. quand je tousse cela m'arrache les tripes, c'est sans doute guère étonnant si longtemps que ça dure. on ne peu pas toujours être comme la pierre. enfin... le moral ..est bon. souvent ces mots suffisent.– Ici temps bon, sauf un peu de grêle cet après-midi. Je plains Pierre d'avoir tant de neige
B. Devouwux à de la veine d'être a Paris. de B. Chauveau aucune nouvelles non plus, de même que Hilaire, et Pierre Botte, comme la Guerre les a. dispersés. de Paul j'en ai eu il y a quelques Jours. il est du coté de Neuville St Martt
Bonjour à vos Parents de ma part.
Je vous serre cordialement les deux mains
Bien a Vous
Lapeyre

"Il est sept heures et quart du matin.

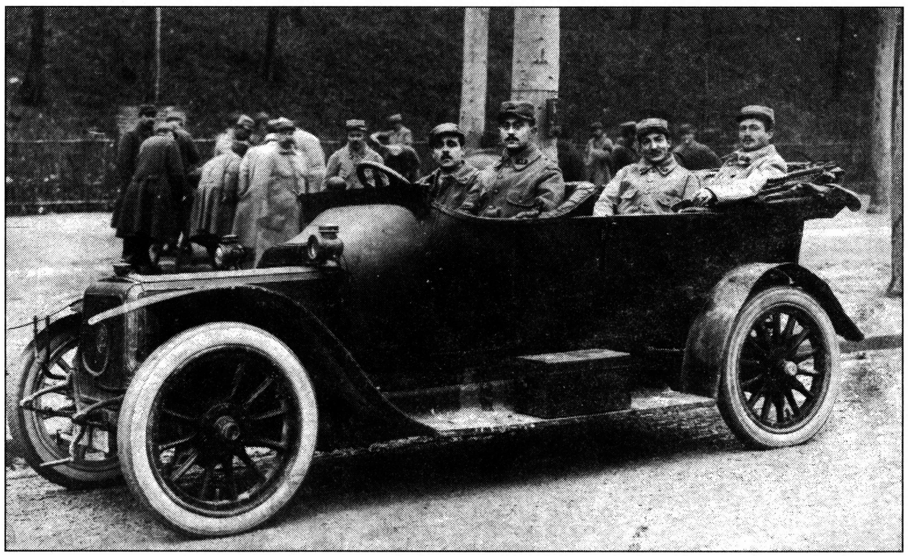
On est parti en petites colonnes, précédées d'un barrage de 75 et de 105. Pas un coup de fusil. La campagne est tragiquement belle...Elle apparaît comme une plage de ruines qui ressemblent de loin à des crabes gigantesques dont les arbres cassés en deux seraient des pattes étranges. C'est la lande maudite.





La terre que ne doivent point toucher des hommes qui vivent. Le soleil joue à travers des bulles de vapeur empoisonnées, et les collines gazées de bleu s'empanachent. On va, dans l'attente d'un geste grandiose, au devant d'un inconnu magique, dans le monstrueux baiser des lueurs infernales et de la lumière du ciel. On va, et, comme toujours, des mitrailleuses se démasquèrent, s'excitant en abois hargneux et secs qui crachent la mort."

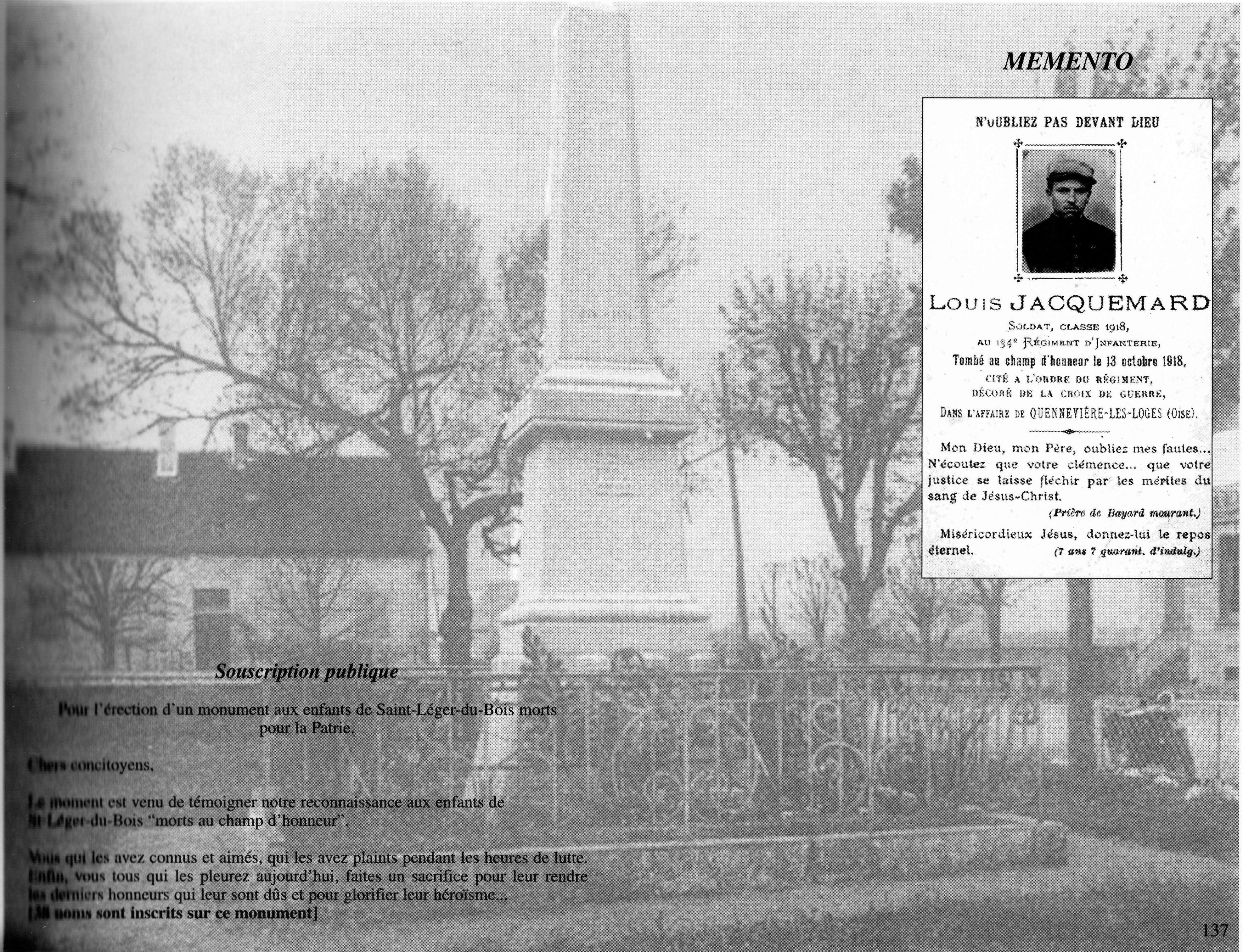




Jean Marie JOLY tué dans le train qui l'amenait en permission



Edouard BOISSEAU et Claudius DEVELAY
Edouard décède des suites de la guerre en 1923



MEMENTO

N'OUBLIEZ PAS DEVANT DIEU

LOUIS JACQUEMARD

SOLDAT, CLASSE 1918,
AU 134e RÉGIMENT D'INFANTERIE,
Tombé au champ d'honneur le 13 octobre 1918,
CITÉ A L'ORDRE DU RÉGIMENT,
DÉCORÉ DE LA CROIX DE GUERRE,
DANS L'AFFAIRE DE QUENNEVIÈRE-LES-LOGES (OISE).

Mon Dieu, mon Père, oubliez mes fautes... N'écoutez que votre clémence... que votre justice se laisse fléchir par les mérites du sang de Jésus-Christ.

(Prière de Bayard mourant.)

Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel. *(7 ans 7 quarant. d'indulg.)*

Souscription publique

Pour l'érection d'un monument aux enfants de Saint-Léger-du-Bois morts pour la Patrie.

Chers concitoyens,

Le moment est venu de témoigner notre reconnaissance aux enfants de St Léger-du-Bois "morts au champ d'honneur".

Vous qui les avez connus et aimés, qui les avez plaints pendant les heures de lutte. Enfin, vous tous qui les pleurez aujourd'hui, faites un sacrifice pour leur rendre les derniers honneurs qui leur sont dûs et pour glorifier leur héroïsme...
[38 noms sont inscrits sur ce monument]

Le dormeur du val

C'est un trou de verdure où chante une rivière
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent, où le soleil de la montagne fière,
Luit ; c'est un petit val qui mousse de rayons.

Un soldat jeune, bouche ouverte tête nue,
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu
Dort : il est étendu dans l'herbe, sous la nue
Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.

Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant
Comme sourirait un enfant malade, il fait un somme
Nature berce le chaudement : il a froid.

Les parfums ne font pas frissonner sa narine :
Il dort dans le soleil la main sur la poitrine,
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit

Arthur Rimbaud


BONNE
ANNÉE


ALLO!... ALLO!...
Voyons! ne coupez pas, madame!!.. Je t'adore!
Mon chéri!... allons bon... elle nous coupe encore!!!
REX
816


Amitiés
Je vous aime de tout mon petit cœur
ZED
252



"Commémoration Armistice 1918"

Rassemblement et Banquet à St-Léger-du-Bois
le 11 novembre 1919 ou 1920



De haut en bas et de gauche à droite :

1ère rangée

1) Claudius BERTHAULT
2) Louis MOURON dit Jean Russe
3) Louis FICHOT BAUDOUX
4) Jean PAUTET (frère de Simon)
5) Léon BERTHAULT
6) Claudius FICHOT (Didi)
7) Simon PAUTET
8) Marcel JASSENY
9) Léon FLECHE
10) J.Marie JACQUEMARD
11) Non reconnu
12) Jean DUREUIL
13) Léon FICHOT GENTIL
14) Marius BONGRAND
15) Baptiste VOYON

2ème rangée

1) Jean GENTIL
2) Jean VIENNOT dit J. Guignol
3) J.Marie LAMBERT
4) Léon FICHOT (garde)
5) Claude M. JARLOT (Champéc.)
6) Jules BAUDEQUIN
7) René MONROSE (instituteur)
8) Marie PERNOT*
9) Louis DURANTET
10) Georges PIGACHE
11) Baptiste GENTIL
12) Claudius JARLOT (Buet)
13) Claudius BONGRAND

3ème rangée

1) Claude François JACQUELIN
2) J.Marie DESLOIRES (Petit Moloy)
3) François DAIN
4) Eugène BROUSSE
5) Paul DEMANGE
6) Marcel VOYON
7) Louis CHEMARDIN
8) Claudius DEVELAY
9) Léon CHAUSSIN
10) J.Marie RENAUD
11) J.Marie JACQUEMARD (boulang)
12) Athanase COUPET
13) J.Marie MARKO (Le Mousseau)

4ème rangée

1) Claude JARLOT (Champsigny)
2) Jean DEBROIS
3) Claude DEBLANGEY
4) René TRICOT
5) Pierre DEBLANGEY
6)Philibert JOLY
7) Philibert JOLY (fils sabotier)
8) Henri LAROUE (dit Gazou)
9) J.Marie DAIN
10) Pierre TAUPENOT (frère de J.Marie)
11) Alfred TAUPENOT
12) Baptiste LHOMME
13) Lazare TAMAIN (Maire)
14) Gabriel BAUDEQUIN
15) Louis JEANTY

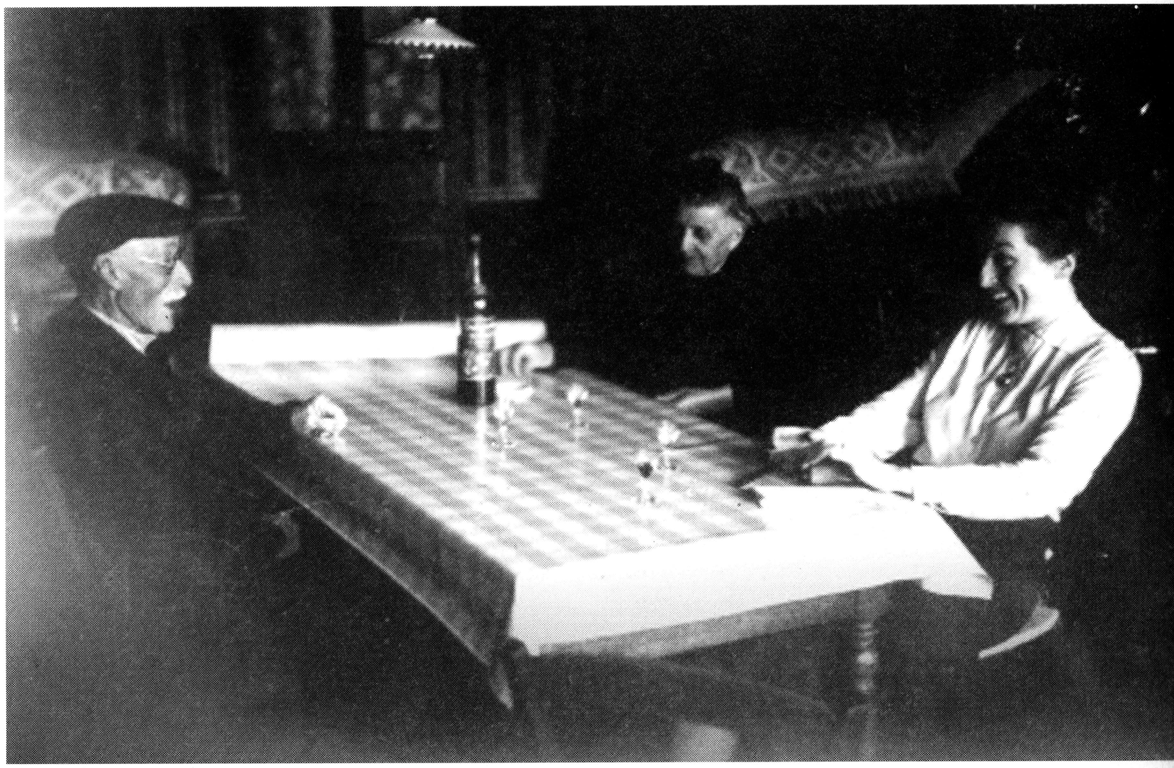
5ème rangée

1) Charles BULLIER
2) Claude CHAUVEAU
3) Emile CHARLOT (Champ Chevrot)
4) Lazare JOLY (Petit Moloy)
5) Claudius VINCENT
6) M. Olivier (fossoyeur)
7) M. Martin - facteur à Sully (1)
8) Louis BAUDOUX
9) Hippolyte BROUSSE (journaux)
10) Claudius CHAUVEAU (Coliche)
11) J.Marie BLIGNY (dit Sardine)(2)
12) J.Marie BERTHAULT (adjoint)
13) Léon GEVREY (adjoint)
14) J.Marie JARLOT (adjoint)
15) M.MICHARD (instituteur)

1) La poste était desservie à St-Léger pour Sully
2) A l'origine du sobriquet : une leçon d'école au sujet des poissons ; un hareng est une sardine

*Marie PERNOT gazé à la guerre, décède en 1922.

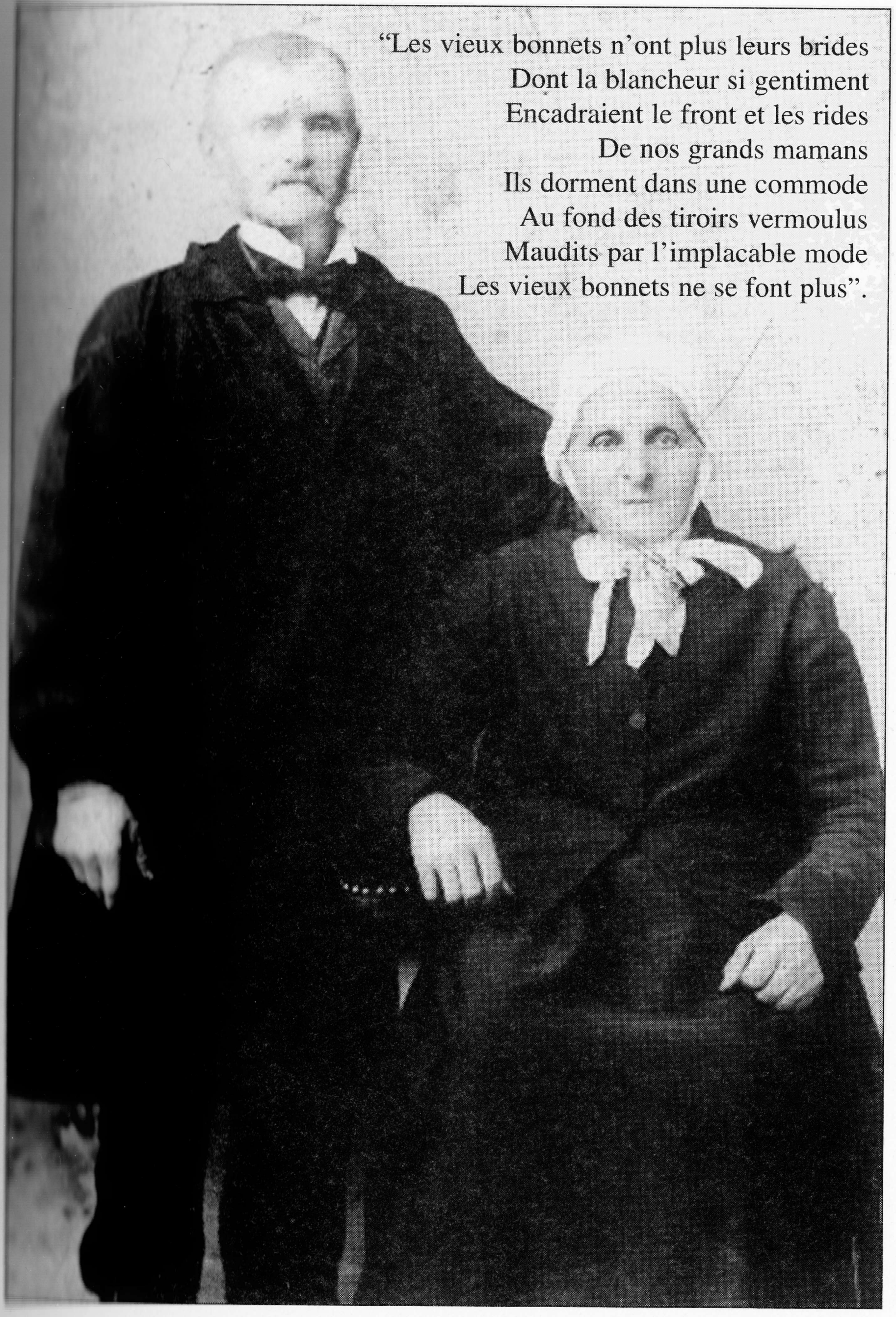

22333



La Mode

Les Costumes

Portraits de Femmes


"Les vieux bonnets n'ont plus leurs brides
Dont la blancheur si gentiment
Encadraient le front et les rides
De nos grands mamans
Ils dorment dans une commode
Au fond des tiroirs vermoulus
Maudits par l'implacable mode
Les vieux bonnets ne se font plus".





Les chapeaux

"Qu'ils étaient beaux, ces chapeaux de 1930 !
Ne ressemblaient-ils pas aux capotes Directoire ?

Je ne sais si leurs créateurs cherchaient à suivre la mode en dissimulant le visage, ou à se protéger du soleil.
En tout cas, il était obligatoire de sortir la tête couverte et cela suffisait à leur création.

Ces chapeaux demandaient toute une démarche. Il fallait les acheter en ville, bien sûr.
Epinac et le Curier possédaient des modistes.

Un ami, ayant une voiture et passant régulièrement, se chargeait de nous emmener choisir, essayer, enfin, ces fameux galurins.

Monter en auto était une aventure !
Le dos d'âne du pont de Dinay donnait l'occasion à notre chauffeur de montrer ses talents de bon automobiliste. Il nous prévenait et ralentissait généreusement afin de nous éviter le mal des transports.

Nous revenions par le train pris en gare d'Epinac et nous descendions à la gare de Saint-Léger-Sully (nom de la gare de Saint-Léger-du-Bois) de laquelle nous rentrions à pied.
Qu'est-ce qu'un kilomètre ?

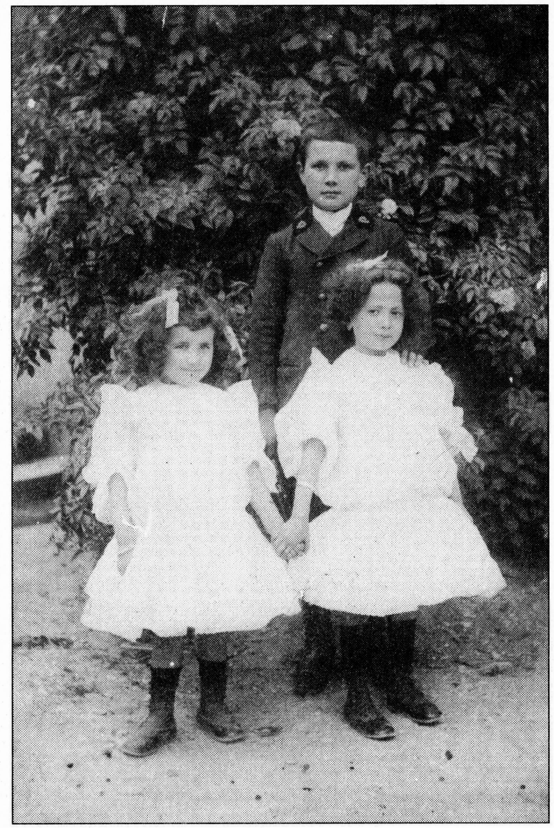
Et ces messieurs, avez-vous vu leur canotier ? Ils n'avaient rien à envier à ceux de Maurice CHEVALIER".











"Ma grand mère"

Heureux qui a connu sa grand-mère. Ces femmes merveilleuses savaient déjà tant de choses. Elles étaient pourtant fort occupées, mais pour leurs petits enfants elles savaient se rendre disponibles. Je n'ai connu que la mère de maman, celle de papa étant décédée dans ma prime jeunesse.
Le dimanche après-midi étant principalement notre jour de rencontre, le matin étant réservé à la messe.
Nous avons beaucoup reçu de leçons de vie de cette grand-mère que j'ai considéré plus tard, comme la "femme forte de l'évangile".

J'ai l'impression que rien ne la prenait au dépourvu. Elle savait surmonter les épreuves et apprécier les joies, toujours accompagnées de cette phrase : "c'était écrit", ce qui voulait dire que l'on ne pouvait inverser le destin. Ce que contredirait la philosophie.

Elle aimait nous raconter la vie du temps passé... Elle nous parlait des travaux des champs, manuels le plus souvent ou avec des chevaux, voire des boeufs tirant la charrue, le tombereau et les quelques outils existant à l'époque. Le repas de midi était porté sur place aux champs à la saison des travaux.

Tandis que dans les maisons, l'absence de confort rendait la vie difficile. Le pain se faisait dans la maison qui possédait un four pour la cuisson.
Le linge se lavait à la main et le blanc bouillait dans une lessiveuse et se rinçait au lavoir. Le beurre, la crème étaient fabriqués sur place. Une écrémeuse existait déjà, alors que le beurre était descendu dans le puits en l'absence de réfrigérateur.

Les longues veillées d'hiver tenaient une place importante. Les gens du hameau se recevaient pour jouer aux cartes pendant que la maîtresse de maison faisait les gaufres sur un gros poêle chauffé au bois coupé par leurs soins.

Elle nous parlait de la famille, de nos ancêtres, de nos liens de parenté avec les uns ou les autres. Notre joie était grande de découvrir, dans les tiroirs d'une commode, des photos, de mariages surtout, qui nous faisaient connaître nos grands parents ou des cousins décédés. Nous scrutions leurs visages et étions étonnés par leurs toilettes et leurs chapeaux.

Les mariages étaient préparés avec soin, très longtemps d'avance et donnaient lieu à des réjouissances durant 48 heures et suivis huit jours après du relèvement des bans.
Les baptêmes et les communions prenaient beaucoup d'importance. A l'autre extrémité de la vie, la mort s'accompagnait de rites. Le défunt était veillé nuit et jour jusqu'aux funérailles.

Nous étions peu curieuses, trop jeunes pour cela et peu encouragées dans ce sens.
Je regrette maintenant de ne pas lui avoir posé plus de questions. Elle aurait fait un bon généalogiste.

Les familles restant dans les alentours le plus souvent, il était facile de retrouver les uns ou les autres.

Son jardin était un lieu de visite quasi obligatoire. Les légumes voisinaient avec les fleurs d'ornement et les plantes médicinales : la camomille pour les infusions digestives, le petit chêne qui, macéré dans du vin, était censé donner de l'appétit et entrait alors en concurrence avec la quintonine dont la radio, à l'époque, vantait les mérites comme stimulant ; l'arnica aux belles fleurs orangées donnait, après macération dans l'alcool, une solution très active en cas de coups ; l'arquebuse fournissait aussi un digestif apprécié à l'époque.

Tout en montrant et expliquant, elle arrachait lestement une herbe mauvaise. L'adverbe employé ici, passait souvent dans la conversation et j'ai entendu maman nous dire, qu'avec le grand-père il fallait ainsi travailler "lestement".

Nos promenades à travers la campagne étaient également une leçon de choses. Nous découvrions les arbres, les oiseaux, les plantes. Entre autre, le mille-pertuis, le bien nommé, qui me laissait songeuse avec ses multiples orifices dans les feuilles.
Nous ramassions la sauge pour faire la lessive, le serpolet pour les maux de gorge, le sureau pour l'inflammation (la mammite des vaches), le tilleul aux vertus sédatives, la menthe aromatique.
Le grenier en était empli, étendues sur des chaises, une cinquantaine de plantes séchaient. Elle en connaissait les vertus particulières qu'elle avait découvert dans un gros livre d'herboristerie.
Elle aurait aimé Henri VINCENOT, ma grand-mère.
Là haut, sur ce grenier, dans une vieille armoire nous découvrions avec une certaine émotion et curiosité les cahiers d'école de maman et de ses frères et soeur, tellement bien tenus. Aucune tache d'encre ne venait les ternir.
En l'absence de météo, grand-mère avait développé son sens de l'observation. Il soufflait, certains jours, la "morvange" ce vent d'ouest venant du Morvan et annonçant la pluie. Ce qui n'est pas étonnant, puisque de ce Morvan, il ne vient d'après le proverbe "ni bons vents, ni bonnes gens". Si bien que les limites du Morvan reculaient toujours et ses montagnes étaient si basses...
Lorsqu'on nous demandait où il commençait : c'était toujours après Autun, du côté de Saint Léger-sous-Beuvray ou de Saulieu.
Nous étions dans la vallée de la Drée et de l'Arroux. Aujourd'hui, nous nous sentons, depuis FR3, davantage bourguignons et le Morvan a trouvé ses lettres de noblesse. Il était temps !
Allions-nous avoir de l'orage ? En scrutant l'horizon au sud, des nuages rouge-orangés qu'elle appelait "les canards de la Saône" en étaient le présage pour les 48 heures suivantes.

En pleine campagne, loin des routes, elle nous faisait découvrir "le timbre", ce bruit de fond qui, s'il était haut annonçait le beau temps et bas, la pluie.

Toutes ces remarques étaient intéressantes pour les travaux des champs et permettaient de prévoir rentrer à temps les foins ou les moissons.
Après une longue promenade, nous étions quelque peu assoiffées, sirop de citron ou de grenadine faisaient nos délices et de ma vie, je n'en ai bu d'aussi bons !
La dioxine ne hantait pas encore nos esprits !
De même, les quatre-heures (collation de l'après-midi) restent dans ma mémoire : oeufs frais de ses poules, accompagnés d'une sauce très goûteuse ; fromage blanc et crème épaisse des vaches de l'étable ; biscuits de Savoie merveilleusement réussis, cuits dans le four de la cuisinière chauffée au bois. Nous nous régalions comme de jeunes loups affamés. Aux nourritures terrestres succédaient les nourritures d'ordre spirituel ou intellectuel.
Nos visites étaient émaillées par le récit de la vie des Saints où le curé d'Ars tenait une grande place de même que Sainte Thérèse et bien d'autres encore. Elle nous parlait aussi des prédictions de Nostradamus qui l'intéressaient manifestement. D'ailleurs, en cette fin de XXè siècle ne fait-on mémoire de cet homme mystérieux et fascinant. Ne se pose t-on pas les mêmes problèmes avec bien sûr, tous les acquis de la science moderne qui permettent de juger différemment ?

Elle s'intéressait beaucoup à ce qui se passait dans le monde. Mes grands - parents étaient abonnés à un quotidien, lyonnais à l'époque. De ce journal, je garde le souvenir d'articles écrits pendant la guerre civile espagnole.
J'étais alors frappée de stupeur devant le récit des cruautés existantes ; j'étais aussi très jeune. Aujourd'hui, avec la guerre du Kosovo et tant d'autres qui l'ont précédées, le genre humain a t-il changé ?
Son histoire ne nous ramène t-elle pas trop souvent à la barbarie ?

Ce qui faisait son délice était aussi la lecture d'un journal de l'Autunois avec un éditorial intitulé "mon grain de sel" très humoristique, signé par un journaliste de la région.

Etre avec ma grand-mère me donnait une autre dimension, ce n'était plus l'ordinaire. Le monde qu'elle présentait me paraissait un peu magique.

Tous ces souvenirs évoquant ma grand-mère me font dire et espérer avec le poète "*qu'au fond des tombeaux les yeux qu'on ferme voient encore*"."

Ah ! mes grands-mères...

L'une c'est Marie.
Elle en a connu des misères... l'exode de la première guerre, le deuil de sa petite aînée... et encore les privations et les séparations de la seconde guerre...
Elle était si courageuse, si laborieuse. C'était une femme de la terre.

Pendant les vacances, je devais l'aider, il faisait chaud... C'était le moment des conserves.
Nous "enfilions" les haricots verts et les petits pois dans des bouteilles...
Par la suite, on inventa le bocal "Le Pratique" !

Après les moissons, nous allions glaner.

Je dormais avec elle dans le lit de coin, sous l'édredon de plume, bercées toutes deux par le balancier de la vieille horloge.

L'après-midi, après sa toilette sur l'évier de pierre (Comme elle avait la peau douce)..., elle se frisait les cheveux en lisant le journal.
Qu'est devenu son fer à friser qu'elle mettait à chauffer sur la grille du poêle ?

L'autre, c'est un joli prénom aussi que j'aimerais pour ma petite fille...

Orpheline de mère à huit ans, elle est "placée" dans une grande ferme.
On l'envoie labourer seule avec les chevaux. Elle est obligée de grimper sur le manche de la charrue pour donner plus de poids...

D'un naturel gai, elle chante ou fredonne toute la journée...
Elle en fait pourtant de la besogne. Cela ne lui suffit pas de laver pour ses sept enfants. Elle le fait encore pour les autres.
Tous les jours, elle se rend au lavoir communal et manie le battoir sur les draps blancs avec une aisance incroyable.
Mais elle nous dira plus tard qu'on a bien de la chance de connaître la machine à laver...

Le grand regret de sa vie est de n'avoir pu aller à l'école...

"Je me souviens..."

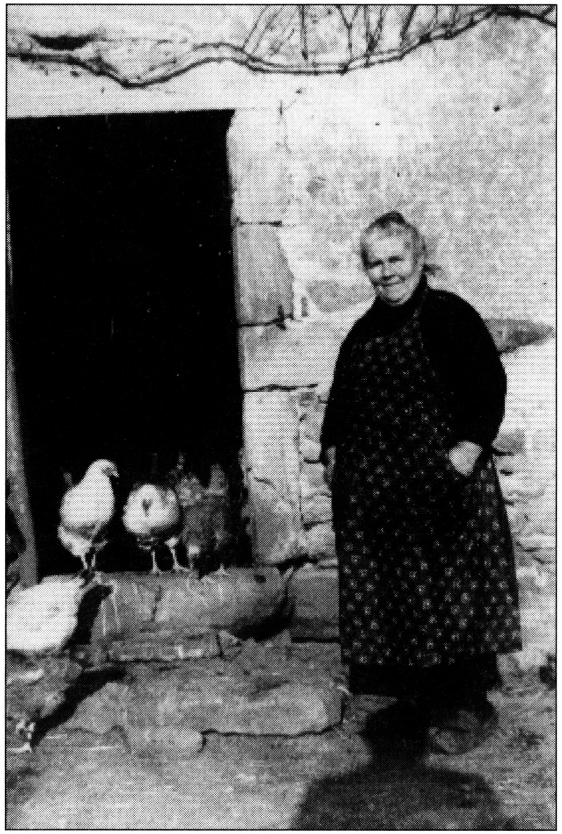
"Ma grand-mère habitait Lally. Chaque semaine, elle se levait au milieu de la nuit pour aller à Autun. Elle vendait ses oeufs et ses fromages au marché.

Alors, elle partait à pied avec ses paniers.

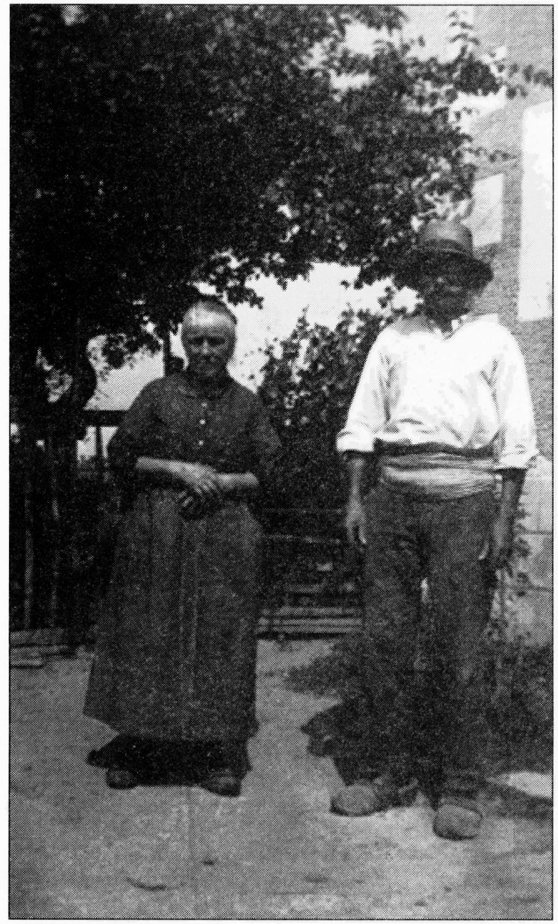
Mon grand-père l'accompagnait jusqu'au gué du "Berlinguet" par le chemin ferré [la voie romaine].

Et elle continuait seule...[parcourant les solitudes]"

Grand-Mère Félicie









La fileuse

Une expression de Grand-Mère

“Avec sa langue de crème, elle ferait tenir la queue d’un chien et d’un chat ensemble”

"La tarte aux mûres de Mémé Lanie"

Choisir de belles mûres fraîchement cueillies dans nos haies morvandelles. Les passer rapidement sous l'eau. Egoutter. Faire une crème avec 1 oeuf et un peu de farine ou de maïzena et du sucre selon le goût. Mélanger les mûres à cette préparation. Garnir une pâte brisée. Agrémenter de croisillons. Cuire à four chaud.



Elle était née avec le siècle, elle avait un visage fin d'une grande douceur...

De son métier, elle était couturière. Et aussi, comme toutes les jeunes filles de son temps, elle brodait son trousseau avec une patience infinie. On dit qu'elle avait des doigts de fée...

Marie était originaire de Dracy et y avait fait sa communion solennelle.
Ainsi retrouvait-elle la petite église chaque dimanche aux vêpres, où elle venait en vélo.
Là, elle s'installait dans son banc habituel, c'était le troisième petit banc à gauche contre le mur.

La jeune fille avait été malade, elle était même allée à Lourdes, mais elle allait mieux.

Elle offrit un jour à la paroisse de Dracy la statue de Sainte Thérèse
[avec ses revenus de couturière !].

Le curé, M. l'abbé SEMET fit monter la sainte au dessus du petit banc.
L'état de Marie s'aggrava, une pneumonie, je crois.
Son fiancé, l'apprenant, "se retira".

Marie mourut à 26 ans.

"Je la revois toujours sur son lit de mort ; elle était si belle, on aurait même dit qu'elle souriait, j'avais sept ans".

Que nous a laissé Marie ?

- Son portrait au regard si doux.
- Sa poupée de porcelaine qui s'appelait aussi Marie.
- Ses émouvants caracos finement cousus, à ses initiales.
- Son nom sur la stèle de pierre blanche où elle précède ses parents.
- Et puis... cette odeur de rose qui, dit-on, imprégna soudain la pièce quand elle quitta ce monde ...

Tante Lise

"J'ai le souvenir d'une grande femme toujours vêtue de noir : caraco et grande jupe tombant aux chevilles.

Avec son mari Claude*, ils tenaient un petit café à Champsigny.

Elle venait à la messe tous les dimanches dans sa voiture à âne. Elle laissait le tout au bourg chez Chaussin et arrivait à pied à l'église.

Après la messe, elle nous offrait, à nous, gamines, de merveilleux coeurs en pain d'épices. Comme elle n'avait pu avoir d'enfant, elle se rattrapait avec nous...

Mais, ce qui nous étonnait, c'était sa visite à "quantités" de tombes au cimetière.

A l'époque, nous ne comprenions pas.
Ce n'est que plus tard que nous avons compris qu'elle priait pour tous ceux qu'elle avait connus et aimés.

"Que le Seigneur permette qu'une tante Lise vienne sur notre tombe nous faire la charité d'une prière" !



* [Son mari, Claude JARLOT était maître d'armes.]

La messe de Tante Lise

C'est dimanche. Grand-père a sorti Bichette, la petite jument blanche de l'écurie des chevaux et l'a attelée à la jolie voiture de bois verni dans laquelle s'installaient mes souvenirs de petite fille en vacances chez ses grands parents.

Aujourd'hui, c'est grand' mère, endimanchée et chapeautée de noir qui s'installe sur le siège avant et prend les guides. L'arrière de la voiture s'ouvre par une petite porte donnant accès à deux banquettes de molesquine matelassée qui se font face, à angle droit de celle du conducteur. Quel bonheur de monter soit à l'avant, soit à l'arrière !

En cas de pluie, une capote se déplie d'arrière en avant et recouvre l'ensemble. Le fouet léger repose dans son étui vertical à main droite du conducteur.

"Partez, j'ai entendu la cloche de St-Léger qui sonne la demie" dit le grand père.

Lestement, comme il aimait à le dire, je m'assois sur la banquette avant tandis qu'il met un dernier sac à l'arrière pour ramener les provisions de la semaine.

Avant que fouette cocher, Tante Lise qui tient le bistrot d'en face descend son escalier ombragé, hèle son homme pour sortir l'âne dans l'intention de se rendre à la messe dominicale.

Hue, Bichette ! nous trottons sur la route de Champécueillon. Le transformateur sur la gauche dresse sa masse grise qui fait régulièrement peur à Bichette. Tout doux, ma biche, va ! On ralentit pendant quelques dizaines de mètres pour reprendre le trot.

On passe la Brûlée, le Guide et son carrefour en biseau, les Carrières, l'école privée sur la droite. Un anneau attend les guides de Bichette sur une maison du bourg.

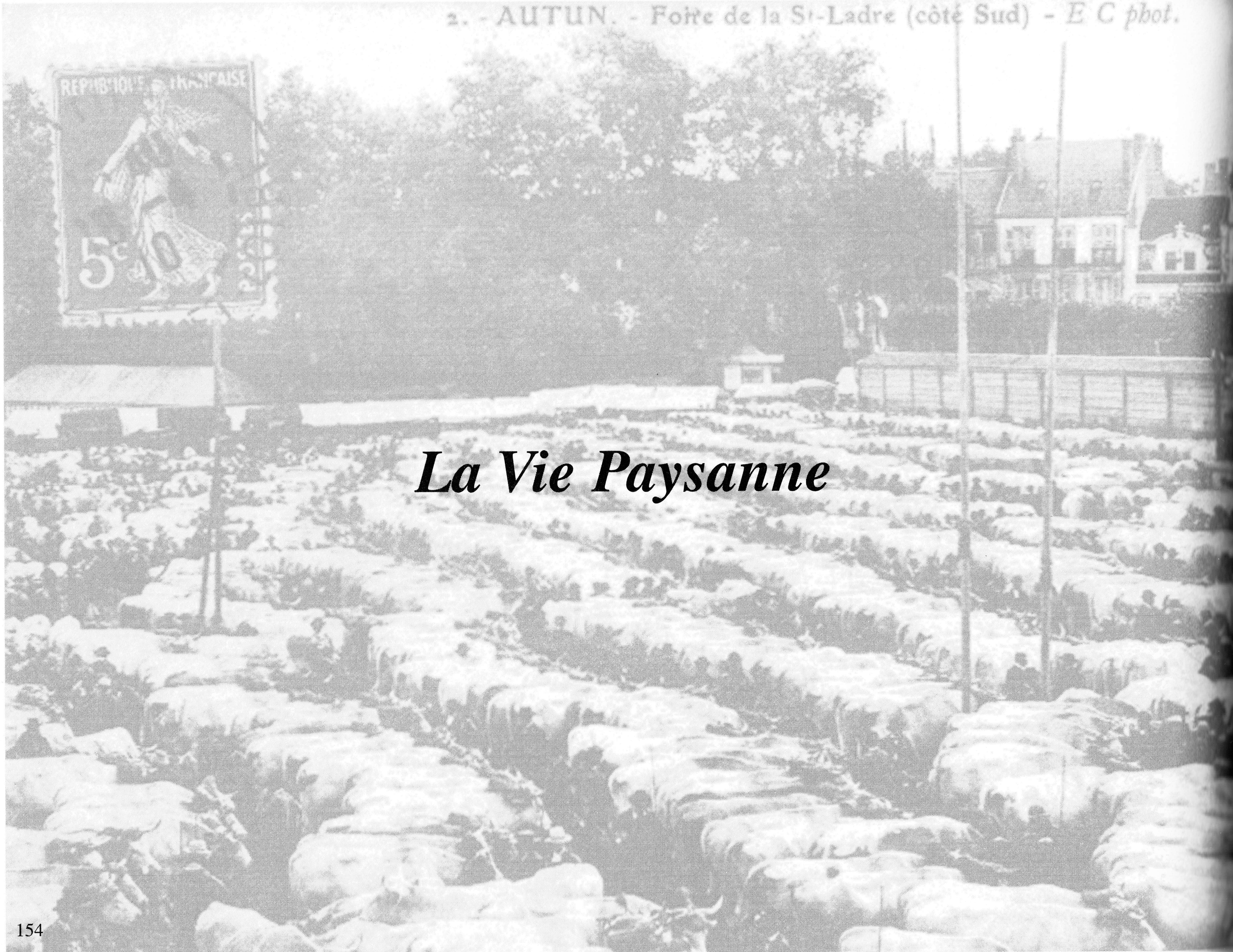
A l'église, c'est tout un monde de gens, de rites, de chants que je ne connais pas, petite fille de la ville. Il y a surtout un énorme lutrin aux ailes déployées portant le gros livre de musique écrite en grégorien. Les signes rouges et noirs deviennent chant roulant, puissant, convaincant. Un petit homme corpulent à la moustache épaisse fait monter la prière des hommes vers la gloire de Dieu : "Ky-rouï-rouï-rouï-rouï-roué-roué... roué, eleïson".

Le pain béni est si bon que l'hostie en pâlit et s'affadit, d'autant plus qu'on ne sait pas trop si l'on a le droit de le manger avant ou après la communion.

On s'assoit pour écouter la longue liste du nécrologe qui varie d'un dimanche sur deux et assure à ceux qui ont donné obole, la prière paroissienne pour les défunts des familles. La visite à tous ceux-là réunis autour de l'église fait d'ailleurs quasiment partie de la messe.

Mais quel attelage s'avance maintenant vers la mairie, le bâton s'efforçant de stimuler la monture ?
C'est Tante Lise qui arrive toujours avec son âne pour la fumée des cierges.

M. Th. VALLA-LEQUEUX



La Vie Paysanne

Autun le 8 mai 04

Baisers à toute la famille



Autrefois, les animaux étaient rois...

Si au moyen âge, les cochons se promenaient dans les rues des villes, il n'y a pas si longtemps que nos hameaux étaient "habités" par les animaux...
En témoignent plusieurs anecdotes :
Vers 1870, le loup était "presque" le compagnon de l'homme.
"Un gars de Poncey, allant à l'usine de Lally, était suivi soir et matin par le loup. Quand celui-ci faisait mine d'attaquer, le mineur lui braquait son falot dans les yeux pour l'aveugler".
"Dans la prée, pour garder les troupeaux contre les loups, on installait un tombereau avec un homme chargé de veiller pendant la nuit".
Les paysans connaissaient bien les loups. [Les traquaient-ils vraiment ?] Ils les surnommaient "le gris", le tabatiou (parce qu'il toussait), le "boiteux"...
Plus près de nous, ce sont les dindes qui partaient vagabonder à la recherche de glands. La nuit les surprenait, alors elles se juchaient sur les branches du chêne. Gare au renard !
On envoyait alors un commis veiller au pied de l'arbre avec un paquet de tabac et un litre de vin comme compagnie.
Les vaches laitières allaient au pré, seules sur la route, le fermier venait plus tard les enfermer.
Dans un hameau, il n'était pas rare de voir une centaine d'oies emprunter le chemin qui menait à la rivière.
Le soir, elles remontaient seules et les troupeaux se séparaient pour rejoindre chacune de leur maison...

Ferme du Morvan

Cliché F. Perrot - Lib. Chatenay, Précy

La culture, l'élevage...

D'après l'ouvrage de Michel BOUILLOT "L'habitat Rural en Autunois - Morvan"

Le XIXè siècle verra une profonde mutation, lente. Les biens d'église, encore immenses, sont vendus comme biens nationaux, les acquéreurs tiennent à améliorer leur rendement. Ces efforts se concrétisent par une réflexion très approfondie de la Société d'Agriculture : elle critique d'abord le partage des biens communaux, l'élevage des chèvres, le déboisement des montagnes, la prolifération des moulins sur les cours d'eau. Elle encourage le chaulage, l'abandon des assolements longs.

Elle préconise le cadastre général, la création et l'entretien des chemins vicinaux, la liberté individuelle de clore son héritage, la liberté intérieure du commerce des grains, des travaux pour éviter les inondations et faciliter l'irrigation. L'essor de l'élevage par une sélection rigoureuse lui paraît prometteur : toutes ces vues sont peu à peu devenues réalité. Certaines étaient prophétiques : l'agriculture de l'Autunois a tiré grand profit du chemin de fer, le bétail était rendu à Paris en douze heures. L'ouverture vers la vallée de la Dheune, par Etang ou Epinac, permettait d'amener la chaux à bon compte.

Les chemins de fer ont ainsi joué un rôle considérable dans l'évolution du pays Autunois. L'une des premières lignes françaises joignait Epinac à Pont d'Ouche pour conduire la houille à Dijon puis Paris.
Les maisonnettes des passages à niveau comme les cités ouvrières ont donné l'exemple pour l'amélioration de l'habitat.

Les petites propriétés exploitent de 5 à 20 ha : elles sont nombreuses, surtout vers Lucenay, Epinac.

Le métayage est le mode ordinaire d'exploitation.

Le visage des campagnes s'est modifié sur deux siècles.

Une phase caractéristique de l'évolution au voisinage d'Autun, Epinac, Le Creusot est liée au développement industriel.
Mais il ne faut pas oublier que dans certaines métairies, un ou plusieurs hommes allaient travailler à la mine ou à l'usine. Les mentalités, l'économie rurale ne sont pas restées indifférentes à un certain progrès : faucheuses, moissonneuses, tarare ont gagné un temps considérable et bien des efforts. Battre au fléau, c'était de deux heures du matin au lever du jour, jusqu'à l'Avent, pour ne pas perdre la journée de travail. La machine le fait en quelques heures. Désormais, pour toute exploitation agricole, aux locaux en dur et bien définis, succéderont les hangars adaptables, volumes à tout faire. Désormais se réalise le voeu ancien : "Mais ô qu'heureuse est la vie / Qui en l'extrême saison / De tel souci n'est suivi / Qui peut encore sans envie / Vieillir dedans sa maison".

En 1850, la commune d'une superficie de 2126 ha comprend :

- 688 ha de prés et pâtures
- 1200 ha de terres labourables
- 77 ha de vignes

L'ensemble est très morcelé. Tous les foyers possèdent ou exploitent un bout de terre et de vigne.
Les plus belles fermes sont les anciennes seigneuries, tant par la qualité de la terre que la surface...
[Les seigneurs savaient où s'implanter !]
Les fermiers sauront aussi les faire valoir.

A Rigny, M. Jean MOREAU est marchand-fermier en l'an 11 de la République. Il devient propriétaire au bourg et est appelé "BARON".
A Lally, M. Léon GEVREY reçoit un superbe taureau de bronze le 9 août 1903 pour le "1er Prix d'ensemble des bestiaux" au concours d'Epinac.
M. Simon GEVREY, son frère, fermier à Rigny, obtient la même récompense en 1908.

Les éleveurs faisant la reproduction vont en groupe par le train, acheter les taureaux au concours de Nevers*. Ils les font ramener par wagon-bétail.

Chaque ferme emploie au moins un commis et il n'est pas rare d'avoir une bonne...
L'engagement d'un commis s'appelle "la louée" ; chaque année, à la foire de la St Ladre, des jeunes gens viennent offrir leurs services.
Suivant le caractère du patron, ils resteront ou iront voir ailleurs...

*[C'est l'occasion de faire un peu la foire...]


Environs de Saint-Léger-du-Bois -- LALLY -- Le vieux Château





1950 - M. Léon GEVREY Maire et Madame née Marie Angélique BERTHAULT.

Etudes de Me BILLON, notaire à Sully-le-Château (Saône-et-Loire),
et de Me CORNEVIN, notaire à Nolay (Côte-d'Or)

A VENDRE

AUX ENCHÈRES, EN BLOC, PAR LOTS OU EN DÉTAIL

Le Dimanche 29 Octobre 1922

à 14 heures

à SAINT-LÉGER-DU-BOIS, en la salle libre de l'auberge Jacquemard

LA PROPRIÉTÉ DE RIGNY

Sise sur la commune de SAINT-LÉGER-DU-BOIS

Appartenant aux Hospices de la ville de Nolay

d'une contenance totale de 125 hectares d'un seul tenant

CONSISTANT EN :

I. **UNE MAISON BOURGEOISE**
avec jardin potager et d'agrément, pièce d'eau, clos de murs, aisances et dépendances

II. **IMPORTANTS BATIMENTS DE FERME**
organisés pour pouvoir constituer deux domaines

III. **PRÉS** (48 hectares), **PATURES** (36 hectares),
TERRES LABOURABLES (41 hectares), etc.
le tout exploité actuellement par M. Léon Gevrey-Berthault

Bonne propriété d'élevage convenant à agriculteur-emboucheur, cours d'eau, gare Sully (ligne de Chagny à Autun)

Les fours à chaux

Extrait de l'ouvrage
"L'exploitation de la houille à Epinac"

Nous l'avons vu dans la description des communes, quinze fours à chaux sont recensés à St-Léger.
Ils témoignent eux aussi de l'évolution du village.

Ces fours servent en partie à fabriquer la chaux nécessaire pour les diverses constructions, partie à l'agriculture pour l'amendement des terres.

Ces fours ont une hauteur totale de 4 mètres 20.
La cuve a 2,50 mètres de diamètre à la gueule ; 2,60 mètres au ventre et 2,10 mètres à la partie inférieure. Elle est revêtue intérieurement d'une chemise en briques réfractaires et enveloppée de maçonneries en briques ordinaires.
Sa capacité est de 150 Hl."

La fenaison

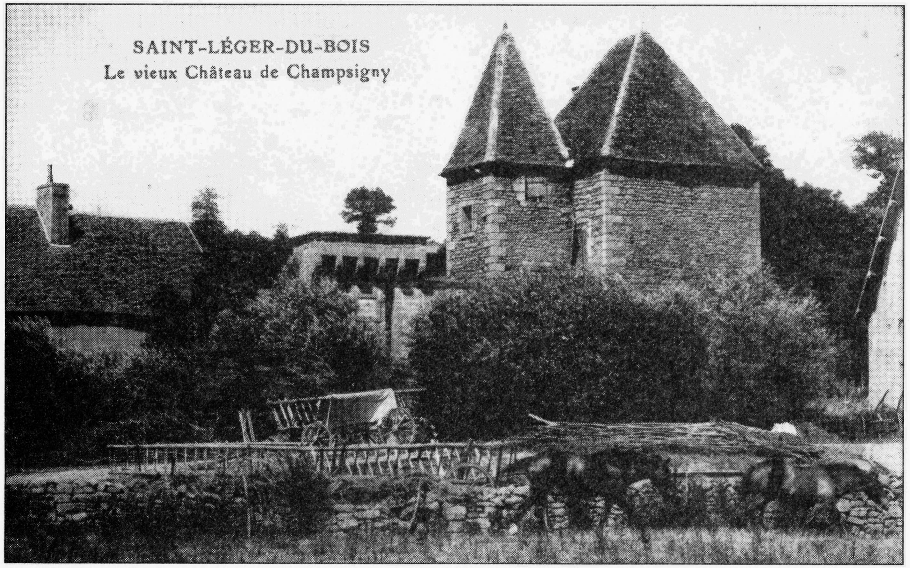
Cette période mobilisait toute la famille et bien souvent les voisins...

Le foin, d'abord mis en cacherons (petits tas) était ensuite chargé en vrac, à la fourche sur le char.

Une grosse corde maintenue serrée retenait l'ensemble en son milieu.

C'était tout un art de réussir un char de foin...
Il fallait ensuite empiler sur le grenier.
Que de bonnes suées !

Mais il y avait, heureusement de copieux "quatre heures" à l'ombre du vieux chêne !



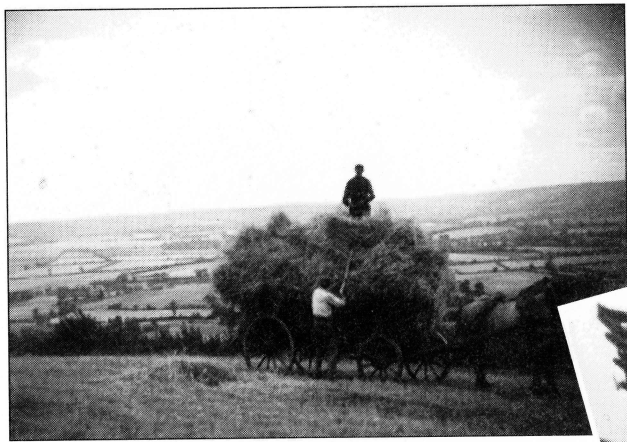
Depuis les Bournonville, le château est habité par des fermiers. Au début du siècle, c'est le père JARLOT...

Puis, le dernier fermier résidant est M. Lazare BERTHAULT.

Il y fonde sa famille et s'y installe pour la vie...

Comme il est aussi marchand de bestiaux, "le Lazare" à la figure joviale, est connu comme "le loup blanc" à des dizaines de lieues à la ronde...

Il décède au château en 1980.








Le battoir

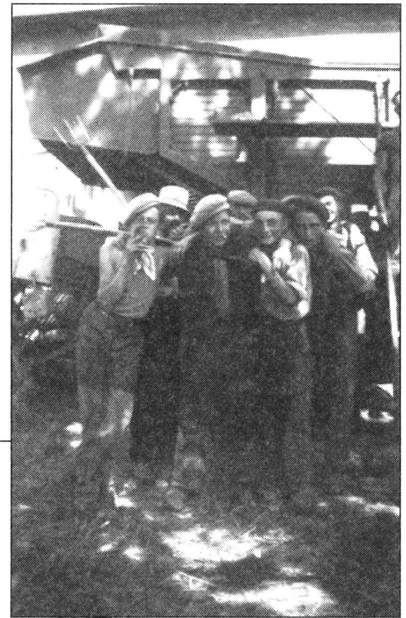
Il arrive la veille au soir du jour où il doit battre ; tiré par quatre chevaux qui refont un voyage pour ramener la machine à vapeur qui fait marcher la batteuse.

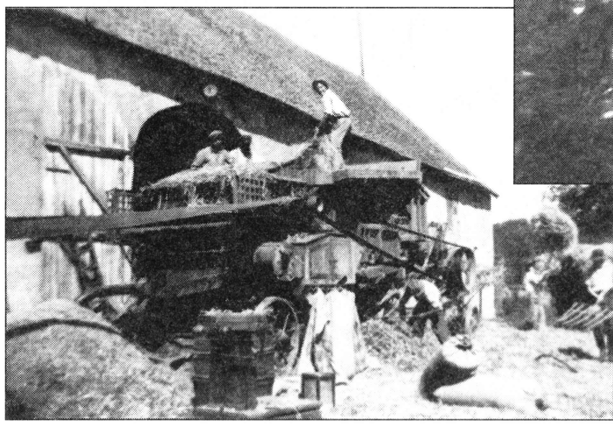
Trois ou quatre mécaniciens accompagnent le tout. Ils se léveront le lendemain matin pour chauffer la machine vers quatre heures. Dès qu'elle est chaude (plusieurs heures de chauffage), le travail commence avec une vingtaine d'hommes : il y a ceux qui descendent les gerbes du grenier, ceux qui engouffrent les gerbes dans la machine, ceux qui emmènent les sacs de grains, ceux qui font le tas de paille rendue après battage et ceux qui veillent à ce que l'eau ne manque pas dans la machine à vapeur...
Les femmes de la maison apportent à boire et à midi "grand tralala" pour déjeuner. C'est le jour où il y a de bonnes tartes pour dessert.
La campagne de battage dure un bon mois au pays.
Malgré la fatigue, les hommes sont heureux".

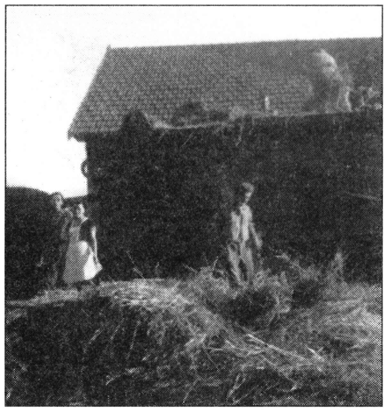


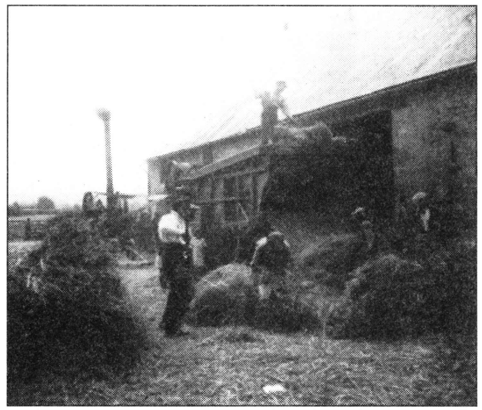
La famille JOLY dans la ferme des Vernes









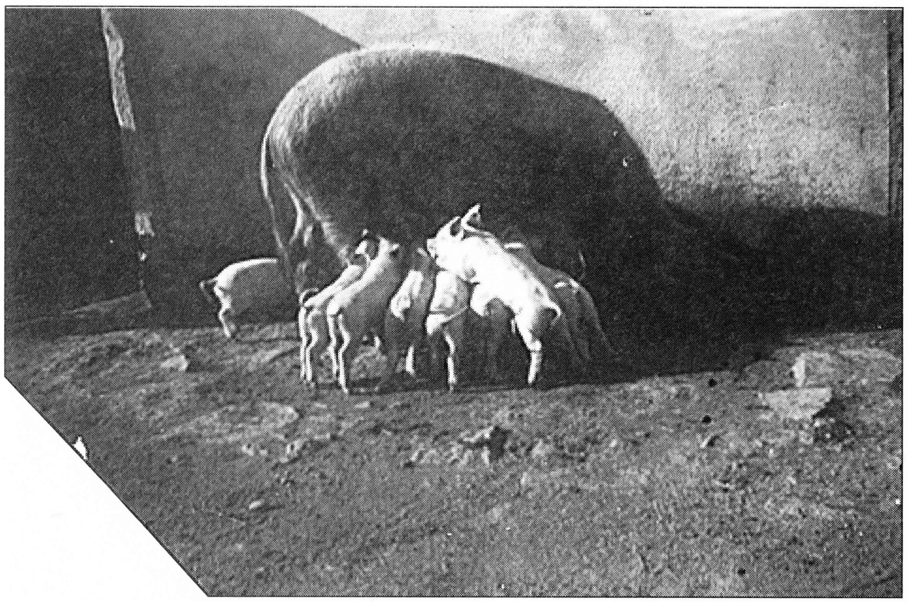


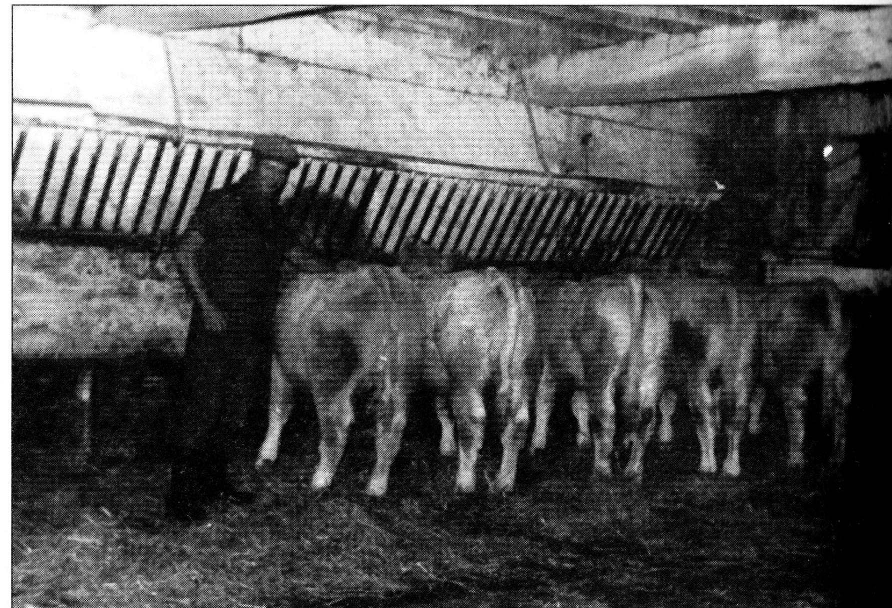
Les cochons

L'élevage des porcs est une des sources principales de revenus à la ferme. Les porcelets sont menés à la foire d'Epinac ou Autun, en petite bétaillère.

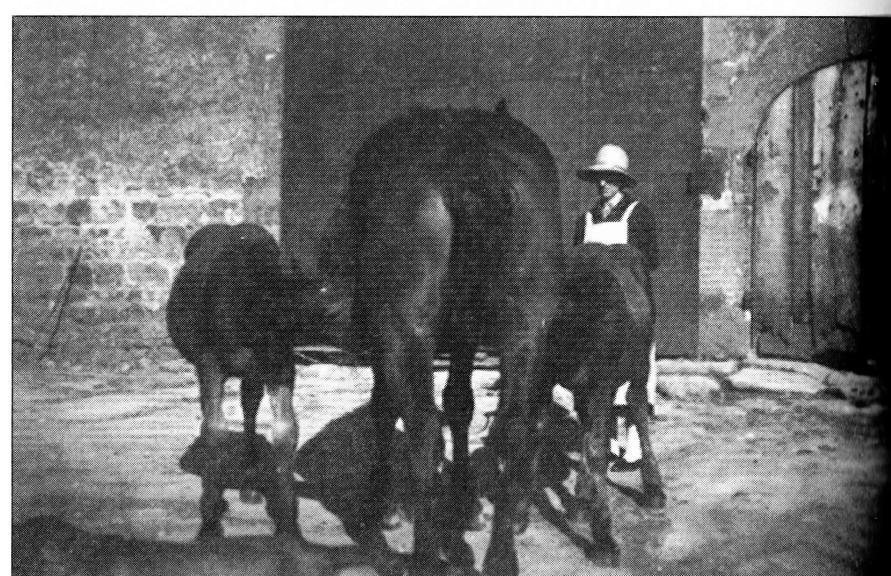
Ils sont déchargés sur la place, en vrac, et gardés par les gamins, des heures durant, en attendant la transaction.

Bien sûr, il y a toujours un malin qui se faufile sous les étals...





M. Jean-Louis FICHOT
Dernier fermier résidant au château de Lally



[illegible] du bois le 23 juillet

Chère Maman

[illegible] moment je suit chez la mémère tu sais
j'ai passé une drôle de nuit car j'ai été malade
aujourd'hui ce matin j'ai été avec le pépère
[illegible] les liques il y en a pu que deux les
[illegible] colatte et Lisette Tu sais se n'est
pas marant la memere me fais beau
coup travaillet même pas le temps de jouer
[illegible] que je quite la memere vous ne verrez
pas Monique quelle dite moi à quel date
[illegible] vous je tembrasse bien fort ainsi
que Raymonde.

Ta fille cherie

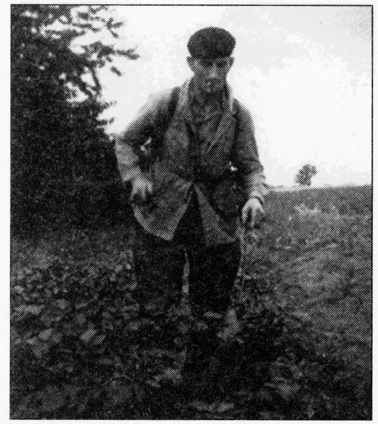
~~[illegible] ne pourrait pas venir [illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible] Carte [illegible]~~

M. M. Brousse
à St Leger du bois
Soâne-Loire

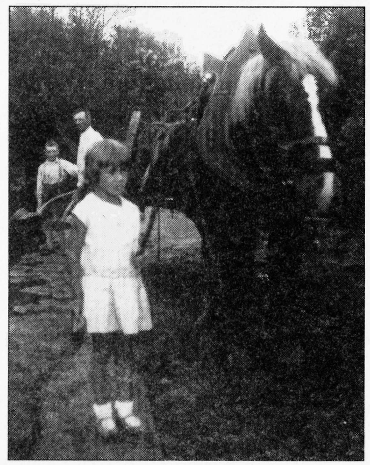










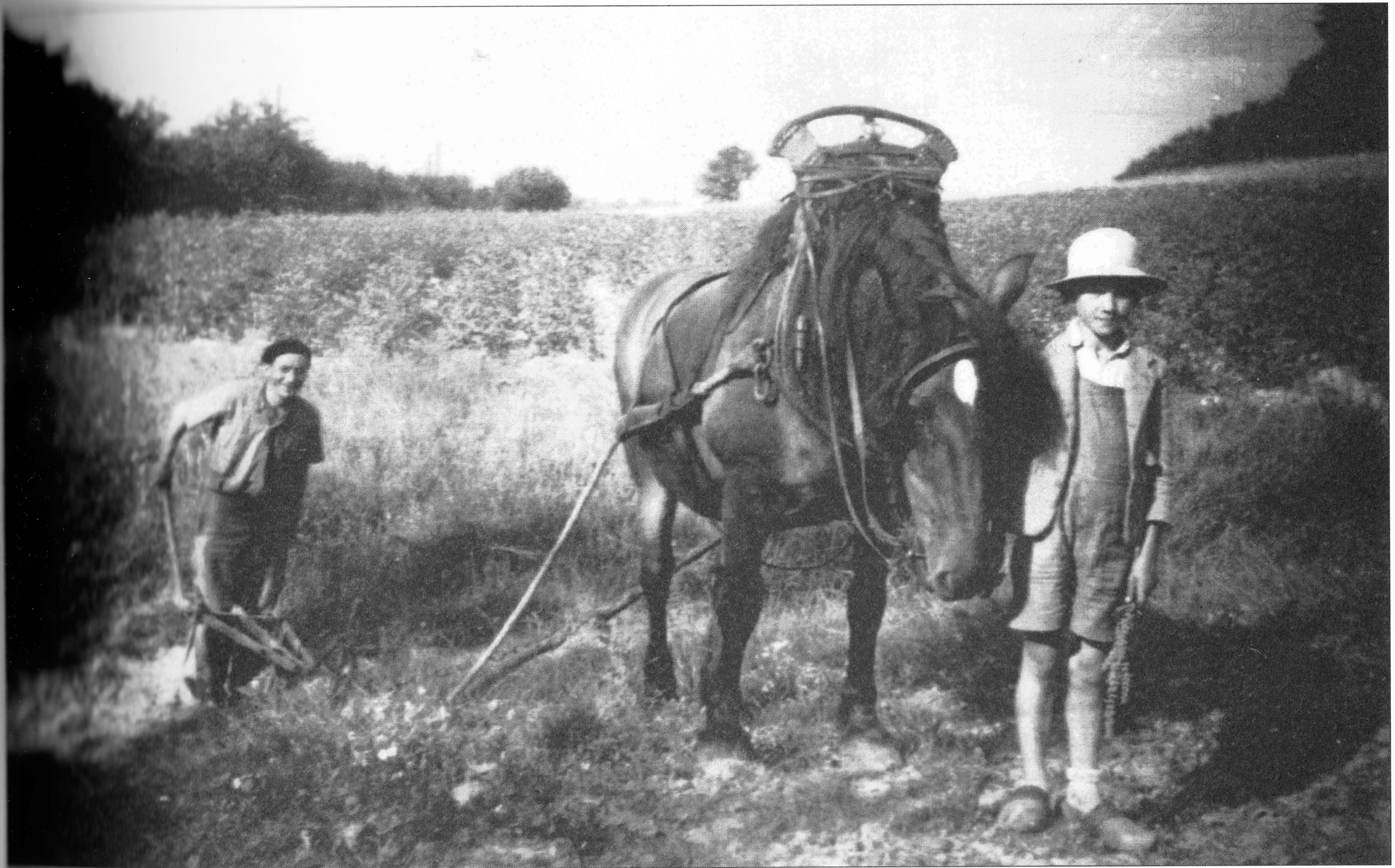


Autrefois, le cultivateur avait le droit de charger le sable de la rivière pour le vendre.









C’est l’entraide entre le mineur et le cultivateur. Celui-ci prête son cheval, celui-là donne son travail

De rares images de la vocation viticole de nos modestes monts...
Chacun a sa vigne et son pressoir, de quoi s'abreuver pour l'année.
Elle survivra jusque dans les années 60...
Seule, subsiste la vigne du Mathieu...











Les laitiers

Tous deux prennent grand soin de leurs laitières.

Marie DEBLANGEY trait à la main.

Etienne BOISSEAU achète une machine à traire en 1950.

Le lait est vendu en partie au détail et le reste ramassé par la fromagerie PELLERIN.

Le système de primes à l'élevage met fin à cette activité.



Le Syndicat Agricole

Le Syndicat Agricole de Saint-Léger-du-Bois est fondé en 1925.
Son but :

- créer une coopérative d'achat.
- s'affilier à la Fédération Départementale pour la défense des intérêts professionnels.

Ses fondateurs :
M. M.s Léon GEVREY - Gaston FOUQUET - Claudius BERTHAULT - Claudius DEVELAY
Philibert JOLY - Léon CHAUSSIN...



M. Lazare JOLY se dévoua toute sa vie à la cause de l'agriculture.


L'accordéon est roi au pays des mines...

Les Cafés

La Fête

Les Conscrits



"Café - Aubergiste"

Les cafés témoignent de l'intense activité industrielle de la commune. Nous comptons à l'époque 14 cafés ou auberges répartis sur l'ensemble du village et des hameaux.

Ces commerces étaient parfois considérés comme "lieux de perdition". C'était pourtant le lieu de rassemblement de toute la population ouvrière et paysanne. On s'y retrouvait après le travail, les offices religieux et enterrements.
Les jeunes aussi se rencontraient là pour danser sur les airs d'accordéon. (Beaucoup savaient en jouer).

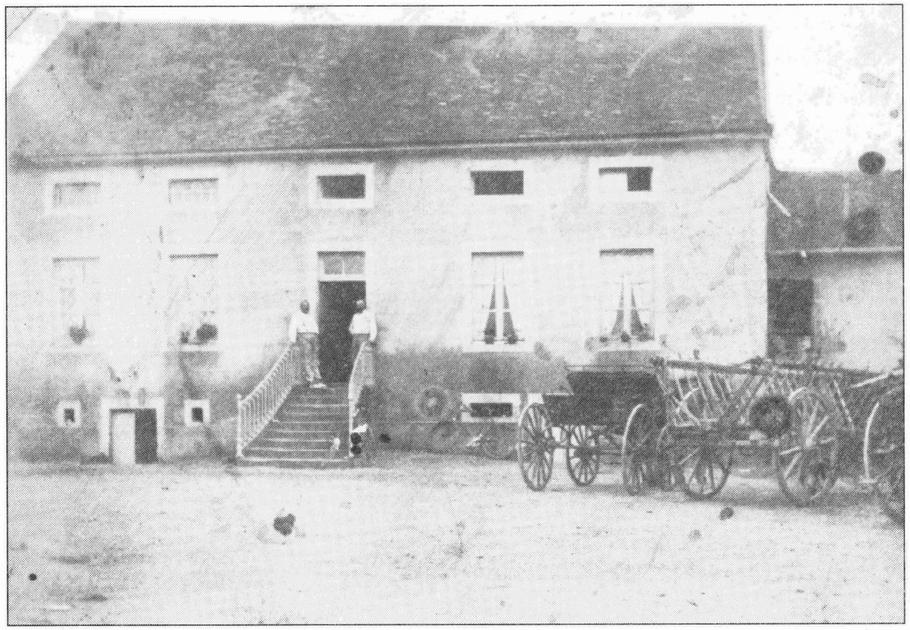
Tant de fêtes de hameaux, de banquets, de concours de quilles et jeux de cartes animés sont gravés dans les esprits.

Avant les années 30, la noce était conduite en cortège par le violonniste, puis ensuite l'accordéonniste jusque dans les années 60...
On s'installait dans chacun des cafés du bourg ou du hameau suivant la résidence de la mariée...
Il y venait les amis et bien sûr les chasseurs qui avaient tiré quelques cartouches à la sortie de la cérémonie.
On buvait du bon vin et savourait la brioche. (C'était le vin d'honneur de l'époque).

Et la fête patronale !!

Il y avait bien sûr les manèges de chevaux de bois.
Des gamins en faisaient d'interminables parties, tandis que d'autres n'en avaient pas toujours les moyens...
Un bal était monté près de chaque café du bourg et des Fontenys.
Tous étaient pleins à craquer...Et la fête durait deux jours.

Autrefois, la Saint-Léger était un événement "sacré" où toutes les familles s'invitaient.
Même les jeunes gens et les moins jeunes des environs, venant à vélo ou dans la voiture du voisin, ne voulaient manquer cette tradition.
[Notre Saint Patron devait en être très honoré.]

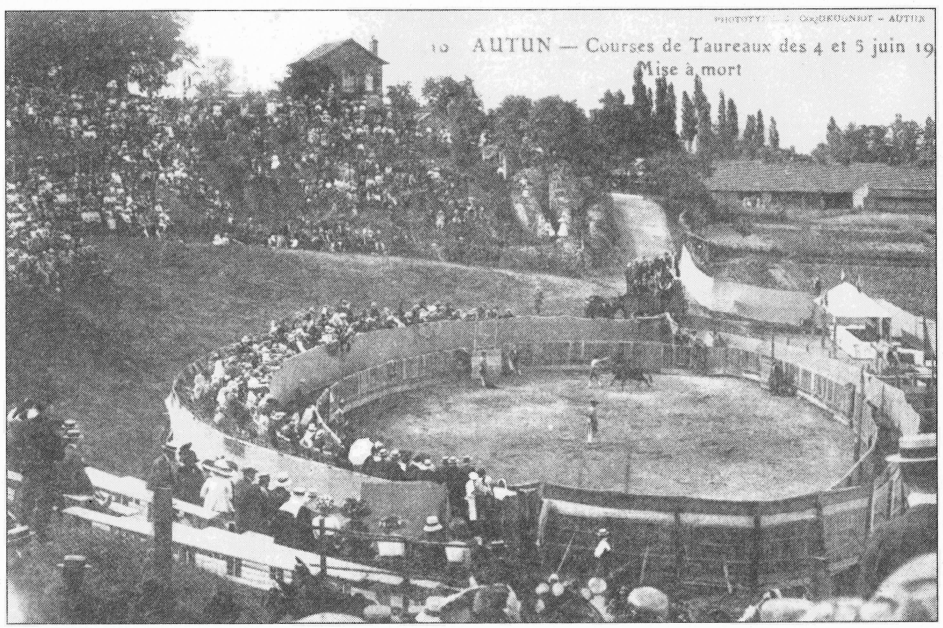


“BERTHAULT - BOULANGER - AUBERGISTE”



“CAFÉ BLONDEAU”

La boulangerie fut construite en 1854 par M. GEVREY Nicolas au lieu-dit “La pêcherie”.
M. BERTHAULT décède à la guerre de 14 - 18. Sa veuve se remarie avec M. Jean-Marie JACQUEMARD.
Tout en fabriquant le pain, l’auberge JACQUEMARD accueillera de longues années noces et banquets...



Puis “Chez NATOLE”,
Pendant de nombreuses années...
Enfin, l’Auberge du Pont.

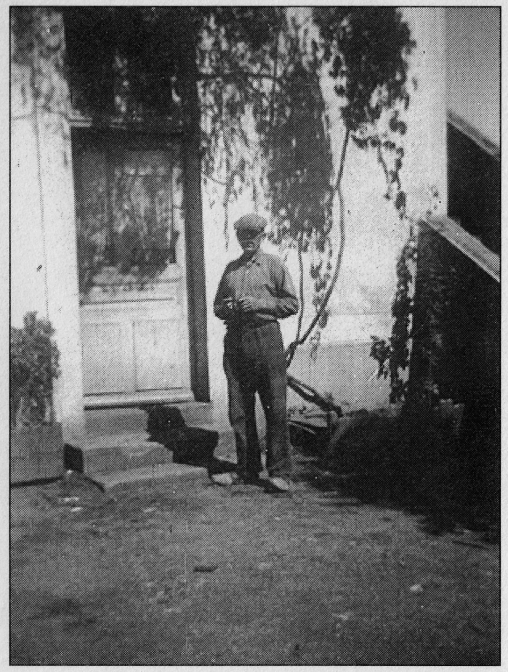


Le café des Genèvres.
La famille BOTTE - PERROT



Le café CHAUSSIN 1931 :
Après une partie de pêche à la carpe dans le trou des Fontenys. Il y a outre la famille CHAUSSIN : Rogée avec le petit dernier dans les bras.
Les enfants PILLIEN.
Charles GENTIL et Jean JEANTY, Riri CHAUVEAU,
Georges GENTIL, Lazare FRADET,
Louis MEREAU, Emile MANGEMATIN.

Emile, mineur de fond, pendant la guerre s'emploiera à la résistance. Dénoncé par un camarade, il sera arrêté et déporté à Dachau pendant un an...



M. Justin GEVREY devant son café des **"Fontenys"**



Café JASSENY

La famille JASSENY au Grand Moloy.
Mme JASSENY tiendra le café pendant 50 ans de 1931 à 1981.



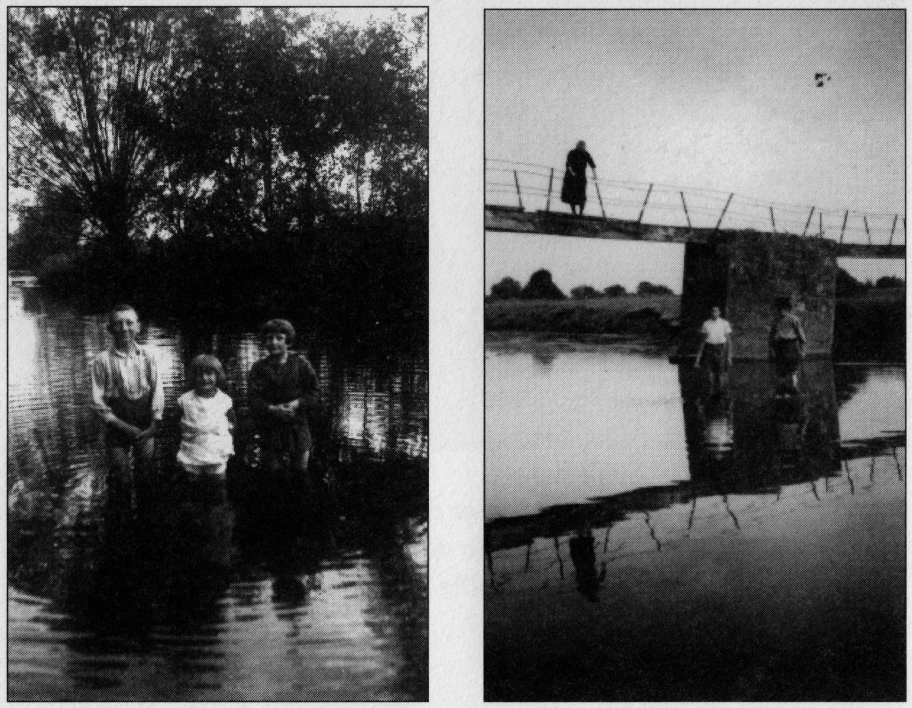
A Champsigny, Mme ZANCHI attend les clients en tricotant...
Le café ferme le 1er janvier 1974. A cette date encore, le café tient lieu de poste téléphonique public. Puis les lignes automatiques entraînent l'abonnement des particuliers.

1- Trois cousines en vacances ; il fait grand soleil.
"On va pêcher des grenouilles, grand'mère" ? Il nous faut des chiffons coupés, des hameçons, de la ficelle fine. Les bords de la Drée au sable fin et blond ne manquent pas de rainettes sautantes. Au ras de l'eau, le fil patiente puis frémit. Hop ! un coup sec remonte le bâton de noisetier. La grenouille gigote au bout de la ficelle. Les trois filles apeurées crient. Grand père qui est avec nous décroche prestement l'hameçon, donne un coup de sabot sur la tête ; deux entailles sur les pattes et voilà la bestiole dépecée. Grâce à nos aïeux, la pêche est bonne.

Dans l'attitude qui convient aux gens importants les filles remontent le chemin de la rivière avec quelques dizaines de pattes embrochées sur une baguette. Cuites à la poêle avec une pointe d'ail, recouvertes d'une crème qui épaissit dans la “bassie” depuis deux jours, quel savoureux quatre heures ! Merci grand'mère.

2- La pêche au carré dans les creux de la Drée nécessitait un savoir-faire. Il fallait déplier la toile aérée ou le filet fin, le tendre sur des coins de bois ou de métal, assujettir l'ensemble à une grande perche, savoir lancer de façon efficace le dispositif et le relever habilement. Les poissons, d'abord chassés par la turbulence des eaux, revenaient explorer les lieux redevenus calmes sans se douter de la traîtrise de ce carré où certains se laissaient prendre. Vairons, ablettes, goujons finissaient leur journée dans l'huile blonde qui les faisaient si croustillants. Tout cela se serait bien passé si la pêche au carré n'était pas prohibée. Un mauvais compère avertit la maréchaussée.
Les quelques fritures attrappées par le grand père pour réjouir ses descendants lui coûteront beaucoup plus qu'il ne l'aurait pensé.

3- Dans ces années-là, "du temps", se produisit un petit désastre écologique. L'usine de St-Léger extrayait comme aux Télots, des schistes bitumineux ; elle rejeta des eaux qui firent bientôt flotter, ventre en l'air, les poissons de la Drée en aval de St-Léger.
A distance de la source polluante, les creux et le courant récupéraient une bonne qualité du milieu aquatique. Ce qui permit à un garçon en culottes courtes, pêchant au vif, de ramener un brochet "long comme ça". Dans sa meilleure campagne de pêche, six brochets furent apportés sur la table familiale.



Les pieds dans l'eau...
La tête au soleil...



Lazare CHABRIER fin limier de la pêche et de la chasse,
amateur de nuisibles...
Ici, une famille de putois...



La famille se retrouve après une journée de chasse

Le conseil de révision

A 20 ans, les garçons devaient se présenter au canton devant les hautes instances civiles et militaires qui avaient la charge de juger si ces jeunes gens étaient capables de servir la France dans l'armée. Taille, poids, santé tout était examiné. C'était un honneur bien sûr d'être retenu. Ensuite, drapeau en tête, les conscrits se présentaient dans toutes les maisons de la commune où on leur offrait une petite somme et un verre. La petite somme leur servait à faire un banquet pour terminer leur pérégrination qui durait huit jours, je vous laisse à penser dans quel état, avec les petits verres de la semaine...





"La classe 26"

"La classe 32"

En haut de gauche à droite
[illegible] COUPET
[illegible] THIBERT
[illegible] VOYON
[illegible] BERTHAULT (Lally)
[illegible] BERTHIER
[illegible] DEVELAY
[illegible] CHARLOT
[illegible] FLAGEY

En bas de gauche à droite
Marius JARLOT
Jean MEREAU (dit "Choun")
Robert LARDRY
Léon LAROUE (dit "Gazou")
Edmond PERNOD
Julien CHARPENTIER (dit "Gidrus")
l'accordéonniste est d'Epinac
et les gamines ?

Debout de gauche à droite
Jean MARTINET
Lucien BERT (dit "Crispi")
Marcel FICHOT (Petit Moloy)
Raymond BERTHAULT (dit "Jacquot")
Marcel GERBE
Maurice FICHOT (Lally)
Camille CHAPUIS

Assis de gauche à droite
Marcel PERNOT (dit Lucien)
Armand DEBLANGEY
Camille DEMANGE
Henri RENAUD
Jean GUILLON
Joseph REGNAULT

"La classe 33"



En haut de gauche à droite
Raymond BERTHAULT (dit "Jacquot")
Maurice FICHOT
Francis FRISON
Pierre SIBILLE
Jean Louis BERTHAULT
(qui décèdera des suites de guerre)
Henri REGNIER
René FLETY
Louis BAUDOUX

En bas
Marcel GERBE
Justin FICHOT
Paul BELIN
Camille CHAPUIS
Etienne BROWN

"La classe 34"

Il y avait 3 contingents par année
Souvent, on posait pour la photo avec le contingent suivant.



En haut
André DUREUIL
François BERTHAULT
Non reconnu
Louis GUILLON
Jeanne CHENION (bonne)
Camille FICHOT
Pierre SIBILLE
Camille CHAPUIS
Francis FRISON

Dessous
Pierre GAUDIAU
Pierre MEREAU (engagé)
Georges GENTIL
Arséne GAUTHEY

En bas
Léon HARTWECK
J. Louis BERTHAULT
Louis BAUDOUX

La famille CUVELIER

est originaire de la région du Nord.
Le père, mineur, décède dans la catastrophe
de Courrières, une mine du Pas-de-Calais, en 1906.
Sa veuve et ses fils viendront s'installer aux Vernes*.

*Actuelle maison de Madame PARENT



Groupe d'Accordéonistes DU MORVAN — Direction CUVELIER



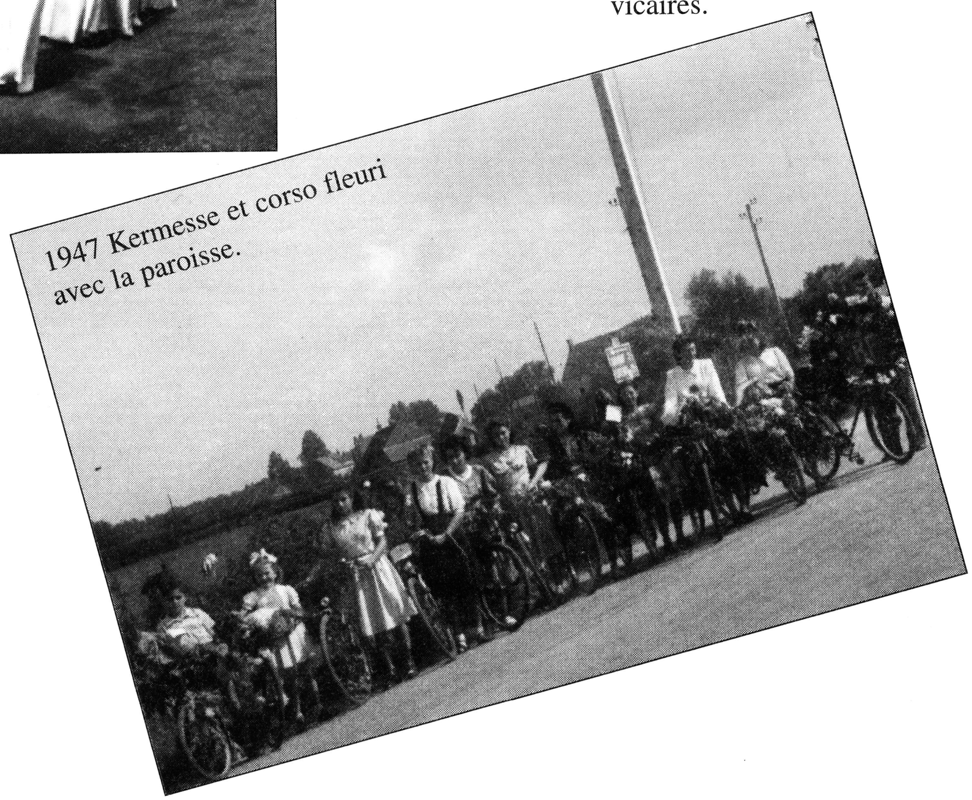
LES FRÈRES CUVELIER
St-LÉGER-du-BOIS (Saône-et-Loire)
Orchestre pour Noces et Soirées
Vente - Achat - Echange Accordéons et tous autres Instruments



1946
Léon marie son aînée.
Cortège de robes longues
et bal monté
pour la circonstance.



Voyage à “La Pierre qui Vire” avec les jeunes d’Epinac, organisé par les vicaires.



1947 Kermesse et corso fleuri
avec la paroisse.



Les Mariages

Ils roulaient carrosse...



Année 1923,
Melle Marie dite Yvonne Bergeret, voulez-vous prendre pour époux M. Jean Emile Lucien Repiquet ?   Oui...

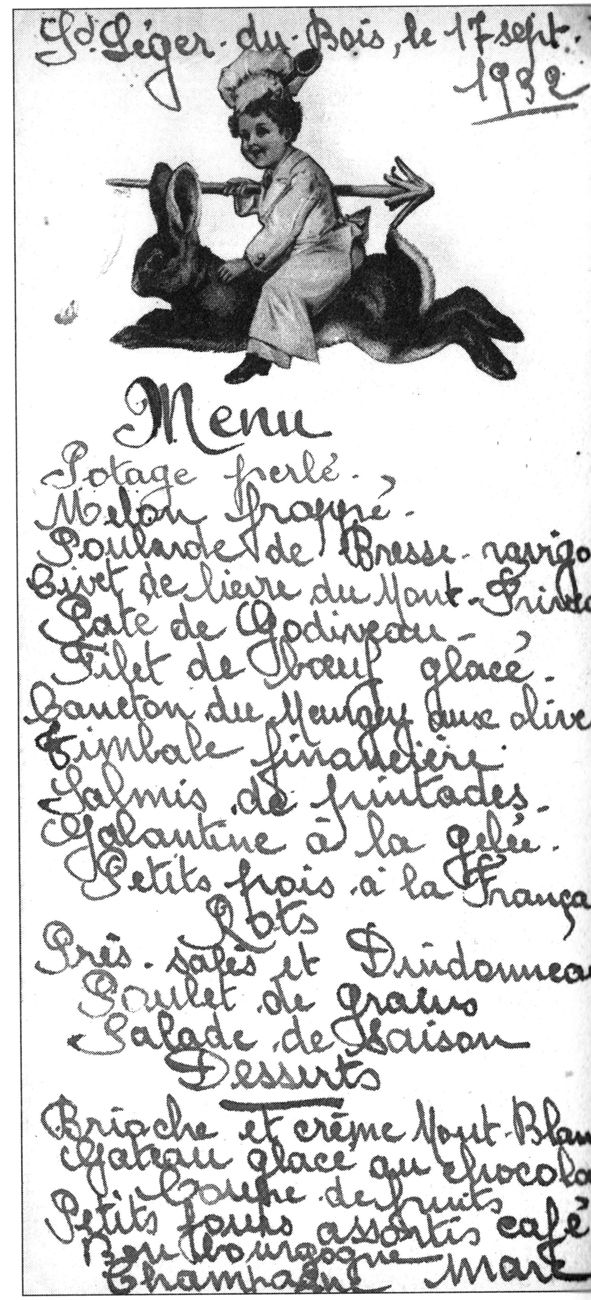
Le plaisir de
retrouver des
visages connus



Année 1937,
Mariage de Melle Hélène GENTIL et de M. Marcel FICHOT



Mariage d'Emilienne MOURON et Henri JACQUEMARD



St Léger-du-Bois, le 17 sept. 1932

Menu

Potage perlé.
Melon frappé.
Poularde de Bresse-ravigot
Civet de lièvre du Mont-Priva
Paté de Godiveau.
Filet de Bœuf glacé.
Caneton du Mougey aux olives
Timbale financière.
Salmis de pintades.
Galantine à la gelée.
Petits pois à la Françai

Rôts

Prés-salés et Dindonneau
Poulet de grains
Salade de Saison

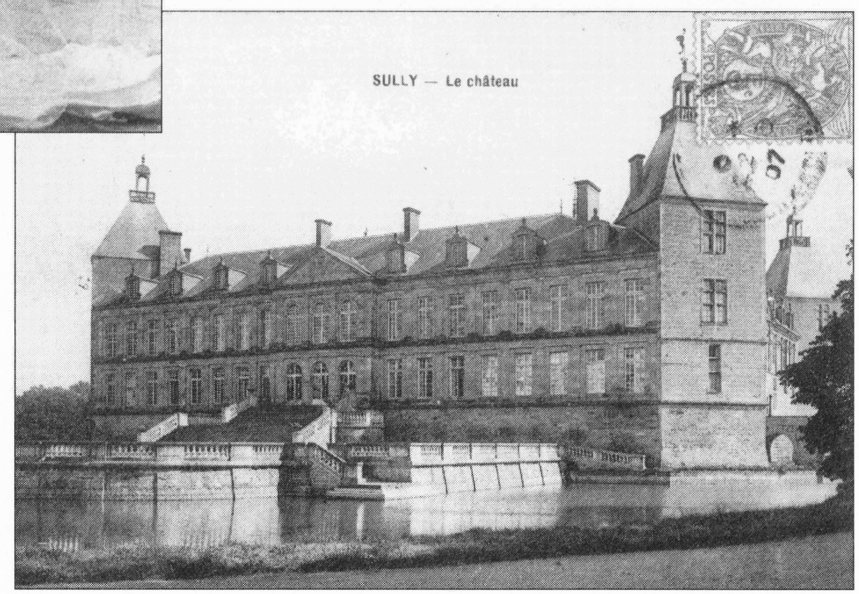
Desserts

Brioche et crème Mont-Blanc
Gateau glacé au chocolat
Coupe de fruits
Petits fours assortis café
Bon Bourgogne Marc
Champagne



En 1937, M. Maurice de MAC MAHON, duc de Magenta, officier d'aviation, se marie avec Marguerite de CARAMAN CHIMAY, princesse Belge.
Le mariage a lieu à Sully au cours d'une cérémonie qui voit accourir toute la population des environs*.
En 1939, il reprit du service et devint chef de la résistance dans la région du Nord ; c'est grâce au sang-froid de Madame la duchesse de Magenta qu'il échappa à la Gestapo. Il devint chef du Deuxième Bureau d'Etat-Major des Forces Aériennes Françaises.
Il mourut accidentellement en 1954. (Denis GRIVOT)

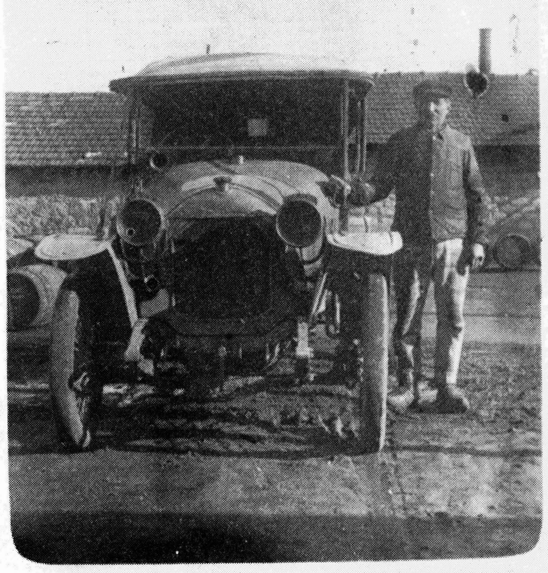
*[Ce mariage est toujours dans les mémoires. Les enfants de l'époque se souviennent de l'avion qui survolait le château, les dragées jetées en pluie par les invités et le feu d'artifice qui clôtura la journée...]



Ils roulaient carrosse...



1909
Le cheval s'appelle "Sucre d'Orge".
Il est en véritable peau...de cheval.



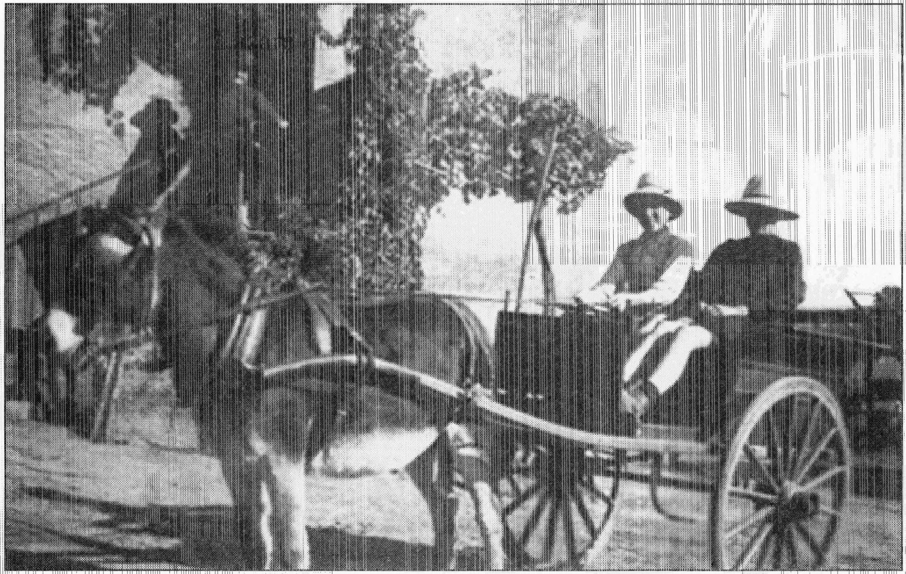
La voiture de **M. Gaston FOUQUET**
Peugeot VD4 modèle 1914.
et son chauffeur M. Eugène VAN DEN GAERT
d'Igornay.



1924, Cécile, sa poupée et sa voiture.
Celle-ci est entièrement construite par le grand frère.

[illegible], j'allais à l'école en char à banc avec le mulet. Il fallait que j'em- [illegible] la baratte à beurre à ma tante de Saint-Léger.
[illegible] baudet était gentil mais têtu.
[illegible] on arrivait vers chez la Tante Lise, il décidait parfois de faire le tour [illegible] pays...
[illegible] mieux partir plus tôt..."

Lazare du moulin





Le petit âne "NEGRI" n'a pas son pareil pour passer entre les rangs de vigne.







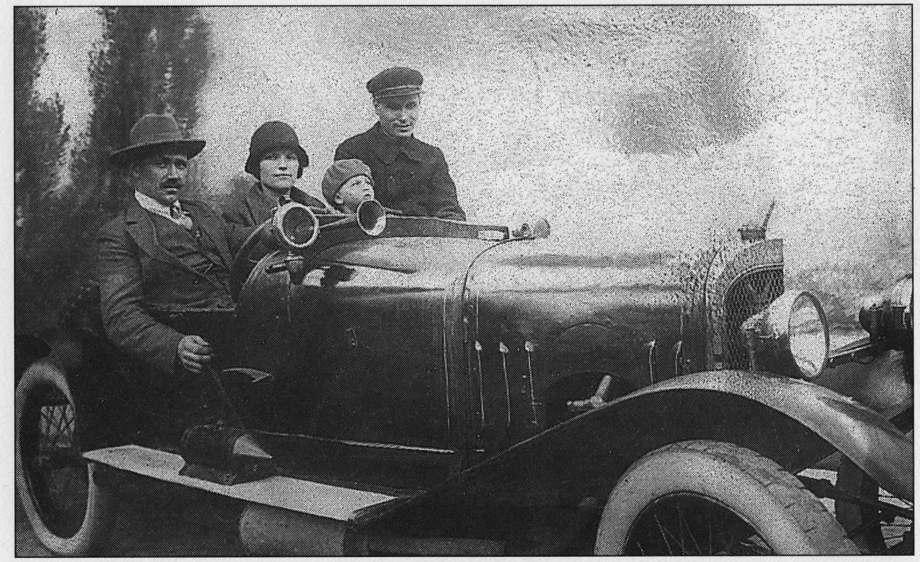








La légendaire 2 CV Citroën aura vécu... 50 ans !







La Guerre 1939-1945

Mobilisation générale 1939

Branle bas de combat partout en France.
De belles affiches placardées ici et là annonçaient bravement :

"Nous forgerons l'acier victorieux"
(qu'en fut-il, hélas !)

Toujours est-il que de nombreux citoyens, surtout les jeunes de la commune récupérèrent la ferraille qu'ils véhiculèrent par brouettes au quai de la gare en gagnant cinq francs par voyage" !

Atterrissages forcés

"Au début de l'année 1940, trois avions de l'armée française - des chasseurs de petite taille de marque Bloch (Dassault) au cours d'un exercice normal, tombèrent sur le territoire de la commune, l'un à Champécueillon les deux autres sur la montagne de Champsigny. Les causes ont été vagues : manque d'essence ou mauvais contrôle de ces appareils par mauvais temps ?



Plus de peur que de mal, les pilotes furent légèrement blessés, l'un d'eux était un ancien instituteur de l'école primaire de St-Léger (M. LAFOUGE).
Cet accident attira de nombreux curieux, malgré une boue compacte et collante à cette période. L'armée récupéra les trois appareils chargés sur des grosses remorques sous les regards intéressés des gens du village et... surtout des écoliers".

Edmond

Commémoration de l'appel du 18 juin

Message historique du Général de Gaulle

Lancé sur les ondes de la B.B.C :

«Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les ingénieurs, les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique à se mettre en rapport avec moi... l'espérance ne doit pas disparaître, la France n'est pas seule... quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance ne doit pas s'éteindre...»

FRANÇAIS,

Tu rentres dans la vie civile

n'oublie jamais
et
ne laisse pas oublier

les vérités suivantes :

25 Juin 1940 :

Les armées allemandes ont atteint puis franchi la Loire. Elles descendent la vallée du Rhône.

10.000.000 de Français sont sans foyer, sans ressources, sur les routes du Pays.

Les Anglais nous ont mesuré leur aide et se replient chez eux.

Nos effectifs, notre matériel, nos armes, nos munitions ont disparu dans la défaite.

C'est l'Armistice, sévère, mais **honorable**, grâce à un **Chef** :

PÉTAIN

Chef glorieux,
Chef providentiel,
Chef humain,
CHEF UNIQUE

qu'il faut **suivre** avec **discipline** sans **discussion**

Aujourd'hui : 15 mois après l'Armistice

LA FRANCE VIT
SON ACTIVITÉ RENAIT
LE PAYS SE RELÈVE

" Un ancien combattant nous raconte..."

" Tout débute en 38, quand Hitler commence à annexer d'abord l'Autriche, puis les territoires sudètes.
La France envoie ses réservistes, les classes 35-36 en Alsace-Lorraine.
A ce moment là, je suis au service militaire à Dijon.

La France et l'Angleterre demandent à l'Allemagne d'arrêter les annexions, d'où conférence à quatre avec l'Italie.

Il y a accord, mais peu de temps après, Hitler n'en tient plus compte.

Il annexe à nouveau les pays sudètes de Tchécoslovaquie. Puis il conclut un pacte avec la Russie le 23 Août 1939 pour se partager la Pologne. Ce jour-même, les casernes françaises sont vidées de leurs appelés envoyés en campagne pour laisser la place aux réservistes.

Moi, je pars en Haute-Saône avec mon régiment.

Après l'accord germano-russe, Hitler envahit la Pologne le 1er septembre 1939.

De ce fait, le 3 septembre, l'Angleterre et la France déclarent la guerre à l'Allemagne.
A l'heure même, à 17 heures, notre division fin prête, monte directement en Moselle à l'Est de Bitch entre la ligne Maginot et la ligne Siegfried.

Notre moral est bon. On est jeune et préparé. En juillet, on avait fait les grandes manoeuvres à Mourmelon.

On reste environ trois semaines sur place.

Notre division est ensuite embarquée en gare de Sarrebourg le 23 octobre, direction Chauny dans l'Aisne. Cela représente 134 trains.

A Chauny, nous logeons en campagne chez l'habitant. Je suis avec trois autres gars dans une famille qui veut bien nous laisser une pièce pour dormir.

Je travaille alors dans des fermes...
Pendant six mois, on attend l'ennemi, on attend les ordres.
On l'appelle la drôle de guerre...

Le 10 mai 1940, Hitler et ses troupes attaquent en faisant bombarder tous les terrains d'aviation militaire principalement rassemblés dans l'Est. Déjà, nous n'avons plus d'aviation. Ils ont attaqué avec 140 divisions.

Nous allons à leur rencontre en Belgique vers Namur où nous nous battons pendant huit jours.
On a appelé cela la bataille de Belgique. Puis, nous commençons la retraite.

Pendant ce temps, une partie des troupes allemandes fait une percée à Sedan et commence une «tenaille» jusqu'à la mer.

Notre 15ème division est forte et toute motorisée. Elle comprend 24 batteries.
On tire de 10 à 12 km avec des obus de 45 kg.
On fait alors une attaque à Gembloux qui sera citée à l'ordre de la nation.

A plusieurs reprises, on frôle la mort comme tout soldat.

Commence alors l'exode des Belges...

On bat toujours en retraite, bombardés par l'aviation. Puis, nous sommes encerclés, privés de vivres et munitions.
L'intendance se débrouille quand même pour se procurer de la nourriture...

A mon humble avis, on aurait pu aller sur l'Allemagne pendant que leurs soldats étaient en Pologne.

Tout cela est de la stratégie politique, nous, on n'est que des malheureux pions.

On redescend ensuite sur Lille, dépourvus de tout, on s'attend à être fait prisonnier.
Ce qui arrive le 29 mai 1940.

L'exode se poursuit avec les gens du Nord, civils et militaires suivant les mêmes colonnes...

Quant à nous, nous sommes amenés à pied jusqu'à Aix la Chapelle, soit [illegible] km. Puis on nous entasse dans des wagons de bestiaux où nous nous trouvions au nombre de 70 ou plus...

Le 10 juin, arrivée au camp de San Bostel. On nous garnit alors d'un collier avec une plaque numérotée (que j'ai gardée bien sûr), un beau bijou !

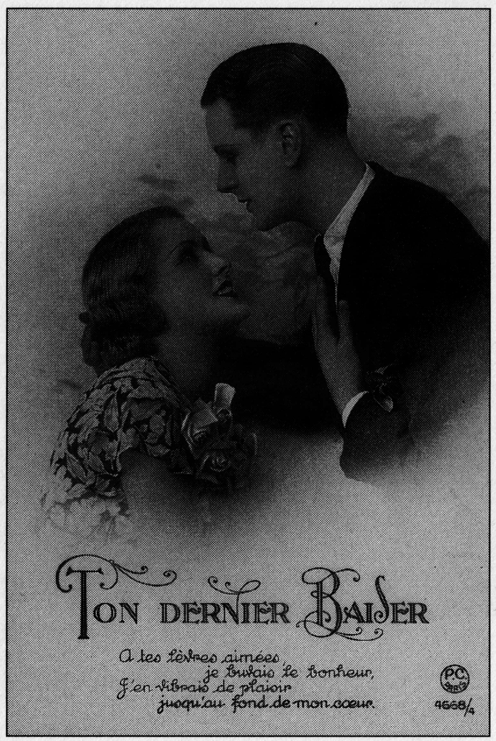
Nous sommes 23 000 hommes dans ce camp, en majorité des Belges, premiers prisonniers.

Nous nous abritons sous des tentes de 300 hommes environ, avec une planche de 1,25 m pour deux, un peu de paille et le masque à gaz comme oreiller.
Quelques temps plus tard, des baraquements en bois seront construits.

Par la suite, je suis placé avec 26 autres camarades dans les fermes d'un village voisin. Tous les gars se déclaraient paysans...

Cela allait mieux pour nous, parce que l'on mangeait à peu près à notre faim...

Le 16 avril 1941, j'ai la chance de bénéficier de la loi Scapini qui me permet de rentrer au pays comme soutien de famille.
Naturellement, je dois chaque mois pointer à la Kommandantur jusqu'à la fin de la guerre...
Enfin, je rencontre ma future femme et je deviens "papa"...



Meilleurs Voeux pour l'an 2000

Bon souvenir de
votre pépé Jean

[illegible] Jean



"Peu de temps après, ce fut la débâcle, l'invasion ; de nombreux convois hyppomobiles passèrent par St-Léger.

Peu à peu, la vie reprit et c'est alors que l'on songea à l'aide aux prisonniers sur tout le territoire
A St-Léger, s'organisa donc un théâtre dans un ancien local en bois situé aux Vernes qui avait servi auparavant aux étrangers venant travailler en France : Polonais, Kabiles etc...

Toutes les écoles et les jeunes se mobilisèrent avec entrain pour cette séance de bienfaisance.
Sketches, chansons étaient au répertoire.
Nous nous rappelons entre autres : "Pour promener Mimie", "Bergeronnette", "Les trois couleurs", "Paris", "La valse brune" etc... et..., obligation de l'époque, "Maréchal nous voilà"..."

Les comédiens...

En haut à gauche
Henri SIBILLE
Louis SIBILLE
Henri MOURON
Lucien CANNARD
Simone GEVREY
Jean JACQUEMARD
Marguerite GEVREY
Marcel COMMEAU
Jean KAZMIERCZAK
Jacqueline JACQUEMARD
Henri CHAUVEAU

En bas à gauche
Henri PERRIN
Jeannot BLONDEAU
Jeanne GEVREY
Emile CUVELIER Junior
Marcel FRADET

Extrait du cahier de chansons d'une jeune pensionnaire d'un orphelinat pendant la guerre 39 - 45

« Tout va très bien »

1er

Allo, allo, James ! Quelles nouvelles ?
Absente depuis quinze jours
Au bout du fil, je vous appelle
Que trouverai-je à mon retour ?

Refrain

Tout va très bien, Madame la Marquise
Tout va très bien (bis)
Pourtant il faut, il faut que l'on vous dise
Qu'on déplore un tout petit rien
Un incident, une bêtise
La mort de votre jument grise
Mais à part ça, Madame la Marquise.
Tout va très bien (bis)

2ème

Allo, allo James ! Quelle nouvelle !
Ma jument grise, morte aujourd'hui
Expliquez-moi, valet fidèle
Comment cela s'est-il produit ?

Refrain

Cela n'est rien, Madame la Marquise
Cela n'est rien, tout va très bien
Pourtant il faut, il faut que l'on vous dise
Qu'on déplore, un tout petit rien
Elle a péri dans l'incendie
Qui détruisit vos écuries
Mais à part ça, Madame la Marquise
Tout va très bien (bis)

3ème

Allo ! allo James, Quelle nouvelle !
Mes écuries ont donc brûlé !
Expliquez-moi valet si modèle
Comment cela s'est-il passé ?

Refrain

Cela n'est rien, Madame la Marquise
Cela n'est rien, tout va très bien
Pourtant il faut, il faut que l'on vous dise
Qu'on déplore un tout petit rien
Si l'écurie brûla, Madame
C'est qu'le château était en flammes
Mais à part ça, Madame la marquise
Tout va très bien (bis)

4ème

Allo, allo, James ! Quelle nouvelle ?
Notre château est donc détruit
Expliquez-moi, car je chancelle
Comment cela s'est-il produit ?

Refrain

Eh ! bien voilà Madame la Marquise
Apprenant qu'il était ruiné
A peine fut-il revenu de sa surprise
Que M'sieur l'marquis s'est suicidé !
Et c'est en ramassant la pell'
Qu'il renversa toutes les chandelles
Mettant le feu à tout l'château
Qui s'consuma de bas en haut
Le vent soufflant sur l'incendie
Le propagea sur l'écurie
Et c'est ainsi qu'en un moment
On vit périr votre jument
Mais à part ça Madame la Marquise
Tout va très bien (bis)

Bisous
Marie-Ros[illegible]

Correspondance d'un jeune de 20 ans envoyé au S.T.O. en Allemagne (*Service de Travail Obligatoire*)

Jeudi 26 novembre 1942 - 20 heures

"Ouf, nous voilà quand même arrivés dans la grande ville de Dresden où nous allons travailler dans une grande fabrique de matériel.
Ah, vous parlez d'un voyage ! 1800 km au moins à travers un pays totalement inconnu.
Si nous n'avions pas eu ce poids terrible sur les épaules, nous aurions pu nous laisser aller à admirer le merveilleux paysage.

Je suis resté jusqu'au terme de mon voyage avec un petit gars de .... et quatre gars de......... Entre six, on se défend mieux et on s'encourage contre le cafard.

Nous avons couché à Dijon à la caserne mais impossible de dormir, on était au moins 50 dans la même chambre, et il fallait avoir l'oeil sur sa valise.
Nous sommes repartis dans un tacot qui nous secouait comme un tarare.
A Mulhouse, nous attendaient une bonne soupe de pâtes et un verre de jus.
On nous a donné une boule de pain et une crème de gruyère pour le lendemain..."

"Toutes mes provisions sont hélas épuisées.
Je vous assure que le pain de B. fut dégusté bouchée par bouchée.
Si tu peux aussi, frangine, essaie de me trouver un cache-col et achètes moi un cadenas, je te rembourserai plus tard... J'espère que vous ne m'oubliez pas et surtout, s'il vient au monde un petit neveu, attendez mon retour pour le baptême..."

Dresden, le 10 février 1943

"Je vous assure que les biscottes furent bienvenues. Je les ai dégustées le plus lentement possible.
Je fus aussi très heureux de voir le pull-over. Il me va bien mais il est un peu court. Vous pensez avec ma grande carcasse.
Cela me peine pourtant de penser que vous vous privez pour moi".

"Nous avons changé de camp. Nous sommes dans un vieux château juché sur le sommet d'une montagne.
Nous couchons dans la salle de bal, une espèce d'église où suinte la flotte à travers les murs.
Heureusement que les beaux jours arrivent sans quoi on crèverait tous.
Il faut se lever le matin à quatre heures et demie et le soir on ne peut pas s'endormir avant 11 heures..."

le 1er avril 1943

"Le bois doit être rare à trouver. Quant aux vignes, je me demande qui va les tailler. Ah ! quelle bile je peux me faire en pensant à tout ça - étant si loin de vous tous..."

Un résistant de l'ombre...

En février 1943, j'avais à peine 20 ans.
Je devais partir comme électricien au S.T.O. en Allemagne. J'ai donc passé la visite de contrôle réglementaire.
Repassant ensuite chez "Camille" à Arnay où j'étais pensionnaire, j'annonce à la cantonnade :
"Je ne pars pas !"
Aussitôt, un gars que je ne connais pas, s'approche et me dit :
"Viens ce soir chez moi".
Nous sommes le 9 mars 1942.
Ce soir là, je deviens "terroriste" donc insoumis. On me fournit de faux papiers qui me rajeunissent de 4 ans... (toute ma vie, je ferai plus jeune que mon âge !)
Me voilà investi de missions secrètes...
Que personne ne sache le rôle que j'aurais, ni parents, ni amis, top secret...
Dès le lendemain, des gars du secteur sont arrêtés à Dijon et fusillés. On me donne alors pour mission de couper toute ligne téléphonique entre Côte d'Or et Saône et Loire.
Je deviens encaisseur pour la "Grosne", c'est à dire que je relève les compteurs électriques.
Cela me permet d'aller partout aussi bien de jour que de nuit de Saulieu à Chagny - Bligny - Arnay - Nolay - Autun.
J'étais à la formation des camps de maquis "Socrate" - "Serge" ; celui du Bessey où j'ai installé le téléphone sur la montagne d'Igornay.
Il y avait bien une dizaine de camps dans le coin, je devais récupérer des gars parachutés dans la nature (réfractaires comme moi...) et les conduire chez de braves gens de ma connaissance.
Et ces braves gens ouvraient leur porte, hébergeaient des inconnus sans savoir qui les envoyait.
[et pas si "attentistes" que cela].
Je circulais toujours à vélo et mes parachutés suivaient à pied.
Ma mission consistait aussi à faire passer des billets secrets que je prenais à l'Evêché vers Monseigneur LEBRUN.
Je les déposais toujours au pied des Croix de carrefour, et je n'ai jamais su qui étaient mes correspondants.
Je connaissais très peu mon commandement et personne n'avait soupçonné mes activités.

Seul, un notable de la région pouvait me dépanner en cas de coup dur...
J'arpentais donc la campagne à vélo avec ma boîte à outils (que j'ai conservée) sur le porte-bagage de devant. Dans cette caisse étaient cachés des explosifs qui me suivaient partout.
Il m'est arrivé un incident qui aurait pu être grave.
J'entreposais aussi chez moi des détonateurs dans la remise et sans doute surpris par mon père, j'en échappai un dans le tas de bois.
Un jour bien sûr, le bois se retrouva dans le poêle. Celui-ci explosa dans la cuisine alors que la famille était tranquillement installée.

J'étais seul à en comprendre la raison...
Chez COSTE, on me fit cadeau d'une belle cuisinière. Ce sera le seul avantage de ma campagne.

Ma mission a duré deux ans et demi...

Je ne possède que l'insigne du F.F.I. N° 25729.



Extrait de "l'album du souvenir 1940...1944" - de Michel Villard

L'occupation

L'été était brûlant. Dans l'effondrement général, Autun, au pied de sa cathédrale, traversée par le flot de l'exode, attendait. Nous étions le 17 juin, veille de l'Appel historique de l'homme qui sauva l'Honneur. Après une nuit d'héroïque folie, durant laquelle des troupes coloniales courageuses tirèrent leurs dernières cartouches dans les quartiers de la gare, la ville était occupée par la Wehrmacht.

1941, la Ville voyait se lever plusieurs vagues de Résistants organisés. Dans de nombreux milieux, se développaient des sentiments anti-allemands ; profonds. En particulier à la société des Schistes des Télots dont la majorité des responsables venaient de l'Est.
Les ouvriers et leurs cadres, directeurs, ingénieurs, chimistes, manifesteront toujours des convictions patriotiques profondes. En particulier Jean FRIESS, ingénieur en chef, très croyant, ou Paul MENGEL, ingénieur, athée, «...celui qui croyait au ciel et celui qui n'y croyait pas», ou ROERICH, père et fils, etc... Les Télots, **«pépinière de Résistants»**.

1943,Vichy créait le 14 janvier 43, **la Milice** dont voici le serment : «... je jure de lutter contre la démocratie, la dissidence gaulliste, la lèpre juive, le communisme...etc...».

Puis, le 17 février, Vichy créait le **S.T.O.** Service du Travail Obligatoire.

En septembre 1943, le secteur autunois du **Réseau Alliance**, zone Forteresse, infiltré par un agent de la Gestapo française, le traitre J.P. Lien, était décapité par la Gestapo. Les trentes membres de l'Autunois, torturés, déportés, disparurent presque tous dans l'enfer concentrationnaire nazi, marqués des lettres fatidiques N.N. - Nacht und Nebel* -. Ils venaient de tous les milieux, mais principalement des Télots et des Eaux et Forêts. Les responsables en étaient Mengel, Friess, Pader, Magnard et Chanliau.
*[Nuit et Brouillard] sorte de code secret.

10 septembre 1944. Dimanche de victoire.
«...dans la ville, la nouvelle s'est répandue comme une trainée de poudre...
joie sans limite...»

Premier dimanche de notre Liberté retrouvée, heures lumineuses d'une victoire totale, offerte par le destin à tous nos morts des jours précédents.

Je pense, quant à moi, que si la France, tel Lazare, est sortie de son tombeau, si elle surgit enfin de son abîme de misère et de douleur où elle était plongée, si elle reprend sur la grande route, sa route parmi les grandes nations du monde, c'est à tous les **Mario** de France qu'elle le doit. S'ils n'avaient pas donné leur vie, aucun de nous ne serait là pour raconter avec vérité et amour, ce que fut la France, ce qu'elle est, ce qu'elle sera.

- Maître Georges MARTIN -



Henri ROERICK de son nom de résistance "MARIO" mort pour la France le 15 août 1944.

Le monument aux Morts reçoit cinq nouveaux noms.

Les Métiers - Les Artisans




St-LÉGER-du-BOIS - Un Coin du Bourg
CHAUSSIN-Café
BYRRH
Chaussin
Phot. Combier

En parcourant les archives, nous retrouvons les anciens métiers et cela est toujours émouvant d'apprendre que tel ancêtre exerçait tel métier, aussi modeste soit-il !

Penché sur la terre ou penché sur l'outil, que n'a t'il usé de sueur à son ouvrage...

Les métiers de la terre...

Laboureur - manouvrier - journalier - domestique de culture - métayer bassecourier - cultivateur...

Et les autres...

Charretier - Bûcheron - scieur de long - couvreur à paille - carrier - tailleur de pierre - charpentier - charron - bourrelier - meunier - sabotier - cordonnier - tisserand - maréchal - forgeron - voiturier - cabaretier - barbier blanchisseuse - repasseuse - carrière...bûcheronne...

Et puis, mineur, facteur des postes ou chantre de l'église ou bien tailleur d'habits...

Dès l'âge de 12 ans et même s'il souhaite faire des études, le garçon doit bien souvent travailler pour aider à nourrir la famille...



Les charretiers vivent en nomade,
installés sommairement au milieu des bois.



Le père Chauveau, dernier marguillier



Comme souvent en Morvan, de nombreux jeunes gens partent à Paris "se placer" en maison bourgeoise.
Jardinier - valet de chambre - nourrice.
Ce sont les grands-parents restés au pays qui élèvent les enfants...





Chaque hameau a sa forge...
Vers 1880, Philibert DEVELAY est maréchal à Champsigny.
L'un de ses fils, Claude - Marie, reprend l'affaire.
(Le "travail" existe encore)
Lazare s'installe à St Sernin du Plain.
Ici, vers 1910 -
Ces hommes, appelés les "marchaux" formeront de nombreux apprentis.

Ces artisans, des artistes !

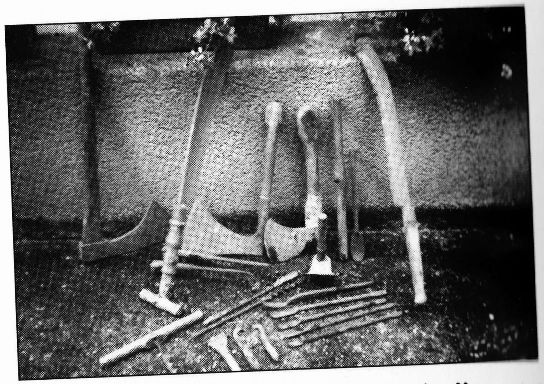
Le sabotier...

"Installé tout près de l'école de garçons, il nous faisait rêver. Il fabriquait le sabot ordinaire muni d'une bride que l'on cirait ou pas...

Mais qu'il était merveilleux de se dire en le regardant travailler à travers les vitres : Vais-je avoir cette paire de jolis sabots collés noirs... ou jaunes et agrémentés de dessins sculptés, ils me serviraient pour aller à la messe ou assister aux grandes occasions !?"



"Le Lazare sabotier"



"Les outils du sabotier"

La forge...

C'était le lieu privilégié des jeunes venus "aider" l' Jean et l' Jean-Marie. C'était surtout l'occasion de se défouler dans certains "tours de force" sur les enclumes...

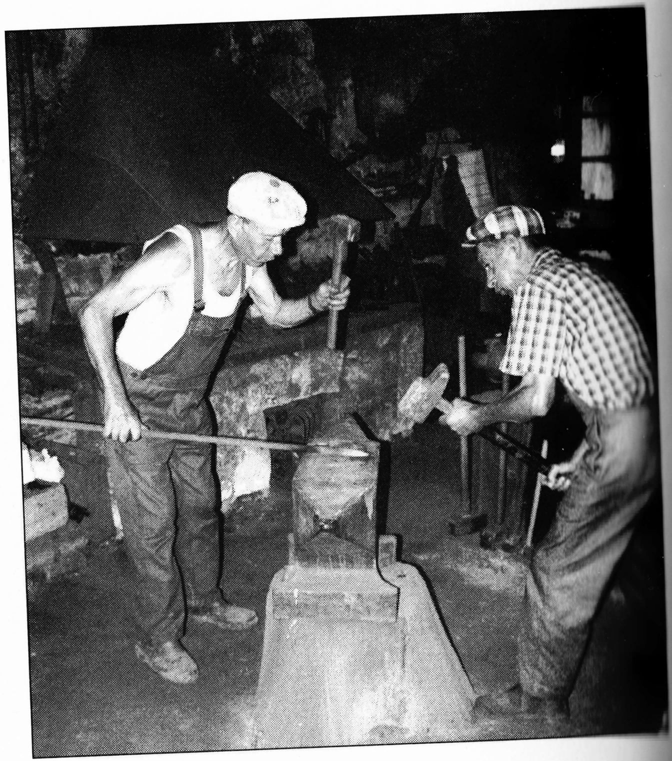
Il y avait aussi du spectacle :

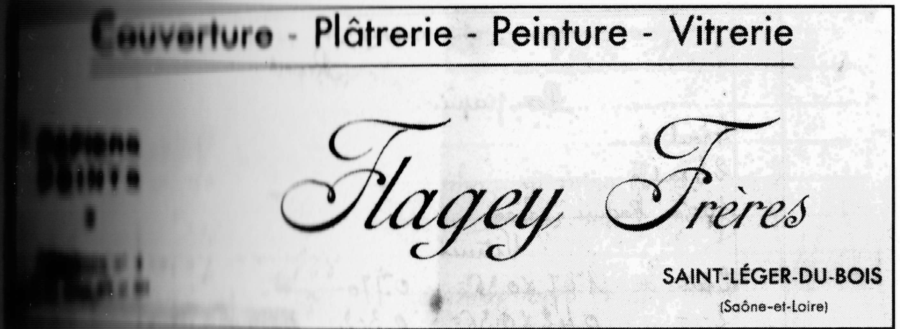
- L'embattage des roues de chars et tombereaux qui consistait à emmancher le bandage acier sur la partie bois de la roue.
Un gros feu de bois était nécessaire pour dilater le bandage ensuite mis en place et rapidement refroidi dans le fossé d'en face transformé en ruisseau...

- Le ferrage des chevaux qui nous faisait sentir la corne brûlée...

- Ou encore, quand les chevaux étaient devenus adultes, il fallait couper la queue et cautériser au fer rouge...

C'était vraiment la corrida !





Couverture - Plâtrerie - Peinture - Vitrerie

Flagey Frères

SAINT-LÉGER-DU-BOIS
(Saône-et-Loire)



TRAVAUX DE BATIMENTS

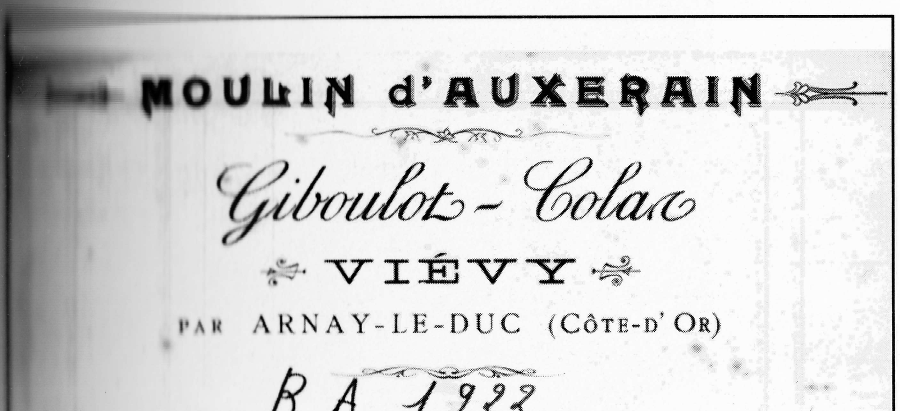
François CHIFFLOT

CURGY PAR AUTUN
(SAONE-&-LOIRE)

MENUISERIE
ESCALIERS - MEUBLES

R. C. Autun 6478

Le 194



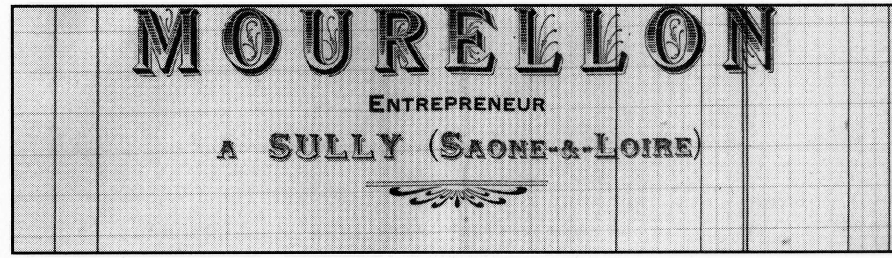
MOULIN d'AUXERAIN

Giboulot - Colas

VIÉVY

PAR ARNAY-LE-DUC (Côte-d'Or)

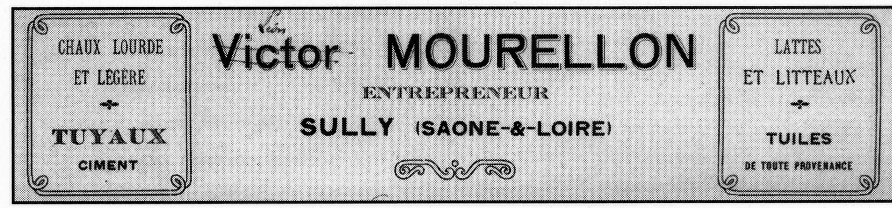
RA 1.922



MOURELLON

ENTREPRENEUR

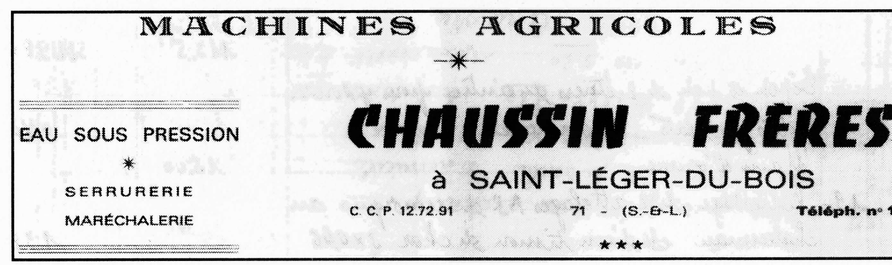
A SULLY (SAONE-&-LOIRE)



CHAUX LOURDE ET LÉGÈRE
TUYAUX
CIMENT

Victor MOURELLON
ENTREPRENEUR
SULLY (SAONE-&-LOIRE)

LATTES ET LITTEAUX
TUILES
DE TOUTE PROVENANCE



MACHINES AGRICOLES

EAU SOUS PRESSION
SERRURERIE
MARÉCHALERIE

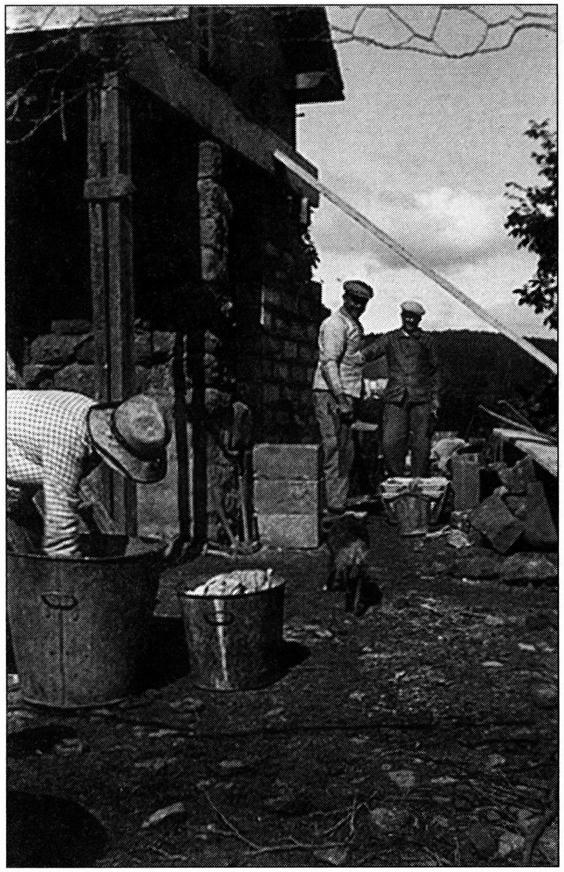
CHAUSSIN FRERES

à SAINT-LÉGER-DU-BOIS

C. C. P. 12.72.91 71 - (S.-&-L.) Téléph. n° 1



MACHINES AGRICOLES
GUILLON-MERCURE
ST-LÉGER-DU-BOIS (S.-&-L.)





CHARPENTE - COUVERTURE - MENUISERIE
PARQUETS - ESCALIERS

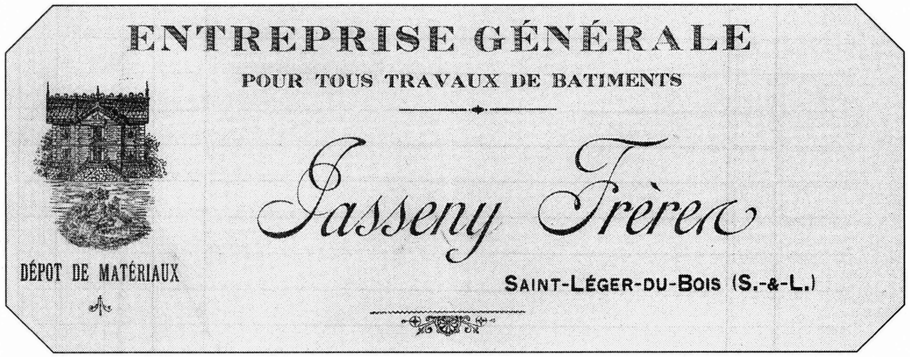
Lazare Moreau

SAINT-LÉGER-DU-BOIS *(Saône-et-Loire)*

C. C. P. Dijon 644-13
R. M. Autun 229

Gare : SAINT-LÉGER - SULLY

Saint-Léger-du-Bois, le 6 février 1965



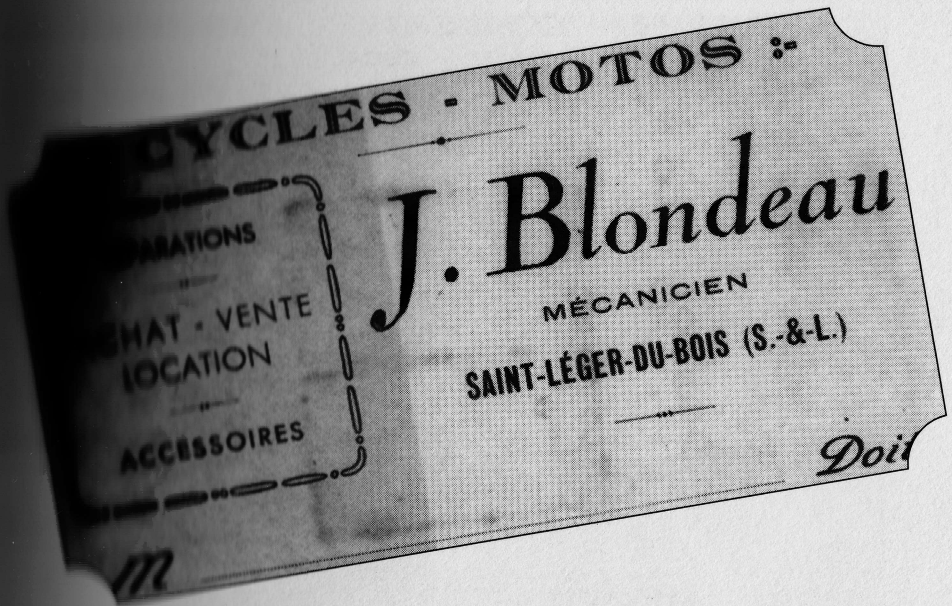
ENTREPRISE GÉNÉRALE
POUR TOUS TRAVAUX DE BATIMENTS

DÉPOT DE MATÉRIAUX

Jasseny Frères

SAINT-LÉGER-DU-BOIS (S.-&-L.)





CYCLES - MOTOS

RÉPARATIONS

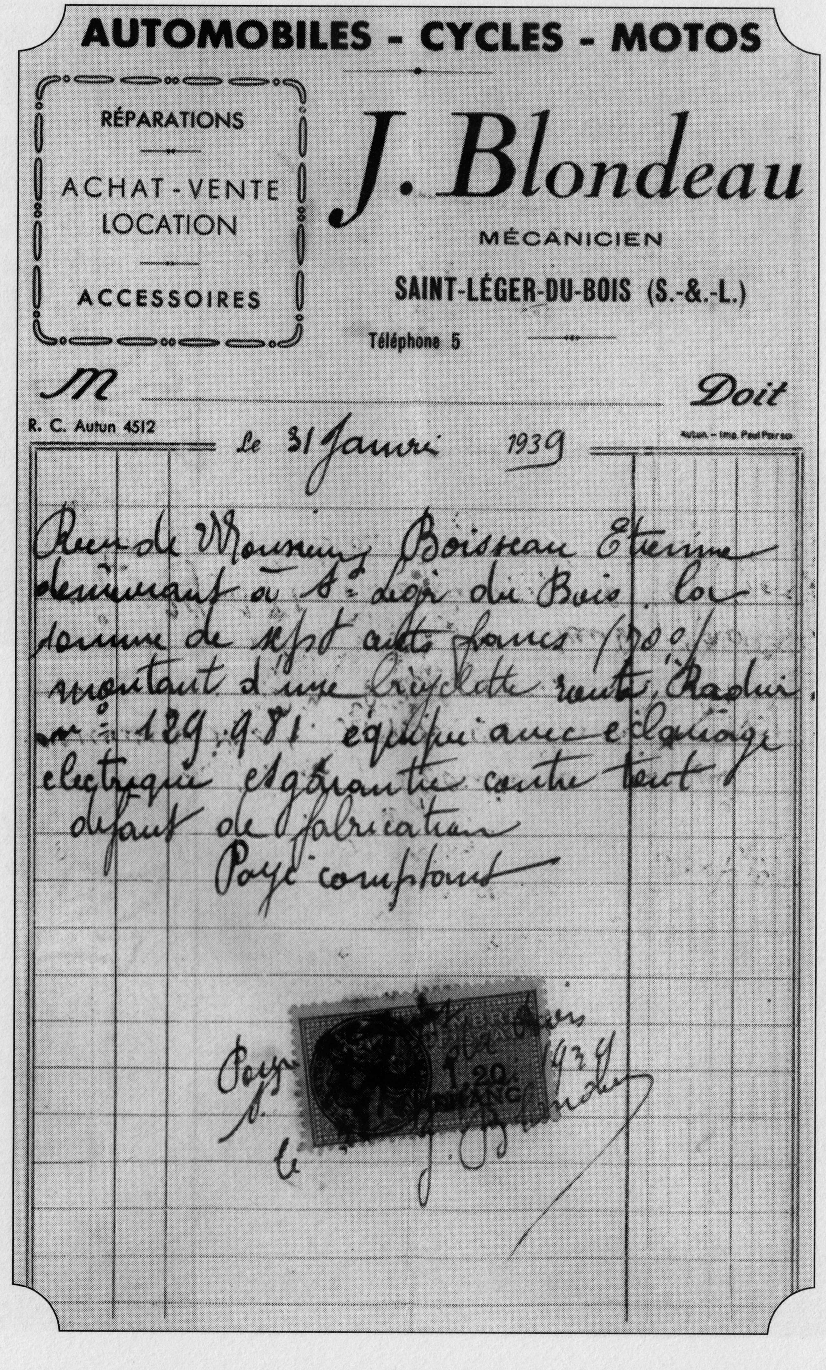
ACHAT - VENTE
LOCATION

ACCESSOIRES

J. Blondeau
MÉCANICIEN
SAINT-LÉGER-DU-BOIS (S.-&-L.)

Doit

M



AUTOMOBILES - CYCLES - MOTOS

RÉPARATIONS

ACHAT - VENTE
LOCATION

ACCESSOIRES

J. Blondeau
MÉCANICIEN
SAINT-LÉGER-DU-BOIS (S.-&.-L.)

Téléphone 5

M Doit

R. C. Autun 4512

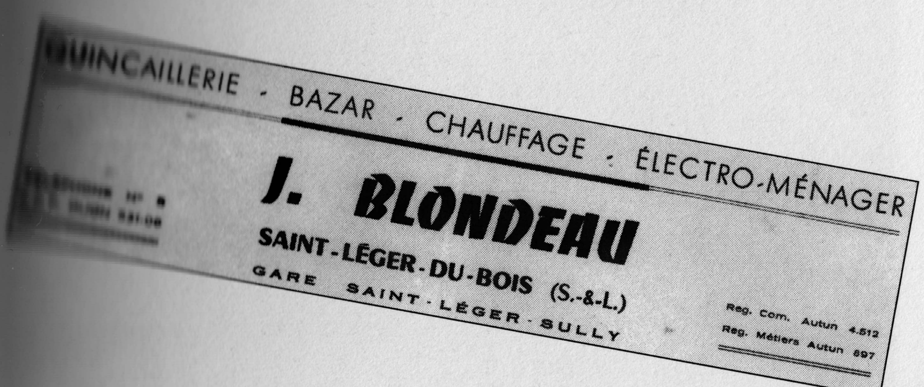
Autun. – Imp. Paul Parson

Le 31 Janvier 1939

Reçu de Monsieur Boisseau Etienne demeurant à St Léger du Bois la somme de sept cents francs (700) montant d'une bicyclette route Chadri n° 129.981 équipée avec éclairage électrique et garantie contre tout défaut de fabrication

Payé comptant

Payé ... 1939
J. Blondeau

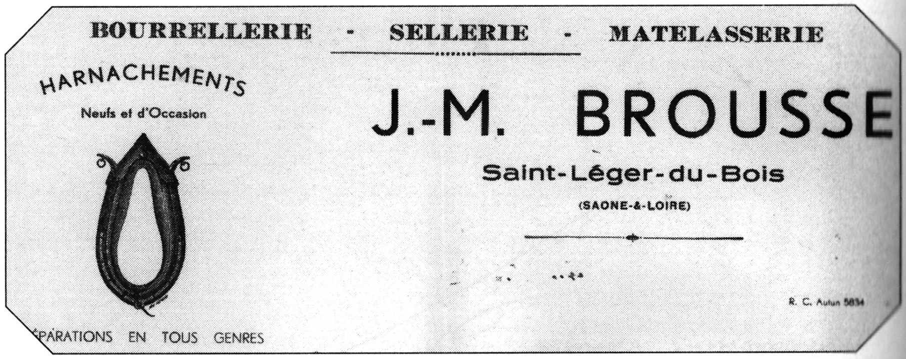


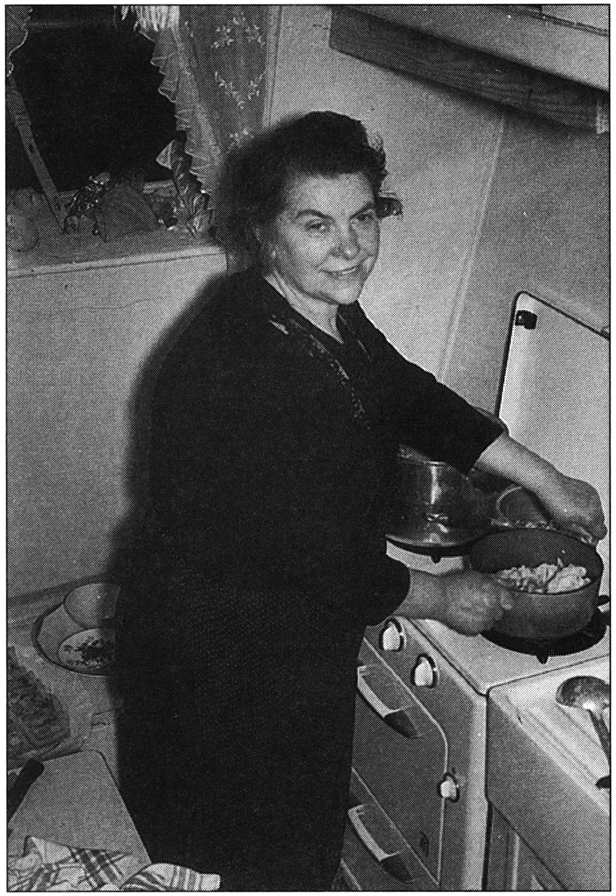
QUINCAILLERIE - BAZAR - CHAUFFAGE - ÉLECTRO-MÉNAGER

J. BLONDEAU
SAINT-LÉGER-DU-BOIS (S.-&-L.)
GARE SAINT-LÉGER-SULLY

Reg. Com. Autun 4.512
Reg. Métiers Autun 897

La couturière aussi, est artiste... C'est un personnage dans le pays. Mme CHAUVEAU-PIOT *n'emploie pas moins de sept ouvrières. Toutes les jeunes filles apprennent à coudre pour être de bonnes ménagères...*
"Enfant, je me glissais dans l'atelier de "Blanche" et glanais sous la table des chutes de tissus pour ma poupée. Quel bonheur de s'emparer de ces taffetas et moirés si précieux..."


BOURRELLERIE - SELLERIE - MATELASSERIE
HARNACHEMENTS
Neufs et d'Occasion
J.-M. BROUSSE
Saint-Léger-du-Bois
(SAONE-&-LOIRE)
ÉPARATIONS EN TOUS GENRES

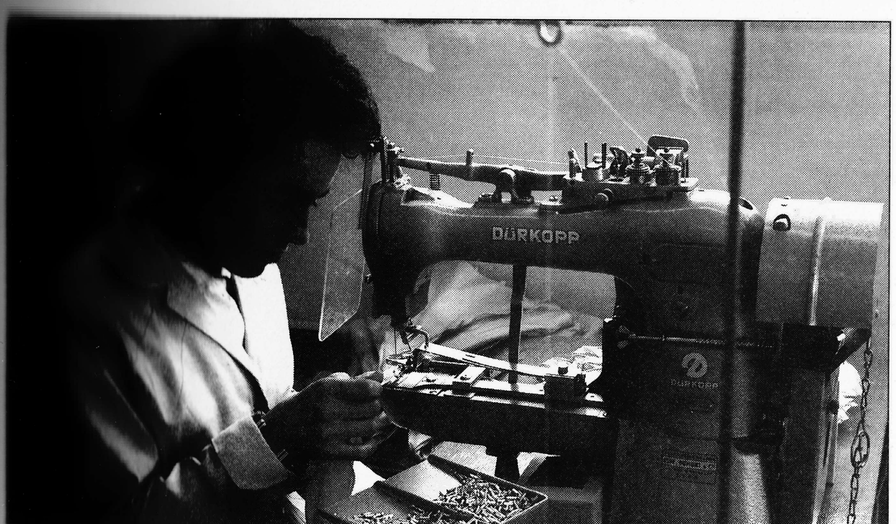


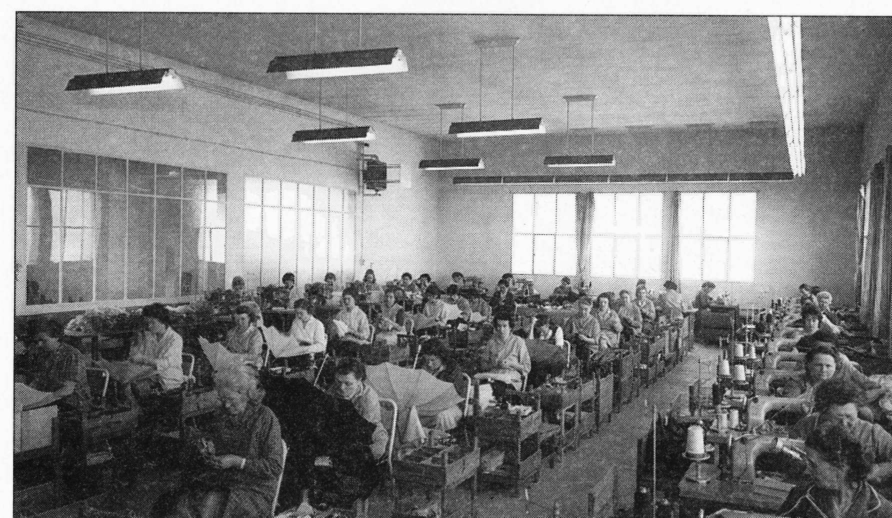
Mme Cannard,
couturière et cuisinière...
Combien de repas de noce
n'a t'elle mijoté !





Les temps changent...les jeunes filles partent en ville. L'entreprise NEYRAT parapluies à Autun, embauche les femmes. De même, BEGY, à présent DIM les forme aux métiers à tisser... Puis viennent les métiers de bureau.





SAINT-LÉGER-DU-BOIS

Elle a eu 100 ans hier

Bon anniversaire Anne !



Petit village de cinq cents âmes, Saint-Léger-du-Bois compte aujourd'hui une deuxième centenaire. Après Louis Bligny, c'est au tour de Mlle Anne Joly de jongler malicieusement avec sa date de naissance, de faire mentir toutes les statistiques officielles en franchissant, ce 15 avril 1998, le cap du siècle.

Originaire du village, son père, sabotier, mourut relativement jeune, victime du tétanos. L'un de ses frères, Jean-Marie, ne revint pas de la grande guerre.

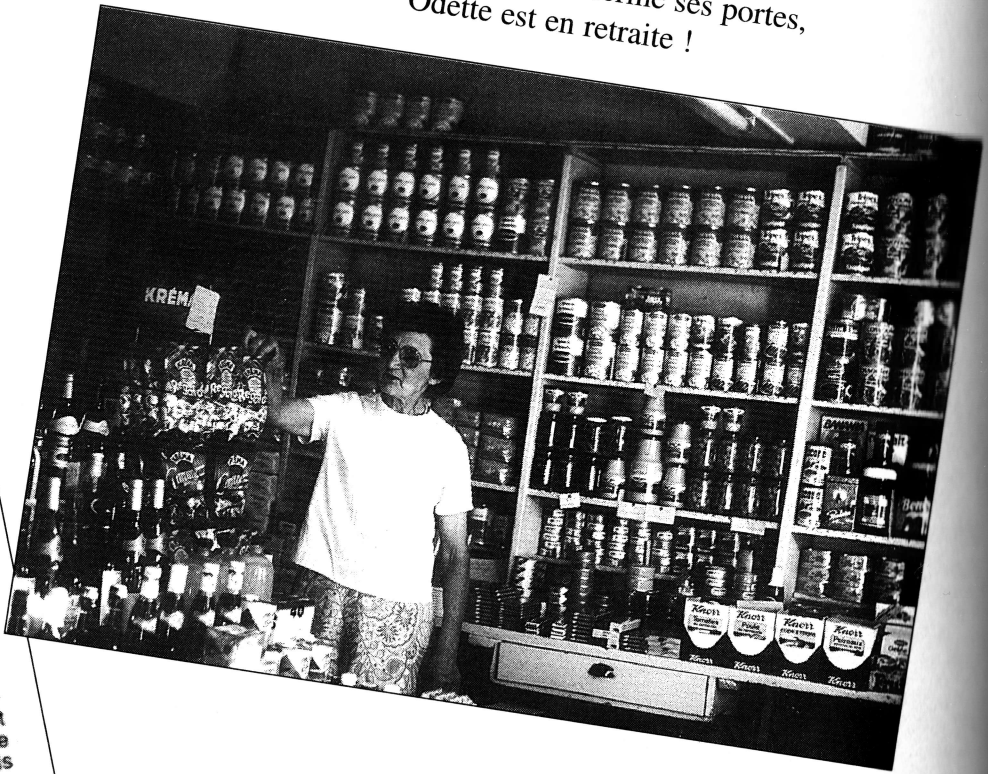
C'est avec son autre frère, Lazare et sa mère, « la mère sabotier » que Mlle Joly continua à exploiter le modeste, mais oh combien appréciable à l'époque, commerce d'épicerie, mercerie, au centre du village. Qui de Saint-Léger peut avoir oublié celle que l'on appelait familièrement « La Nane » ?

Qui de Saint-Léger ne se souvient de cette petite femme, toujours de noir vêtue, affable derrière le comptoir de bois au fond du magasin ? Qui des gamins des écoles toutes proches n'a goûté le caramel à un sou et les rouleaux de zan ?

Aujourd'hui, Mlle Joly coule des jours paisibles dans une résidence pour personnes âgées, à Chalon-sur-Saône, choyée comme il se doit par sa famille toute proche.

Si elle n'est plus dans le village, le maire, Bernard Frison, le conseil municipal et ses amis ne l'ont pas oubliée en ce jour anniversaire. Ils ont formulé des voeux pour que cette alerte centenaire poursuive sa longue vie, au cours de laquelle le passé a nourri le présent et anticipé l'avenir.

La dernière épicerie a fermé ses portes,
Odette est en retraite !



Le bourg a soudain perdu sa vitalité...

On ne voit bien, qu'avec le cœur.

De l'aube du 20è siècle à celle du 21è siècle, il y a eu plus de changement dans l'histoire que dans les 500 ans précédents, bien que ceux-ci aient été marqués par la découverte prodigieuse de l'imprimerie, la Renaissance, la Révolution Française de 1789, l'ère industrielle du XIXè siècle.
Mais actuellement, tout va tellement plus vite.
Le monde est en pleine mutation. Notre village le vit à son rythme. Cependant, nous gardons jalousement la mémoire de notre passé. Il a contribué à façonner chacun de nous. Nos ancêtres ont tracé la route qui nous a conduit à de fulgurants progrès.

Qu'en était-il de l'électricité au début de ce siècle ?
Cette fée a transformé nos maisons et nos modes de vie.

L'automobile a envahi nos rues, que ferions-nous sans cette petite merveille dont nous ne saurions nous passer ?
L'avancée dans les sciences physiques, médicales, biologiques ont amélioré les conditions de chacun, augmenté notre espérance de vie, rendu possible les rêves de Jules Verne.

Nous avons aussi connu les années folles, bien lointaines déjà. Puis les Trentes glorieuses, chères à Jean Fourastié ; le Toujours Plus si bien décrit par François de Closets et la crise du pétrole qui termina cette fastueuse époque.

Que restera-t'il de la civilisation ancienne pétrie de religion ? Malraux a dit : «le XXIè siècle sera religieux ou ne sera pas». Cette phrase implique surtout l'élévation des esprits en dehors de tout dogmatisme.

La culture est maintenant accessible à tous.
Il est bien loin le niveau du certif, passeport alors, pour l'avenir.

Notre siècle aura connu de grands bouleversements.
En face des progrès précédents, l'horreur des guerres, de l'holocauste, des génocides ont endeuillé tant de pays.
A cause de ces catastrophes, il y eut aussi tous ces élans de générosité, d'entr'aide, de solidarité qui permettent de garder espoir en l'homme.
Nous avons traversé ces cent ans avec des métamorphoses locales.
Mine et usine de schistes ont fermé dans les années 50 mettant un terme à l'ère industrielle de notre village. Nombre de commerces et artisans ont disparu, forgeron, bourrelier...

Avec le machinisme, les agriculteurs ont modifié leur mode de travail. Mais nous continuerons à naître, à vivre et à mourir et nous dirons avec la Comtesse de Noailles : « Il est court le chemin qui va de la vigne au pressoir, de l'aube au jour qui baisse ».

Nous gardons confiance en l'avenir.
Grâce à ceux qui l'animent et le font vivre, nous avons aussi espoir dans le village...
Chacun a apporté sa pierre à le construire.

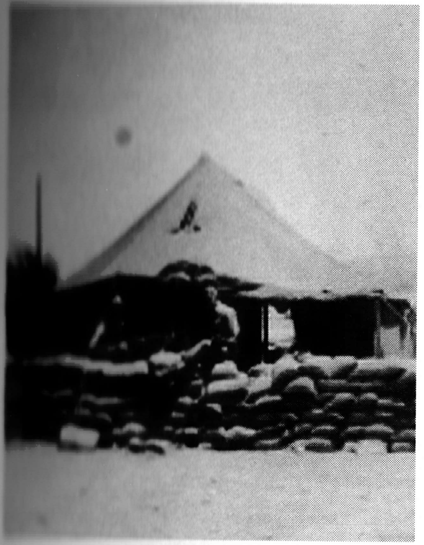
Vive le XXè siècle et quand il s'en ira, nous dirons en choeur :
«Le XXè siècle est mort, vive le XXIè siècle» !

«Heureux celui qui sait regarder le monde avec bienveillance, même si les apparences sont contraires, il passera pour un naïf mais la charité est à ce prix».

La Guerre d'Algérie



"Eux aussi sont partis à 20 ans vers un pays hostile, y sacrifiant leur jeunesse..."



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (F.N.A.C.A.) se réjouit de l'adoption en première lecture par l'Assemblée Nationale, ce jeudi 10 juin 1999, de la proposition de loi Floch reconnaissant enfin l'état de guerre en Algérie entre 1954 et 1962.

Elle se félicite de l'unanimité de la représentation nationale qui s'est exprimée sur ce texte, avec l'accord du gouvernement, mettant ainsi un terme à plus de 40 années d'hypocrisie, d'incohérence et d'arguties juridiques.

Cette reconnaissance officielle de la Guerre d'Algérie est également l'occasion de rappeler le sacrifice de près de 30 000 militaires français, «morts pour la France» au cours des combats en Afrique du Nord dans le dernier conflit ayant fait appel à la conscription depuis la seconde guerre mondiale.

Cette loi rend hommage à plus de deux millions d'hommes, parmi lesquels une majorité de jeunes du contingent, qui ont fait leur devoir en Tunisie, au Maroc et en Algérie entre 1952 et 1962.

La FNACA, dont l'action est constante depuis 1958, souhaite maintenant que le Sénat se prononce à son tour très vite, afin que l'expression « guerre d'Algérie» se substitue « aux opérations de maintien de l'ordre» dans tous les textes officiels.

Paris, le 10 juin 1999







Le Père Duvernay



"Mes paroissiens ont été bien patients de me supporter 37 ans". Il venait aux offices en moto, attachant sa soutane en zouave : "j'étais le dernier à porter la soutane, je voulais l'user jusqu'au bout...".
Il arrivait à toute allure sur sa moto, prenant le virage du cimetière sur les chapeaux de roue...

Puis, ses paroissiens lui achetèrent une 2CV vers 1956.

"Le dernier marguillier, c'était le père Chauveau, il avait de quoi faire : sonner les cloches (c'était pas électrique), dresser le tentures derrière l'autel à chaque enterrement...

La semaine sainte, on couvrait toutes les statues.

Quel travail !"





Le Père Duvernay

Qui a connu le Père Duvernay revoit sa silhouette particulière ; cheveux blancs, habits noirs et ce port altier qui nous signifiait toute la rigueur et la noblesse de sa mission. Il fut ce personnage présent dans les joies et peines de chacun, dont le regard généreux et pénétrant nous protégeait.
Dans son sacerdoce, il enseignait le catéchisme aux enfants, les préparant ainsi à la communion solennelle et sans doute à la vie.
C'est à travers le regard de cette jeunesse que nous souhaitons évoquer aussi sa mémoire.



Dans la fraîcheur de l'église, immense et toute à eux, les enfants ont suivi la grande histoire de Dieu et des hommes qui ont su la révéler, comme lui le faisait à ces instants précieux. Prières, images et paraboles ont traversé le temps, jusqu'aux esprits attentifs et surpris de ces jeunes têtes.
Quelques uns ont eu le privilège de suivre cet enseignement en sa demeure et se souviennent encore de cette maison remplie de livres et de mystères...



Ce savoir demandait moins à être retenu par coeur, qu'à y pénétrer doucement...

Le Père Marcel DUVERNAY est le dernier curé résidant pour Sully - Saint-Léger.
Il desservit la paroisse de 1949 à 1986.

"Heureuse Année"! encore à chacun, avec toute mon amitié.

M. Duvernay

Les Associations

Je dormais et rêvais
Que la vie n'était que joie
Je m'éveillai et vis
Que la vie n'était que service
Je servis et compris
Que service était joie

Tagore

L'amitié

(1. Qui cherche un ami sans défaut
reste sans ami.

(2. Des amis et des livres, ayez-en peu,
mais bons.

(3. Une dispute entre deux amis garde
l'amitié verte.

(4. Un vieil ami est le plus fidèle
des miroirs.

(5. Il faut tendre la main à ses amis
sans fermer les doigts.

(6. Mieux vaut perdre l'occasion d'un
bon mot que de perdre un ami.

(7. Si tu te fais de nouveaux amis,
n'oublie pas les anciens.

(8. Mieux vaut ami grondeur
qu'ami flatteur.

(9. Blâme ton ami en secret,
vante-le devant les autres.

(10. Toutes les grandeurs de ce monde ne
valent pas un bon ami (Voltaire).



Trois associations de loisirs à but non lucratif (loi 1901)
sont fondées en 1977 et 1978. Déjà plus de 20 ans...



"Le club des jeunes d'hier"

"L'Élan Sportif"









1989

le 25 juin,

St-Léger-du-Bois

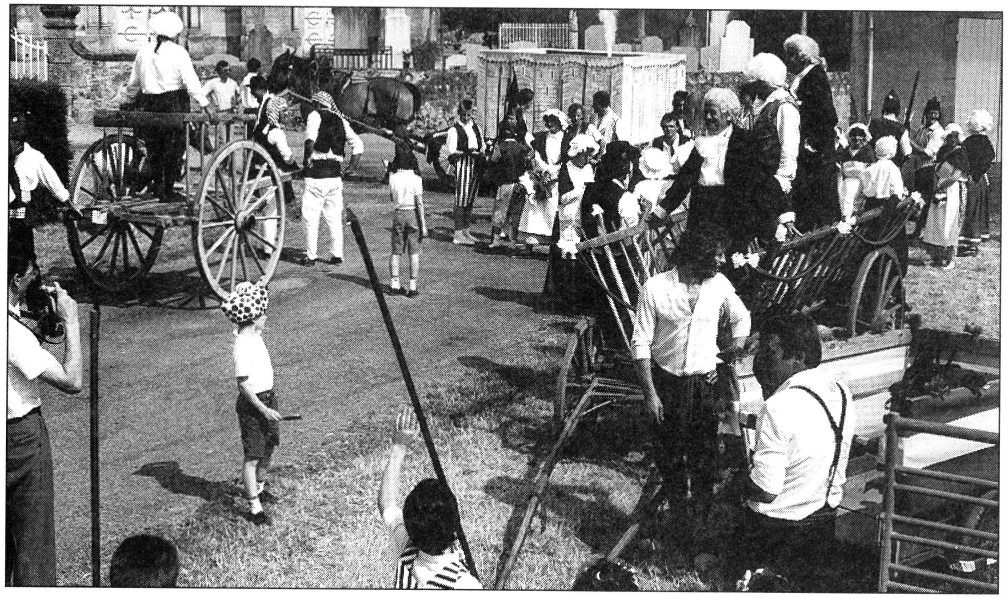
•••

fête le Bicentenaire
de la Révolution Française
en un formidable élan de fraternité
rassemblant tout son peuple

Ainsi cette date entre-t-elle
à nouveau dans l'Histoire
de notre village...



En présence de M. le Maire, plantation de l'arbre de la liberté
par les enfants des écoles.





"Le Comité des Fêtes"



Parodie de la Noce des Années Folles - 1991



"Je servis et compris
que service était joie"

LES ST LEGER DE FRANCE ET D'AILLEURS



[illegible]	St Léger sur Vouzance	59	Trith St Léger
[illegible]	St Léger les Mélèzes	60	St Léger aux Bois
[illegible]	St Léger	60	St Léger en Bray
07	St Lager Bressac	61	St Léger sur Sarthe
10	St Léger près Troyes	62	St Léger les Croisilles
10	St Léger sous Brienne	62	Sus St Léger
10	St Léger sous Margerie	69	St Lager
14	St Léger Dubosq	70	Mont St Léger
14	St Léger (Martragny)	71	St Léger du Bois
16	St Léger	71	St Léger les Paray
17	St Léger	71	St Léger sous Beuvray
17	St Léger (St Mandé sur Brédoire)	71	St Léger sous la Bussière
18	St Léger le Petit	71	St Léger sur Dheune
21	St Léger de Fourches	73	St Léger
21	St Léger Triey	73	Villard Léger
23	St Léger Bridereix	76	St Léger aux Bois
23	St Léger le Guérétois	76	St Léger du Bourg-Denis
27	La Lande St Léger	77	La Chapelle Iger
27	St Léger de Rôtes	77	St Léger
27	St Léger du Gennetey	78	St Léger en Yvelines
28	St Léger des Aubées	79	St Léger de la Martinière
33	St Léger de Balson	79	St Léger de Montbrun
33	St Léger de Vignagues	80	Domléger
35	St Léger des Prés	80	St Léger les Authie
42	St Léger sur Roanne	80	St Léger les Domart
44	St Léger les Vignes	80	St Léger sur Bresle
47	St Léger	84	St Léger du Ventoux
47	St Léger (Penne d'Agenais)	86	St Léger de Montbrillais
48	St Léger de Peyre	86	St Léger la Pallu
48	St Léger du Malzieu	87	St Léger la Montagne
49	St Léger des Bois	87	St Léger Magnazeix
49	St Léger sous Cholet	89	St Léger Vauban
50	St Léger	94	Boissy St Léger
53	St Léger en Charnie	Belgique	St Léger / Estaimpuis
58	St Léger de Fougeret	Belgique	St Léger en Gaume
58	St Léger des Vignes	Suisse	St Légier la Chiésaz

"LÉO est né en 1995"

A l'initiative de SAINT LEGER-SOUS-CHOLET

C'est à M. Christophe RIPOCHE, enseignant, qu'en revient la paternité...
LEO, diminutif de Léodégarius, est la mascotte de cette nouvelle association et le sanglier paraît dans le blason de la commune créatrice.
Cette association a pour but de rassembler dans l'amitié les
"SAINT-LEGER de FRANCE et d'Ailleurs."
Déjà, la main tendue, via les écoles en 93-94, puis vint la création en 1995.
Depuis, les actions et les contacts se multiplient inlassablement.
Cela pèse au bas mot 1 kg de documents !
Ce n'est qu'un kilo d'amitié, dit M. RIPOCHE.
Mais où est-il ? Comment circule t'il ?

Cela se traduit déjà par :

- L'Edition d'un livre sur la vie de notre Saint Patron (dont nous avons tiré extrait dans cet album)
- Le Guide des 72 St-Léger (dont nous avons participé)
- Le Passeport des St-Léger...
- Un site Internet en cours de réalisation...

Et puis, deux rassemblements conviviaux à la hauteur de nos espérances, dit encore M. RIPOCHE.

Et pour le 3ème rassemblement,
à la Pentecôte 2001
chez "les Amis de Léo du Charollais",
En serons-nous ?

Le Mot de la fin

Madame Lucienne COUNIL-TAUPENOT née à Saint-Léger en 1907.

Son rêve d'enfant :
Avoir un jour une bicyclette ! (qu'elle aura à 35 ans)

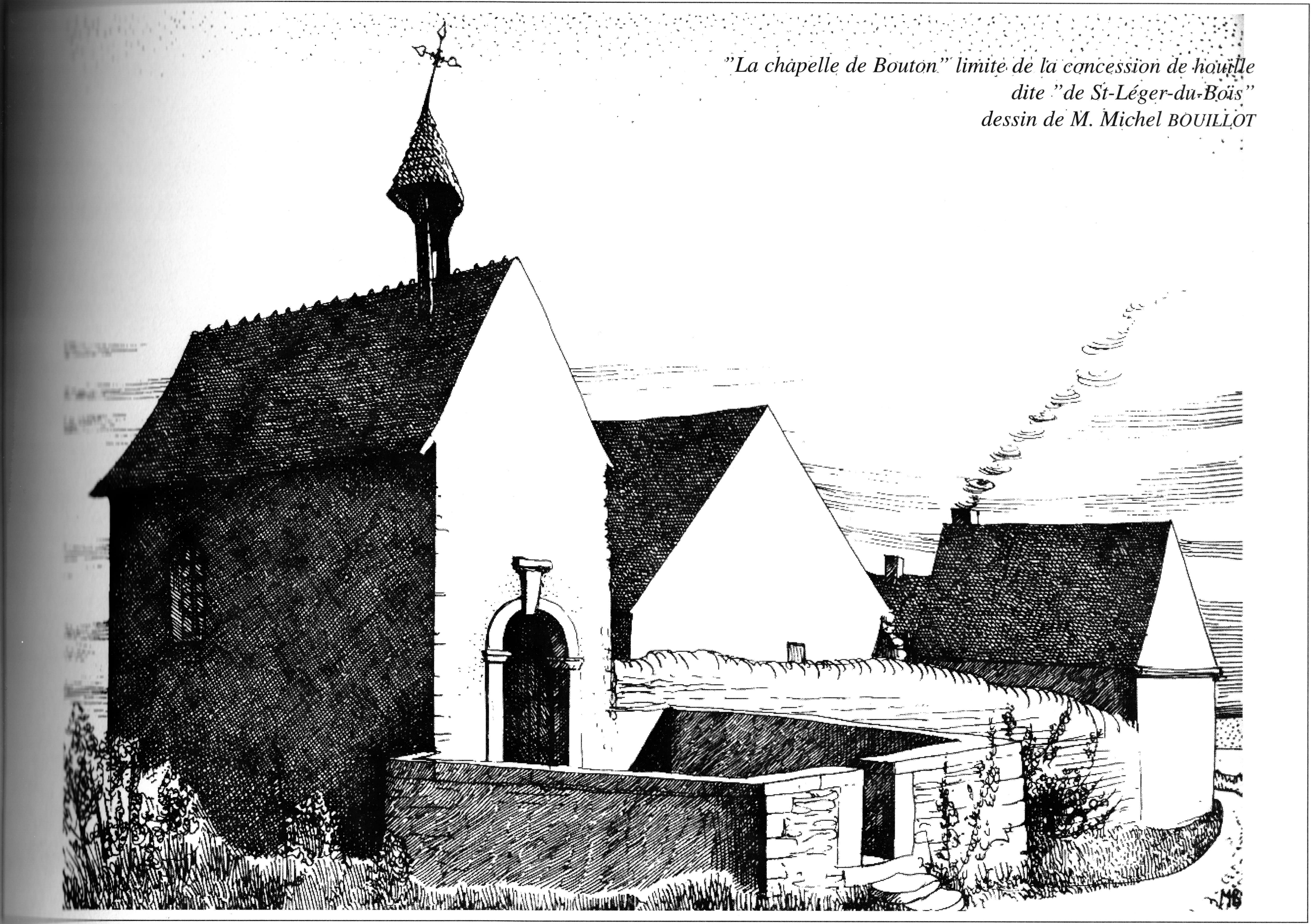
Sa jeunesse :
Trieuse à la mine de Moloy
.
Sa vie :
Son mari est victime d'un éboulement alors qu'il est au charbon.
Il reste paralysé, mais fait preuve d'une formidable énergie.

Sa vieillesse :
Sereine dans une résidence pour personnes âgées.

Son regret :
Avoir si peu voyagé...

Merci Lucienne pour votre beau sourire.

"Un sourire ne coûte rien mais il apporte beaucoup."



"La chapelle de Bouton" limite de la concession de houille
dite "de St-Léger-du-Bois"
dessin de M. Michel BOUILLOT

Le Comité des Fêtes de Saint-Léger-du-Bois exprime sa vive gratitude à toutes les personnes, associations, sociétés et administrations qui l'ont aidé à bâtir cet ouvrage, ainsi qu'à celles qui lui ont fait confiance en y souscrivant.



La vigne du Matthieu

IMP. AUTUNOISE 03 85 52 31 72